

le semeur Hebdo

Journal d'informations locales et départementales

R 29427 - 4194 - euros 2,00 €

Vendredi 26 juin 2026
n° 4194 - 82e année | 2 €
semeur.com





URGENCE AGRICOLE

Une loi qui sème la discorde

Lire en pages 2 à 4

INDUSTRIE



Installé depuis 1926 dans son site des Ancizes, Aubert & Duval fabrique, à partir d'aciers spéciaux, des pièces de haute technologie pour l'aéronautique, la défense ou encore l'énergie. Pour le centième anniversaire de son implantation, le métallurgiste français a ouvert les portes de son usine, aux proches de ses 1 600 salariés, samedi 20 et dimanche 21 juin. L'occasion de découvrir un savoir-faire de pointe dont les ouvriers tirent une grande fierté.

Page 6



FOOTBALL

Ahmet Schaefer donne les clés du Clermont Foot à Stéphane Tessier

Page 8

CULTURE



Canal+ met fin à son partenariat avec le Festival du court métrage

Page 9

Décryptage - Quelles sont les mesures phares du projet de loi d'urgence agricole ?

PUY-DE-DÔME - Projets de mégabassines, zones humides, foncier agricole, élevage, statut du loup, lutte contre la concurrence déloyale des produits importés... En discussion au Sénat, à partir du 29 juin, le projet de loi d'urgence agricole comporte 23 articles sensés notamment contribuer à la reconquête de la souveraineté alimentaire française. Tour d'horizon des cinq thématiques largement représentées.

Déposé le 8 avril dernier à l'Assemblée nationale, le projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles, dite loi d'urgence agricole, émane de l'engagement pris par le Premier ministre suite aux manifestations agricoles de l'hiver dernier. Celles-ci traduisaient la colère et le mal-être des agriculteurs face à la gestion de la Dermatose nodulaire contagieuse (DNC) par l'État et la signature des accords de libre-échange entre l'Europe et des pays d'Amérique du Sud (Mercosur) effectifs depuis mai dernier.
Ce projet de loi a fait l'objet d'une discussion durant deux semaines, à partir du 19 mai, avant d'être adopté le 2 juin en séance publique à l'Assemblée nationale en première lecture avec 369 voix contre 178. Si le Rassemblement national a apporté son soutien au gouvernement, la gauche a unanimement voté contre. Le Sénat examinera à son tour le texte à partir du 29 juin.
Très attendu par l'ensemble de la profession agricole, le projet de loi d'urgence agricole entend répondre au malaise d'un secteur en tension. Il vient compléter d'autres textes adoptés ces dernières années en particulier la loi du 24 mars 2025 d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture et la loi dite « Duplomb » du 11 août 2025 visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur. En août dernier, le Conseil constitutionnel avait censuré la disposition phare relative à la réintroduction dérogatoire de l'acétamipride (insecticide).

Ressource en eau

Le projet de loi d'urgence agricole comporte 23 articles où, à première vue, l'eau est probablement l'élément central. Ce dernier vise à faciliter les projets hydrauliques (agricoles ou multi-usages) et à sécuriser l'accès à l'eau des agriculteurs. Concernant les projets hydrauliques, les députés ont notamment prévu un délai couperet de 6 mois pour le jugement en première instance des recours formés contre les actes autorisant un ouvrage de stockage d'eau.
Le texte s'intéresse aussi aux zones humides, qui contribuent notamment à limiter les inondations, à restituer de l'eau en cas de sécheresse et à stocker le carbone. La compensation exigée des porteurs de projets en zone humide sera proportionnelle au degré de dégradation de ces zones.

Préservation du foncier agricole

Tout un volet est également consacré à la préservation des terres agricoles. L'article 10 prévoit, par exemple, la possibilité de réaliser les mesures de compensation portant sur des terres agricoles dans un périmètre géographique plus large et l'obligation de mettre en œuvre prioritairement ces mesures sur des terrains incultes ou présentant un faible potentiel agronomique.

Élevage

En ce qui concerne la partie élevage, l'article 17 habilite le gouvernement à créer par ordonnance une police spéciale adaptée aux spécificités de l'élevage d'animaux, distincte du régime de droit commun des installations classées pour la protection de l'environnement. La volonté de l'État tend à un relèvement des seuils.
Par ailleurs, le nouveau statut du loup a été complété pour créer une présomption de tir de défense légitime en cas « d'attaque imminente ou d'intrusion manifeste » d'un loup dans un espace pastoral protégé. Les chasseurs et les éleveurs seront autorisés, sous conditions, à utiliser des lunettes de tir à visée nocturne ou thermique.



L'élevage fait partie des dossiers abordés.

Importations et restauration collective

Les deux premiers articles de ce projet de loi portent sur les nouvelles règles relatives aux importations et à la restauration collective. Les députés ont réécrit l'article 2 qui concerne les importations de produits étrangers afin d'interdire toute importation ou commercialisation de produits agricoles ou de denrées alimentaires traités avec un pesticide interdit dans l'Hexagone. Cet amendement a reçu un avis défavorable du gouvernement qui le juge contraire au droit européen. Un nouvel article a été introduit pour suspendre exceptionnellement pendant un an les importations de bœuf brésilien.
L'article 4, quant à lui, interdit aux restaurants collectifs publics les approvisionnements en dehors de l'Union européenne (sauf en cas d'absence d'offres). La création d'une brigade nationale de contrôle comptant 100 agents et des contrôles aux frontières sont également à l'ordre du jour.

Revenus agricoles

L'un des autres sujets attendus est relatif aux revenus agricoles. D'autres articles renforcent la structuration des filières agricoles pour accroître leur capacité à peser dans la négociation et à sécuriser leur revenu. Toutes les filières agricoles pourront intégrer le mécanisme du tunnel de prix, déjà en vigueur dans le secteur bovin.
Ce projet de loi porte quatre articles consacrés aux relations entre producteurs, leurs organisations, les transformateurs et la grande distribution. Les principales modifications apportées concernent : l'encadrement de la durée des négociations en amont, le renforcement de la place des indicateurs de coûts de production et la protection des organisations de producteurs contre le contournement.

Ludivine BOURDUGE

Marine Raffray - « La souveraineté agricole est le fruit de décisions politiques »

INTERVIEW - Avec son projet de loi d'urgence agricole, le gouvernement entend renforcer la souveraineté agricole française. Pour « Le Semeur Hebdo », l'agroéconomiste à Chambres d'agriculture France, Marine Raffray revient sur cet enjeu fondamental pour l'agriculture française.

? On parle beaucoup de souveraineté agricole, alimentaire. Concrètement, que recouvrent ces termes ?
La souveraineté agricole désigne la capacité, pour un pays, de déterminer librement ses capacités de production agricole. C'est-à-dire quoi produire, comment le produire afin de répondre aux besoins alimentaires de sa population. C'est complété par la capacité de déterminer librement ce qu'il importe, notamment ce que le pays n'est pas capable de produire. La souveraineté agricole peut aussi englober les intrants nécessaires pour produire, comme les engrais ou le carburant. La souveraineté est le fruit de décisions politiques. C'est à l'État de décider. Il peut consulter les agriculteurs et leurs représentants pour définir les objectifs de sa politique agricole. Cependant, la souveraineté alimentaire ne signifie pas se couper de tous échanges avec d'autres pays. Par exemple, sur la volaille, nous exportons nos abats et nous importons les blancs et cuisses de poulet car nous n'en produisons pas suffisamment.



Marine Raffray est agroéconomiste.

? Comment la souveraineté agricole se manifeste-t-elle concrètement ?
Elle se manifeste surtout lorsque nous ne sommes pas en capacité de répondre à la demande avec notre production nationale. Cette absence de souveraineté se voit, par exemple, dans les protéines végétales pour alimenter les élevages. Il y a une dépendance chronique de la France et de l'Union européenne pour ces protéines végétales comme le soja. Celui-ci est massivement importé des États-Unis et du Brésil. Autre exemple : les intrants. Que ce soient pour les engrais, le carburant ou l'énergie, nous ne serons souverains que si nous contrôlons l'ensemble de la chaîne.

? Selon vous, le projet de loi urgence agricole répond-il à cet enjeu ?
La loi urgence agricole permet de répondre à différents aspects de la souveraineté alimentaire. Par exemple, le dispositif des projets agricoles d'avenir. Ils permettraient de financer des objectifs entrant dans la définition de la souveraineté alimentaire. Aussi, la loi prévoit de contrôler davantage les importations par la mise en place de brigade de contrôle avec des moyens humains et financiers dédiés.
Ça va jusqu'à la demande, notamment sur la restauration collective publique. Elle poursuit comme objectif d'interdire la consommation de produits non européens, de prioriser les produits français et européens.

? Au-delà de la loi d'urgence agricole, comment mettre en œuvre cette souveraineté agricole, à plus long terme ?
Parmi les mesures adoptées à l'Assemblée nationale, certaines ont une vision à long terme comme les projets agricoles d'avenir. il faut réussir à trouver une articulation entre politique nationale et politique européenne car une partie des subventions aux agriculteurs provient de la Politique agricole commune (PAC). Pour aller plus loin, il s'agit aussi d'assurer un peu de visibilité aux agriculteurs dans la gestion de leurs exploitations. Vu le contexte, il est compliqué pour eux d'investir. Il faut leur redonner de la certitude. C'est aussi permettre leur adaptation au changement climatique avec des produits adaptés aux conditions météo.
Enfin, c'est aussi accompagner le renouvellement des générations, en donnant envie aux futures générations de se tourner vers l'agriculture. Nous devons nous assurer que nous continuerons à avoir des agriculteurs pour produire. Tout cela pose la question de notre capacité à produire français.

Propos recueillis par KÉVIN LE GOUGUEC

Projet de loi d'urgence agricole - Qu'en pensent les syndicats ?

PUY-DE-DÔME - Mobilisée lors d'une manifestation le 20 juin, la Confédération paysanne a tenu à faire savoir son fort mécontentement face au projet de loi d'urgence agricole. La Coordination rurale ne cache pas non plus sa colère. Quant à la FNSEA et aux JA, ils attendent surtout du concret.



La Confédération paysanne avait organisé une manifestation à Clermont, samedi 20 juin.

On dirait bien que le projet de loi d'urgence agricole ne fait pas que des heureux, à l'instar de la Confédération paysanne 63. Samedi 20 juin, le syndicat appelait à manifester contre le projet de loi d'urgence agricole suite à l'assentiment des députés. Au total, près de 300 personnes se sont mobilisées pour témoigner leur fort mécontentement. De la place Delille à celle de Jaude, la sensibilisation vis-à-vis du grand public était aussi l'un des leitmotiv. « Comme d'habitude, ces lois passent au Parlement en juin, juste avant l'été, quand tout le monde va partir en vacances. À une période où les paysans ont le plus de travail et pas le temps de s'en occuper », pointe Julien Raymond, porte-parole de la Confédération paysanne.

Des agriculteurs qui ne se sentent pas vraiment écouté

Les manifestants mettent en avant « un projet de loi régressif qui ne répond pas aux besoins des agriculteurs et qui détricote les normes qualitatives mises en place et abaisser au niveau de ce qui se fait notamment Outre-Atlantique. C'est juste de la poudre aux yeux. On devrait tendre vers une agriculture de qualité qui rémunère les producteurs avec des marges qui soient équitablement réparties et qui permettent à tout le monde de vivre ».

« Si on continue à ne pas protéger les prix, je vois pas en quoi on va continuer à sauver les agriculteurs », abonde Daniel Condat, ancien président départemental de la Coordination rurale. « Dans ce projet de loi, on parle de souveraineté alimentaire comme objectif national mais on ouvre les frontières en permanence. C'est complétement l'inverse. La réalité, c'est que cette loi ne protège pas les agriculteurs et qu'ils comptent nourrir la France avec les exportations. Rappelons que le cours mondial ne représente seulement que 10 % des échanges. »

Le syndicat émet aussi de nombreuses incertitudes quant à la facilitation pour la transmission des exploitations et l'installation des jeunes qui s'avère hasardeuse sans l'assurance d'un revenu décent. En ce qui concerne la simplification des démarches administratives, la réponse de Daniel Condat est sans appel : « Ils se foutent de notre gueule parce qu'ils en rajoutent tous les jours. Je suis dépité par la gestion catastrophique de l'État concernant l'agriculture. Je n'attends pas grand-chose de cette loi ».

Le syndicat des Jeunes Agriculteurs 63, quant à lui, semble tout de même plutôt satisfait bien qu'il soit conscient que le chemin soit encore long et craint la désapprobation du conseil constitutionnel. « Ce projet de loi d'urgence agricole reprend un peu tous les ratés qu'il y a eus les dernières fois. Une bonne partie des amendements* que nous souhaitions ont été retenus. D'autres ont été amendés, mais n'ont pas beaucoup changés par rapport à ce que nous avions porté initialement. Mais, depuis les grandes manifestations, on arrive à se faire quand même balader dans tous les sens », indique Henry Ferret, président des JA63. Comme une partie de la profession, ils attendent avant tout du concret. L'exemple type concerne la baisse des prix comme sur le lait, les céréales et maintenant la viande, malgré les lois Egalim en vigueur qui prévoient une juste rémunération aux producteurs.

Le syndicat JA63 évoque aussi le volet de la concurrence déloyale, notamment à travers l'Union européenne, et aimerait que « les distorsions soient lissées en assouplissant les nôtres. Le cadre européen nous donne certaines marges de manoeuvres, mais en France on les restreint ».

Le projet de loi d'urgence agricole sera examiné au Sénat le 29 juin, la Confédération paysanne espère « un réveil et qu'enfin les intérêts des paysans, des producteurs et des consommateurs soient défendus. Or, pour l'instant ce n'est absolument pas le cas ». Les JA63 sont beaucoup plus confiants car « généralement, les sénateurs sont quand même assez proches de nos attentes ».

Pour la FNSEA : « Malgré quelques avancées obtenues, le texte reste imparfait au regard des attentes du terrain et des défis auxquels sont confrontés quotidiennement les agriculteurs. Nous appelons désormais les sénateurs à faire preuve de davantage d'ambition pour apporter des réponses concrètes et durables à l'agriculture française ».

Ludivine BOURDUGE

** Ceux-ci concernaient par exemple la facilité de création d'outils de stockage de l'eau sur moins d'1 hectare.*

Écologie - Un projet de loi qui alarme les associations environnementales

PUY-DE-DÔME - Alors que le projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricole s'apprête à être examiné en séance publique du Sénat (à partir du lundi 29 juin) en vue de son adoption définitive, les associations environnementales ne cachent pas leur inquiétude quant au recul du droit de l'environnement, au détriment de la santé publique, que propose ce texte parlementaire.

Le projet de loi d'urgence agricole (la troisième loi en trois ans) n'en finit pas de déchaîner les passions. Dans la continuité de la loi Duplomb – partiellement censurée par le Conseil constitutionnel l'an dernier – ce programme entend lever les contraintes que rencontrent les agriculteurs français, libérant ainsi leur activité. « Libérer, protéger, construire », tel est le triptyque porté par Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire.

« Une régression sans précédent »

Parmi les 23 articles que contient ce projet de loi, quelques-uns alertent les associations environnementales comme la réintroduction de l'acétamipride et le flupyradifurone, des insecticides interdits en France mais autorisés ailleurs en Europe – rajoutés en dérogation par les soins de la commission des affaires économiques du Sénat le mercredi 17 juin – ou encore les projets de stockage d'eau favorisant la mise en place de mégabassines. Présidente de FNE 63 (*France Nature Environnement*) dont la mission consiste à préserver le patrimoine naturel dans le Puy-de-Dôme, Sandrine Nolot se montre particulièrement critique à l'égard du projet de loi d'urgence agricole. « Notre position est très claire, nous sommes contre la réintroduction de ces néonicotinoïdes. Vouloir les réautoriser alors qu'ils sont neurotoxiques, c'est aberrant. Pour nous c'est une violation caractérisée de l'article 1er de la Charte de l'environnement, à savoir que chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé. »

Même son de cloche du côté de Pierre Couturier, membre notamment des *Soulèvements des volcans 63* (antenne locale des *Soulèvements de la terre*). « Ce projet de loi d'urgence agricole est une régression sans précédent. C'est un détricotage généralisé du peu de protection environnementale qui existait jusqu'alors. » Seul point encourageant aux yeux du militant, l'amélioration des revenus, bien que cela soit « insuffisant par rapport à l'ampleur du problème ». Ces pratiques d'exploitation agricole ont un coût élevé pour ce dernier, c'est-à-dire qu'elles affaiblissent les sols jusqu'à épuiser leur capacité à garder l'eau, d'où la nécessité de mégabassines pour les agriculteurs. « Le stockage de l'eau, ce n'est pas une solution durable. Au bout de 10 ans, vous aurez tout asséché, la Limagne sera un désert ».



Le projet de loi d'urgence agricole examiné en séance publique du Sénat à compter du lundi 29 juin – © FNE.

En prenant en compte ces problématiques, une question se pose : peut-on sérieusement concilier agriculture et environnement ? Oui selon Sandrine Nolot, également docteur en droit de la santé à la ville. À condition de procéder à quelques changements de pratiques. « Des études de l'Inrae (Institut national de la recherche agronomique, ndlr) montrent qu'une agriculture sans pesticides est possible. On peut réaliser un roulement d'exploitation au niveau des sols, mélanger les variétés pour endiguer les maladies, s'appuyer sur la biodiversité pour lutter contre les ravageurs… » Désormais, les associations environnementales attendent fébrilement le lundi 29 juin, date à laquelle sera étudié le projet de loi d'urgence agricole au Sénat avant d'être potentiellement entériné. Pas une fin en soi aux dires de Pierre Couturier. « Il nous reste notre travail militant et l'entraide. C'est difficile de s'en sortir si les habitants localement ne se prennent pas en main. »

Guillaume CHAMEYRAT

Marianne Maximi - Opposée au projet de loi d'urgence agricole



Députée LFI de la 1re circonscription.

Lors du scrutin sur l'ensemble du projet de loi d'urgence agricole, mardi 2 juin, Marianne Maximi a voté contre le texte. Dans un communiqué, publié sur le site de La France Insoumise, le 3 juin, le groupe LFI à l'Assemblée nationale, estime que « le projet de loi du gouvernement choisit de défaire un peu plus le droit de l'environnement. C'est véritablement une loi de l'agribusiness, au service des élevages industriels, des fermes usines et des méga-bassines ». Pour eux, il n'apporte « aucune réponse à la crise des revenus agricoles ». Toutefois, les députés Insoumis indiquent avoir obtenu des avancées. Le communiqué évoque « l'instauration d'un prix plancher obligatoire dans les négociations agricoles » mais aussi « la priorité donnée aux produits originaires du territoire français dans la restauration collective publique ».

Kévin LE GOUGUEC

Delphine Lingemann - « Une loi d'équilibre et de responsabilité »



Députée Les Démocrates de la 4e circonscription.

Vous avez voté pour la loi urgence agricole. Quelles raisons ont motivé votre choix ?
J'ai voté pour une loi d'équilibre et de responsabilité. C'est un texte qui n'oppose pas l'agriculture et l'écologie. Les agriculteurs contribuent à la protection de l'environnement, de la biodiversité, à ce que les sols soient en bonne santé. C'est aussi un texte de responsabilité envers les agriculteurs. Cette loi agit contre la concurrence déloyale que subissent les agriculteurs français. Par exemple, elle interdit les produits traités aux pesticides non autorisés dans l'Union européenne.

Quelles autres mesures proposeriez-vous pour aller plus loin que cette loi ?
Je favoriserai l'éducation alimentaire des consommateurs. Nous avons des produits de qualité en France. Pour moi, il faut favoriser les circuits courts. C'est aussi éduquer les enfants au bien manger.

Christine Pirès-Beaune - « Il nous faut une PAC plus équitable »



Députée PS de la 2e circonscription.

Vous avez voté contre le projet de loi, pourquoi ?
Cette énième loi agricole ne règlera pas, une fois de plus, les deux enjeux majeurs que sont l'installation de jeunes agriculteurs partout en France et le fait que nos agriculteurs puissent vivre décemment de leur travail. Les socialistes ont fait des propositions, la droite et le Rassemblement National ont défait toute garantie sur la gouvernance de l'eau, vidé la protection des captages de son sens, et supprimé le « tunnel prix », c'est-à-dire le dispositif qui aurait permis de garantir des prix rémunérateurs et de protéger les marchés agricoles par nature volatiles. Voter ce texte, c'était cautionner ces reculs inadmissibles.

Que faudrait-il ajouter ?
Rétablir et généraliser le « tunnel prix », avec un prix plancher au moins égal aux coûts de production. Une vraie protection de l'eau potable et des zones humides, fondée sur la science. Et, face à la concurrence déloyale, il est nécessaire d'interdire l'importation des productions faites avec des produits phytosanitaires interdits en France. Par ailleurs, il nous faut une PAC plus équitable qui ne serait plus répartie en fonction de la surface mais en fonction de l'unité de travail humain.

Marion Canalès - « Un état d'esprit constructif »



Sénatrice PS - © Sénat.

Comment abordez-vous le projet de loi d'urgence agricole qui arrive au Sénat ?
Depuis que je siège au Sénat, c'est le quatrième texte consacré à l'agriculture, signe que c'est un sujet toujours urgent. J'aborde les débats dans un état d'esprit constructif et équilibré. Je vais adopter une approche « One Health » ou « une seule santé ». La santé des humains, des animaux, des écosystèmes et des sols sont étroitement liées. Il faut aussi trouver un équilibre entre l'urgence agricole, l'urgence climatique et l'urgence sociale.

Quel autre sujet souhaitez-vous porter lors de ces débats ?
J'entends évoquer le sujet des retraites agricoles. Il faut une agriculture qui prend soin des agriculteurs et des agricultrices. La revalorisation de ces retraites est importante pour eux, pour nous et pour les générations de demain.

Nicolas Bonnet - « Ce projet ne va pas assez loin »



Député Écologiste et social de la 3e circonscription.

Quel a été votre vote pour le projet de loi d'urgence agricole et pourquoi ?
J'ai voté contre en première lecture. À cause des reculs qu'on a pu voir dedans, comme la facilitation des projets de stockage artificiel de l'eau. On a fait beaucoup de propositions par rapport à la restauration du grand cycle de l'eau. Dans ce texte, il y a des passages pour créer des règles spécifiques aux élevages, qui vont être plus légères en termes de réglementation et de contrôle.

Qu'est-ce que vous changerez dans ce projet de loi d'urgence agricole ?
On estime que ce projet ne va pas assez loin, même s'il y a quand même quelques avancées. Un début de protection des captages d'eau ou des progrès sur l'accès aux fonciers... mais je ne suis pas sûr que cela suffise. Ce que j'aurais vraiment changé par contre, c'est la gestion de la ressource en eau qui amènent les éleveur à avoir des élevages toujours plus gros. Ma vision de l'agriculture est une agriculture tournée vers l'alimentation. C'est-à-dire trouver un croisement entre un peu moins de grandes cultures, et un peu plus de ce qu'on pourrait faire et qu'on ne fait pas aujourd'hui, c'est-à-dire du maraîchage.

Jean-Marc Boyer - « Assurer notre souveraineté »



Sénateur LR – © Jules Roman.

Qu'est-ce que vous allez voter et pourquoi ?
Je vais voter ce texte, bien sûr. Je pense que ce qui est important dans cette loi d'urgence agricole, c'est qu'il y a une véritable volonté d'assurer la souveraineté alimentaire de la France. Plusieurs objectifs sont à remplir : lutter contre la concurrence déloyale par rapport aux pays étrangers, et y aménager des dérogations, lever les freins qui pèsent sur le potentiel productif, et en particulier sur la gestion de l'eau.

Quel changement apporteriez-vous à ce projet de loi d'urgence agricole ?
Par rapport à ce qu'il y avait initialement dans le projet de loi d'urgence agricole, ce sont des dispositions qu'a pris le Sénat au niveau de la commission économique. Donc doubler le volume de stockage d'eau à l'horizon 2035, simplifier la réglementation qui est applicable à son stockage. Pour moi, trois points sont essentiels : la ressource en eau, la prédation du loup en régulant sa population et l'aspect économique et productif de l'agriculture.

Julien Brugerolles - « C'est une vision libérale »



Député PC de la 5e circonscription.

Vous avez voté contre le projet de loi, pourquoi ?
Même si quelques mesures présentes dans le texte à l'issue du débat à l'Assemblée nationale vont dans le bon sens, il ne répond pas aux vraies urgences agricoles. La priorité, c'est la garantie des prix d'achat aux producteurs. Or, nous n'avons pu aborder ce sujet essentiel qu'à la va-vite. Le gouvernement s'est arc-bouté sur son refus catégorique de confier aux producteurs, et à leurs organisations, des pouvoirs d'intervention réels pour fixer des prix minimum d'achat. C'est une fois encore le révélateur d'une vision libérale parfaitement contraire aux intérêts d'une majorité de producteurs.

Que faudrait-il ajouter ?
Toutes les lois Egalim ne renverseront pas les rapports de force qui s'exercent dans la chaîne de valeur, si elles se bornent à définir des indicateurs en laissant toujours de côté la garantie de prix rémunérant dignement le travail agricole. Une loi d'urgence. Quant à l'explosion des charges financières auxquelles doivent faire face en particulier les jeunes agriculteurs, le sujet n'a même pas pu être abordé !

Éric Gold - « Défendre une agriculture raisonnée »



Sénateur centre gauche.

Quel sera votre vote concernant le projet de loi d'urgence agricole ?
Ce projet de loi agricole, rédigé dans l'urgence, ne répond ni aux défis structurels du secteur ni à la diversité de nos agricultures. Il privilégie un modèle intensif alors que la transition est indispensable, notamment sur la gestion de l'eau. Je ne suis pas opposé aux bassines, mais leur taille, leur utilité et leur acceptabilité doivent être maîtrisées. Le texte réoriente le droit au profit des usages productifs, au risque d'aggraver notre vulnérabilité face au changement climatique. Simplifier, oui, affaiblir les garanties environnementales, non.

Quelles sont les mesures que vous aimeriez ajouter ?
Je soutiendrai les mesures utiles, mais je refuserai les dispositions idéologiques ou dangereuses. J'ai déjà fait adopter sept amendements, dont une meilleure prise en compte des usages complémentaires des ouvrages de stockage. En séance, je défendrai une agriculture raisonnée : plus de viandes durables dans la restauration collective, une représentation renforcée du bio dans les agences de l'eau.

Élevage - La Ferrandaise, égérie du prochain Salon international de l'agriculture

VINZELLES - Alain Guéringer, le président de l'« Association de sauvegarde de la race bovine Ferrandaise », ne cache pas sa satisfaction. Un beau coup de projecteur pour cette race locale qui a bien failli disparaître.

C'est un peu comme un coup de sabot dans la fourmilière. Cette année, la vache égérie du Salon international de l'agriculture ne sera autre qu'une Ferrandaise ! « Je n'aurais jamais imaginé qu'une Ferrandaise soit la vache égérie. Pour moi, ce n'était pas à notre portée. L'année dernière, on s'est dit pourquoi pas et on a monté un dossier de candidature. Le fait d'évoquer que cette race a été sauvée et qu'elle est aujourd'hui sur une belle dynamique a dû séduire le comité de sélection », indique Alain Guéringer, président de l'*Association de sauvegarde de la race bovine Ferrandaise* et éleveur à Vinzelles.
Une belle revanche pour cette race puydômoise qui a lutté pour sa survie après avoir connu un fort déclin dans les années 50-60. Une vraie révolution aussi au sein de l'association qui compte 150 éleveurs possédant au moins une vache de ce type (au niveau national, ils sont 750 à posséder au moins une Ferrandaise dans leur troupeau, majoritairement dans le département et en bordures).

> *« C'est un coup de projecteur énorme*

Si l'on sait désormais que la race Ferrandaise sera la vedette du Salon international de l'agriculture, reste à définir de quelle vache il s'agira (l'annonce officielle est programmée après le Sommet de l'élevage). C'est un peu trop tôt pour le dire, même si Alain Guéringer a déjà fait son choix. Si cela a pu en surprendre certains, celui-ci se porte plus sur l'éleveur que sur l'animal. « Certains auraient aimé que l'on organise un appel à candidature, cela fait grincer quelques dents. Je voyais quatre ou cinq possibilités, mais ce choix fut presque une évidence. J'ai établi cela en fonction de critères : une bonne connaissance de l'association et de la race pour pouvoir en parler. Il faut que les éleveurs comprennent que c'est une opération de communication au service de la race et du collectif. C'est un coup de projecteur énorme. »
Au final, ce sera à l'éleveur de choisir à son tour la vache égérie qui foulera les allées du SIA. En tout cas, il faudra que celle qui représentera ses compatriotes soit des plus docile et une belle ambassadrice de la race.
Pour l'heure, l'*Association de sauvegarde de la race bovine Ferrandaise* va débuter un important travail de préparation en vue du Salon international de l'agriculture qui investira la capitale du 27 février au 7 mars. Une dizaine d'éleveurs de cette race locale seront du voyage. Toutefois, le président prévient : « Nous ne sommes pas en situation de faire des concours, il y aura des présentations d'animaux sur le ring. Je ne suis pas très fan des concours car cela peut être porteur d'animosité et de compétition. C'est dommage car l'essentiel étant de rester soudé dans le collectif ». Une position qui n'est pas partagée notamment par la jeune génération d'éleveurs, même si la diversité au sein de la race* rend difficile l'organisation de concours. L'important pour l'instant est de maintenir le nombre de Ferrandaises, voire de l'augmenter. Pour cela, l'objectif est d'identifier un système dans lequel elles trouveront toute leur place et que les éleveurs puissent en vivre. « Ces vaches sont de bonnes laitières et nourrissent bien leurs veaux. Les veaux de boucherie pourraient être une piste sur laquelle il faut travailler. Par contre, il faudra oublier la filière broutard », appuie Alain Guéringer. Des pistes qui témoignent que l'avenir de la Ferrandaise n'a pas fini de s'écrire.



Alain Guéringer et ses Ferrandaises, une grande histoire de tendresse.

Ludivine BOURDUGE

** Il existe trois robes : barrée, brégniée et poudrée.*

PETITE HISTOIRE DE LA FERRANDAISE

Cette race historique du Puy-de-Dôme a porté différents noms au fil du temps comme race de La Tour-d'Auvergne... Ces vaches prenaient tout simplement le nom des villages où elles se trouvaient. Puis, elles furent rassemblées au sein de la race Ferrandaise.
En 1929, le département comptait 140 000 Ferrandaises puis le déclin s'est amorcé. Des vaches plus productives en lait et viande lui ont été préférées. À la fin des années 70, la Ferrandaise bénéficiera de la réaction de sauvegarde envers les races locales puisqu'il ne restait alors que 200 femelles et 5 mâles. Aujourd'hui, un suivi est effectué auprès des éleveurs qui possède au moins une Ferrandaise et montre que le nombre de têtes a connu une belle progression avec 4 000 femelles reproductrices de plus de 2 ans.

Événement - « Pâture » s'invite place de Jaude

PUY-DE-DÔME - Du 5 au 8 octobre, la place de Jaude prendra des allures de prairie géante pour représenter le Massif central lors de l'événement inédit « Pâture ».

Déclarée par l'ONU, année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux, 2026 sera l'occasion de mettre en lumière des événements locaux de valorisation comme « Pâture ». La place de Jaude, connue pour sa minéralité, prendra un aspect végétal sur 3 000 m². « Je suis ravi car la ville va avoir un rôle exceptionnel. Le pastoralisme n'appartient pas à notre passé, mais à notre avenir », appuie le maire de Clermont, Julien Bony.
L'objectif de cet événement d'ampleur est clair : découvrir de façon ludique les systèmes herbagers et pastoraux du Massif central et créer des liens entre le monde agricole et les consommateurs. « On n'attache pas l'importance à la prairie qu'on devrait lui accorder. Tout le monde doit s'emparer des valeurs que représente l'élevage herbager », insiste Bruno Dufayet, président de l'*Apramac* (*Association pour la promotion de l'agriculture du Massif central*).

Objectif : reconstituer le Massif central

Un véritable défi que comptent bien relever les organisateurs que sont le Sommet de l'élevage et le Service interdépartemental pour l'animation du Massif central (Sidam). Pour mener cette mission à bien, ils ont accordé toute leur confiance au paysagiste-concepteur Nicolas Triboï. « Il m'a dit qu'on allait reconstituer le Massif central place de Jaude avec les cours d'eau. C'est un défi car cela n'a jamais été fait », explique Caroline Guélon, responsable communication du Sommet de l'élevage. Cette vaste prairie représentant toute la diversité des territoires du Massif central sera délimitée en plusieurs espaces. Un espace immersif permettra aux visiteurs de se plonger au cœur de paysages sonores avec meuglements de vaches et autres bruits de sonnailles. Les 15 races bovines, ovines et équines des territoires du Massif central seront également présentées lors d'un défilé. Par ailleurs, un troupeau d'ovins prendra ses quartiers place de Jaude durant ces quatre jours. L'espace « Coudert » accueillera un marché de terroir proposant des produits issus de l'élevage herbager. Des dégustations de viandes et fromages issus d'AOP sont également prévues. Et comme la transmission est une valeur sûre, une journée consacrée aux scolaires est au programme. La jeune génération pourra par ailleurs être partie prenante en créant une prairie sur une vaste fresque participative de 28 mètres.



Le Massif central représenté au cœur de Clermont - © Nicolas Triboï.

L. B.

7 jours en bref

Nouvelle présidence au Valtom

Le 16 juin, le Valtom a installé sa nouvelle gouvernance. Les délégués du comité syndical ont élu Laurent Brunmurol à la présidence et une équipe de huit vice-présidents représentant les territoires adhérents.

Don du sang

Les collectes de sang du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet :
Lundi : de 15h30 à 19h à Pontgibaud (salle polyvalente Henri-Vidal), mardi : de 16h à 19h à Thuret (salle des fêtes), de 8h à 12h à l'hôtel Le Magnétic à Clermont (espace séminaire), mercredi : de 16h30 à 19h30 au Crest (salle des loisirs) et de 16h30 à 19h30 à Nébouzat (salle des fêtes), jeudi : de 13h30 à 18h à l'hôtel Mercure de Clermont, vendredi : de 16h à 19h à Aulnat (salle Raymond-Ameilbonne) et de 16h à 19h à Jumeaux (salle polyvalente du bâtiment Opac).

Travaux sur les peuplements anciens d'arbres

Le Conservatoire d'espaces naturels Auvergne accueillera, le 1er juillet à 20h30, au Café d'air de Domaize, deux chercheurs de l'INRAe pour une présentation de leurs travaux. Depuis deux ans, Catherine Bodénès et Rémy Petit parcourent la France à la recherche de peuplements anciens de châtaigniers sauvages mais aussi d'individus cultivés en vergers. L'objectif est de retrouver dans l'ADN de l'arbre, en prélevant seulement quelques feuilles, la lignée génétique qui donnera des informations sur l'origine de ces peuplements. En ce début d'été, quatre secteurs seront prospectés avec un appui du CEN Auvergne : le pays de Volvic avec la faille de Limagne, la Châtaigneraie cantalienne, les contreforts du Forez et le Livradois.

Aubert & Duval - Un siècle à travailler l'acier, au cœur des Combrailles

LES ANCIZES - Pour célébrer les cent ans d'implantation du site, les salariés d'Aubert & Duval ont fièrement présenté leurs métiers à leurs proches. Plongée dans un siècle de savoir-faire dans les aciers de pointe.



La forge à chaud du site des Ancizes d'Aubert & Duval - © Aubert & Duval.

Se découpant dans le bleu azur du ciel, la haute cheminée de briques surplombe les vastes ateliers aux murs patinés par le temps. C'est ici que se trouve le cœur historique du site ancizois d'Aubert & Duval. En 1926, Pierre Aubert et les frères Adrien et Henri Duval deviennent locataires de cette usine, spécialisée dans la fabrication d'aciers spéciaux. Cent ans plus tard, cette activité se poursuit toujours dans cette usine nichée dans les Combrailles. Pour ce centième anniversaire, le métallurgiste français spécialisé dans les alliages et superalliages en a ouvert les portes aux familles et proches de son personnel, les 20 et 21 juin derniers. Pendant tout un week-end, une centaine de salariés volontaires leur ont fait visiter l'usine.

L'occasion de découvrir comment, à partir d'un imposant lingot d'acier de pointe, les ouvriers fabriquent des pièces d'une grande technicité. Chaque jour, ils élaborent des trains d'atterrissage pour les avions, des arbres de rotor pour les hélicoptères ou des disques pour des turbines. Des savoir-faire dont ces salariés tirent une immense fierté. « Cinquante pour cent de notre activité consiste en du laminage pour fabriquer des barres. L'autre moitié est de la fabrication de pièces forgées et matricées », précise Serdar Bircan, directeur du site.

En pénétrant dans le premier atelier, une odeur de chaud saisit les narines. Derrière les murs chargés d'histoire, c'est le bal des machines. La chaîne de production est automatisée. « La métallurgie peut être une industrie assez moderne, commente-t-il. Certaines des machines sont pilotées par des joysticks. » À l'intérieur, une sorte d'énorme rouleau compresseur jaune, équipé d'une grosse pince, effectue des allers-retours entre le massif four gris et la tout aussi imposante presse. C'est la forge à chaud. Whhooufff. Un souffle chaud frappe le visage, à l'ouverture du four. À l'approche de la pince conduite par un opérateur, il dévoile sa gueule orange de chaud. Une flammèche s'échappe d'un petit orifice. La pince saisit le lingot en train de chauffer et le tourne, comme pour cuire le rôti du dimanche.

« Comme un chewing-gum »

Puis, le monstre mécanique jaune saisit la pièce, encore orange et chaude de sa fusion. Demi-tour. Il la glisse sous la massive presse rouge. Pilotée par un autre opérateur, la presse monte et descend à un rythme de métronome. Elle écrase le métal pour le travailler. « C'est comme un chewing-gum que l'on mâche. À la fin, il n'aura plus les mêmes caractéristiques mécaniques et dimensionnelles », décrit le cadre du groupe au chiffre d'affaires de 962 millions d'€ en 2025

Un « Bam » résonne dans l'immense atelier occupé par les fours et les presses. Le lingot travaillé dans la presse rouge est déposé dans une autre presse, verte celle-là. Elle comprend quatre marteaux de 1 300 T. Dans un « Tchaff » « Tchaff » régulier, ils frappent le gros pavé d'acier. « Plus le diamètre est petit, plus les coups de marteaux sont importants », précise Serdar Bircan. Ainsi, le lingot prend la forme souhaitée. Par exemple, on obtient un grossier Y qui sert de base pour fabriquer un train d'atterrissage d'avion. Pour forger ces pièces, le site des Ancizes possède plusieurs presses de différentes tailles et différentes capacités. « Nous avons plusieurs presses à forger dont une de 4 500 tonnes de puissance », détaille-t-il.

Autre possibilité pour le lingot de métal : le laminage. Dans un autre atelier ayant vu défiler plusieurs générations d'ouvriers, on transforme l'imposant pavé de métal en une longue barre. « Avec un lingot de 1,5 mètre, on réalise 500 mètres de barres de 22 millimètres », illustre le directeur du site des Ancizes. Ici aussi, la chaleur règne. Au fond, un four chauffe encore une fois le lingot. En sort une ligne. Dans un enchaînement fluide, un bras articulé attrape cette ligne et la dépose sur un tapis roulant. Direction une machine occupant une grande partie de l'espace de l'atelier. Un « Clac » résonne dans le vaste atelier. Coincée, la ligne d'acier passe et repasse sous les cylindres jusqu'à obtenir sa forme de barre. Le fabricant d'aciers spéciaux, a un enjeu : suivre le métal à la trace. « Chaque lingot a une traçabilité unique. Une fois la barre fabriquée, l'objectif est qu'en parallèle nous réalisons les essais au laboratoire pour valider les caractéristiques du produit », explique-t-il.

Aux origines, un lingot d'acier

Avant de subir les affres des presses ou des laminoirs, le lingot est coulé à l'aciérie. « On va réaliser une première fusion pour avoir le métal solide en métal liquide. En fonction de ce que souhaitent les clients, on va répéter plusieurs fois cette opération dans plusieurs ateliers », explique Serdar Bircan. Historiquement, c'est l'acier que travaillent ainsi les 1 600 salariés du site des Ancizes. « Nous avons su développer depuis 100 ans des nuances hautement stratégiques pour les applications les plus exigeantes dans les domaines de l'aéronautique, du spatial, de l'énergie et de la défense », précise-t-il. Aujourd'hui, le groupe métallurgiste né en 1907 prépare l'avenir en investissant dans le titane.

Après le chaud, vient le froid. Sorties de leurs brûlants ateliers de brique, les barres et pièces partent dans leurs boucles froides. Par exemple, les pièces fabriquées dans la forge à chaud partent à la boucle froide des pièces. C'est le temps de l'usinage. Ici, elles sont meulées. « Le meulage enlève les défauts en surface car s'ils ne sont pas enlevés, les défauts s'incrustent », explique Serdar Bircan. Elles sont aussi forées, fraisées… Vient ensuite le temps des tests. « Nous effectuons des contrôles non destructifs, précise-t-il. Par magnétoscopie, nous vérifions la surface externe du métal. Nous effectuons aussi un contrôle par ultrasons pour vérifier l'intérieur du métal, voir s'il n'y a pas de porosités », explique le directeur du site des Ancizes. Ce savoir-faire séculaire, plus de 4 200 personnes l'ont découvert durant tout le week-end du 20 juin, grâce à des salariés volontaires et fiers de montrer ce qu'ils savaient faire.

Kévin LE GOUGUEC

Serdar Bircan - « Notre travail, c'est d'aller chercher les 100 prochaines années »

INTERVIEW - Pour « Le Semeur Hebdo », le directeur du site ancizois d'Aubert & Duval dresse les principaux défis que doit relever Aubert & Duval à l'avenir.



Serdar Bircan - © Aubert & Duval.

Au sein d'Aubert & Duval, vous cherchez à développer le titane. Pourquoi choisir ce métal comme matériau du futur ?

Être un bon métallurgiste, c'est élaborer et maîtriser sa propre matière pour ne pas dépendre des autres. Aubert & Duval ne peut pas faire l'impasse sur l'élaboration du titane lorsque l'on souhaite être souverain et que nos principaux clients nous le demandent.

Il y a une dizaine d'années, nous avons déjà investi dans l'élaboration du titane, avec Ecotitanium, et dans une presse à forger le titane. Pour l'avenir, ce métal devient un enjeu important pour notre site. Notre objectif est de fabriquer des barres ou des pièces en titane comme on le fait aujourd'hui pour l'acier. Aujourd'hui, nous élaborons 3 000 tonnes de titane et nous voulons monter en puissance, avec un rythme multiplié par quatre.

La décarbonation constitue un défi pour l'industrie. Comment avez-vous choisi de le relever ?

Dans nos installations, nous chauffons beaucoup la matière, avec différentes sources d'énergie comme le gaz ou le coke de pétrole. Nous remplaçons progressivement ces fours par des fours électriques. Un premier four est en place. Deux autres vont être installés en septembre. Nous testons un four à induction. Nous avons installé un prototype qui nous permet d'affirmer qu'on y arrive techniquement. L'enjeu, c'est aussi de recycler la matière. Nous allons récupérer des chutes de barre au laminage, des copeaux d'usinage… Après une analyse par spectrométrie, nous saurons la composition du métal. Nous pourrons le trier dans un carrousel. Ensuite, nous réenfournerons ces matières recyclées à l'aciérie, lors de la première fusion. Aujourd'hui, 87 % de l'acier que nous utilisons provient du recyclage interne et nous voulons atteindre 75 % pour le titane. Il faut concilier cela avec la performance économique.

Avec 181 embauches en 2025, le recrutement est-il un aspect important pour le développement d'Aubert & Duval ?

Nous continuons à recruter. Depuis le Covid, nous connaissons une forte augmentation de notre activité avec le développement de nouvelles pièces. Qui dit nouvelle activité, dit nouvelles machines et dit aussi nouvelles personnes pour les faire tourner. Nous avons besoin de personnes compétentes et techniquement capables de comprendre ce qu'est la pièce, de quelle façon se comporte le métal. Nous investissons aussi beaucoup sur la mobilité interne et le développement de compétences de nos équipes. Notre principal enjeu est d'attirer davantage de jeunes. L'alternance est notre principal levier pour le faire. Il faut se dire que nous avons déjà fait 100 ans. Notre travail aujourd'hui, c'est d'aller chercher les 100 prochaines années.

On parle beaucoup de souveraineté industrielle. Que représente-t-elle pour vous ?

La souveraineté est liée à ce que nous sommes capables de produire. Si nous voulons être souverains, il faut qu'une partie de l'activité d'Aubert & Duval soit particulièrement performante. Le Rafale intègre des composants seulement fabriqués par Aubert & Duval. Cette souveraineté existe aussi dans le civil. Un avion Airbus ne vole pas sans une pièce Aubert & Duval, comme celles reliant une aile au fuselage ou les trains d'atterrissage. La souveraineté est également liée à l'endroit où nous produisons les pièces. Elle consiste aussi à faire tourner l'industrie française, à faire vivre des familles. Avoir ce côté ancré dans le territoire en fait partie.

Propos recueillis par K. L. G

Évènement - Fête de la réserve de Chastreix-Sancy



Une 5e édition qui s'annonce sous les meilleurs auspices – © Fête de la réserve de Chastreix-Sancy.

Altitude sous haute surveillance. Pour la 5e édition de ce week-end festif, un programme riche et festif autour de la nature d'altitude attend les spectateurs le samedi 4 juillet à partir de 10h à Chastreix. De 10h à 12h, sortie nature aux détours des sentiers (sur réservation) ; de 14h à 15h15, conférence « Altitude sous haute surveillance » pour en savoir plus sur les différentes études effectuées et sur la richesse de cette nature d'altitude ; de 13h à 18h, démonstration de graffs, grands jeux en bois, buvette, petite restauration ; de 15h30 à 16h30, spectacle de théâtre de rue « Spectacle à dos » où les spectateurs pourront suivre les péripéties d'un personnage mi-humain, mi-dahu, au travers de numéros de jonglage, d'acrobaties et de morceaux de musique ; de 16h45 à 17h30, inauguration de l'exposition « Grandeur nature » de la réserve où le public pourra découvrir les 11 sculptures des espèces emblématiques du massif qui complètent l'exposition de la réserve naturelle. Pot offert ; de 17h 45 de 18h45, « La sesenta y tres » offrira une immersion captivante dans la musique sud- américaine, grâce à sa cumbia auvergnate. Un hommage à la richesse de ce genre musical, en s'inspirant des accents des Caraïbes, de la sensualité de la Colombie, de la joie du Chili et de la force du rap pour entraîner le public à la célébration. Entrée libre et gratuite.

Politique - Une visite autour de la sécurité routière pour Marie-Pierre Vedrenne

PUY-DE-DÔME - À l'invitation de la députée du Puy-de-Dôme Delphine Lingemann, Marie-Pierre Vedrenne, ministre déléguée chargée de la Citoyenneté, s'est rendue vendredi dans le département. Une visite placée sous le signe de la sécurité routière, de la prévention et de l'engagement des jeunes.



Le vendredi 19 juin, Marie-Pierre Vedrenne, ministre déléguée chargée de la Citoyenneté, s'est rendue dans le Puy-de-Dôme – © Delphine Lingemann.

En déplacement dans le Puy-de-Dôme à l'invitation de la députée Delphine Lingemann, Marie-Pierre Vedrenne, ministre déléguée chargée de la Citoyenneté, a consacré sa visite, le vendredi 19 juin, à plusieurs enjeux liés à la sécurité routière et à la prévention. Première étape à Issoire, dans une auto-école, où la ministre a rencontré gérants, moniteurs et candidats au permis de conduire. Les échanges ont porté sur les difficultés rencontrées dans le département en raison du manque d'inspecteurs – ce qui rallonge de fait les délais d'attente – un sujet sur lequel Delphine Lingemann avait alerté le gouvernement à l'automne dernier. À cette occasion, Marie-Pierre Vedrenne a annoncé un renforcement des effectifs d'inspecteurs afin de réduire les délais d'attente pour l'examen et mieux répondre aux attentes des candidats.

Faciliter l'accès au permis de conduire dans notre département

Une mesure particulièrement attendue dans un territoire rural, où le permis de conduire constitue souvent une condition d'accès à l'emploi, aux études ou à la formation. La délégation s'est ensuite rendue auprès des sapeurs-pompiers et du SAMU pour assister à un exercice de désincarcération. Cette démonstration a mis en lumière le travail des équipes de secours et l'importance des actions de prévention face aux accidents de la route. La journée s'est poursuivie avec les Cadets de la gendarmerie du Puy-de-Dôme.

Les échanges ont notamment porté sur les risques liés à la consommation de protoxyde d'azote et sur les actions de sensibilisation menées auprès des jeunes. À travers cette visite, les différents acteurs ont rappelé l'importance de la mobilisation collective pour prévenir les comportements à risque et renforcer la sécurité routière

Funéraire - Jérôme Lafarge, un professionnel à l'œuvre pour les défunts et leurs familles

LEZOUX - Passionné par son métier, Jérôme Lafarge a créé son entreprise Services funéraires de la Limagne. Pompes funèbres, marbrerie, entretiens de sépultures, etc., ce professionnel apporte tout son savoir-faire aux personnes qui font appel à ses services.

« S'il y a un décès, je peux être là tout de suite. J'ai le sens du service et je vais où l'on me demande que ce soit au national ou à l'international », insiste Jérôme Lafarge. C'est cela qui fait sa force et tout le professionnalisme qu'il applique dans son travail depuis 31 ans.

Lézovien depuis une quinzaine d'années, c'est tout bonnement dans la cité des Potiers que Jérôme Lafarge a créé son entreprise baptisée Services funéraires de la Limagne au lieu-dit Limpentine, à la sortie de Lezoux en direction de Thiers. Soucieux de l'humain avant tout, apportant conseils, écoute et bienveillance, il reçoit les familles dans ses bureaux.

Le projet de construction d'une chambre funéraire est à l'étude.

En attendant, cela ne l'empêche nullement d'intervenir dans d'autres chambres funéraires publiques (auxquels toutes les entreprises de pompes funèbres ont accès), appelées funérariums, selon le choix des proches et d'organiser le transport du corps via un véhicule réfrigéré aménagé.

Dans ce volet pompes funèbres est compris également l'organisation des obsèques, la cérémonie personnalisée et les hommages civils au cimetière. « Cela peut aussi se faire dans une salle des fêtes, à domicile, aux abords d'une forêt. Il n'y a pas de contrindications. Nous avons une estafette datant de 1979 pour faire des obsèques qui sortent de l'ordinaire. Je suis connu à Lezoux pour accompagner les familles, avoir le petit mot qui va bien pour dédramatiser la situation. »



Jérôme Lafarge et son équipe - © Jérôme Lafarge.

Des services personnalisés et une expérience assurée

Mais, le gérant des Services funéraires de la Limagne possède aussi d'autres cordes à son arc comme la marbrerie. Jérôme Lafarge propose également les fournitures et poses de caveaux jusqu'à six places. Des caveaux en granit, en pierre, des sépultures végétalisées... sans oublier la gravure, les exhumations, reprises de concessions pour les collectivités, poses et fournitures de colombarium dans les cimetières, entretien et fleurissement de sépultures... « Je récupère et je restaure les monuments en pierre de Volvic pour les remettre à la vente », précise l'entrepreneur. Jérôme Lafarge propose également des contrats d'obsèques, « moins chers au niveau du prix proposé et des devis ».

Si le gérant des Services funéraires de la Limagne peut proposer une telle diversité de services, c'est via une expérience engrangée depuis ses jeunes années. Jérôme Lafarge pose ses bagages à Lezoux avec son CAP de graveur sur pierre en poche et une initiation à la marbrerie grâce à ses premiers patrons. « J'aimais le côté pompes funèbres, le service funéraire mais à l'époque, il fallait être majeur. J'allais aider à porter les cercueils. Si on fait ce métier par passion, on est obligé d'en tomber amoureux. Il n'y a pas de droit à l'erreur, il faut accompagner les personnes décédées le plus dignement possible. Quand une famille me confie son défunt, c'est pour l'emmener dans l'au-delà. Ce n'est pas simplement un cercueil que l'on vend avec une prestation », insiste-t-il.

Ludivine BOURDUGE

[Publireportage]
Services de pompes funèbres 7 jours/7 et 24h/24. Renseignements : www.pompesfunebreslimagne.fr, 06.13.59.24.02 ou 04.73.78.80.06. Page Facebook : @Services funéraires de la Limagne - Jérôme Lafarge.

Clermont Foot 63 - Ahmet Schaefer passe la main à Stéphane Tessier

CLERMONT-FERRAND - Depuis mercredi, Stéphane Tessier, représentant de la société ABL Finance, a repris officiellement le Clermont Foot 63 d'Ahmet Schaefer. Le club en a profité pour introniser David Guion, entraîneur, et Karim Fradin, directeur du football.



Stéphane Tessier (à droite) est le nouveau propriétaire du Clermont Foot.

Une page se tourne pour le Clermont Foot 63. Un chapitre long de sept ans, riche en rebondissements et émotions fortes entre la montée historique en Ligue 1 – et des victoires de prestige à Marseille et à Paris –, la descente en Ligue 2 et la relégation en National 1 (que l'on appelle maintenant Ligue 3) évitée d'un souffle. « Nous avons connu beaucoup de vagues, reconnaît le désormais ex-propriétaire du club auvergnat Ahmet Schaefer. Dans le football, il y a des cycles et nous arrivons à la fin de l'un d'eux. »

L'ancrage local avant tout

Ce nouveau cycle prend le nom de Stéphane Tessier. La cession a été validée mardi par la par la Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG). Figure du football français reconnu pour ses capacités de gestionnaire – il est titulaire d'un DESS en gestion financière – le nouveau patron du Clermont Foot 63 s'est forgé une expérience en béton armé auprès de différents acteurs du monde professionnel : création du Racing club de Saint-Étienne féminin, directeur général de l'AS Saint-Étienne (victoire en coupe de la Ligue en 2013) mais aussi directeur général de l'OM sous la présidence de Pablo Longoria. « Différents investisseurs étaient intéressés depuis un moment mais c'est avec le projet de Stéphane Tessier que j'ai trouvé une vraie alchimie », révèle Ahmet Schaefer, avec le sourire d'un père qui transmet sa progéniture entre de bonnes mains. Le nouvel homme fort des Rouge et Bleu débarque en Auvergne, flanqué de son frère Jean-Jacques (sous le nom d'ABL Finance), pour remplir une mission en apparence simple : bâtir un nouvel étage de la maison Clermont Foot 63, sur les fondations jetées par Claude Michy (président du club de 2005 à 2019) puis renforcées par Ahmet Schaefer. « Cette ville mérite d'avoir un véritable club ancré au niveau local, des joueurs aux partenaires, martèle le nouveau dirigeant. Nous voulons former un projet qui donne envie au territoire. » En bon financier, Stéphane Tessier souhaite remettre les pensionnaires du stade Gabriel-Montpied sur de bons rails économiques. « La seule manière de réussir, c'est d'être sain financièrement parlant », avance le Stéphanois de naissance, avant toute ambition délirante. Il faut dire que les deux dernières années n'ont pas été de tout repos pour le club auvergnat, que ce soit au niveau de la construction de la nouvelle tribune qu'au niveau sportif où les Clermontois ont dû batailler jusque dans les dernières journées pour se maintenir en Ligue 2.

Expérience et jeunesse au pouvoir

Un plan d'action de trois ans va ainsi voir le jour. Trois ans pour « mettre en place le projet et aller chercher plus haut » et pourquoi pas s'inspirer de clubs à taille humaine qui ont réussi à l'image du FC Lorient ou encore du SCO d'Angers.
Pas de nouveau chapitre sans nouvelles têtes. Exit donc Grégory Proment, coach de l'équipe première depuis avril 2025, et bienvenu à David Guion. Un profil expérimenté, disposant de solides états de service au sein du football français. Il a dirigé les équipes de Reims, Bordeaux ou encore Troyes. Et il « n'a pas peur de lancer les jeunes » d'après les dires de Karim Fradin, frais émoulu directeur du football (passé par les Chamois niortais et l'Aviron Bayonnais FC). Celui qui complète le nouvel attelage sportif du Clermont Foot 63, compte bien s'appuyer sur les jeunes pousses du centre de formation qui ont hissé très haut les couleurs auvergnates ces dernières années – finale de la coupe Gambardella pour les U18 en 2023 et finale du championnat de France pour les U19 en 2026.
En clair, le nouveau Clermont Foot sera celui de la jeunesse ou ne sera pas dans un contexte dominé par des clubs milliardaires, cornaqué par des États ou de gros investisseurs. Charge désormais à ce nouveau triumvirat de bâtisseurs – le staff définitif sera connu dans les prochains jours – de ramener le club auvergnat dans le bon chemin et de mettre la touche finale à la maison Clermont Foot 63.

Guillaume CHAMEYRAT

Rugby - Direction la finale pour l'ASM Rugby féminin

CLERMONT-FERRAND - Dimanche 21 juin, l'ASM Rugby féminin s'est qualifié en finale du championnat de France Élite 1 aux dépens de Blagnac sur leur pelouse du stade Marcel-Michelin (37-23). Une rencontre qui s'est jouée dans des conditions météorologiques extrêmes.



L'ASM Rugby féminin jouera la finale face au Stade bordelais – © ASM Rugby féminin.

Deux ans après sa finale perdue face au Stade bordelais en championnat de France Élite 1, les joueuses auvergnates auront le droit de jouer la revanche dimanche prochain à Biarritz face à ces mêmes Bordelaises. Pour y parvenir, les filles de Fabrice Ribeyrolles sont venues à bout de Blagnac en demi-finale, dans la fournaise du stade Marcel-Michelin, au cours d'une rencontre globalement maîtrisée, faisant preuve d'un réalisme glaçant dans le camp adverse.
« La différence s'est faite sur notre capacité à marquer sur nos temps forts, à saisir la moindre opportunité dès qu'on est venu dans leurs 22 mètres. Cela nous a permis de les tenir à distance ou de les empêcher d'y croire. Dès qu'on était en difficulté, on a fait le dos rond, on s'est accroché », apprécie Fabrice Ribeyrolles.

Coup de chaud sur le Michelin

Cette solidité défensive a aidé les locales à maintenir le cap, même lorsqu'elles évoluaient en infériorité numérique. Un succès de « patronnes » au cours duquel les Asémistes ont dû faire face à deux redoutables adversaires : Blagnac, quatrième de la saison régulière, et la chaleur écrasante que connaît le pays depuis la semaine dernière – qui a occasionné le report du match en fin d'après-midi. « C'était difficile à gérer, résume le technicien auvergnat. On avait tout préparé dans l'entourage du club avec notre nutritionniste expert en alimentation et hydratation. Il y a eu un accompagnement médical et une organisation pour qu'elles aient de la fraîcheur régulière avec de l'eau, avec des serviettes, avec des glaçons. C'était très éprouvant. Les filles étaient très marquées à la fin du match. » Afin de réparer les organismes meurtris, les mots d'ordre du début de semaine étaient la récupération, les soins (balnéothérapie)… avant de reprendre la direction du terrain, mercredi, en vue de la finale face au Stade bordelais, dimanche.

> *« Je pense que la finale sera plus équilibrée qu'il y a deux ans*

Une finale aux allures de *remake* pour les Clermontoises qui avaient laissé échapper le titre de championnes de France à leurs opposantes du jour en 2024, mais qui comptent bien mettre fin à l'hégémonie bordelaise sur le rugby féminin depuis trois ans. « C'est une équipe difficile à manœuvrer qui ne connaît pas l'échec en finale, reconnaît Fabrice Ribeyrolles. Mais le fait de terminer premier sur la saison régulière nous apporte de la confiance. Nous les avons battues deux fois et cela montre aussi qu'on est capable de reproduire ce genre de performance. Je pense que la finale sera plus équilibrée qu'il y a deux ans. »
Privé des titulaires Assia Khalfaoui, Chloé Vauclin, Lina Thuy et Alice Grandhomme, le coach auvergnat devra remanier son quinze de départ pour ce match historique pour ramener le Bouclier de l'Élite 1 féminin sur la place de Jaude.

G. C.

Festival du court métrage - Éric Roux : « Rien ne s'arrête et rien ne change »

CLERMONT-FERRAND - Soutien majeur et historique du Festival du court métrage, Canal+ vient de mettre fin au partenariat qui le liait avec la manifestation clermontoise, mercredi 24 juin. Éric Roux, président de l'association organisatrice « Sauve qui peut le court métrage », revient sur ce coup de tonnerre sans précédents.



Éric Roux vient d'annoncer le désengagement de Canal + auprès du Festival du court métrage.

Quels sont les motifs invoqués de ce désengagement ?
Les raisons, il faut les demander à Canal+. Pas à moi.

Est-ce que vous pouvez au moins expliquer comme cela s'est passé ? Est-ce que c'est arrivé d'un coup ? Est-ce que vous vous doutiez de quelque chose ?
Ça se passe comme souvent dans des partenariats. La personne qui vous soutient vous dit : « Écoutez, dans notre politique globale, on va arrêter le soutien. » C'était net. Nous ne sommes pas fâchés. Dans son déploiement, dans ses soutiens à des acteurs du cinéma, Canal+ cherche peut-être d'autres partenaires.

Que signifie concrètement ce retrait de Canal + pour le Festival du court métrage ?
Cela resserre l'équipe. Cela nous met en ordre de marche pour continuer à travailler, à imaginer la vie dynamique du Festival du court métrage. Ce n'est pas parce qu'un partenaire s'en va que nous remettons tout en question. Nous travaillons. Nous allons trouver de nouveaux partenaires. Nous allons chercher de nouvelles sources de financement pour faire ce que l'on sait faire, c'est-à-dire accompagner le format court du cinéma, que ce soit au sein du festival ou de toutes les actions que l'on mène à l'année.

Ce n'est pas n'importe quel partenaire qui vous quitte…
C'est sûr que c'était un partenaire important pour nous. Et puis, j'ai travaillé quand même pendant des années à Canal+. Sentimentalement, ça ne peut que me toucher. Mais, nous ne sommes pas là pour faire du sentiment. Nous sommes là pour faire un festival et des actions sur le cinéma qui soient efficaces et bien faites.

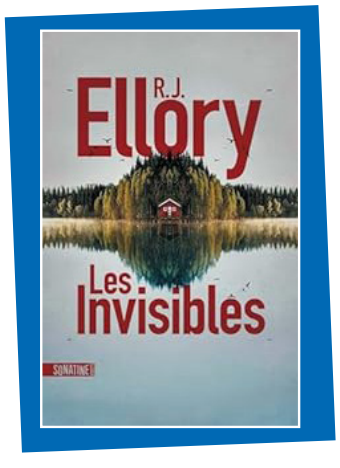
Vous avez commencé déjà la recherche de nouveaux partenaires ?
Oui, et vous serez bien sûr au courant dès que nous aurons finalisé des accords.

Quels changements ce désengagement va-t-il impliquer au niveau de la programmation de l'édition 2027 ?
Aucun changement n'est prévu par rapport à ce retrait. À part les choses dans lesquelles Canal + s'est impliqué. Le programme Carte blanche à Canal+ n'existera plus.

Quelles annonces pouvez-vous faire sur l'édition 2027, si c'est possible ?
On se concentre sur l'édition 2027. Nous sommes en plein travail sur le déménagement, la mise en chantier de la Cité du Court. On a beaucoup d'actualités.
Tout va bien. Nous voulions tenir au courant les gens qui s'intéressent au festival, qui viennent, ou qui sont intéressés par la dynamique de notre territoire grâce au festival. Mais rien ne s'arrête et rien ne change.
Nous sommes dans l'énergie de faire le plus beau festival l'an prochain. Sachant qu'en plus dans deux ans, ce sont les 50 ans du festival. Et ça va être génial.

Propos recueillis par Guillaume CHAMEYRAT

LIVRE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



LES INVISIBLES

de R.J. Ellory
aux éditions SONATINE

paru le 02/04

« Il est partout. Et il est nulle part. Exactement comme le diable. » 1975, Syracuse, État de New-York.

Rachel Hoff man, nouvelle recrue de la police locale, est appelée sur sa première scène de crime : une institutrice vient d'être assassinée. À côté du corps, un étrange message tiré de La Divine Comédie de Dante. Peu après, une deuxième victime est découverte. C'est le début d'une série d'homicides à laquelle Rachel va être intimement mêlée, nouant une relation très particulière avec le mystérieux assassin.

Cinq ans plus tard, alors que l'affaire semble close, une nouvelle vague d'assassinats frappe New York, étonnamment similaires aux premiers. Rachel, qui s'apprête à rejoindre l'unité d'analyse comportementale du FBI, ignore encore qu'il lui faudra plus d'une décennie, avec nombre d'autres meurtres à la clé, pour peut-être résoudre cette enquête très personnelle qui, peu à peu, va virer à l'obsession, à la paranoïa, et la mener aux confins de la folie.

Dans cette traque obsédante qui, année après année, dévore l'existence de son héroïne, R. J. Ellory nous entraîne dans un voyage au bout de l'enfer, digne de Seul le silence et d'Une saison pour les ombres. On y retrouve sa puissance romanesque, son humanité vibrante, son sens inégalé du suspense : tout ce qui consacre, encore et toujours, le maître incontesté du thriller.

La Pamparina 2026 - Trois jours de musique et de fête au cœur de Thiers

THIERS - Du 3 au 5 juillet, la Pamparina revient animer le centre historique de Thiers pour sa 27e édition. Gratuit et ouvert à tous, le festival promet trois jours de découvertes musicales avec une programmation riche.


La Pamparina 2026 va enflammer la cité thiernoise comme le groupe Colt l'an dernier – © Ville de Thiers - Laurent Graffion.

Avis aux amoureux de musique, aux curieux en quête de découvertes et à tous ceux qui considèrent la fête comme un langage universel : la Pamparina est de retour. Les 3, 4 et 5 juillet le centre historique de Thiers accueillera la 27e édition de ce rendez-vous incontournable qui rassemble chaque année plusieurs milliers de festivaliers. Fidèle à son esprit d'ouverture, le festival reste entièrement gratuit. Un choix fort qui fait de la Pamparina bien plus qu'un événement culturel. Cette nouvelle édition promet un véritable voyage musical. En tête d'affiche, le public retrouvera Cali, figure incontournable de la chanson française, et Les Négresses Vertes, dont l'énergie festive continue de séduire les générations. À leurs côtés, Charles Doré, Zélie et Michel Hubert viendront enrichir une programmation mêlant sensibilités, univers et influences variées.
Les amateurs de groove pourront compter sur The Brooks, groupe reconnu pour son funk puissant et généreux, tandis que Andrick Airways apportera sa touche de fraîcheur et d'évasion. L'esprit festif sera également au rendez-vous avec Cut Capers, formation britannique réputée pour ses concerts explosifs mêlant ska, hip-hop et cuivres survitaminés. Autre moment fort attendu : la prestation du 400 Strings Ukulélé Band, collectif original qui célèbre la musique dans un esprit convivial et participatif. Comme chaque année, la Pamparina fera dialoguer les styles et les cultures. Musiques du monde, rock, chanson, folk, reggae, jazz, blues, sonorités urbaines ou électroniques : chacun pourra construire son propre parcours musical au fil des scènes installées dans les rues et places de la ville.

DÉCÈS

AUBIÈRE

- Anne Le Bouder, née Verny, 78 ans
- Jean Libouroux, 92 ans

AULNAT

- Simone Saurel

BEAUMONT

- Jean-Marie Dumeil, 63 ans
- Michèle Coston, née Catilina, 79 ans

BOURG-LASTIC

- Roger Valleix, dans sa 98e année

BRASSAC-LES-MINES

- Bernard Thomas, 86 ans

BUXIÈRES-SOUS-MONTAIGUT

- André Meunier

CÉBAZAT

- Bernard Duterne-Boilon, 75 ans

CEYRAT

- Jean-Luc Habouzit

CHAMALIÈRES

- Annie Tichit née Nonnotte dans sa 83e année
- Philippe Prin,
- Yolande Ghilardi, née Rousseau, 89 ans
- René Monange, 87 ans
- Gérald Auxiette
- Marie Simonini, 49 ans

CHAMPEIX

- Robert Marquet

CHARBONNIÈRES-LES-VARENNES

- Alain Sahut, 75 ans

CHÂTEAUGAY

- Jean-Pierre Imbert, 84 ans

CHATEL-GUYON

- Christian Williams, dans sa 74e année
- Jean-Claude Didat, 83 ans
- Daniel Branco, dans sa 85e année

CHIDRAC

- Robert Marquet, 89 ans

CLERMONT-FERRAND

- Denise Gérin, 90 ans
- Claude Henry, 89 ans
- Ana Almedina Baena, née Perez Salgado, 85 ans
- Patrick Echalier 74 ans
- Roger Bernard
- Josette Peyralbe, née Soulier, dans sa 93e année
- Loïc Lesné
- Roselyne Brandely, née Martinié, 76 ans
- Charlotte Antoine, née Razanamamy, 86 ans
- Huguette Briat, née Falbet, 96 ans
- Marie Jeanne Lassaigne née Courtadon, 94 ans
- Simone Aiache, née Sudaka, 85 ans
- Patricia Roddenée Bruletourte, 69 ans
- Robert Mars, 90 ans
- Jean-Luc Decker, 61 ans
- Bernadette Quemerais, 86 ans
- Hind Najim, 42 ans
- Bernadette Figeac née Quémerais, 86 ans
- Maurice Roussel, 83 ans
- Leconte Tincel, 81 ans
- Adjèle Mawussé Danhoui née Wilson, 70 ans
- Roger Deteix, 91 ans
- Gisèle Bonnidal, 88 ans

COURPIÈRE

- Lucien Escoffier, 87 ans

DURTOL

- Françoise Nohen, née Marie Odile Gay, 81 ans

ENTRAIGUES

- Pierre Barnier, 69 ans

EFFIAT

- Denis Martin, 69 ans

GELLES

- Marthe Souchal, née Sanitas, 94 ans

GIAT

- Jean-Michel Veysset, dans sa 78e année

ISSERTEAUX

- Nadine Garreau, née Cuoq, 67 ans

ACCUEIL AUVERGNE
FUNÉRAIRE

24/7 Permanence décès

Beaumont 04 73 27 20 00
Issoire 04 73 55 06 52
Cébazat 04 73 14 16 14

SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

ISSOIRE

- Denise Chambon, 80 ans
- Marie-Claude Marrec, née Sugères
- Renée Coutanson, née Fort
- Nicole Hannequin, 80 ans

LA BOURBOULE

- Monique Fourrot-Bauzon

LA ROCHE-BLANCHE

- Josette Chamatz née Lavergne

LACHAUX

- Marceline Mallot, 93 ans
- Lucien Bargoin, 90 ans

LE CENDRE

- Robert Baclet

LE MONT-DORE

- Nathalie Beraud, 53 ans

LEMPDES

- Jean-Luc Brouillon

LES ANCIZES-COMPS

- Raymonde Message, 93 ans

LES MARTRES D'ARTIÈRE

- Yves Vernet, 80 ans

LIMONS

- Bernard Boucheret, 68 ans

LEZOUX

- Maurice Perignat
- Evelyne Vouloux, née Dulier, 55 ans

MADRIAT

- Pierre Comboeuf

MANGLIEU

- Lucette Montmory née Mansard

MANZAT

- Antoine, Maurice Brandely, 89 ans

MAUZUN

- Serge Mohler, 79 ans

MAZAYES

- Nicole Ligoux née Viginiol, 76 ans

MESSEIX

- Jérôme Baboulène, 74 ans

MIREMONT

- Félix Ravet, 92 ans

MONTEL-DE-GELAT

- Monique Mousselon, née Saugere

MUR-SUR-ALLIER

- Madeleine Agier, née Cusset, 79 ans

ORCINES

- Monique Foucher

PESCHADOIRES

- Catherine Boucheras, née Agier, 58 ans

PICHERANDE

- Fernand Vernet née Mazeyrat, 104 ans

PONT-DU-CHÂTEAU

- Maurice Benoit, 88 ans

PROMPSAT

- Jacques Cluchat

PUY-GUILLAUME

- Joseph Oliverio, 98 ans

RIOM

- Andrès Lopez, 88 ans
- Tino Vernay, dans sa 89e année
- Claude Gentou

ROMAGNAT

- Florentina Marquez, 94 ans

ROYAT

- Monique Fourrot-Bauzon

SAINTE-AGATHE

- Paul Cheze, dans sa 87e année

SAINT-GEORGES-DE-MONS

- Adrienne Basset, 85 ans

SAINT-HILAIRE

- Nicolas Testel, 55 ans

SAINT-HILAIRE-LES-MONGES

- Jean Bourdeix, 84 ans

SAINT-JEAN-DES-OLLIÈRES

- Roland Piotet, 74 ans

SAINT-OURS-LES-ROCHES

- Albert Couturier, 79 ans

MAISON DABRIGEON
DEPUIS 1950
POMPES FUNÈBRES
ROUSSET

PONTAUMUR
2, avenue du Marronnier

PONTGIBAUD
Place de la République

24/7 04 73 79 76 46

SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE

- Maurice Pironin, dans sa 100e année

SAINT-SATURNIN

- Christiane Bailly

SARDON

- Pierre Bois, 92 ans

TALLENDE

- Jacques Pallandre, 56 ans

THIERS

- Marie-Françoise Lhoste
- Sophie Marionon
- Catherine Charretier, 64 ans

TRALAIGUES

- Lucien Peny

VERTOLAYE

- Francine Dalbignat, 102 ans

VEYRE-MONTON

- Pierre Sourciat, 87 ans

VOLVIC

- Germaine Geneix

YRONDE-ET-BURON

- Marie Aimée Vincent née Delivert, 83 ans

SERVICES FUNÉRAIRES DEPUIS 1950
MAISON
DABRIGEON

Beaumont | Clermont-Fd
Cournon-d'Auvergne
Lezoux | Thiers

24/7 04 73 28 84 84

SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

pfdabrigeon.com

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
redaction@semeur.com

Politique - Quand la sécurité enflamme le conseil municipal

CLERMONT-FERRAND - Vendredi 19 juin, le conseil municipal a adopté le plan sécurité de Julien Bony et l'installation de 18 caméras. Comme promis, les débats ont été enflammés, alimentés aussi par les accusations portées contre Gérald Sertelet. Récit de cet âpre conseil en trois temps chauds.

Malgré les ventilateurs tournant pour rafraîchir la salle, le conseil municipal du 19 juin dernier a été chaud ! Non pas à cause de la canicule. Les deux délibérations consacrées à la sécurité et les accusations visant le premier adjoint Gérald Sertelet ont échauffé les esprits des élus clermontois. Après d'âpres débats, le plan sécurité 2026-2032 et le déploiement de 18 caméras de vidéosurveillance ont été adoptés par la majorité du conseil municipal.

Le « bouclier de sécurité », enflamme les débats

Premier coup de chaud : le plan de sécurité 2026-2032. Présenté le 3 juin dernier, il prévoit notamment d'armer les policiers municipaux et le recrutement de 100 agents supplémentaires. « Avec ce bouclier de sécurité, Clermont-Ferrand se donne les moyens de protéger ses habitants », avance Gérald Sertelet, premier adjoint en charge de la sécurité. Pour la majorité, ce plan est nécessaire. « Clermont vit autant le jour que la nuit. Face aux violences urbaines, notre responsabilité est de garantir un cadre où chacun peut travailler, accueillir du public et se déplacer avec sérénité », plaide Stanislas Rénié, pour le groupe Les centristes et apparentés. Lucie Nourisson, du groupe Les Républicains et société civile, résume : « Nous sommes convaincus par ce plan d'action qui répond aux besoins des Clermontois face à l'insécurité » Les oppositions de gauche sont, elles, montées en température. « Les mesures que vous nous présentez ne sont pas une surprise car ce sont vos engagements de campagne. Ce qui nous interroge, c'est le déséquilibre dans votre approche. Il manque beaucoup de choses », plaide Frédéric Pilaud, pour le groupe Union de la gauche écologique et sociale (UGES).

« Vos cent jours, c'est un bon élève zélé qui a décidé de salir notre ville, et dénigrer ses habitants et notamment sa jeunesse », enchaîne Marianne Maximi, au nom du groupe Clermont fière et solidaire, dénonçant « des arrêtés les plus liberticides possibles. »

Le maire Julien Bony réplique : « c'est une forme de malhonnêteté. Arrêtez de faire de la caricature permanente. Mon dogme à moi, c'est le bon sens et l'action. »

Le cas Gérald Sertelet met le feu aux poudres

Lors de cette séance, Gérald Sertelet est sur le gril. L'opposition fait feu sur le premier adjoint, suite aux révélations du journal *La Montagne*, sur des « fautes professionnels avérées », de l'ex-policier. Marianne Maximi réagit : « Les leçons de tenue de maintien, quand on a menti sur son parcours sont les malvenues, monsieur Sertelet », réagit Marianne Maximi trouvant le maire « pas à la hauteur et dangereux de minorer ce qu'il se passe dans la ville. » Pour le groupe UGES, Lucie Mizoule renchérit : « M. le Premier adjoint, vous nous parlez de tolérance zéro vis-à-vis du harcèlement de rue alors que dans le même temps, vous refusez d'évoquer les éléments qui vous accusent vous-même de harcèlement. »

La majorité de droite et du centre tente alors d'éteindre l'incendie. « On peut critiquer l'action du premier adjoint, c'est légitime. Attaquer son honneur sur la base d'éléments inexacts, c'est franchir une ligne. Quand on ne veut pas parler du travail engagé, on tente de créer le soupçon », plaide Géraldine Bastien. Applaudie sur les bancs de la majorité, l'adjointe « apporter son soutien plein et entier » à Gérald Sertelet. Ce dernier réagit lui aussi : « A la veille d'un conseil municipal consacré au bouclier de sécurité, on cherche à détourner et à parasiter le débat. » L'élu annonce « déposer un certain nombre de plaintes pour poursuivre le caractère fallacieux et orienté de ces accusations. »

Après environ deux heures de débats enflammés, le plan sécurité 2026-2032 est adopté. L'ensemble des 42 élus de droite et du centre ont voté pour. Les 13 conseillers d'opposition de gauche ont en bloc voté voix contre.



Les suspensions de séance ont été nombreuses lors de ce dernier conseil.

Coup de chaud sur les caméras

Deuxième débat enflammé : le déploiement de 18 nouvelles caméras de vidéoprotection. « Elles constituent la première phase de notre plan de déploiement de la vidéoprotection. Pendant trop longtemps, il a avancé sans grandes lignes directrices », plaide Gérald Sertelet. Le coût prévu est de 278 000 €. « Nous avons la conviction qu'elle est un outil efficace pour prévenir certains actes de délinquance, faciliter l'identification des auteurs contribuer à l'élucidation », poursuit le premier adjoint en charge de la sécurité. Une mesure bien entendue soutenue par la majorité. « Nos concitoyens attendent de nous des réponses concrètes pour pouvoir vivre sereinement. La vidéoprotection n'est pas un outil de surveillance généralisée, c'est un outil permettant de prévenir, de dissuader, d'anticiper et d'intervenir plus raidement lorsqu'un incident se produit », avance Camille Guittard, pour le groupe Républicains et société civile. Le maire, Julien Bony, avance qu'il a « vu l'intérêt de ces caméras, lors des émeutes des week-ends du 31 mai et du 5 juin pour permettre les interventions des forces de l'ordre, l'arrestation des fauteurs de troubles et apporter des preuves à la justice. »

Là aussi, les deux groupes d'opposition enflamment la séance. Marianne Maximi ouvre le débat. « Ça sert à rassurer mais ça ne protège pas plus. Dans les villes de droite suréquipée en système de vidéosurveillance, la délinquance n'a pas diminué, les violences faites aux femmes non plus. C'est aussi 3 % de taux d'élucidation, selon une étude de la gendarmerie », intervient l'élue de Clermont fière et solidaire. De son côté, Grégory Bernard en profite pour rappeler l'action de l'ancienne majorité, socialiste : « vous ne faites que mettre en œuvre une politique en place depuis 2013 ». Au nom du groupe UGES, l'élu dénonce « une logique de surveillance faisant glisser la ville vers un modèle de contrôle permanent avec davantage de traçages, de défiance, de suspicion. Ce choix n'est pas neutre. »

Après une heure de débat, le conseil municipal a aussi adopté l'installation de ces 18 nouvelles caméras. Les 42 élus de la majorité ont voté en bloc pour. Les 9 conseillers du groupe UGES se sont obtenus. Enfin, ceux de Clermont fière et solidaire ont tous les quatre voté contre.

Kévin LE GOUGUEC



LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES S'INVITE DANS LE DÉBAT

Lors de cette séance du 19 juin, la nouvelle majorité de droite a dénoncé « les dérives » de l'ancienne majorité de gauche. Le maire Julien Bony a présenté les actions entreprises suite à la publication d'un rapport de la Chambre régionale des comptes, épinglant les dépenses de communication de l'ancienne majorité d'Olivier Bianchi. Une Chambre régionale des comptes qui a aussi pointé les dérives concernant « Clermont-Ferrand, capitale de la cultre 2028 », dans un rapport d'observation remis aux élus métropolitains. Concernant ce dossier, Julien Bony a annoncé, sur « Ici Pays d'Auvergne », saisir la justice.

Royat - Une semaine festive et gratuite

Du lundi 29 juin au dimanche 5 juillet, la ville de Royat s'anime avec une semaine festive et 100 % gratuite, où la culture se décline pour tous. Au programme : concerts de tous styles, spectacles vivants, exposition de photos, visites guidées découvertes du patrimoine, animations pour les enfants. Que vous soyez habitant de Royat, curiste, touriste ou Clermontois, venez partager ces moments uniques.

• **Animations permanentes.** Visite libre en musique à l'église Saint-Léger, tous les jours de 16h à 17h. Exposition du Club photos « C'est les vacances ! » sur l'esplanade des Thermes (sous le Casino) : après le vernissage lundi 29 juin à 18h, vous pourrez la retrouver mardi 30 juin, jeudi 2 juillet et samedi 4 juillet de 10h à 11h et de 16h à 18h, puis de 16h à 18h mercredi 1er juillet et vendredi 3 juillet.

• **Lundi 29 juin :** ouverture en musique : Déambulation musicale avec la *Band'A Royat*. À 20h à l'Avan.C : projet de « comédie musicale » avec les classes de chant et de piano de l'École de musique théâtre et danse de Royat (EMTD).

• **Mardi 30 :** plongée musicale au cœur du patrimoine. À 11h, départ de l'esplanade des Thermes : déambulation avec l'historien Johan Picot sur le thème « Thermes et sources ». De 15h à 19h au musée de Royat (place Cohendy), visites guidées gratuites. À 20h à l'église Saint-Léger (place Cohendy), concert des ensembles de « cordes pincées, cordes frottées » et « voix lyriques » de l'EMTD.

• **Mercredi 1er juillet :** note chocolatée et spectacle enfants. À 11h au musée de Royat : visite avec Bruno Charrain, guide conférencier, sur le thème de la chocolaterie « À la Marquise de Sévigné ». De 15h à 19h, visites guidées gratuites. De 16h à 17h au kiosque du parc thermal (à côté de l'aire de jeux pour les enfants) : spectacle pour les 3-9 ans « Un jour, une histoire… à la plage », par le duo *L'Incanto*. À 18h et 20h à l'Avan.C : spectacles de « danse » de l'EMTD.

• **Jeudi 2 :** la nuit des concerts. À 11h, départ de l'esplanade des Thermes pour une déambulation avec l'historien Johan Picot, sur le thème « Palaces et grands hôtels ». De 15h à 19h, visites guidées gratuites du musée. De 19h à 23h30 au kiosque du parc thermal, soirées-concerts en partenariat avec l'association *Tour du Sud* (Aliss – electro pop, magic panda – funk – groove et Sarah Palmer – DJ Set électro). À 20h à l'Avan.C, concert « Ensembles instrumentaux » et « ensemble vocal actuel » de l'EMTD.

• **Vendredi 3 :** marché et musique. De 7h à 12h autour de la buvette Eugénie, marché de producteurs locaux et d'artisans. À 11h au musée de Royat, visite avec Bruno Charrain, guide conférencier, sur le thème « La Belle Meunière et le Général Boulanger ». De 15h à 19h, visites guidées gratuites. À 20h à l'Avan.C : représentation « Pôle spectacles » de l'EMTD.

• Samedi 4 : rythmes & créativité. De 10h à 13h sur l'esplanade des Thermes : animations, jeux en bois et ateliers créatifs enfants. De 14h à 17h au kiosque du parc thermal, après-midi Tango – initiation et démonstrations avec l'association *Mouvement de soi*. À 20h à l'Avan.C : concert de l'*Harmonie de Royat*.

• Dimanche 5 juillet : notes d'été : pique-nique musical. De 12h à 15h dans le parc thermal (proche Royatonic) : venez avec votre pique-nique et écoutez Labandéore et DjamalB, Jazz manouche, en partenariat avec l'association *Tour du Sud*. Jeux en bois pour les enfants. Téléchargez le jeu d'exploration géolocalisé « Therma » pour découvrir de manière ludique le patrimoine de Royat. De 15h à 19h, visites guidées gratuites du musée.

• **Informations pratiques.** Tous les événements sont gratuits. Renseignements et inscriptions obligatoires pour les spectacles de l'EMTD sur le site et à l'accueil de la mairie. Buvette et food truck sur place. Stationnement aux parkings Saint-Victor, de la Grotte des Laveuses, du Breuil, de la Petite Côte, autour de l'hôtel de ville. Privilégiez les transports en commun, le vélo, le covoiturage.

Saint-Genès-Champanelle - C'est l'été, c'est l'amitié, c'est la fête à Manson !



Les Mansonnais et leurs amis heureux de se retrouver ! – © Béatrice Boudet.

Environ 150 personnes gravitaient autour des tables dressées sous les chapiteaux dans la rue du four de Manson. Et les jours de fêtes, autour d'un repas pris en commun et minutieusement préparé par les bénévoles du comité des fêtes, même si d'année en année se ressemblent, permettent pourtant aux villageois de se retrouver en famille, entre voisins, entre amis et aussi d'attirer les nouveaux habitants.



Une belle « brochette » de petits espiègles.

Orchestré par Marie-Claude Aguerre, présidente du comité des fêtes, ce repas du village, a répondu à toutes les attentes : pain, quiches, jambons, pommes de terre et pompe aux pommes ont remporté un vif succès.

La rue réservée à cet évènement permettait aux enfants de profiter de ce moment pour s'amuser en toute liberté et sécurité ! Et vu la belle chaleur, l'eau de la fontaine et les jouets d'enfants ont autorisé les moments d'espièglerie, de cris et de rires. Le prochain rendez-vous est déjà fixé pour le mois de septembre, avec sa journée du patrimoine et son accompagnement d'aligot-saucisse !

Paroisse Sainte-Anne de Montjuzet

Horaires des célébrations. Vendredi 26 juin à 18h, messe à Sainte-Thérèse. **Samedi 27** à 18h30, messe à Chanat. **Dimanche 28,** messes à 9h30 à Nohanent et à 11h à Sainte-Thérèse (confirmation).

Information paroissiale. Comme vous le savez, une page de l'histoire de notre paroisse s'apprête à se tourner.
Après des années de dévouement, de service et d'accompagnement, notre curé, le Père Gibert, va prendre une retraite bien méritée. Pour le remercier chaleureusement pour tout ce qu'il nous a apporté et lui témoigner notre gratitude, nous vous proposons de nous rassembler autour de trois initiatives : une cagnotte de départ, un grand barbecue paroissial le dimanche 5 juillet après la messe de 11h à Sainte-Thérèse (s'inscrire avant le 28 juin) ; des vidéos avec vos messages personnalisés.
Pour plus de renseignements, vous pouvez écrire à sainteannedemontjuzet@diocese63.fr ou téléphoner au 04.73.37.01.44 ou au 06.30.02.66.22.

Saint-Genès - Le club de football, une association sportive qui recrute !



Assemblée générale de l'AS Football dans la nouvelle salle de la Maison des sports – © B. B.

Lors de son assemblée générale annuelle, dans la nouvelle salle au stade, en présence d'Éric Hayma, adjoint, les dirigeants du club de football ont tracé les bilans de l'année écoulée, avec un constat donnant priorité au recrutement de jeunes pour faire perdurer les différents niveaux. Le club de football champanellois s'associe à Orcines et envisage le partenariat avec Chamalières pour fortifier les équipes de l'école de foot et pour donner à tous la possibilité de mieux évoluer dans leur catégorie.
Il est également question de créer une équipe féminine catégories U12 à U18 en s'associant avec les clubs précités.
Situation du club de foot à l'issue de cette année : 120 licenciés, trois arbitres et deux arbitres jeunes, de nombreux bénévoles, la mise à disposition des nouveaux locaux, maison des sports, qui facilitent la proximité des terrains, l'accueil et le côté convivialité, trois équipes de séniors avec 67 seniors, avec deux entraînements par semaine : équipe 1, se classe 2e en Régionale 3 ; équipe 2 : en départementale 2 occupe la 10e place ; équipe 3 : en départementale 4 se classe 7e ; les jeunes joueurs de l'école de foot de U7 à U15 s'entraînent depuis huit saisons avec Orcines.
Les bilans : continuer de marquer l'identité du club avec maillots et t-shirts ; succès du futsal pour les U11 et U13 ; maintenir le lien fort avec les parents et les différents partenaires.
Pour continuer à partager la valeur du sport d'équipe, Bernard Coupat, président depuis de nombreuses années, se fait un plaisir de soutenir Brice Hernandez, à la future présidence du club de foot. Le club envisage également de fêter ses quarante ans, l'année prochaine et de continuer à recruter et soutenir toutes les équipes et principalement les équipes féminines.

Saint-Genès-Champanelle - La fête du four annulée à Berzet

La fête du four, avec cuisson de pain, a été annulée lors d'une réunion extraordinaire de dernière minute, des bénévoles du comité des fêtes de Berzet. Suite aux directives préfectorales prises pour cause de canicule, le comité des fêtes de Berzet a pris la décision d'annuler la fête prévue durant le week-end du 26 au 28 juin. Autour de Nathalie Merle, l'ensemble des membres réuni vers le local de la batteuse, a trouvé judicieux de reporter cet évènement.



Les bénévoles du comité des fêtes décident d'annuler la fête du four – © B. B.

Saint-Genès-Champanelle

Un goûter avec l'atelier de judo. La section judo de l'*Amicale champanelloise* invite à célébrer l'arrivée des vacances dans la bonne humeur ! Les responsables de l'atelier et des judokas seront présents, jeudi 2 juillet à partir de 16h15, devant l'école, pour une vente de délicieux gâteaux faits maison, de briquettes de jus de fruits, de pop-corn.

Saint-Genès-Champanelle Le CPIE se découvre aussi à l'assemblée générale

C'est en présence d'élus de Clermont-Ferrand, de Christophe Vial, maire de Saint-Genès-Champanelle, de nombreux adhérents et du personnel du CPIE, que Gilles Voldoire, président, Delphine Panossian, directrice, et M. Verdier, comptable, ont présenté les bilans de l'année à Theix, dans la salle du bâtiment HQE.
Un bilan financier, présenté avec rigueur et tendant vers la stabilité, a permis d'aborder et de partager les différentes activités du Centre appelé CPIE Clermont-Dôme, labellisé depuis 1972. Avec les personnes présentes, les échanges se sont déroulés de manière plus active et ludique. Les animateurs ont ainsi choisi de présenter et de discuter en groupe de leur spécificité et de leur investissement. Ce personnel intervient auprès d'adultes mais aussi d'enfants



Assemblée générale du CPIE Clermont-Dôme à Theix – © Béatrice Boudet.

et de scolaires pour une sensibilisation et une découverte du milieu aquatique, de la nature, de l'écologie et de l'environnement. Les animateurs interviennent directement au centre de Theix ou se déplacent sur des sites auprès des scolaires ou de groupes d'adultes. Partenaire des Gîtes de France, le CPIE peut être sollicité pour des conseils en matière de protection de l'environnement. L'étude du milieu avec les scolaires est privilégiée, telle la vie foisonnante de la faune et de la flore vers la zone humide à Saint-Genès.
L'assemblée générale a conforté l'importance du CPIE dans l'évolution des besoins et des mentalités, notamment en matière d'écologie et de gestion de l'eau. Il s'agit également de poursuivre les partenariats avec des structures telles que Valtom, le Parc des Volcans, les municipalités, l'enseignement, le lycée de Rochefort et de parvenir à une re-labélisation correspondant aux changements climatiques et aux métamorphoses environnementales.
Le CPIE de Theix et son personnel invitent aussi le public à de nombreuses conférences et expositions, comme Objectif nature pour partager l'amour de la photographie et du monde animal et végétal, début octobre.

St-Genès - 13e Festival de théâtre amateur des « Genêts »



La présidente de l'association de théâtre « La Bulle » : Babeth Fournier – © B. B.

Du vendredi 3 au dimanche 5 juillet, le festival des Genêts investit la Maison des associations et la salle de La Grange, au bourg de Saint-Genès-Champanelle. Cet événement est organisé par l'association de théâtre amateur *La Bulle*, présidée par Babeth Fournier. Voici le programme complet :

- **Vendredi 3 juillet.** 18h : ouverture du festival, suivie d'un afterwork. 20h30 : spectacle « Une fleur sur les ruines » d'O. Jollivet par la troupe *Les Comédiens du bon théâtre* de Clermont-Ferrand.
- **Samedi 4.** 10h30 : spectacle gratuit pour les enfants, « La Grande Forêt ». 14h30, à la Grange : « Ma belle-mère, cette femme idéale » par la troupe *Lee Voirien*. 16h : « Nous Deux » par la compagnie *Théâtre du 22*. 17h30 : « Revers de Décors » présenté par le CAT, à la Grange. 18h45 : animation musicale par le duo *Cours Toujours*. 21h : « Brel a dit », par *Costières et Trapillons*.
- **Dimanche 5.** 11h : impro, moment gratuit ouvert à tous. 12h30 : possibilité de se restaurer avec aligot et saucisse. 14h30 : « Ovni » par le théâtre *Contre-Jour*. 16h15 : « C'est la belle nuit de Noël » par la *Compagnie des moulins*, à la Grange. 19h : clôture du festival et remise du Genêt et du prix du public.
- Informations pratiques. Tarifs : 7,50 € la place ; 20 € le « pass » pour les trois jours. Pas de réservation. Petite restauration sur place.

St-Genès - Des seniors champanellois toujours en grande forme



Les seniors sportifs de Saint-Genès, en compétition à Pont-du-Château – © B. B.

Jeudi dernier, dans le beau gymnase de Pont-du-Château, à l'abri de la chaleur, une équipe de 13 Champanellois a défendu les couleurs de la commune et de l'*Office champanellois*.
Présents depuis de nombreuses années dans cette compétition Sport Santé Séniors organisée par le CDOMS, les vaillants conquérants montent régulièrement sur le podium après des épreuves de marche rapide, équilibre, lancer de balles et autre.
Sous le coaching de Maurice, les participants à la journée de rencontre entre différentes équipes de seniors du Puy-de-Dôme, ont montré beaucoup de bonne volonté et de bonne humeur pour terminer aux 4e et 3e places du classement. Il faut dire qu'ils ont montré beaucoup d'entrain pour les entraînements préliminaires sur les terrains de sport de Saint-Genès, les lundis matin.
Yves, Évelyne, Denise, Annie, Alain, Pierre, Loris, Colette, Michel, Marie-Jo et Anne-Marie les « athlètes » et Maurice et Jo, les arbitres ont reçu des mains de Michel Clavière la présidente du CDOMS et du comité régional des offices municipaux du sport, un cadeau souvenir et une coupe en l'honneur de la 3e place sur le podium. Rendez-vous est pris pour les rencontres régionales à l'automne à Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire).

Saint-Genès - Le comité des fêtes de Thèdes adopte l'ombre de la chapelle



Photo de famille ou photo d'habitants avec le comité des fêtes de Thèdes – © B. B.

C'est sur cet espace idéal, en surplomb du village, à l'ombre des arbres et des vieilles pierres de la chapelle Gonod que le comité des fêtes de Thèdes a récemment planté son chapiteau pour accueillir les habitants du village.
Les bénévoles ont, cette année-ci, souhaité avancer la date de ce repas annuel, vers une date plus propice pour éviter les nombreux déplacements bruyants du circuit de Charade qui probablement fêtera l'arrivée de l'été, le prochain week-end !
L'ambiance était fraternelle, toutes les générations confondues. Les nouveaux habitants arrivés depuis peu dans le village ont ainsi pu se familiariser avec leur voisinage et les coutumes villageoises. Ce jour était aussi l'occasion de visiter la chapelle et même de monter au sommet pour admirer le magnifique paysage offert par une météo clémente.
Le comité des fêtes ou *Amicale villageoise de Thèdes* est présidé par Bruno Pierrat, secondé par de nombreux bénévoles.

Saint-Genès-Champanelle - Feu de la Saint-Jean, oui mais avec modération

À Beaune-le-Chaud, comme tous les ans depuis de nombreuses années, la population champanelloise et des environs se retrouve sur la place du Bâtin, chaque samedi proche de la naissance de l'été !
La fête était annoncée depuis quelques jours déjà, avec la décoration suggestive, sous forme de flammes colorées, accrochées dans les endroits à la vue de tous les passants, dans les rues du village. Cadeau dû à l'imagination fertile et à la dextérité de Virginie, de Karine et de petits coups de main de bénévoles assidus.
Le bûcher, beaucoup plus restreint que d'habitude, canicule oblige, a tout de même attiré du



Accueil sur la place du Bâtin, de Beaune-le-Chaud avec Florence, Vincent et Karine.

monde et la fête battait son plein, samedi après 17h. Pour les enfants, tout était prêt : balades à poneys avec le *Rallye Saint-Genès*, stand de maquillage, structure gonflable, jeux traditionnels. Les parents accompagnaient ces moments festifs et se désaltéraient à la buvette pour faire face à la chaleur ambiante. Les bénévoles s'activaient autour des boissons fraîches, de la cuisson de la truffade, du barbecue et de l'animation musicale. Tous reconnaissables à leur t-shirt vert, même à l'accueil et à la tenue de la caisse, Florence, Vincent et Karine déployaient sourires et bonne humeur pour donner à cette manifestation son caractère de tradition et de contact humain. La coupure des mois d'été permettra au comité des fêtes de préparer avec sérénité la prochaine manifestation, avec le repas du village en septembre.



Le bûcher attend son heure et les enfants s'amusent dans la structure gonflable – © B. B.

Aubière - Entre partage et création !



Dans le très beau parc Franck-Bayle – © CCAS.

C'est sous un beau soleil que les maternelles sont allées passer une belle après-midi avec les résidents de l'Ehpad « Les Rives d'Artière », autour de la thématique des jeux d'extérieur.

Petits et grands ont pu se défier sur plusieurs jeux : dobble géant, Jeu du parachute, chamboule-tout, pétanque et mölkky. De bons souvenirs pour tous !

Aubière - Une semaine iodée pour les seniors



Au château de Noirmoutier – © CCAS.

Du 30 mai au 6 juin, un groupe de seniors de la commune a pris la direction de la Côte de Lumière pour un séjour mémorable organisé par le CCAS. Malgré quelques gouttes de pluie qui se sont invitées certains jours, la bonne humeur et le dépaysement total étaient au rendez-vous au cœur du village vacances.
Arrivés à Saint-Jean-de-Monts, nos aînés ont pleinement profité de la douceur du littoral atlantique à travers un programme riche en découvertes. Côté patrimoine, ils ont été charmés par le majestueux château de Noirmoutier et son architecture médiévale du XIIe siècle, ainsi que par l'église Saint-Philbert au cœur de la ville. Les moments de nature et de gourmandise n'ont pas manqué non plus, avec une promenade ressourçante au Bois de la Chaise, un délicieux repas au restaurant à Noirmoutier et une jolie balade en petit train à la découverte du marais d'eau douce, idéalement clôturée par une dégustation à la biscuiterie. Le séjour a également été rythmé par la convivialité grâce aux nombreuses activités proposées par le club, allant de l'aquagym au réveil musculaire, en passant par la pétanque, le cinéma, les jeux de société et les flâneries sur le marché local.



Une jolie balade en petit train...

La Sauvetat

Annulation du centenaire du « Réveil Sauvetatois ». En raison du placement du département en vigilance rouge canicule, et suite à l'arrêté préfectoral interdisant notamment la consommation d'alcool sur les lieux publics, l'association a le regret d'annoncer l'annulation de la manifestation « Les 100 Ans du Réveil Sauvetatois », prévue ce samedi 27 juin. Cette décision est prise dans un souci de responsabilité et de sécurité, et vise à préserver la santé de chacun, vu les conditions climatiques exceptionnelles.
L'association remercie toutes les personnes et intervenants qui devaient être présents, pour leur compréhension. Les personnes ayant réservé le repas, seront rapidement contactées pour un remboursement.

Chanonat - Pierre de Neufville, maire bâtisseur de Chanonat

Le 26 septembre, lors de la traditionnelle fête patronale, sera inaugurée la salle des Loisirs Pierre-de-Neufville, entièrement restaurée depuis 2025. L'inauguration prévue lors de la fête patronale 2025 a été reportée à 2026 en raison de la tenue des élections municipales du 15 mars 2026.
Certains êtres marquent durablement leur passage par leur personnalité et leur charisme. Ce fut le cas de Pierre de Neufville. Pour les plus jeunes, rappelons qui il était et quelles furent les actions majeures accomplies durant les vingt années (1975-1995) où il présida aux destinées de la commune.
Depuis la révolution de 1789, seuls Bernard Magaud (1808-1830, Varvasse) et Pierre de Neufville (1975-1995, Viallevelours) sont restés maire durant vingt ans.



La salle des loisirs Pierre-de-Neufville – © Roland Bonjean.

Un parcours singulier

Pierre de Neufville est né le 10 juin 1923. Agriculteur, avec une prédilection pour la pomiculture, il exploita les terres du château de Viallevelours, situé au quartier de Mâcon, route de La Roche-Blanche. Scolarisé à l'Institution Massillon à Clermont-Ferrand et chez les Jésuites à Paris, il rejoignit l'armée du Maroc comme engagé volontaire.
Marié à Jacqueline de la Rochebrochard (20 janvier 1923-17 juin 2004) le 2 septembre 1947, le couple eut un fils unique, Bertrand (2 décembre 1949-7 octobre 2023, décédé à Madagascar) et fut grands-parents de Sophie et Antoine. Aujourd'hui la demeure de Viallevelours abrite les sociétés de Jean-Yves Chazalmartin et le gîte des Glycines, dans les dépendances, géré par Laeticia Vigier.
Élu dès 1965 au conseil municipal, premier adjoint en 1971, Pierre de Neufville – que d'aucuns nommaient respectueusement « Monsieur Pierre » – se prit de passion pour la gestion communale. Il accéda au poste de premier magistrat de la commune en 1975 et devint maire honoraire à son départ.

Un engagement reconnu

Épaulé au secrétariat de mairie par Madeleine Dambrun (1975-1978) et Claude Bonjean (1978-1995), remplacée par Ginette Costa. Joseph Tutino remplissait la charge d'employé communal, puis François Dambrun et Georges De Araujo lui succédèrent.
Son action fut vite remarquée : il fut fait chevalier dans l'ordre du Mérite, des mains du président Giscard d'Estaing au palais de l'Élysée. Il présida durant plusieurs années la délégation puydômoise de l'association des Vieilles Maisons de France. Avec son épouse Jacqueline, très investie comme catéchiste avec les Pères Roger Marquet et Charles Jouret, le couple, fervent pratiquant, œuvra au rayonnement de la vie paroissiale, notamment en lançant l'étude de la rénovation de l'église Saint-Étienne.
Leurs habitations étant mitoyennes, Pierre de Neufville était particulièrement proche de son ami Valéry, dixit Valéry Giscard d'Estaing. Il l'a sollicité à de nombreuses reprises en faveur de projets communaux.



Pierre de Neufville... et le couple présidentiel à la mairie, en 1989.

Une personnalité marquante

Pierre de Neufville était une personnalité incontournable du village. Il incarnait un repère de fidélité et de loyauté indéfectible. Son caractère bien affirmé pouvait parfois surprendre, mais son sens du devoir et sa probité étaient reconnus par tous.
Les réalisations accomplies sous ses mandatures attestent son œuvre majeure, aux côtés de ses adjoints : Jean Vasson (Jussat), Jean Vigné, Bernard Theillon (pour Chanonat), Albert Belledent et Gérard Rauche (Varennes).
Parmi les nombreux conseillers municipaux : Léontine Gaudry, Josée Wattrelos, Christiane Greffier, Denise Bousquet, Chantal Aufauvre, Anne-Aymone Giscard d'Estaing, Alfred Cognet, Henri Gauthier, André Gaudry, Paul Bousquet, Edmond Giscard d'Estaing, Marcel Bonjean, André Gauthier, Christian Walkiewiez, Michel Pezant, Daniel Chebance, Jean-Claude Thouly…
Trente ans au service de la commune lui permirent de marquer durablement plusieurs générations de Chanonatois. Économe et soucieux de la modération fiscale, il dirigea la commune avec une rigueur exemplaire. Direct, franc et énergique, il défendait avec détermination les intérêts communaux.

Une œuvre durable

Durant ses mandatures, la commune connut un développement démographique spectaculaire (de 650 à 1 400 habitants). Parmi ses réalisations : agrandissement de l'école primaire de Chanonat, maintien de la classe de Jussat, création d'une école maternelle et d'une cantine, d'un local pour les pompiers, du club « les Amis de l'Auzon », du « 1000 club » à Tascy, de terrains de foot (la Vernède), basket (Tascy), pétanque (La Chaux), de deux courts de tennis, d'un bureau de poste rue Savaron, d'une bibliothèque, d'un jardin public rue de la Mission, aménagement de la place de la Treille à Jussat, construction de la salle des Loisirs, lancement de l'étude pour la restauration de l'église Saint-Étienne, agrandissement des deux cimetières, travaux de voirie, goudronnage, eau et égouts, entretien rigoureux des bâtiments communaux et chemins agricoles, lancement des travaux du Pitchou de Varennes.
Cette liste, non exhaustive, a été établie en 2020 par Bernard Theillon, ancien adjoint et mémorialiste chanonatois, « fidèle parmi les fidèles » de « Monsieur Pierre ». Bernard qui, pour la petite histoire, organisa la dernière soirée « saucisson à l'alambic » dans la cave de Viallevelours, véritable institution, dont beaucoup gardent encore un souvenir impérissable.
L'actuel bâtiment des Ateliers municipaux de Tascy ainsi que le parking attenant mais aussi le terrain sur lequel stationnent actuellement les bungalows de l'école primaire... sont des biens ayant été la propriété de Pierre de Neufville il y a quelques années.
Pierre de Neufville repose auprès des siens au cimetière des Carmes de Clermont-Ferrand.

Chanonat

Messe dominicale. Le 28 juin, à 9h30, en l'église Saint-Étienne de Chanonat. On fête Irénée et John. Le lendemain, lundi 29, on fête les deux piliers majeurs de l'Église : Pierre et Paul.

La Nuit des Veilleurs. Le 26 juin est chaque année, par décision de l' ONU, une journée mondiale de soutien aux victimes de la torture. L'Acat, *Action des chrétiens pour l'abolition de la torture* s'associe à cette journée en organisant une Nuit des Veilleurs. Ce vendredi 26 juin, à 20h30, en la chapelle de Veyre-Monton, on consacre une heure de veille avec pour thème : « Résister à l'indignité, forts de la fidélité à Dieu ».

Le feu de la Saint-Jean à Jussat. Ce samedi 28 juin, place de la Treille à Jussat. À partir de 19h. Buvette et restauration rapide.

La nuit des églises. « là où sont les ténèbres, que je mette de la lumière ». Saint François d'Assise, dont nous fêtons cette année le 800e anniversaire de sa mort. Ce samedi 27 juin à 21h en l'église Saint-Julien de Jussat. Texte de Christian Bobin, à partir de son livre ; « Le Très-Bas » avec le concours d'une jeune harpiste, Jeanne Posé.

Pèlerinage de Notre-Dame des prés. Messe à l'église de Saint-Sandoux à 10h30 le dimanche 5 juillet.

Une pensée pour la route. « Le plus difficile n'est pas d'aimer, mais de se le dire ». Alfred de Musset.

Cournols

Messe. Dimanche 28 juin à 11h15, en l'honneur de saint Pierre, patron de la paroisse.

Saint-Saturnin - Le voleur de chaussures était un renard !



Un voleur à quatre pattes ! – © Maurice.

Un voleur de chaussures a sévi sur le village de Saint-Saturnin ces derniers temps. C'est surtout sur le bas du village que se sont déroulés les faits. À plusieurs reprises, des chaussures disparaissaient à partir du palier des maisons, et surtout la nuit. Chose bizarre, seulement une chaussure sur deux disparaissait.
Maurice, concerné par ce problème de vol, a mis en place une caméra nocturne pour démasquer le voleur. Mais qui l'aurait cru à la vue de la photo : un voleur à quatre pattes, un goupil, Monsieur Renard. Après les poules, les chaussures : pas croyable !
Mais où étaient donc emportées lesdites chaussures ? Devant un terrier sous des rochers où elles étaient regroupées, pas moins d'une vingtaine de chaussures ou pantoufles attendaient bien là. À la vue de la situation, pas de plainte en gendarmerie… !

Saint-Saturnin

Location de l'internat du collège Saint-Joseph. Depuis quelques mois, le nouvel internat, construit en 2017, a fait l'objet d'une location. Par manque d'internes ces dernières années – ce qui devenait une charge financière trop lourde pour l'établissement – la direction et l'Ogec du collège ont pris la décision de louer ce bâtiment. Ce dernier est maintenant occupé par l'association *CAPPA*.

Gerzat

Deux rendez-vous théâtraux au Théâtre Cornillon. Le Théâtre de l'Horloge clôturera sa saison avec deux soirées consacrées à la comédie et à l'émotion au Théâtre Cornillon de Gerzat, les 25 et 26 juin.
– Le jeudi 25 juin à 20h30, la troupe présentera « Un Mariage sur Deux », une comédie de Jean-Pierre Martinez. Entre situations cocasses et rebondissements inattendus, cette pièce pleine d'humour promet de faire passer un excellent moment aux spectateurs.
– Le vendredi 26 juin à 20h30, le Théâtre de l'Horloge aura le plaisir d'accueillir la troupe du *Pied en Coulisse*, qui présentera son spectacle « Love ? ». Cette création originale aborde avec sensibilité et légèreté les multiples facettes de l'amour, à travers un univers mêlant humour, questionnements et émotions.
Les tarifs sont fixés à 10 € pour les adultes et 5 € pour les enfants de moins de douze ans (tarif par représentation). Les réservations peuvent être effectuées sur theatrehorloge.com.
Le public est invité à venir découvrir ces deux spectacles et à partager un moment chaleureux autour de la passion du théâtre.

Paroisse Saint-Ephrem de la Serre

Messes et événements. Samedi 27 juin, à 18h30 à Saint-Amant-Tallende. Dimanche 28 à 11h15 à Cournols (fête de la Saint-Pierre). En semaine, les mardis et jeudis, messes à 18h30 à Saint-Amant-Tallende.

ACAT Nuits des Veilleurs. Veillée de prière, ce vendredi 26 juin à 20h (et non 20h30) à la chapelle de Veyre-Monton à l'occasion de la 20e Journée internationale des Nations unies pour le soutien aux victimes de la torture.

Nuits des églises. Samedi 27 juin à 21h à Jussat : « la Création, saint François », harpe : Jeanne Posé. Vendredi 3 juillet à 20h30 à Saint-Amant : textes bibliques théâtralisés. Samedi 4 à 21h à Saint-Saturnin : Découverte architecturale « groupe les Carpates » Ukraine. Dimanche 5 à 21h à Saulzet-le-Froid : « Autour du vitrail de l'Assomption de Marie », animation musicale.

Contact. Maison paroissiale, 1, rue des Pénitents à Saint-Amant-Tallende, tél. 04.73.39.38.03, mail : paroisseephrem@gmail.com. Plus d'infos sur le site Internet : paroissesaintephremdelaserre.fr.

Cournon-d'Auvergne - Exposition « Cournon à hauteur d'enfants »



© Ville de Cournon-d'Auvergne

Jusqu'au 20 septembre, le plan d'eau de Cournon-d'Auvergne accueille une cinquième exposition photographique. Cette année, la Ville a décidé de faire appel au photographe Pascal Aimar pour réaliser un projet participatif qui invite habitants et visiteurs à redécouvrir Cournon-d'Auvergne à travers les yeux d'enfants du Centre d'animations municipal.
Pour donner vie à ce thème, Pascal Aimar a mené un travail de terrain inédit auprès des enfants du Centre d'animations municipal. À travers des ateliers d'éveil à la photographie, il a initié ces jeunes participants à l'art de l'image, avant de confier à 35 d'entre eux un appareil photo pendant plusieurs jours. Leur mission : capturer leur quotidien, leur ville et la façon dont ils l'habitent et la vivent.
Le résultat est à la fois surprenant, touchant et authentique. Au total, plus de 3 000 photographies ont été réalisées. Une richesse d'expression qui a rendu la sélection finale particulièrement délicate, tant chaque image portait un regard unique.
L'originalité de cette exposition réside aussi dans la mise en lumière de ses auteurs. Habituellement discrets derrière l'objectif, les jeunes photographes deviennent ici visibles grâce aux portraits réalisés par Pascal Aimar. Le parcours proposé au plan d'eau offre ainsi une double lecture : celle d'un territoire vu à hauteur d'enfant, et celle d'une jeunesse qui observe, ressent et s'approprie son cadre de vie.
Pascal Aimar, photographe formé à l'École des Gobelins et membre du Collectif *Tendance Floue*, développe depuis les années 1980 une pratique nourrie par le photoreportage et ses voyages entre grandes métropoles comme New York et Barcelone. Lauréat en 2002 aux Rencontres d'Arles pour « Car en Sac », il est également récompensé en 2019 par une résidence à Clermont-Ferrand, où il documente la construction de La Comédie, travail exposé en 2021 à l'Hôtel Fontfreyde.

Cournon-d'Auvergne - Spectacle : « 1er KM » par la Cie « ADM »



Un voyage collectif entre prouesses acrobatiques et émotion – © Antoine Doetsch.

À La Coloc' de la Culture, la compagnie *ADM* clôture la saison avec une aventure acrobatique et participative. Elle invite petits et grands à vivre un moment unique, entre prouesses techniques, scénographie mouvante et immersion totale. Un spectacle gratuit et vibrant, où le public devient acteur d'un voyage collectif hors du commun. La compagnie *ADM* invite le public à embarquer dans une aventure collective et acrobatique. À travers un voyage en camion, elle explore les défis de la vie, où la solitude devient une force et le groupe un repère.
Ce spectacle casse les barrières traditionnelles entre artistes et spectateurs. Le public n'est pas seulement témoin, il devient acteur, se déplaçant, changeant de perspective, et même participant à la transformation du décor et aux acrobaties.
À travers des acrobaties spectaculaires (main à main, mât chinois), les artistes tissent un univers à la fois technique et humain, où la douceur de l'interaction se confronte à la raideur de la machine. Une expérience immersive et vibrante, où chacun devient acteur du moment.

Cournon-d'Auvergne

Le Gergovie. Ces deux prochaines semaines au cinéma : « Disclosure Day » (2h25), « La Bataille De Gaulle : l'âge de fer » (2h40), « L'Affaire Zanetti » (1h45), « Toy Story 5 » (1h42), « Ulysse » (1h37), « Les Caprices de l'Enfant Roi » (1h54), « La Bataille De Gaulle – Partie 2 : J'écris ton nom » (à partir du 3/07). Les horaires sont disponibles sur Allociné.

Chauriat

Billom communauté : annulation des Journées du patrimoine de pays à Chauriat. En raison des fortes chaleurs, la décision a été prise d'annuler la manifestation « Les Journées du patrimoine de pays » ce week-end à Chauriat : le bal contemporain vendredi soir et toutes les animations prévues le dimanche à Chauriat.



Vic-le-Comte - Quand la peinture rencontre le cinéma



Le quatuor « CABA » a animé le vernissage de l'exposition consacrée au cinéma – © C. Haselbauer.

À Vic-le-Comte, l'atelier peinture et dessin « Perspectives » de l'Amicale laïque a exposé les travaux de 17 de ses membres à la Halle du Jeu de Paume. L'exposition proposait aux visiteurs un jeu original : découvrir vingt titres de films ou noms d'acteurs dissimulés dans les œuvres, comme « le Comte de Monte-Cristo » ou « Jeux interdits ». Le gagnant du jeu pourra aller à une séance de cinéma avec quelqu'un de son choix.

Les visiteurs pouvaient aussi tenter leur chance en inscrivant leur nom dans deux grilles numérotées pour gagner deux œuvres réalisées à l'atelier. Tous ont pu se plonger dans leurs souvenirs cinématographiques grâce au décor : tapis rouge, appareils de projection et bobines de film provenant d'un ancien projectionniste itinérant ! Une belle exposition dont le vernissage, animé par des musiciens, a rencontré un franc succès.

Vic-le-Comte

« Céramique Actuelle », 6e édition, les 27 et 28 juin. – Un marché de 25 exposants céramistes durant le week-end : le samedi de 10h à 19h et dimanche de 10h à 18h, place de l'Olme, avec des démonstrations de la technique d'engobage à la sigillée et atelier adulte de découverte de la technique décorative sur terre sigillée dite sgraffite (sur réservation) par Alain Sionneau.
Un atelier de décoration de cartes de tarot et décors ton bol et de cuisson raku avec Sarah Vigier.
– Un café céramique fera le plaisir des consommateurs et sera l'occasion de présenter les grandes techniques de la céramique en partenariat avec Terre et Potiers d'Auvergne, un stand du bol de la solidarité organisé par le Centre national des céramistes et aussi le concours tombola du bol actuel, comme chaque année.
– Démarrage de l'exposition samedi 27 juin à 10h, « Comme c'est BIZARRE ! » de Mélanie Duchaussoy, Clément Seger et Laurent Suchel au Trampoline.
Le vernissage se déroulera samedi 27 à partir de 19h30 à la fermeture du marché le samedi.
– Sur place, il y aura aussi de quoi se restaurer avec une buvette, des sorbets artisanaux, un food-truck et un DJ durant tout le week-end. Ambiance conviviale garantie !

Pérignat-ès-Allier - Visite de l'église et du fort villageois



Dimanche 28 juin, à l'occasion des 28es Journées du patrimoine de pays, sur le thème « tours et détours », l'association *Patrimoine et mémoire* de Pérignat-ès-Allier vous invite à une visite guidée de l'église et du fort villageois, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Paroisse Saint-Romain du Val d'Allier

Messes. Samedi 27 juin à 18h aux Martres-de-Veyre ; dimanche 28 à 10h30 à Vic-le-Comte.

Nuit des Veilleurs à la chapelle de Veyre. Organisée par l'Acat (*Action des chrétiens pour l'abolition de la torture*), en partenariat avec *Église Verte*, elle aura lieu le vendredi 26 juin à 20h. Une heure de prière pour des personnes engagées dans la défense de l'environnement, au péril de leur vie, emprisonnés, torturés, menacés de mort... À l'issue de la veillée, on pourra signer des lettres de soutien à tous ces prisonniers. Contact au 06.63.45.62.01.

Nuit des églises. Le vendredi 3 juillet à 20h30 à l'église de Saint-Amant-Tallende, dans le cadre de la nuit des églises, on pourra découvrir la vie de femmes extraordinaires de l'Ancien Testament.

Accueil. À la maison paroissiale Chiara-Luce 32, rue de Veyre aux Martres-de-Veyre les lundi, mercredi, vendredi et samedi matin de 10h à 12h, tél. 04.73.39.91.60. Pour les obsèques, tél. 07.49.45.48.88. Site internet : paroissesaintromain.fr. Adresse mail : secretariatsaintromain@orange.fr.

Saint-Maurice-ès-Allier - Musique en fête sous haute température !



« A travers Chants » – © J. P.

Sous une météo exceptionnelle, et particulièrement chaude, la Fête de la musique, pour sa première partie a trouvé refuge à l'église du village sous un havre de fraîcheur. Le programme proposé par les locaux à l'initiative de *Trois gouttes d'eau* et orchestré, sans fausse note, par Tonio Escamez, auteur-compositeur, qui anime aussi le groupe vocal *Si on Chantait*. En invité 2026, la chorale, forte de 40 voix, *A travers Chants* de Plauzat, avec des chants insolites à écouter sans modération ; la fidèle fanfare du *Réveil Sauvetatois* et le groupe *Big Band* des Martres-de-Veyre. Les élèves du CE-CP (RPI) donnent le ton à la soirée, avec malheureusement très peu d'élèves ayant répondu à l'invitation, ce fut seulement un quatuor, mais une très belle prestation de chansons composées par Tonio, qui reçurent un tonnerre d'applaudissements. Suivront *Si On Chantait*, groupe local accompagné par Tonio, qui accompagnera aussi tous les chanteurs à la guitare ; donne le micro à Ana en solo, fidèle de cette fête chante Linda de Suza ; lui succédera la chorale *A travers Chants*, qui clôturera cette première partie dans une folle ambiance.
L'entracte, avec l'auberge espagnole, sur des rythmes endiablés proposés par *Le Réveil Sauvetatois* permettra d'attendre dans la joie et la bonne humeur, la deuxième partie du tour de chant, installée dans la salle du bourg. Les conseillers donneront de leur voix, suivis par le duo Suzane et Sandrine, qui ne manquent pas de participer.
Une nouveauté, avec le groupe *Big Band*, qui propose du jazz qui a enflammé la salle. Reprendra le duo inséparable de Bernadette et Tonio ; et le trio pop musique, incontestable de la commune, Stéphane Hélène et Olivier, qui chaque année, mettent le feu, même avec la météo actuelle. Les organisateurs termineront ce tour de chants 2026.
Une belle soirée, varié, musique de tout genre, musiciens de tous les âges et pour tout public, qui patienteront encore un an pour retrouver les habitués et faire de nouvelles découvertes.



« Si On Chantait ».



Le public a bravé la météo

Saint-Maurice-ès-Allier - Une année bien remplie chez les artistes !



Les juniors lors de leur dernier cours – © « Alizarine ».

Le *Club Alizarine* prépare les vacances. Les juniors du club terminent l'année, et lors du dernier cours, les artistes ont mis l'été en valeur avec un dessin de… cornets de glaces !
Les adultes vont clore leur année avec une visite guidée de l'exposition « Matisse » et de la Biennale de photographie, suivie d'un pique-nique. Ils ne manqueront pas de réaliser quelques esquisses au bord de la Sénouire à Lavaudieu.
Pendant l'été, l'atelier *Alizarine* (parking sous la salle du bourg) sera ouvert à tous pour peindre ensemble les 22 juillet, 5 août et 19 août de 15h30 à 17h30, sous le tutorat de membres de l'association. Le club procédera aux inscriptions pour 2026-2027 au Forum des associations début septembre. La section adultes exposera ses tableaux 2026 « Sur les chemins de l'abstraction », lors de la fête patronale. Une visite du public est toujours la bienvenue : chacun pourra découvrir le travail de l'année.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Musée Mandet - Émilie Lemardeley fait vibrer le verre et le bronze

RIOM - Jusqu'au 31 décembre, le Musée Mandet consacre une exposition monographique à la designer et artiste Émilie Lemardeley. Entre verre soufflé et bronze, « Lumière sculptée » invite le visiteur à une expérience sensorielle où les œuvres semblent transformer la lumière.



Émilie Lemardeley travaille le verre soufflé et le bronze – © Studio Brinth.

Le musée Mandet accueille une exposition singulière consacrée à Émilie Lemardeley, artiste dont le travail explore les frontières entre matière, lumière et imaginaire. Intitulée « Lumière sculptée », cette présentation réunit un ensemble inédit de créations en verre soufflé et en bronze, deux matériaux que la créatrice associe dans un dialogue subtil entre transparence et densité. Occupant l'ensemble du rez-de-chaussée des deux anciens hôtels particuliers du XVIIIe siècle, l'exposition trouve un écrin idéal. Les boiseries anciennes, les grandes fenêtres et les jeux de reflets naturels prolongent la démarche de l'artiste, dont les œuvres semblent changer au fil des heures et des variations lumineuses.

Formée aux lettres classiques, à l'École du Louvre, Sciences Po Aix puis l'ENSAAMA Olivier-de-Serres, Émilie Lemardeley développe depuis près de dix ans un univers inspiré autant par les mythologies que l'Art Nouveau. Elle explore les réactions du verre et du bronze, laissant une place assumée à l'imprévu et aux métamorphoses de la matière.

Le monde végétal est aussi source d'inspiration. Les pièces de la série Dryades (présentées dans le cadre de l'exposition) prolongent cette relation intime au vivant, où le bronze s'élève comme une branche et où le verre soufflé pousse comme une floraison. Le parcours de visite se déploie comme une traversée en quatre temps. Les premières salles présentent des œuvres baignées de clarté, où le verre capte la lumière avec une délicatesse presque aérienne. Plus loin, de grandes structures de bronze évoquent des pousses végétales dont émergent des éléments lumineux aux teintes ambrées. Le cœur de l'exposition est occupé par de spectaculaires pièces suspendues. Les œuvres de la série *Graines* flottent dans l'espace comme des constellations délicates. Le visiteur est invité à lever les yeux et à observer les variations infimes de lumière qui animent ces compositions de verre soufflé.

Le parcours s'achève dans une atmosphère plus intime. Miroirs sculpturaux, pièces minérales et jeux de reflets plongent le public dans un clair-obscur propice à la contemplation. La lumière ne semble plus provenir des œuvres : elle paraît désormais habitée par elles.

Au-delà de la découverte esthétique, « Lumière sculptée » s'accompagne d'une programmation culturelle comprenant visites guidées, parcours sensoriels, ateliers pour enfants et adultes ainsi que des outils pédagogiques destinés au jeune public. Une manière de prolonger l'expérience et d'approcher au plus près le dialogue entre art, artisanat et phénomènes lumineux.

HORAIRES & TARIFS :

Ouvert du mardi au dimanche. En juillet et août : ouvert de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h. En juin et de septembre à décembre : de 10h à 12h et de 14h à 17h30. Fermé les 1er et 11 novembre et le 25 décembre.
Tarifs : 5 € ; réduit et groupe de plus de 15 personnes : 3 € ; billet couplé Musée Mandet/Musée régional d'Auvergne : 7 €, gratuit pour les moins de 18 ans et les étudiants de moins de 25 ans. Gratuit le premier week-end de chaque mois.

Riom en bref

Au cinéma Arcadia cette semaine

« Deviens génial » (1h42), « La bataille De Gaulle – L'âge de fer » (2h40), « La bataille De Gaulle - Partie 2 : j'écris ton nom » (2h37), « L'Abandon » (1h40), « L'Affaire Zanetti » (1h45), « L'Objet du délit » (2h13), « Star Wars : The Mandalorian and Grogu » (2h12), « Toy Story 5 » (1h42), « Scary Movie » (interdit aux moins de 12 ans – 1h35), « Des Minions et des monstres » (1h30), « Disclosure Day » (2h25), « Fils de personne » (1h37), « Le Vertige » (1h07), « Les Caprices de l'Enfant Roi » (1h54), « Vacances 2026 Festival du court métrage de Clermont-Ferrand (1h50 - mardi à 20h30). Les horaires sont disponibles sur Allociné et sur le site https://www.cinearcadia.fr/.

Fermeture exceptionnelle

Le Centre des Finances publiques de Riom, situé 49-51 rue de Toulon, sera exceptionnellement fermé au public jeudi 2 juillet.

Agenda

- **Jusqu'au 27 juin**, École d'art et de musique, faubourg de la Bade : » Semaine des élèves « avec concert, bal pour enfants, karaoké, spectacles scolaires, pique-nique musical, exposition.
- **Du 27 juin au 5 septembre**, École d'art et de musique, faubourg de la Bade : exposition des élèves de l'école d'art du mercredi au vendredi de 13h30 à 17h et le samedi, de 10h à 12h et de 13h30 à 17h. gratuit et ouvert à tous. Vendredi 26 à 19h : vernissage de l'exposition. Entrée libre et gratuite sans inscription.
- **Samedi 27**, parc du Cerey, tournoi vétérans organisé par le *Football Club Riomois*.
- **Dimanche 28** à 13h30 et 15h et mardi 30 à 12h30, place des Martyrs de la Résistance : « Ancienne maison d'arrêt » : visite commentée. Des cours au tunnel, en passant par les anciennes cellules, découvrez de manière inédite ce lieu de mémoire de la Seconde Guerre mondiale qui présente une architecture carcérale remarquable. Tarifs : 4 €/ 3 € (tarif réduit). Réservation uniquement en ligne www.rlv.eu - rubrique Culture/Patrimoine.
- **Du 29 juin au 30 août**, Centre aquatique Béatrice Hess, place de l'Europe, ouvert au public les lundis, mercredis, jeudis et samedis de 10h à 19h, les mardis et vendredis de 10h à 20h30 et les dimanches de 9h à 17h30.

Activités à partir du 29 juin : les lundis, mercredis et jeudis à 10h : aquagym. Tarif unique 8 €. Les mardis et vendredis à 19h : aquabike. Tarif unique 9 €. Du lundi au samedi de 10h à 18h : tests de natation (pour colonies, centres de loisirs...), sur présentation d'une pièce d'identité, sans réservation. Renseignements et inscriptions au 04.73.64.45.50 ou piscine@rlv.eu ou centreaquatique.rlv.eu.

Paroisse Notre-Dame des Sources au Pays riomois

Horaire des messes. Samedi 27 juin à 18h30 à Châtel (baptême de cinq adolescents). Dimanche 28 à 9h30 à Volvic, première communion de quatre enfants en situation de handicap ; à 9h30 à Mozac, fête patronale avec les jeunes de l'aumônerie ; à 11h à Riom.

Agenda. Samedi 27, de 9h à 12h : « Disciples missionnaires », basilique Saint-Amable. Pendant le marché devant la basilique Saint-Amable, vous pourrez venir découvrir l'année D.CIPLES proposée par le Père François-Marie Maurin.

Dimanche 28, le Père François-Marie Maurin célébrera la messe à Mozac et présentera sa mission d'évangélisation diocésaine et l'année D.CIPLES. Les jeunes de 17 à 35 ans qui souhaitent devenir disciples missionnaires sont invités à rester après la messe : un temps d'échange sera prévu à ce sujet ! Contact et info : fmm63730@gmail.com - Site Disciples missionnaires de Clermont. Retrouvez toutes les propositions avec lieux et horaires sur le site et l'appli OClocher !

Confession. Chaque vendredi de 16h45 à 17h15 à l'église de Châtel ; chaque samedi de 10h à 11h à l'église Notre-Dame du Marthuret.

Annonces en fin de messe. Si vous souhaitez qu'une annonce soit dite à la fin des messes dominicales, vous pouvez envoyer un mail à Marie : coordination@ndsources.fr (au plus tard le vendredi matin) qui fera de son mieux pour trouver le moment et le texte appropriés !

Accueil à la maison paroissiale. Du lundi au samedi matin de 9h45 à 11h45. Mercredi de 14h à 16h30. Vendredi de 16h à 18h30, 15, boulevard Desaix 63200 Riom, tél. 04.73.67.10.23. Mail : coordination@ndsources.fr.
Site Internet : www.notredamedessources.com.

Volvic

Randonnées équestre et pédestre. Vous n'avez rien de prévu le samedi 4 juillet ? *Attel'Traction Auvergne* vous invite à passer la journée à Moulet-Marcenat.

Si vous êtes cavalier ou meneur, une randonnée équestre de 27 km est organisée sur la journée avec un repas champêtre le midi. Si vous souhaitez marcher, une randonnée pédestre de 7 km est organisée à partir de 17h. Si vous souhaitez juste vous détendre, un repas concert (jambon à la broche sur fond de rock) est organisé le soir.

Le tout sur réservation à retourner à atteltractionauvergne@gmail.com. Vous êtes attendus nombreux pour partager un moment convivial tous ensemble !

Chambaron-sur-Morge - Des voix ont chanté à l'unisson à La Moutade

À La Moutade, le 13 juin, le *Chœur Entre Notes* a célébré ses vingt ans lors d'un concert exceptionnel. Pour l'occasion, quatre ensembles vocaux et un orchestre se sont produits : l'*Ensemble Vocalia* et *Gan'A Capella*, sous la direction d'Hervé Besson, *Les Voix de l'Ambène*, dirigé par Joëlle Duranthon, et l'harmonie d'Aigueperse menée par Jérémie Doucet. La partie chorale s'est déroulée à l'église Saint-Barthélémy, tandis que l'orchestre s'est produit dans la salle Le Domaine.
Une église bondée a pu apprécier un programme dense et varié. Les chorales ont conclu leur prestation par un chant commun, « Canticorum Jubilo » de Haendel, qui a recueilli de chaleureux applaudissements. L'assistance s'est ensuite retrouvée à la salle Le Domaine pour écouter l'*Harmonie d'Aigueperse*. La soirée s'est achevée à l'unisson – orchestre et choristes – sur « La Nuit » de Rameau.
Un grand merci et bravo aux choristes, chefs de chœur, musiciens et bien sûr au *Chœur Entre Notes* et à leur chef de chœur Jérémie Doucet pour ce bel après-midi de partage qui s'est terminé autour d'un verre de l'amitié.



« La Nuit de Rameau » avec orchestre et chorales, salle Le Domaine, sous la direction de J. Doucet.



Fin du concert dans l'église : les chorales regroupées interprètent « Canticorum Jubilo » de Haendel.

Vol'Zic 2026 - Huit soirées gratuites pour faire vibrer l'été à Volvic

La saison estivale s'annonce musicale à Volvic. Du 3 juillet au 21 août, la Ville propose la 15e édition des soirées Vol'Zic, une série de concerts gratuits en plein air qui animeront les vendredis soir de l'été.
Installé au cœur de la cité, ce rendez-vous culturel est devenu au fil des années un incontournable de la saison estivale. Pour cette édition anniversaire, la municipalité mise sur une programmation éclectique mêlant pop, rock, folk, blues, soul et chanson française, afin de séduire un large public.
Chaque vendredi à partir de 21h, habitants et visiteurs pourront profiter d'une ambiance conviviale et festive, avec huit rendez-vous musicaux destinés à faire voyager, danser et partager des moments de détente tout au long de l'été.
– La programmation fera la part belle aux groupes régionaux. Le public retrouvera notamment *Rosebud*, formation auvergnate qui parcourt les scènes depuis une quinzaine d'années avec un répertoire varié allant du rock à la variété française et internationale.
– Les amateurs de grands classiques apprécieront également *The Bear*, groupe clermontois inspiré par le rock des années 1970, revisitant des références telles que *Dire Straits*, *Pink Floyd*, *Supertramp* ou encore *The Doors*.
– Le blues sera représenté par Jérôme Piétri et son complice bassiste Franck White, qui proposeront une formule acoustique « Blues Roots » empreinte d'authenticité.
– Autre temps fort de l'été, *Rock in Chair* apportera son énergie communicative avec un répertoire pop-rock festif porté par quatre musiciens-chanteurs.
– La soul et le rhythm & blues auront également leur place grâce à *The Black Charts*, formation de six musiciens puisant dans le riche héritage des labels *Stax*, *Atlantic*, *Hi Records* ou *Motown*.
– Le festival accueillera aussi *Hands*, quintet aux influences variées, entre chanson française contemporaine et pop sensible, venu présenter son nouvel EP Opale.
– Parmi les têtes d'affiche figurera *Alkabaya*, groupe reconnu pour sa chanson pop française moderne et son énergie scénique forgée au fil de plus de 450 concerts.
– Enfin, les *Las et Défaits* clôtureront cette programmation avec un rock généreux et sans complexe, nourri autant par l'héritage d'*AC/DC* que par celui de Chuck Berry ou Lenny Kravitz.
Avec cette quinzième édition, Vol'Zic confirme sa volonté de proposer une offre culturelle accessible à tous, faisant de la musique un véritable rendez-vous de l'été au cœur de la ville.
Plus d'infos sur le site Internet de Volvic : www.ville-volvic.fr.

St-Bonnet-près-Riom - Une fête conviviale et intergénérationnelle

Le 21 juin dernier, à l'occasion de la Fête de la musique, les habitants de Saint-Bonnet-près-Riom se sont retrouvés dans le cadre emblématique Le Gamounets, pour partager un moment musical riche et convivial.
L'après-midi a débuté avec les élèves de l'école de musique du groupe scolaire J.-B.-Chauty, qui ont interprété avec enthousiasme plusieurs morceaux suivi d'un bal spécialement dédié aux enfants mais très apprécié également par les adultes.
La chorale « Saint-Bonnet-Les-Chants » a su ravir le public avec un répertoire varié et soigneusement interprété. Cette belle après-midi s'est conclue en musique avec la prestation de Louise Aguey, qui a su entraîner le public dans une ambiance animée et chaleureuse pour clôturer l'événement en beauté.
Un grand merci à l'ensemble des participants, bénévoles et organisateurs pour leur engagement et leur contribution à la réussite de cet événement.



La jeune génération était également de la partie.

Aigueperse - Commémoration de l'appel du 18 juin

À l'invite de la municipalité, les administrés étaient venus en nombre pour partager un moment solennel et émouvant à l'occasion de la commémoration du 86e anniversaire de l'appel historique du général de Gaulle. C'était l'occasion de se souvenir ensemble de cette page de leur histoire qui a marqué à jamais le destin de la France.
Le maire et les élus ont adressé un immense merci à tous ceux qui ont participé et rendu cet hommage possible : les porte-drapeaux, l'*Harmonie d'Aigueperse*, les sapeurs-pompiers, les militaires.
La cérémonie s'est conclue par un moment convivial, autour d'un vin d'honneur, pour célébrer ensemble les valeurs qui les unissent et faire société.

M. M. (CLP)



Dans la cour de la mairie – © Vanessa Rollet.

Thuret - C'est la fin de saison pour les féminines de l'Entente



Les footballeuses de l'Entente Saint-Clément Thuret – © Maïté Michel (CLP)

Après une très belle saison nourrie de succès, les footballeuses vont enfin pouvoir souffler et recharger leurs énergies. Mais avant cette parenthèse estivale, un tout dernier rendez-vous a eu lieu jeudi soir lors d'un entraînement convivial au cours duquel les anciennes ont accueilli les trois nouvelles recrues.
La prochaine saison sera pleine de promesses et de défis à relever, les féminines parviendront-elles encore de monter au plus haut niveau départemental, affaire à suivre car tous les matchs de championnat seront âprement disputés. Très beau challenge cette saison car jamais encore l'équipe féminine n'a atteint cet échelon. Gageons qu'elles auront à cœur de faire aussi bien que leurs camarades de l'équipe 2.
Rendez-vous pour la reprise mi-août et le coaching sera à nouveau assuré par Thierry Fournerie, épaulé de Caroline Pradat pour l'équipe à 8 et de Nicolas Riboulet pour les entraînements et le suivi des deux équipes. Les entraînements se dérouleront les mardis et jeudis de 19h15 à 21h et toutes les joueuses motivées pour les rejoindre seront les bienvenues.

Saint-Genès-du-Retz

Les activités du Clic annulées. En raison des fortes chaleurs et de l'épisode de canicule en cours, toutes les activités du Clic prévues cette semaine sont annulées.

Chanat-la-Mouteyre

Kermesse des écoles. L'association des parents d'élèves vous invite à fêter la fin de l'année scolaire avec les enfants du village lors de la kermesse des écoles qui se déroulera le vendredi 26 juin à La Salesse à 18h30. Le spectacle des enfants sera suivi d'un moment convivial avec buvette, restauration, jeux de kermesse et tombola. Pour les sportifs, la diffusion du match France-Norvège sera assurée sur le grand écran de la salle à 21h. N'hésitez pas à venir partager ce moment festif.

Thuret

Réunion publique « Participation citoyenne ». La municipalité donne rendez-vous à ses administrés le jeudi 2 juillet à 19h à la salle des fêtes de Thuret pour une réunion publique afin de leur présenter le dispositif « Participation citoyenne » (dispositif de vigilance et de solidarité entre habitants, en lien avec la mairie et la gendarmerie), en présence de la sous-préfète et de la gendarmerie.

Combronde - À l'école, les élèves donnent vie à la devise républicaine



Ce projet a permis aux élèves de s'approprier les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité et de les faire vivre concrètement au sein de l'école – © mairie de Combronde.

La commune de Combronde a inauguré l'installation de la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité », conçue par les enfants sur la façade de l'école élémentaire.
Ce projet est né d'un constat simple : la devise de la République, pourtant indissociable de l'école publique, n'était pas visible. La municipalité a alors souhaité transformer cette obligation réglementaire en une véritable aventure collective.
Plutôt que de choisir une signalétique standard, l'idée a été de faire appel aux enfants. Grâce à l'implication de la direction, d'une enseignante et de ses élèves, chaque lettre de la devise a été imaginée et créée par les enfants eux-mêmes, en s'inspirant de l'univers de Jean Dubuffet.

Saint-Agoulin - Sortie annuelle du « Club de l'amitié »

Le *Club de l'Amitié* de Saint-Agoulin a organisé sa sortie annuelle le samedi 13 juin pour une journée riche en découvertes. Au programme : la visite du Moulin Richard de Bas à Ambert et de la Savonnerie de la Goutte Noire à La Chapelle-Agnon, suivie d'un repas à la ferme-auberge de Neuville.
L'après-midi se poursuivait par la visite du Musée de la Céramique à Lezoux et de l'atelier « Le Fidèle », où le coutelier a fait la démonstration du montage de couteau. Une quinzaine d'adhérents ont profité de cette belle journée, qui s'est terminée par le pot de l'amitié offert par le club. Cette escapade laissera de bons souvenirs aux participants.



Le groupe de participants – © J. Polinière.

Sardon

Décès. Les obsèques de Pierre Bois, décédé à l'âge de 92 ans, se sont déroulées le lundi 22 juin en l'église de Sardon, suivies de l'inhumation dans la stricte intimité familiale au cimetière de la commune. Nos condoléances à ses enfants et à toute sa famille.

Aigueperse

Le CCAS mobilisé pour accompagner les seniors. Bien décidée à perdurer quelques jours encore, la vague de chaleur s'est installée et met en danger les plus fragiles. Afin de les protéger au mieux, le Centre Communal d'Action Sociale d'Aigueperse (CCAS) a mis en œuvre son dispositif de prévention dans le cadre du plan Canicule. Les personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que les personnes en situation de fragilité ou d'isolement, sont invitées à s'inscrire sur le registre communal tenu par le CCAS. Cette inscription, gratuite et confidentielle, permet aux services municipaux d'assurer un suivi renforcé en cas d'épisode de fortes chaleurs. Les personnes concernées, leurs proches ou leurs aidants peuvent effectuer cette démarche auprès du CCAS.
Une attention particulière est apporté en période d'alerte canicule ; l'agent du CCAS prend régulièrement contact par téléphone avec les personnes inscrites afin de s'assurer de leur état de santé, de rappeler les gestes de prévention et de répondre à leurs éventuels besoins. Afin d'aider les seniors à mieux supporter les fortes températures, le CCAS organise également la distribution de bouteilles d'eau et de brumisateurs aux habitants de plus de 65 ans inscrits sur le registre communal.
Quelques conseils pour se protéger : boire régulièrement de l'eau, sans attendre d'avoir soif. Maintenir son logement au frais en fermant volets et fenêtres aux heures les plus chaudes. Éviter les sorties et les activités physiques aux heures de forte chaleur. Donner régulièrement de ses nouvelles à ses proches. Pour tout renseignement complémentaire ou pour s'inscrire sur le registre communal, contactez le CCAS de la commune au 04.73.63.60.34.

Pharmacie de garde. Dimanche 28 juin, pharmacie Martin à Combronde, tél. 04.73.97.10.30 de 9h à 19h ; après ces horaires, contacter la pharmacie Ducher, 1 place Delille à Clermont-Ferrand au 04.73.91.31.77.

Ennezat

Tickets pour le repas républicain. Pour la Fête nationale du 14 juillet, le repas républicain est offert par le maire. Ticket à retirer en mairie jusqu'au 10 juillet. Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 10h-12h / 14h-17h - mercredi et samedi : 10h-12h.

Fête du 14 juillet. 11h45 : rassemblement allée des Marronniers, défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts et verre de l'amitié offert sous la halle. À 19h : repas républicain sous les marronniers avec animation musicale, à 22h30 : retraite aux flambeaux et à 23h : feu d'artifice. Tickets pour le repas républicain à retirer en mairie jusqu'au 10 juillet. Évènement gratuit réservé aux Nazadaires.

Visites estivales de la collégiale. Visite commentée Pays d'art et d'histoire de Riom Limagne et Volcans (durée 1h) : mercredi 8 et 22 juillet à 15h et mercredi 5 et 19 août à 15h. Tarifs 4 €/3 € TR ou passeport patrimoine. Réservation au 04.73.38.99.94 ou www.rlv.eu.

Surat - Les agriculteurs apportent leur aide pour les chemins communaux

Afin d'entretenir les chemins communaux, le conseil municipal a sollicité les agriculteurs pour écarter des graviers et boucher les trous. Les chemins ne sont plus conçus pour supporter la vitesse et le poids des engins agricoles.
Samedi 13 juin, dès 7h, Ludovic Rougier, Ludovic Borot, Mickael Legay, Benoit Rougier, Sylvain Cancela, Julien Grenet (Champeyroux), deux agriculteurs de Saint-André-le-Coq (il travaille des terres sur la commune de Surat), Matisse (employé communal) ont écarté plusieurs tonnes de graviers. Bruno Boullot, adjoint, avait préparé le chantier. En fin de matinée, la commune a offert le casse-croute.



Le conseil municipal a sollicité les agriculteurs pour écarter des graviers.

Surat

Décès. Mercredi 10 juin, en l'église, ont été célébrées les obsèques de Thérèse Faure, née Grenet, à l'âge de 93 ans. Depuis quelques mois, Thérèse résidait à la maison de retraite de Maringues où elle avait rejoint son mari Robert décédé il y a quelques mois. Thérèse était une femme discrète, gentille, pendant longtemps elle s'est occupée de l'église et des offices religieux. Pendant de nombreuses années, elle fut une personne très active lors de la fête des grenouilles. Thérèse avait eu la douleur de perdre un enfant très jeune, puis elle a eu trois filles, des petits-enfants et des arrière-petits-enfants. Désormais, elle repose au cimetière de Surat auprès de sa famille. Sincères condoléances à toute la famille.

Cérémonie du 14 juillet. Un rassemblement devant la mairie est prévu à 11h30, 11h45 cérémonie au monument aux morts,12h15 apéritif sous les marronniers place du Fort, 13h30 repas sous les marronniers ou dans la salle (suivant la météo). Après le repas, détente avec pétanque, belote (ne pas oublier de porter des jeux).
Les inscriptions doivent être déposées dans la boîte aux lettres de la mairie au plus tard le mercredi 1er juillet.

Animation. Réservez votre soirée du samedi 4 juillet, l'association du foyer rural vous propose un « Festi'Frog » à partir de 17h30. Vous pourrez déguster des cuisses de grenouilles comme par le passé, des frites et des planches apéro. Puis à 21h30, vous assisterez à un concert du groupe *Cool Cats*, et pour terminer un spectacle du feu avec *La troupe des Sati*, à partir de 22h30. Vente des tickets à partir de 17h30, ouverture de la restauration à 19h.

Paroisse Saint-Michel en Limagne

Messes. Dimanche 28, « Dimanche Ensemble », rendez-vous à l'église d'Ennezat, toutes les personnes de la paroisse sont attendues avant la messe : 9h15, un temps d'échange autour des initiatives pastorales locales, 11h, messe pour : la famille Harranger-Leroy ; Évelyne et Dominique Déat avec 1re communion pour Malo, Jean et Thomas, après la messe, repas partagé, que chacun doit apporter une gourmandise salée ou sucrée. Venez nombreux ! Une occasion pour tous les paroissiens d'échanger, comme un temps de partage, sur la vie paroissiale. Mercredi 1er juillet à 15h30, célébration à l'Ehpad pour les résidents et leur famille. Vendredi 3 à 18h à la chapelle Saint-Joseph à Saint-Beauzire, messe.

Baptêmes. Samedi 27 juin, baptêmes à 11h de Liam et Soën Dos Reis Lanore à Ennezat.

Mariage. Samedi 27 juin, mariage à 15h de Romain Bardet et Lucie Reveilloux, à Ennezat.

Informations. La maison paroissiale vous accueille, les mercredis de 10h à 12h et de 15h à 18h et les vendredis de 15h à 18h ou sur rendez-vous. Maison paroissiale, 2 rue des Bordets à Ennezat, tél. 04.73.63.80.30 - mail : paroisse.st-michel63@wanadoo.fr. Site : https ://paroissesaintmichelenlimagnenoire.fr.

Saint-Sylvestre-Pragoulin

Annulation activités Clic. En raison des températures élevées, le Clic annule toutes ses activités cette semaine.

Saint-Clément-de-Régnat

Balayage des rues. Le prochain aura lieu le mercredi 1er juillet. Afin de permettre le bon déroulement de cette opération, la municipalité demande à ses administrés de limiter le stationnement de leurs véhicules sur la voie publique à partir de du mercredi 1er juillet à 6h. La municipalité les remercie par avance de leur compréhension et de leur coopération.

Randan - Malgré la chaleur, elles ont dansé de tout leur cœur !

Chaque année, c'est la même chose : grâce au formidable travail des graines d'artistes de l'association *C2A*, la magie du cabaret s'invite à Randan, à l'occasion de deux représentations. Malheureusement, canicule oblige, c'est avec beaucoup de tristesse que la présidente a pris la sage décision, pour la sécurité de son fidèle public et de ses danseuses, d'annuler la représentation en début d'après-midi du dimanche 21 juin. Cette édition encore, elles ont joué à guichets fermés et ont donné le meilleur dans des costumes qui n'étaient pas prévus pour supporter une chaleur caniculaire.
Mais qu'importe pourvu que l'ivresse culturelle coule à flots ! Jusqu'à la dernière minute, elles n'ont rien dévoilé du spectacle et la surprise du thème choisi a une fois de plus fait briller bien des yeux. Petite cerise sur le gâteau, : la troupe des Lucioles a accueilli trois jeunes « Valentins » cette saison et le public a été conquis par ces nouvelles recrues, tout sourire et très fières de danser avec les petites demoiselles des numéros pleins de charmes et de poésie.



Un des trois valentins et la petite luciole dans un tableau plein de poésie.



Le fabuleux french cancan – © M. M.

Les danseuses des autres troupes (ados et adultes) n'ont pas démérité non plus, offrant des chorégraphies enlevées sur des musiques très actuelles. Quant aux adultes, elles ont offert un mémorable « French Cancan » qui a mis le feu côté spectateurs. Au fil de la soirée, de numéros en numéros, la mise en valeur du charme féminin a été le maître mot et la fin du spectacle est arrivée comme toujours bien trop vite.
Avant que ne se baisse le rideau et s'éteignent les feux de la rampe, Sandrine Chaneboux Ferrandon, première magistrate de la ville côté cour et présidente de l'association *C2A* côté jardin, a chaleureusement remercié le public et tous les bénévoles de l'association. « J'ai compris que malgré tous les projets qui peuvent m'animer, malgré toutes les responsabilités que je peux avoir aujourd'hui, malgré toutes les aventures que je peux vivre ailleurs, je ne pouvais pas être sans vous. Parce que vous êtes bien plus qu'un club, vous êtes bien plus qu'une association. Vous êtes une partie de ma vie, une partie de mon équilibre. Vous êtes cette bulle dans laquelle je peux simplement être moi-même. Vous êtes cette famille que la vie m'a offerte, comment quitter ce qui m'apporte autant ? », a déclaré Sandrine Chaneboux Ferrandon, affirmant ainsi qu'elle continuera d'assurer également son rôle de présidente de l'association.

Maïté MICHEL (CLP)

Randan - Derniers échanges pour les pongistes

À l'occasion des dernières compétitions des cinq championnats départementaux, les bénévoles du tennis de table de Randan ont accueilli, samedi 20 juin, bon nombre de concurrents. Au total, ils avaient installé une vingtaine de tables à la salle des sports, où se sont affrontées les meilleures équipes seniors. Cette compétition a souligné la fin de la saison pour les pongistes. Malgré tous les efforts pour assurer un confort de jeu, la chaleur a tenté de jouer les trouble-fête, mais c'était sans compter sur la passion des concurrents.
Les victoires des champions et de leurs dauphins ont été soulignées par la remise de coupes et de médailles. En section départementale 1 : Aulnat est sur la première marche du podium, Issoire sur la seconde, Saint-Éloy-les-Mines sur la troisième et Nohanent sur la quatrième.
En section Départementale 2 : Orléat première, Romagnat seconde, Issoire troisième et le Stade clermontois quatrième. En section Départementale 3 : 1er Puy-Guillaume, 2e La Tour-d'Auvergne, 3e Nohanent, et 4e ATSCAF Clermont. En section Départementale 4 : 1er Pont-du-Château, second Cournon, 3e Randan, et 4e La Roche-Blanche. En section Départementale 5 : 1er Ambert, 2e Le Cendre, 3e Lussat, et 4e Ceyrat.



Les pongistes de Puy-Guillaume – © M. M.

M. M. (CLP)

Randan - Commémoration du 18 Juin

C'est en présence de Randannais, d'élus, des sapeurs-pompiers que la première magistrate de la ville, Sandrine Chaneboux Ferrandon a rendu hommage à l'appel du général de Gaulle appelant les Français à combattre pour la liberté, jeudi 18 juin.
Après son allocution et le dépôt de gerbe, Mme le Maire a invité toutes les personnes présentes à partager le traditionnel verre de l'amitié offert par la municipalité.



Commémoration à Randan – © M. M.

Randan

Coupures de courant. En raison de travaux, Enedis procédera à une coupure d'électricité, le mercredi 1er juillet de 8h30 à 10h30 à Jussat : route de la Limagne, rue de Cimons, rue des Forges et avenue de Maringues.

Randan - De nombreux mélomanes au rendez-vous



Les choristes du « Chœur Nomad » – © M. M.

Voici plus d'un demi-siècle que les musiciens de l'association de l'*Éveil Randannais* offre son florilège de poésie en note et enchante ses fidèles spectateurs. Cette année encore, leur concert a connu un vif succès et leur concept de « La pratique musicale offerte à tous et sous toutes ses formes » n'a pas pris une ride. Le talent des artistes du *Chœur Nomad* et de l'Ensemble musical, associé au panel d'airs proposés ce jour-là, ont réjoui comme à chacune de leurs prestations les mélomanes. Vivement leur prochain rendez-vous pour la Sainte-Cécile. En attendant, les fidèles pourront aller les écouter samedi 27 juin à l'occasion de la fête de la Saint-Jean à Artonne à 20h (gratuit). Le public est également cordialement invité à leur prochaine assemblée générale des choristes et musiciens, ainsi que du bureau de l'association *Éveil*, qui se déroulera le Jeudi 9 juillet à 19h au 29 chemin de Salvert. À l'ordre du jour : rapport moral, rapport financier, questions diverses, perspectives pour 2026-2027. L' AG sera suivie du traditionnel pot de l'amitié.

M. M. (CLP)

Saint-Priest-Bramefant - 33 kg de déchets récoltés



Les bénévoles lors de la collecte de déchets – © M. Michel.

Malgré la canicule bien présente, hélas, plusieurs courageux bénévoles des associations locales, dont le *Crazy'M Patch*, l'*ASSP basket*, l'asso du Guérinet, l'Amicale laïque, habitants et élus présents se sont retrouvés sous la houlette des agents du SBA au chevet de la nature qui leur ont prêté le matériel nécessaire. Au total sur les 17 km parcourus, ils ont ramassé 33 kg de déchets.
Devant ce petit succès, la municipalité a remercié toutes les personnes présentes et invite la population à l'occasion d'une prochaine opération « ramassage des déchets » qui se déroulera en automne.

Saint-Priest-Bramefant

Permanence des élus. Une permanence mensuelle des élus, à destination des habitants aura lieu en mairie le samedi 11 juillet et le samedi 22 août de 9h à 12h.

Saint-Priest-des-Champs - Les festivités estivales vont débuter

Mercredi 1er juillet à partir de 18h, le 1er marché-concert d'été accueillera Audrey Almograva. Ce sera la première manifestation sur la place du village entièrement rénovée.
Originaire des Hauts-de-France, Audrey Almograva est une chanteuse pleine de pep's, qui vit et qui respire musique ! Elle essaye avant tout de faire rêver son public et surtout donner de l'émotion. Très sensible aux chansons à texte de Cabrel, de Ferrat, de Barbara, d'Aznavour ou de Goldman, mais aussi dans les grandes voix de ce monde telles qu'Édith Piaf, Céline Dion, Adèle, Mariah Carey, Laura Pausini ou encore Whitney Houston.
Capable aussi d'interpréter des rythmes plus entraînants de la pop et des genres plus actuels en reprenant le répertoire de Phil Collins, Beyoncé, Bruno Mars, Lady Gaga, David Guetta, Katy Perry ou encore Michael Jackson.
Chacun pourra aussi découvrir les producteurs locaux toujours plus nombreux et profiter de la restauration rapide au restaurant ou à la buvette, tenue pour ce premier marché par l'ensemble des associations organisatrices des festivités de l'été.



Audrey Almograva.

Bas-et-Lezat

Plan canicule. En cette période de canicule, la municipalité informe ses administrés que la salle du Trieur climatisée est à la disposition des habitants. Les personnes souhaitant bénéficier d'un espace frais pour se reposer, s'hydrater ou simplement se rafraîchir sont les bienvenues.
L'équipe municipale invite particulièrement les personnes âgées, fragiles, isolées ainsi que les familles avec de jeunes enfants à prendre toutes les précautions nécessaires : boire régulièrement de l'eau, éviter les sorties aux heures les plus chaudes, maintenir son logement au frais, donner régulièrement des nouvelles à ses proches.

Adaptation des horaires de travail des agents de La Poste. Dans le cadre de l'épisode actuel de vigilance canicule sur l'Allier et le Puy-de-Dôme, des mesures destinées à protéger les postiers et notamment ceux qui travaillent en extérieur durant les heures les plus chaudes, pourront impacter la distribution du courrier, de la presse et des colis et entraîner des retards de livraison auprès des clients. De même, la collecte en bureaux de poste ou boites de rue pour un départ le jour même pourra également être perturbée selon les lieux de dépôt. Les clients seront informés à la fois sur les sites concernés et sur le site Internet de La Poste.
La Poste dispose d'un service consommateur (3631) destiné à tout client qui souhaiterait obtenir des précisions complémentaires sur la distribution de son courrier.

Saint-Clément-de-Régnat

Horaires déchetterie plan Canicule. En raison de la canicule, la déchetterie du Bois de l'Aumône est ouverte au public de 7h à 14h45, ce pour la sécurité des usagers et des agents. Le ramassage des bacs commencera à 4h30 et se prolongera jusqu'à 13h45 le lendemain. Il est demandé aux usagers de sortir leur bac la veille au soir du jour de la collecte et de le rentrer une fois collecté.

Saint-Denis-Combarnazat

Coupure de courant. Enedis travaille chaque jour sur les réseaux électriques, pour les rendre plus performants, accueillir les nouveaux raccordements, éviter les pannes et intégrer les productions d'énergie renouvelable. Des travaux entraîneront une coupure d'électricité sur le territoire de la commune le vendredi 3 juillet entre 8h30 et 11h.

Limons

Canicule. Malgré l'épisode de canicule en cours, l'école de Limons restera ouverte et assurera l'accueil des élèves dans des conditions adaptées. La commune et l'équipe éducative mettent tout en œuvre pour protéger les enfants de la chaleur. Toutefois, la municipalité engage également la responsabilité des parents. Ceux qui estiment que leurs enfants seront mieux à la maison et qui ont la possibilité de les garder sont invités à le faire.
Chaque famille est la mieux placée pour apprécier la situation de ses enfants. La municipalité remercie les parents pour leur compréhension et leur vigilance durant cet épisode de fortes chaleurs.

Paroisse Saint-Nicolas sur Dore Allier

Messes. Samedi 27 juin à Joze. Dimanche 28 à 9h30 à Randan (baptême). Lundi 29 à 10h à Maringues.

Sacrement du Pardon. Samedi 27 à 17h, confessions des communiants du groupe de Maringues à Joze.

Autres rencontres. Samedi 27 : journée de préparation à la profession de foi de Maringues à Joze. Dimanche 28 à 10h30 : rencontres pour les parents qui demandent le baptême pour leur enfant à la salle Saint-Jean de Randan. Lundi 29 à 17h : préparation des baptêmes du 4 juillet au presbytère de Maringue.

Permanence d'accueil. Les lundi de 10h30 à 12h et samedi de 10h à 12h au presbytère de Maringues, 24 boulevard du Chéry. Site Internet : www.saintnicolasdoreallier.fr. E-mail : paroisse-saint-nicolas@orange.fr. Tél. 04.73.68.71.33.

Charensat - Du 3 au 5 juillet : un week-end d'animations pour tous

Comme chaque été, la commune de Charensat s'apprête à vivre l'un des temps forts de l'année avec sa traditionnelle fête patronale, organisée du vendredi 3 au dimanche 5 juillet. Pendant trois jours, habitants, associations et visiteurs pourront profiter d'un programme riche en animations festives, sportives, culturelles et conviviales. Tout au long du week-end, les attractions foraines et la buvette seront présentes au cœur du village. Une tombola alimentaire, organisée par l'APE, viendra également agrémenter les festivités.
• **Vendredi : pétanque et ambiance féria.** Les festivités débuteront le vendredi 3 juillet à 18h30 avec un concours de pétanque en doublette, organisé par l'Ehpad et la société de chasse. L'inscription est fixée à 10 € par équipe. Les meilleurs joueurs se partageront des récompenses attractives avec des lots de 100 €, 80 € et 60 €.
La soirée se poursuivra à partir de 22h avec le traditionnel bal féria. Animé par *DJ Benz*, ce rendez-vous festif promet une ambiance chaleureuse et dansante. L'entrée est à 5 €. Cette soirée est organisée par le *Club des Jeunes*.
• **Samedi : marché, randonnée, repas et feu d'artifice.** Le samedi 4 juillet débutera dès 8h avec le marché des producteurs, proposé par le *Panier Charensatois*, installé devant l'Ehpad jusqu'à midi. Les visiteurs pourront découvrir les savoir-faire locaux, profiter d'une buvette sur place et visiter l'exposition proposée par « Les Mésanges Bleues ».
La matinée laissera ensuite place à la solidarité avec une randonnée au profit de la lutte contre le sarcome, de 10h à 15h. Ouverte aux marcheurs, coureurs, cyclistes et cavaliers, elle proposera plusieurs parcours : 3, 9, 15 et 30 kilomètres. Le départ sera donné depuis l'Ehpad. La participation est fixée à 5 €.
À 20h, place au grand repas festif organisé par le Club des Jeunes. Au menu : melon, paella ou poulet basquaise, fromage et crème vanille. Le tarif est de 15 € sur place ou à emporter (10 € pour les moins de douze ans). Une sangria sera offerte aux participants. Les réservations sont à effectuer avant le 28 juin.
Le point d'orgue de la soirée interviendra à 23h avec le traditionnel feu d'artifice, qui illuminera le ciel de Charensat. Les festivités se poursuivront dès 23h30 avec un bal gratuit, animé lui aussi par *DJ Benz* et organisé par l'association *AS Charmonvillo*.
• **Dimanche : traditions, convivialité et tracteurs à pédales.** Le dimanche 5 juillet commencera dès 6h avec un réveil en fanfare accompagné de brioches, organisé par le *Club des Jeunes*. À 11h, les habitants sont invités à participer à la messe de la fête patronale, avant de partager, à 12h, un apéritif offert par la municipalité, moment privilégié de rencontre et de convivialité.
L'après-midi, de 14h à 18h, se déroulera l'une des animations les plus attendues : la course de tracteurs à pédales. Petits et grands pourront participer à cette compétition originale et familiale. Une descente spéciale destinée aux adultes et aux enfants est prévue à partir de 16h.
Enfin, les festivités se clôtureront à 19h avec un apéro-concert au bar Le Pivert, animé par le groupe *Duo Cappuccino*. Une restauration rapide et une buvette seront proposées sur place pour terminer ce week-end dans une ambiance musicale et conviviale.
Cette nouvelle édition de la fête patronale témoigne une fois encore du dynamisme des associations charensatoises et de l'engagement des bénévoles qui œuvrent chaque année pour faire vivre ce rendez-vous incontournable. Entre traditions locales, animations familiales, musique, gastronomie et solidarité, tout est réuni pour faire de ce premier week-end de juillet un moment de partage et de convivialité au cœur de la commune.
Rendez-vous du 3 au 5 juillet pour célébrer ensemble la fête patronale de Charensat.

Charensat

En paroisse. La prochaine messe, dans notre paroisse, sera le dimanche 5 juillet, pour célébrer la Saint-Martin. La célébration sera à 11h. Vous pouvez signaler vos intentions de messe à Laetitia Blondel au 07.84.18.97.19.

Servant

« Mémoire et terroir » : un regard artistique sur l'identité locale. Le bourg de Servant accueillera, de fin juin à début octobre, une nouvelle exposition artistique intitulée « Mémoire et terroir », proposée par Emmanuel Grand dans le cadre de l'initiative Servant'Art.
Emmanuel Grand signe une exposition à la fois poétique et ancrée dans le territoire, où la mémoire du village dialogue avec ses paysages et ses visages. Avec « Mémoire et terroir », Servant confirme son engagement en faveur de la culture et de la création, en proposant un rendez-vous estival ouvert à tous, propice à la découverte et à la réflexion.

Biollet

Les 90 ans de l'ALB. 1936-2026, l'*Amicale laïque de Biollet* (ALB) prépare un moment festif pour célébrer cet anniversaire. Retenez la date du dimanche 2 août, pour participer à cet évènement à l'étang du Cheix. Le lancement se fait par un verre de l'amitié, à partir de 12h. Puis sous le chapiteau, l'association vous propose un repas spectacle avec les membres de sa troupe. En fin d'après midi, c'est le groupe *1er Rencard* qui prend la suite pour l'animation musicale, jusqu'au feu d'artifice tiré depuis l'étang.
Pour les adultes, 30 € seront demandés pour l'ensemble des animations et du repas (10 € jusqu'à 12 ans). La place étant comptée, il est nécessaire de s'inscrire avant le 6 juillet, par mail : cluzel_daniel@orange.fr ou yvesmartins@orange.fr ou par tél. 06.42.74.50.59 (Joëlle) ou 06.82.78.55.35 (Ghislaine).

Paroisse Sainte-Marie en Combrailles

Horaire des messes et évènements. Vendredi 26 juin à 9h, chapelet à Menat pour la paix en France et dans le monde ; à 18h, messe à Château-sur-Cher. **Samedi 27** à 11h, baptême à Biollet ; à 18h30 ; messe à Durmignat. **Dimanche 29** à 9h à Saint-Gervais-d'Auvergne et 11h à Biollet, fête de saint Pierre. **Mardi 30** à 18h à La Cellette. **Mercredi 1er juillet** à 18h à Vergheas. **Jeudi 2** à 9h, chapelet au Vieux Bourg de Saint-Éloy ; à 18h, messe à Sainte-Christine. **Vendredi 3** à 9h, chapelet à Menat pour la paix en France et dans le monde ; à 15h, messe à l'Ehpad de Pionsat ; à 18h à Moureuille ; à 20h, préparation au baptême à Saint-Éloy. **Samedi 4** à 11h, baptême à Gouttières d'Ayna Yaux ; à 18h30, messe à Saint-Priest-des-Champs. **Dimanche 5** à 9h à Montaigut ; à 11h à Charensat (fête de saint Martin). Sous réserve de modification.

Les 4 et 5 juillet - Mathieu Ceschin organise un marché solidaire agricole

Les samedi 4 et dimanche 5 juillet, Charbonnières-les-Varennes vivra au rythme du monde agricole avec la première édition auvergnate du « *Marché de l'Amour* ». Imaginé par Mathieu Ceschin, figure emblématique de la saison 15 de l'émission télévisée *L'Amour est dans le pré*, cet événement gratuit promet de réunir familles et visiteurs autour des valeurs de partage, de solidarité et de découverte du territoire.
Installé à Villeneuve, ce rendez-vous inédit entend rapprocher le grand public du monde agricole dans une ambiance champêtre et chaleureuse. Fleurs, animaux, produits du terroir et rencontres avec les agriculteurs constitueront les ingrédients principaux de ce week-end placé sous le signe de la nature.
Pour cette première en Auvergne, Mathieu Ceschin a souhaité revenir dans une région qui lui tient particulièrement à cœur. Il sera accompagné d'Anthony, agriculteur et infirmier, qui accueillera l'événement sur son exploitation, ainsi que du jeune Ezio, le fils de Mathieu. Ensemble, ils recevront les visiteurs et partageront avec eux leur attachement au monde rural.

Une douzaine d'agriculteurs de l'émission

L'un des temps forts du week-end sera la présence d'une douzaine d'agriculteurs ayant participé à l'émission de *M6*. Loin des plateaux de télévision, ces femmes et ces hommes viendront échanger avec le public sur leur métier, leur quotidien et leur passion. Une occasion rare pour découvrir l'envers du décor et dialoguer avec des personnalités devenues familières aux téléspectateurs.
Au cœur du marché, une quinzaine de stands mettront en avant les savoir-faire locaux et les richesses du territoire. Producteurs, artisans et exposants proposeront leurs créations pour valoriser les circuits courts et l'économie locale. Les gourmands ne seront pas oubliés puisque quatre food-trucks locaux assureront la restauration tout au long du week-end.

Un événement familial

Les familles pourront profiter de nombreuses animations dans un cadre naturel propice à la détente. La présence d'animaux devrait notamment séduire les plus jeunes, tandis que les amateurs de gastronomie et de produits régionaux



Mathieu Ceschin lance le « Marché de l'Amour » à Charbonnières-les-Varennes – © Terra Volcana.

trouveront matière à découverte auprès des exposants.
Le samedi soir, à partir de 19 h 30, le Marché de l'Amour se prolongera avec une soirée festive organisée en compagnie des agriculteurs participants. Cet événement, accessible sur réservation et dans la limite des places disponibles, revêtira également une dimension solidaire. Une partie des recettes sera reversée à l'association des anciens candidats de *L'Amour est dans le pré* afin de soutenir des projets en faveur du monde agricole.
Les organisateurs précisent que l'ensemble des sommes collectées sera consacré à des actions de solidarité et ne bénéficiera pas individuellement aux participants. Cette démarche illustre la volonté du Marché de l'Amour de dépasser le simple cadre festif pour porter un message de soutien à une profession confrontée à de nombreux défis.
Une grande tombola viendra également ponctuer le week-end. Les visiteurs pourront tenter leur chance pour remporter de nombreux lots offerts par les partenaires de l'événement, notamment des entrées pour Vulcania, le Volcan de Lemptégy, la Grotte de la Pierre de Volvic, le Vélorail des Fades ou encore le spa de Châteauneuf-les-Bains.
• **Pratique.** Le Marché de l'Amour se déroulera les samedi 4 et dimanche 5 juillet, de 10h à 18h, au 4 rue du Petit Riom, à Villeneuve, sur la commune de Charbonnières-les-Varennes. L'entrée est libre et gratuite. La soirée du samedi débutera à 19 h 30 sur réservation.

Queuille - Le conseil municipal vote son budget et ferme l'école élémentaire

Les principaux dossiers du conseil municipal du 22 avril
– **Résumé des décisions budgétaires prises en 2026.** Le conseil municipal a approuvé les Comptes Financiers Uniques (CFU) des budgets 2025 de la commune, de l'assainissement et du transport scolaire.
• Le budget primitif 2026 de la commune a été voté. Il fixe les prévisions de recettes et de dépenses pour l'exercice à venir. Il s'équilibre en fonctionnement à 334 148,08 € et en investissement à 138 715,70 €. Le budget annexe de transport scolaire s'équilibre en fonctionnement à 1 730,47 € et en investissement à 5 970 €.
• Le résultat de l'exercice précédent a été affecté conformément à la réglementation, permettant de reporter les excédents ou de couvrir d'éventuels déficits.
• Les taux des taxes locales applicables pour l'année 2026 ont été votés : taxe foncière sur les propriétés bâties à 35,81 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties à 60,72 % et taxe d'habitation sur résidences secondaires ou locaux vacants à 10,48 %.
• Plusieurs subventions ont été attribuées pour soutenir la vie associative et les initiatives locales : 600 € au collège des Ancizes pour le voyage scolaire des classes de 3e et 240 € au comité des fêtes de Queuille.
• Le conseil a décidé d'amortir sur 15 ans les subventions finançant des biens immobiliers ou des installations, notamment le fonds de concours voirie 2024 versé à la communauté de communes de Combrailles Sioule et Morge.
– **Gestion des équipements et conventions.** après discussion, la fermeture de l'école élémentaire de Queuille a été décidée à la rentrée scolaire de septembre 2026.
• Une convention de servitude de passage de canalisation d'eau potable sur une parcelle communale à Barroux a été signée avec le syndicat mixte de Sioule et Morge.
• Un avenant à la convention entre la commune et l'ADIT 63 a été approuvé.
– **Actions sociales.** Les actions sociales en faveur des anciens ont été reconduites pour les années 2026 et 2027. Elles comprennent des colis pour les personnes hébergées en maisons de retraite et un repas avec animation musicale à la salle polyvalente le dimanche 24 janvier 2027.
• Des actions spécifiques pour les agents communaux ont été validées pour 2026 : attribution de chèques cadeaux et d'un colis gourmand à Noël.
– **Organisation et délégations.** Diverses délégations du conseil municipal au maire ont été accordées pour faciliter la gestion courante. Douze membres titulaires et douze suppléants ont été proposés pour siéger à la commission communale des impôts directs (CCID). Un référent pour le Clic Riom Limagne Combrailles a également été désigné.
– **Questions diverses.** La commission de l'information et de la communication prépare un bulletin municipal qui sera distribué en début d'été 2026.
• Le maire a informé l'assemblée de la reconduction des marchés d'été en juillet et août, organisés par le comité des fêtes : mardi 21 juillet et mardi 18 août, de 14h à 23h.
Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des membres présents (9 voix pour, 0 contre, 0 abstention). Elles témoignent d'une gestion budgétaire structurée et anticipée pour l'année 2026, avec une attention portée à la fiscalité locale, au soutien des associations et à la bonne gestion des investissements communaux.
Parmi les investissements prévus figurent l'acquisition d'électroménager et d'une auto-laveuse pour la salle polyvalente, le renouvellement des deux défibrillateurs, l'achat d'un deuxième columbarium pour le cimetière communal, l'isolation extérieure d'un logement locatif communal, le changement du moteur de volée de la cloche de l'église, la réparation de la croix de Montfaucon et le changement des portes du bâtiment école-mairie pour une meilleure isolation thermique. Un fonds de concours sera également versé pour les travaux de voirie effectués en 2025 sur la commune de Queuille par la communauté de communes.
Des subventions ont été sollicitées auprès du Département du Puy-de-Dôme et de l'État. Certains investissements ne pourront être réalisés si les subventions demandées ne sont pas accordées.

Paroisse Saint-Bruno des Bords de Sioule

Messes. Samedi 27 juin, liturgie de la Parole à Loubeyrat à 18h (fête patronale) ; messe à Queuille à 18h (fête patronale), messe pour : 25e anniversaire de Jean Faure, Colette Faure et leur fille Betty Bernard et les défunts de la famille ; Maurice Garachon, Lucienne Garachon, Gérard Garachon, ainsi que toute la famille ; vivants et défunts de la famille Favreau-Garachon-Sauret. **Dimanche 28**, à Chapdes-Beaufort à 10h30 (fête patronale), messe pour : Gaby et Anne-Marie Maillet, André et Jeanne Prulhiere et défunts de ses familles ; Angèle Longchambon, messe de quarantaine ; Robert Coulaudon, Renée Tournaire, Thérèse Courtadon et les défunts de leurs familles ; Michel Sérange de Saint-Georges-de-Mons ; famille Caille ; Michel Binet et la famille Binet-Mioche ; Robert Champagnol et sa famille. **Samedi 4 juillet** à Charbonnières-les-Vieilles à 18h (fête patronale). **Dimanche 5** à Marcillat à 10h30.

Informations. – Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec le prêtre à domicile (confession, communion, sacrement des malades) appelez directement le Père Marcin au 06.52.60.44.85.
– Mardi 30 juin : rencontre des membres de l'équipe d'animation paroissiale (EAP) pour la réunion de bilan annuel à 9h30 à Saint-Georges-de-Mons
– La paroisse organise une sortie paroissiale le dimanche 5 juillet. Vous êtes invités à monter à bord du bus qui nous emmènera à la découverte du sanctuaire des grottes de Saint-Antoine à Brive. Les Pères Yésuraja et Marcin seront accompagnateurs. Départ du parking de la mairie des Ancizes à 7h45, du parking de la salle polyvalente de Manzat à 8h. Dès l'arrivée : messe à 10h30 célébrée par les Frères et nos Pères Yésuraja et Marcin ; repas végétarien proposé par les frères (15 €) à partager en silence ou pique-nique tiré du sac ; visite du site et témoignage d'un Frère, promenade dans le parc arboré de 5 ha à deux pas du centre-ville de Brive. Vous avez juste à vous inscrire à la permanence, au 04.73.86.70.48 (répondeur) ou à paroissesaintbruno63@gmail.com. Participation financière « libre » pour la sortie paroissiale.

Accueil paroissial. La permanence est ouverte les mardi et vendredi de 16h à 18h30 et jeudi de 9h à 11h au 10 bis rue des Tilleuls 63780 Saint-Georges-de-Mons. Permanence téléphonique le mardi de 9h à 11h au 04.73.86.70.48 et vous pourrez également adresser un mail à pa roissesaintbruno63@gmail.com. Site Internet : paroissesaintbruno-bds.fr.

CSM - Réunion avec les conseillers municipaux pour lancer le nouveau mandat

La communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge (CSM) organise une convention des conseillers municipaux pour lancer le nouveau mandat. Cette rencontre permettra de renforcer le dialogue entre élus du territoire.
Le fonctionnement de Combrailles, Sioule et Morge repose sur une coopération étroite entre les communes et la communauté de communes. Dans un territoire où l'action publique se construit collectivement, le nouvel exécutif communautaire souhaite poursuivre et renforcer le dialogue avec l'ensemble des élus municipaux afin de garantir proximité, écoute et cohérence dans les actions menées au service des habitants.
Dans cette dynamique, la convention des conseillers municipaux fait son retour. Apprécié lors du précédent mandat, ce rendez-vous constitue un temps privilégié d'information, de partage et de dialogue autour des enjeux intercommunaux.
La première édition de ce nouveau mandat se tiendra le vendredi 3 juillet, à partir de 18 h 30, au cinéma intercommunal La Viouze, aux Ancizes-Comps.
Alors que plus de la moitié des conseillers municipaux du territoire sont de nouveaux élus, cette soirée permettra à chacun de mieux appréhender le rôle, le fonctionnement et les compétences de la communauté de communes, tout en renforçant les liens entre les élus du territoire.
Les participants seront invités à participer au quiz interactif « Connaissez-vous bien votre com-com ? », revisité pour cette nouvelle édition avec des questions inédites. Un moment convivial pour tester ses connaissances tout en découvrant ou redécouvrant les actions et services portés par la collectivité.

Chapdes-Beaufort

Club « Loisirs et amitiés ». Il organise, en partenariat avec les archives départementales, un atelier de dentelle au carreau lundi 6 juillet, de 14h30 à 17h30 (salle Champagnol). Cet atelier est totalement gratuit, l'ensemble du matériel est fourni. Il est ouvert à toutes et tous.
Trois places restent à ce jour disponibles. Les inscriptions se font auprès de Rémy Besserve : 04.73.79.24.08.

Pontgibaud - À l'Ehpad aussi, on a fêté la musique !

Une belle rencontre intergénérationnelle s'est déroulée dans les jardins de la maison de retraite pour partager un moment d'éveil musical avec les enfants du Relais Petite Enfance (RPE). Merci à Mélanie Meunier et ses instruments !
Vendredi 18 juin, ce fut au tour d'Éric Scornet, chanteur, harmoniciste et guitariste, d'arriver





© Facebook Pauline CCV Communauté.

avec son répertoire de chansons françaises, bien vite reprises en chœur. Hugues Auffray, Pierre Bachelet entre autres, et des refrains de temps plus anciens ont enchanté l'assistance.
Entraînées par Maëlle, l'animatrice et des bénévoles du *Relais de Vie*, des résidentes sont entrées dans la danse, encouragées par le public.
Une belle et chaude après-midi qui a égayé les visages de nos anciens. Le goûter était bienvenu mais surtout les rafraîchissements !

Pontgibaud

Pharmacies de garde. Samedi 27 juin toute la journée et lundi 29 de 9h à 19h, Pharmacie des Dômes, tél. 04.73.88.70.20. Dimanche 28 et les nuits du 26 juin au 3 juillet, pharmacie du Plan d'eau Clavel aux Ancizes-Comps, tél. 04.73.86.80.19.

Conseil municipal. Il se tiendra à la mairie, jeudi 2 juillet à 19h
Le prochain conseil communautaire se tiendra le mardi 30 juin à 18h à la salle Henri-Vidal (comme les conseils municipaux, les conseils communautaires sont ouverts au public).

Venez tester le badminton cet été. Le *Volant de Pontgibaud* tenait son assemblée générale, dimanche 14 juin, dans une bonne humeur contagieuse. À 11h30, ce fut le tournoi « salade/famille/amis », suivi du « barbecue de l'amitié ». L'après-midi s'est ensuite partagée entre parties de pétanque, de badminton bien sûr et de... rigolades ! L'association a tenu à remercier tous les acteurs de cette belle journée, mais aussi Lionel Müller pour le prêt de matériel et la communauté de communes pour le prêt du gymnase. Depuis plus de dix ans, ce club est en constante progression et a brillamment participé à de nombreux challenges. Le mot d'ordre étant bonne humeur et fair-play : pari gagné !

Randonnée solidaire. Le dimanche 5 juillet, au départ de la salle Henri-Vidal, se déroulera la 21e randonnée *Amnesty International Riom*. Pour le parcours de 8,8 km, les départs se feront de 8h30 à 9h30 ; pour celui de 14 km, de 8h à 8h30. Ravitaillement prévu au long des parcours. Rando seule 6 €, repas 9 € (sur réservation).

Coupe du Monde : venez vibrer avec les Bleus. Le prochain match (Norvège/France) sera diffusés sur grand écran au Bar du centre, ce vendredi 26 juin à 21h. Ambiance assurée !

Horaires des déchèteries. En cas d'alerte orange canicule, les horaires d'ouverture des déchèteries sont modifiés : elles seront ouvertes de 7h à 14h en continu. Giat, Pontaumur, Les Ancizes-Comps et Saint-Ours-les-Roches sont concernées.

Paroisse Saint-Benoît sur Sioulet-Volcans

Messes et célébrations. Vendredi 26 juin à 18h, chapelet à l'église de Montel-de-Gelat. **Samedi 27** à 10h30 à Tortebesse (fête), 18h à Pontaumur. **Dimanche 28** à 10h30 à Verneugheol (fête) et Saint-Hilaire-les-Monges (fête). **Vendredi 3 juillet** à 18h : chapelet à l'église au Montel-de-Gelat, suivi d'un temps d'Adoration. **Samedi 4** à 18h à Pontaumur. **Dimanche 5**, à 10h30 à Gelles et Bromont-Lamothe (fête).
Ce week-end, nous prierons particulièrement pour :
– Samedi 27 à 10h30 à Tortebesse : Marthe Poujat, Roger Poujat, Danièle Poujat, Christiane Poujat, Patrice Poujat, Marie et Alfred Cohadon ; Alain, Simone et André Poujat et tous les défunts de la famille ; Élise et Jean-Marie Arnaud, défunts des familles Arnaud-Morange-Souchal-Tréfond-Ondet ; défunts familles Faure-Giraudon-Gandeboeuf ; Gabrielle Astre Martin et défunts des familles Astre-Aubert et Martin-Astic ; défunts des familles Gendraud-Michoux ; en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes.
– Samedi 27 à 18h à Pontaumur : Jean-Luc Busson.
– Dimanche 28 à 10h30 à Verneugheol : Pierre et Yvonne Montel ; en mémoire de Pierre Tixier et Yvette Tixier-Capel ; Antonine Gratadour-Dugour-Legoueix et les défunts de la famille ; 6e anniversaire de Marinette Porte, 26e anniversaire de Jean-Michel Porte. Une pensée pour les familles Porte-Sibial ; Pierre Laporte toute sa famille et la famille Villemeyre ; 10e anniversaire André Bonnet et les défunts des familles Bonnet-Geneste ; Bernadette Michon et les défunts des familles Michon-Mazieres-Brousse et Thomas ; Simone et Paul Reliaud et tous les défunts de la famille ; familles Bouyon-Vazeille-Le Bas et Romeder.

Baptêmes. Samedi 27 juin de Cloé Pertus-Derigon à Pontgibaud à 11h.

Permanences au presbytère de Pontgibaud. Les 1er, 2e et 3e samedis du mois, présence physique et téléphonique (tél. 04.73.88.70.71) : n'hésitez pas à appeler, ou venir pour toute demande de baptême, mariage, intention de messe ou autre demande. Vous pouvez également laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées ou envoyer un mail à paroissesaintbenoit@orange.fr et l'on vous contactera.

Infos diocésaines. Vous pouvez consulter le site du diocèse à https://clermont.catholique.fr/.

Pontgibaud - L'école à l'honneur



Le spectacle de l'école.

Le vendredi 12 juin, grâce aux écoliers, un voyage dans le temps s'est déroulé, de la préhistoire à un futur robotisé. Les enfants ont présenté leur spectacle de fin d'année « l'armoire de mémé Lulu », une pièce de théâtre très réussie, entrecoupée de chants et danses préparés avec Élodie Sauvage.
Après cette belle prestation et pour la deuxième année, s'est tenue la kermesse organisée par l'APE. Les enfants ont pratiqué des jeux d'adresse : ski à deux, tir à la ficelle, fléchettes… qui ont remporté un franc succès.
La buvette était tenue par les enseignants, les recettes étant destinées à la coopérative scolaire. La soirée s'est achevée sur un repas partagé, très apprécié par petits et grands.
Merci à l'APE, aux parents, aux enseignants, à M. Sauvage, à la ludothèque de Rochefort-Montagne (qui a prêté les jeux en bois), à M. J. Sabot, directeur, et à tous les participants. Et, bien sûr, bravo aux enfants !
Le lundi 15, c'est dans la cour de l'école que se préparait un autre événement : l'inauguration de la peinture murale réalisée par les élèves, toutes classes confondues. Une vraie belle réussite !
M. Cheminal, inspecteur de l'Éducation nationale – qui a officié dix ans dans les Combrailles – n'« avait jamais vu une fresque de cette taille » ! En effet, elle couvre 48 mètres de mur. On y voit cerfs, milans, renards, papillons et libellules, fleurs et plantes de nos contrées…
Fabienne Cinquin, l'artiste qui a piloté cette réalisation, parle d'« un luxueux chantier, avec des enfants attentifs et pleins d'énergie ». Il s'agissait d'un véritable enjeu pédagogique, avec un travail lexical et de recherche pour les élèves, réellement au cœur du projet.
M. Jason Sabot, directeur de l'école, et Mme Sarah Zaoui, présidente de l'Association des parents d'élèves, ont tenu à remercier les parents venus plusieurs week-ends pour rénover puis préparer le mur, les enseignantes, tout le personnel de l'école, la mairie, ainsi que le Crédit Agricole Centre France pour leur contribution.
Lors du pot de l'amitié, les enfants n'étaient pas peu fiers de leur travail ! Et comme le dit Mme Cinquin, il faut « défendre l'art des enfants ».
Lionel Müller a ensuite salué ce travail de plus d'un an et dévoilé la bonne nouvelle : à la rentrée prochaine, l'école comptera trois élèves supplémentaires, soit 70 enfants !
Le maire a aussi annoncé l'ambition municipale et de la communauté de communes, de végétaliser la cour – suite à un appel à projet de l'Union européenne – afin de mieux vivre les grosses chaleurs, d'apporter fraîcheur et ombrage.
Un séduisant programme, très rafraîchissant !



De g. à d. MM. Müller, Sabot et Cheminal.



La fresque.

Pontgibaud - Jazz au château : un beau succès



La cour du château Dauphin, magnifique à la tombée du jour, se prêtait à merveille aux harmonies de cet ensemble, qui nous a régalés d'un concert ce vendredi 12 juin. De beaux solos de piano, contrebasse, saxophone… L'*Ensemble de jazz de la musique de l'air et de l'espace* avait convié Nicolas Gardel, artiste reconnu, trompettiste et compositeur toulousain, dont on a pu apprécier la maîtrise et la subtilité de jeu.
Un beau geste, de surcroît, puisqu'une partie des recettes sera versée pour la restauration du château.

Saint-Ours-les-Roches - Le Bouchet chauffe le four et fait sa voisinade

Samedi 6 juin, au Bouchet, le village avait rassemblé une bonne cinquantaine d'habitants pour son édition 2026 de la fête des voisins. De la plus jeune à la plus âgée, toutes les générations étaient réunies : Anne-Marie, Marie-Rose et Henri, les habitués et aînés, avaient ainsi été rejoints par Elia, neuf mois, la dernière née du village. Objectif : passer une belle journée de convivialité et de détente, dans la bonne humeur et, cette année, sous le soleil. Comme d'habitude, le four banal chauffé depuis quelques jours par Michou, Olivier, Geoffrey et Pierre était prêt pour cuire les pommes de terre et le poulet à la portugaise mis au menu du jour.

Mais ces agapes sont aussi l'occasion de tisser des liens entre voisins et de s'amuser. Vendredi soir, après avoir tout préparé pour le lendemain, un petit groupe de mamies s'est offert une partie de trottinette dans les rues du village. Samedi, avant de servir l'apéro, la troupe théâtrale *Poëme à J* (nom formé avec l'initiale du prénom de chacun des acteurs : P pour Pascale, O pour Olivier, E pour Éliane, M pour Michou, A pour Annie et J pour Jacques) a improvisé et mis en scène la vie du hameau à travers des saynètes et anecdotes. Rires et fous rires, bavardages, partage, jeux : autant de moments de relationnel qui feront de beaux souvenirs, en attendant l'année prochaine.



Les comédiens du village.

Bromont-Lamothe

En paroisse. Le dimanche 5 juillet à 10h30 sera célébrée la messe de la fête patronale, en notre église. Pensez au plus vite à transmettre vos intentions auprès de Mme Lucienne Jeannot à La Mothe, tél. 04.73.88.94.14.

Agenda. Ne manquez pas le rendez-vous de la traditionnelle fête patronale des 3, 4 et 5 juillet. Le programme complet est disponible sur la page Facebook du comité des fêtes : Bromont-Animations Comité des Fêtes. Infos au 06.77.25.74.79.



St-Ours-les-Roches - Une voisinade fidèle à ses habitudes depuis 15 ans

La fête du voisinage Charlon - La Charbonnière, à laquelle est toujours conviée la famille Perrier de la Croix Caquet dure depuis de nombreuses années. Mais, depuis 15 ans, elle adhère à une logistique compétente : l'accueil et le couvert, toujours chez Maryse et Christian Vallas, le menu et le plat laissés à l'inspiration et à la cuisson de Nicolas Pourtier, et le dessert, concocté par Vincent Colombet, leur voisin, le chocolatier gibaldipontin. Samedi 6 juin, pour ces réjouissances annuelles, une trentaine de personnes, dont Claude, le fidèle et l'aîné de l'assistance, rejoint pour la 1re fois par Ludo, avaient répondu présents pour partager ce moment de convivialité et de gourmandise (au menu paella et tarte aux fruits rouges). Cette voisinade a tenu toutes ses promesses, et sera désormais reconduite, à date fixe soit au 1er samedi de juin.



À table, une paella qui a ravi les papilles.

Saint-Ours - Un concert au profit des œuvres des pupilles des pompiers

Dirigé depuis 2014 par Catherine de Marnhac, le *Chœur des Puys* rassemble des choristes passionnés autour d'un travail vocal exigeant et d'une même ambition : partager le plaisir de chanter. Son répertoire privilégie les grandes œuvres sacrées, dans un esprit de transmission, d'émotion et de solidarité.

Pour son nouveau programme 2026 intitulé « Transcendance », l'ensemble présente un grand voyage musical et spirituel à travers les chefs-d'œuvre sacrés européens : un oratorio composite conçu comme une traversée musicale et spirituelle allant de la Renaissance au romantisme.

À travers trois grandes parties : « Les Portes du silence », « L'Offrande de lumière » et « Les Trompettes de l'Aube », cette affiche réunit des œuvres majeures du répertoire sacré européen signées Wolfgang Amadeus Mozart, Antonio Vivaldi, Giuseppe Verdi, Gabriel Fauré, George Frideric Handel, Camille Saint-Saëns ou encore Giovanni Pierluigi da Palestrina avec, des pages emblématiques telles que le « Ave verum corpus » de Mozart, le « Gloria » de Vivaldi, le « Dies irae » du « Requiem » de Verdi ou encore le célèbre « Hallelujah du Messiah » de Handel.



Une partie des choristes.

Pour cette nouvelle création, le chœur sera rejoint par les chanteurs d'Effusion, un ensemble vocal ainsi que par plusieurs solistes. Le concert aura lieu, samedi 27 juin à 20h30, en l'église des Roches, au profit des œuvres des pupilles des sapeurs-pompiers.

Saint-Ours - Guerre d'Indochine : l'UNC instaure le devoir de mémoire

Instaurée en 2005, la Journée d'hommage aux combattants morts pendant la guerre d'Indochine, et fixée au 8 juin, date qui correspond au jour de transfert de la dépouille du « Soldat inconnu d'Indochine » à la nécropole de Notre-Dame de Lorette (8 juin 1980), n'avait jamais eu lieu sur la commune.

En ce lundi pluvieux, la section UNC Saint-Ours / Pulvérières organisait donc pour la première fois, un moment de recueillement au monument aux morts 39/45, où elle avait convié sa voisine bromontoise à participer. Encadrés par onze porte-drapeaux, Olivier Bigouret, président de la section, accompagné du maire Stéphane Poncé, ont déposé la gerbe de fleurs, avant que soient lus les messages officiels rappelant le contexte du conflit et l'engagement des milliers de jeunes français envoyés dans une guerre lointaine et souvent oubliée. Ce petit temps de souvenir, a été l'occasion de se rappeler d'André Gaumet, Raymond Missonnier et François Quereuil, trois Ursiniens ayant participé à cette guerre.



Cérémonie pluvieuse, au monument.

Saint-Ours-les-Roches

Collecte de téléphones. Pour la 5e fois, RLV et Ecosystem s'associent jusqu'au 16 juillet pour organiser une grande collecte de téléphones portables. Tous les téléphones sont acceptés, qu'ils soient cassés, obsolètes, récents ou en état de marche (effacement des données garanti). vous pouvez déposer vos anciens téléphones, smartphones, téléphones portables à la mairie, aux heures et jours d'ouverture. Les appareils seront remis à un secteur du mouvement d'Emmaüs, spécialisé dans le reconditionnement des téléphones : « Les Ateliers du bocage ». Les appareils reconditionnés sont ainsi offerts par des associations à des personnes en situation de précarité.

Collecte de sang total. L'*Association des donneurs de sang bénévoles de Pontgibaud et sa région* vous donnent rendez-vous pour une prochaine collecte de sang total, lundi 29 juin de 15h30 à 19h, salle Henri-Vidal de Pontgibaud (la salle polyvalente de Pulvérières étant en travaux, donc la collecte ne peut être assurée, mille excuses pour ce contretemps). Soyez nombreux à tendre votre bras, les réserves de sang sont en baisse et les besoins toujours aussi nombreux.

Kermesse des écoles et anniversaire de l'APE. Samedi 27 juin, l'APE organise sa traditionnelle kermesse de fin d'année, suivie de la fête d'anniversaire de ses 30 ans.

À cette occasion, une belle affiche d'animations a été préparée : 11h, à la salle polyvalente, spectacle de fin d'année des enfants des écoles ; 12h30, sur le stade de foot, repas, paella party (réservations clôturées) ; à 14h : animations avec l'équipe de Fabujeux (jeu de piste, jeux en bois XXL, maquillage, sculptures sur ballon, château gonflable) ; 18h : pot d'anniversaire offert par l'association ; à partir de 19h30 : concert gratuit avec *Pink Gorilla*.

Barbecue géant, soirée ouverte à tous : anciens membres de l'APE, habitants de Saint-Ours et des communes alentour, familles, amis...

Pulvérières - Initiation au tir à l'arc avec la Société de chasse

Dans le cadre des animations de la fête patronale, la Société de chasse pulvéroise proposait, pour la première fois, une initiation au tir à l'arc. Durant le week-end, le stand était installé à l'entrée de l'arboretum. Bien protégés, le président et des membres de l'association ont accueilli petits et grands, curieux de découvrir cet art nécessitant concentration, adresse et patience. Les participants s'exerçaient sur cible ou sur ballons. Même si certains connaissaient la technique et ont visé directement le milieu de la cible, les novices ont parfois obtenu de bons résultats ou n'ont pas eu de chance. Mais dans tous les cas, chacun a pris plaisir à essayer cette activité.

Quelques semaines auparavant, l'association a tenu son assemblée générale, en présence d'une partie de sa trentaine d'adhérents. À l'ordre du jour : un rapide retour sur l'année passée, mais aussi les conditions et points à prévoir pour établir le règlement de la prochaine saison, dont l'ouverture est fixée au 13 septembre. Cette réunion a été l'occasion de renouveler certains membres du bureau. Composition : président, Gilles Vuillemin ; trésorier et adjoint, Serge Vergnol et Roland Cathelat ; secrétaire et adjoint, Philippe Figueredo et Rémi Vincent.



Le président de la société de chasse (1er à droite) sur le stand de tir à l'arc.

Pontaumur

Animations. Dans le cadre du festival des 90 ans des congés payés, la chorale *A Tout Chœur* propose plusieurs temps de partage :
– vendredi 3 juillet, à la salle des fêtes, à 20h30, lectures à voix haute d'extraits de livres d'André Ricos et Martin Penet, avec Patrick Cloux ; projection du film « mes premières vacances », suivie d'un débat ;
– samedi 4, grande journée dédiée à l'été 36, à la salle des fêtes, à partir de 9h30. À 10h, promenade au bord du Sioulet « littérature et chansons » ; à midi, apéritif inaugural et pique-nique tiré du sac ; à 15h, karaoké avec les membres de la chorale autour des chansons des années 1930 ;
à 17h, ambiance cabaret avec Pierre Larue qui interprète Aristide Bruand ; à 19h, petite restauration avant le bal trad auvergnat, animé par la *Bourrée de Vergheas* et les *Bitous*.
Libre participation, sauf le bal : entrée à 10 €

Saint-Jacques-d'Ambur - Exercice militaire « Gergovie 2026 »

Du 22 au 26 juin, la commune de Saint-Jacques-d'Ambur a accueilli une partie des manœuvres de l'opération militaire « Gergovie 2026 », conduite par le 92e régiment d'infanterie de Clermont-Ferrand. Cet exercice de grande ampleur, organisé à l'échelle du territoire des Combrailles, avait pour objectif de permettre aux forces armées de s'entraîner dans des conditions proches des réalités opérationnelles. Il a mobilisé d'importants moyens humains et matériels sur plusieurs communes du secteur.
Au cours de ces cinq journées, de nombreux déplacements de militaires et d'engins ont pu être observés, de jour comme de nuit, sur le territoire communal. Ces activités se sont déroulées dans le strict respect des règles de sécurité et en étroite coordination avec les autorités locales.
La municipalité de Saint-Jacques-d'Ambur tient à remercier les habitants pour leur compréhension et leur civisme durant cette période, ainsi que le 92e régiment d'infanterie pour le professionnalisme dont ont fait preuve les militaires engagés.
Ces exercices ont illustré l'importance de la préparation opérationnelle de nos forces armées et la capacité des territoires ruraux des Combrailles à accueillir ce type d'entraînement dans les meilleures conditions. La municipalité remercie l'ensemble des administrés pour leur coopération et leur compréhension, qui ont contribué au bon déroulement de cette opération.

Saint-Jacques-d'Ambur

Concert. La commune s'associe au festival « Voix & Patrimoines », organisé par le Département, pour proposer un week-end placé sous le signe de la culture, de la découverte et de la convivialité.
Vendredi 3 juillet à 20h : concert d'exception en l'église Saint-Jacques-le-Majeur avec le duo de l'ensemble « Alia Mens – L'Onde et l'Écho ». La soprano Hannah Ely et le luthiste Jonas Nordberg interpréteront le programme d'ouverture de la 28e édition du Festival Bach en Combrailles, offrant au public un moment musical d'une grande richesse artistique dans un cadre patrimonial remarquable. Réservations : 04.73.79.91.10 ou 04.73.52.60.25.
La commune et le Smad des Combrailles invitent habitants et visiteurs à prolonger cette expérience culturelle avec plusieurs rendez-vous tout au long de la journée :
• 14h : balade panoramique et historique au départ de l'église pour une promenade guidée qui vous conduira jusqu'au belvédère du château d'Ambur. Une occasion unique de découvrir l'histoire locale tout en profitant de panoramas exceptionnels. Grâce à Renée Coupat, vous porterez un nouveau regard sur la chaîne des Puys, le massif du Sancy, le tout entre volcans et forteresses. Vous finirez ce parcours en découvrant les installations des Dragonneries d'Ambur, où deux artistes, Céline Camilleri et Adrian Giovinatti vous feront découvrir leurs installations artistiques et mystérieuses.
• À partir de 14h, exposition à la Salle Rochefort. Vous pourrez découvrir et admirer les œuvres réalisés par les élèves des écoles du territoire du Smad des Combrailles. Des artistes en herbe, leur vision du monde qui les entoure.
• À 17h : escape game au château d'Ambur, venez relever le défi du « Veilleur d'Ambur » ! En famille ou entre amis, plongez dans une aventure immersive où énigmes et esprit d'équipe seront les clés de votre réussite.
• À partir de 17h30 : marché de producteurs locaux, place de l'église. Découvrez ou redécouvrez les saveurs du territoire en rencontrant des producteurs passionnés qui partageront leur savoir-faire, leurs conseils et leurs produits. Un espace de petite restauration et une buvette permettront également de profiter pleinement de cette soirée conviviale.
Entre patrimoine, musique, nature et gastronomie, ce week-end promet de belles découvertes et de chaleureux moments de partage. La municipalité est en charge de la buvette qui se tiendra dans la cour de l'école, ce sera aussi l'occasion d'échanger avec la population. La municipalité de Saint-Jacques-d'Ambur vous attend nombreux pour célébrer ensemble les richesses de notre territoire.

Alerte fraîcheur : les élus ouvrent « La Chope Municipale ». Le vendredi 3 juillet, à l'occasion de la journée d'animation dans le bourg, les élus troqueront dossiers et délibérations contre tireuses et bonne humeur pour vous accueillir à « La Chope Municipale », la buvette officielle la plus démocratique du canton ! Installée sous le préau de l'école, cette institution éphémère ouvrira ses portes tout au long de la journée pour offrir aux petits comme aux grands de quoi se désaltérer et partager un moment convivial.
Au programme : boissons fraîches et sourires garantis ; service assuré par vos élus, exceptionnellement autorisés à lever le coude… mais seulement pour remplir les verres ; débats passionnés sur la météo, les vacances et le score des matchs de foot de la Coupe du Monde, sans vote à bulletin secret.
Que vous soyez amateur de limonade, de café ou simplement de bonne humeur, venez faire une halte à « La Chope Municipale ». L'occasion idéale de rencontrer vos élus dans un cadre moins protocolaire et de profiter pleinement des animations proposées dans le bourg. Rendez-vous vendredi 3 juillet, sous le préau de l'école ! Parce qu'une commune dynamique, c'est aussi savoir trinquer ensemble… avec modération, bien sûr !

Cisternes-la-Forêt

Société de chasse. L'assemblée générale aura lieu ce dimanche 28 juin à 11h à la salle communale de La Forêt.
Elle organise son banquet de chasse traditionnel, samedi 11 juillet à la salle de Saint-Fargeot. Les inscriptions sont à transmettre avant le vendredi 3 juillet auprès de M. Gaulfier Lionel au 06.84.75.50.40 ou M. Champommier Adrien 06.45.18.24.12.

Pontaumur - « Arte Viva, Viva el Arte » avec les collégiens

Joffrey Durel, principal du collège Pierre-Gironnet, et toute son équipe ont accueilli un public nombreux pour cette représentation théâtrale intitulée « Arte Viva, Viva el Arte » entièrement écrite par les élèves d'espagnol des classes de 4e et 3e, relatant ce qu'ils ont vécu, ce qu'ils ont découvert lors de leur voyage en Espagne du 16 au 20 mars.
Dès l'entrée de nombreuses photos donnaient le ton de la soirée. Depuis septembre, cette représentation était en gestation, concrétisée par ce séjour, soutenue par le professeur d'espagnol Mathieu Piqueras et Claudia, actrice qui a donné des conseils avisés aux collégiens, et la chorale du collège qui a participé à la soirée.
Plusieurs scènes ont été animées par les élèves d'El Museo del Prado à Madrid, un moment riche en culture, d'histoires et de moments partagés, del Palacio Real de Madrid au Museo Reina Sofia, à l'atelier flamenco en compagnie de Guillermo et Loli, les souvenirs étaient intacts. Durant plus d'une heure, les collégiens ont fait partager leur voyage au public avec beaucoup de sérieux et d'assurance jusqu'à mimer les exécutions qui ont suivi le soulèvement madrilène. En fin de soirée, les élèves de la classe de 3e B



La scène d'exécutions à Madrid.

sont montés sur scène pour mettre à l'honneur leur professeur et lui offrir le maillot d'un club madrilène, très ému l'enseignant a dit que c'était la conclusion de trois magnifiques années, « une génération que je n'oublierai jamais », a salué tout le travail fait en amont pour la réussite de ce voyage et de la soirée : l'équipe du collège, les parents d'élèves, les partenaires publics et privés, le professeur d'arts plastiques et l'agent technique du collège qui ont supervisé la confection des décors et de magnifiques accessoires.

Pontaumur - « Pocahontas » invitée au spectacle de danse



Un final endiablé où toutes ont dansé à l'unisson – M. P..

La section danse de l'accueil de loisirs *Planète Loisirs Animations* de Pontaumur a organisé son spectacle de danse annuel sur le thème de « Pocahontas ». Caroline Ratelade, directrice de cette structure associative, a accueilli un nombreux public composé de parents et familles des jeunes danseuses, saluant au passage l'équipe des animateurs pour l'organisation de cette belle soirée, l'intendance et les parents pour la préparation des pâtisseries et des costumes, et a rappelé que *Planète Loisirs Animations* est toujours à la recherche de bénévoles.
Le programme était varié, 10 danses se sont succédé par les différentes sections : les Anglais par le groupe des ados, les Amérindiens par le groupe des moyennes, les esprits de la nature par les petites filles, ce sont donc plus de 30 jeunes filles qui sont montées sur scène largement applaudies. En fin de soirée, Caroline Ratelade a tenu à mettre à l'honneur Manon Estier, professeur de la section danse qui vient tous les mercredis de Clermont-Ferrand où elle est chorégraphe et danseuse à la Cie *LeeSam* et cofondatrice à *Corps d'elles*, qui a monté ce magnifique spectacle aux côtés de ses petites protégées sans fausse note.

CCV - Information des entreprises sur la facturation électronique

En septembre, une grande évolution réglementaire va impacter le monde de l'entreprise et donc, en vue de l'accompagner, la communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans, en partenariat avec la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) et la Direction générale des finances publiques (DGFiP, dans le cadre du conventionnement France Services Entreprises), propose des réunions d'information gratuite pour comprendre les enjeux, le calendrier et les impacts concrets pour l'activité de chaque société.
Ces réunions s'adressent à toutes les entreprises, quels que soient leur taille ou leur secteur. Ainsi, trois dates sont à retenir sur le territoire :
– mercredi 1er juillet à 18h dans la salle des fêtes de Pontaumur (intervention de la CPME) ;
– lundi 6 juillet à 18h, dans la salle de réunion de la communauté de communes à Pontgibaud (intervention de la CPME) ;
– jeudi 9 juillet à 18h, dans la salle de la mairie de Bourg-Lastic (intervention de la DGFIP).
Renseignements auprès d'Anthony Amblard du service économie au 04.73.79.70.70 ou par courriel à l'adresse : economie@ccvcommunaute.fr

Fernoël - Un couscous bien dans la météo du moment

Le *Club de l'Amitié* a fêté l'arrivée de l'été autour d'un couscous bien goûteux. C'est devenu une habitude de venir faire ripaille à Fernoël, le club est reçu par le comité des fêtes, ou plus exactement par l'équipe des cuisines de cette association à cette période.
Cette année, il y aura eu du changement à deux niveaux : le menu et le temps. Précédemment,



Le chef cuistot du comité des fêtes a eu chaud pour préparer un délicieux couscous.



Les éventails de la présidente étaient de circonstances en ce jour de canicule – © Rémi Pruny.

c'était paella, parce que celle cuisinait ici est réputée pour être servie à la fête de saint Pardoux, mais une envie de faire un autre plat a occasionné la fabrication d'un couscous dont le succès à table a fait la quasi-unanimité : opération validée. La canicule du moment était source d'inquiétude, mais les hôtes ont bien fait les choses en climatisant autant que possible la salle des fêtes afin de mettre la soixantaine de convives dans un état, certes chaud, mais bien supportable : action approuvée.
Ainsi, la journée s'est déroulée au mieux, pour la plus grande satisfaction de tous, avec une équipe de restauration très efficace et applaudie chaleureusement.

Montel-de-Gelat - La renaissance de la fête, une histoire avec paroles

La renaissance de la fête communale du Montel-de-Gelat a réchauffé les cœurs des Montellois, déjà bien échauffés par la température ambiante du moment. L'été est arrivé avec la canicule. Grâce aux bénévoles du *Comité des fêtes*, de *Charmonvillo*, de l'*Amicale des sapeurs-pompiers* et de *Lucine Association*, le week-end a été très animé, comme cela n'était pas arrivé depuis longtemps. Depuis la distribution de brioches le samedi matin aux olympiades de dimanche en fin d'après-midi, en passant par le tournoi de pétanque (46 équipes ont participé), le bal du samedi soir, la Pierre du Crieur, la messe, les sonneurs de cor, l'alambic, l'apéro de l'amitié et le repas du dimanche, les animations se sont succédé.
L'association *Livres en Combrailles* a profité de l'occasion pour remettre à l'honneur la pierre du Crieur, réinstallée sur la place pour mieux porter la parole de ceux qui sont montés dessus, orateurs d'un instant particulier, original et culturel. « Aujourd'hui, au Montel-de-Gelat, c'est la fête, c'est le jour où l'on flirte avec les limites ! On ne les franchit pas, on les éprouve ! Aujourd'hui, cette pierre sert de tribune, de gueuloir, de haut-parleur ; les mots dits viennent des cœurs et des esprits. C'est la pierre de la communication. Rangez les portables ! Aujourd'hui, sur cette



Un public averti a assisté à l'animation orale du dimanche matin, avec des acteurs installés sur la pierre du crieur – © commune du Montel.

pierre, chacun va pouvoir crier sa loi, dans le respect des autres et de lui-même. Crie, Crions, Criez, dans la joie et dans la bonne humeur. »
Cette introduction donnait le ton.
Des textes de Prévert, Dac, Devos ont apporté gaieté et légèreté, tandis que des textes tirés des recueils d'auteurs locaux et de livres d'histoire ont remis en mémoire l'histoire du Montel depuis l'origine et la vie quotidienne d'antan. D'autres phrases et citations ont ponctué tous ces discours auxquels un peu de clarinette est venue apporter une douceur mélancolique qui allait bien avec l'évènement.

Haute Combraille

Football. *Haute Combraille Foot* tiendra son assemblée générale le dimanche 28 juin au stade de Puy-Maury de Condat à 10h. À l'ordre du jour : bilans moral, sportif et financier, élection du bureau, projet et préparation de la saison 2026-2027. Toutes les personnes intéressées par l'activité du club et souhaitant participer à son fonctionnement (bénévole, encadrement, joueur) seront accueillies avec bienveillance.

Saint-Avit-d'Auvergne

Barbecue. L'*Association des parents d'élèves du RPI Condat-Saint-Avit* organise une soirée barbecue ce vendredi 26 juin à la salle des fêtes à partir de 19h30.

Repas. Dans le cadre de la fête patronale, le comité des fêtes organise un repas animé, le samedi 11 juillet à 20h à la salle des fêtes. Au menu : melon, jambon à la broche et pommes de terre boulangères, fromage, tarte aux fruits. Tarif : 17 €, 10 € - 10 ans. Réservations jusqu'au 5 juillet au 06.98.99.07.53 ou 06.40.15.82.69.

SAMEDI



Rugby : Top 14, Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
MASK SINGER
23.40 Mask Singer
FRANCE 2
20.40 SPORT
RUGBY : FINALE TOP 14
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LES OUBLIÉS DU DELTA
22.40 Meurtres à Guérande, téléfilm
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : TOP 14
Finale
22.55 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Présenté par Sophie Jovillard
22.35 Échappées belles
M6
20.45 DIVERTISSEMENT
LA GRANDE FÊTE DES TUBES DU CAMPING
22.35 Avant-match, , mag.
22.50 Football : Panama / Angleterre
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
LA GUERRE D'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE : TOUTE L'HISTOIRE (1/6)
22.45 La guerre d'indépendance américaine…

DIMANCHE



Scarface, Arte

TF1
21.10 FILM
BARBECUE
Avec Lambert Wilson
23.05 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 FILM
L'EMBARRAS DU CHOIX
Avec Alexandra Lamy
22.45 007 Spectre, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
HUDSON AND REX 10
Avec John Reardon
22.35 Hudson and Rex, série
CANAL+
21.05 DOCUMENTAIRE
OBJECTIF BRENNUS
22.35 Insaisissables 3, film
FRANCE 5
20.55 DOCUMENTAIRE
FACE À L'HISTOIRE - L'ÉPOPÉE DE LADY LIBERTY
23.00 On les appelle cowboys, doc.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA
Seizième de finale.
23.10 Enquête exclusive, mag.
ARTE
21.00 FILM
SCARFACE 12
Avec Al Pacino
23.40 The Bee Gees – "How Can You Mend a Broken Heart", doc.

LUNDI



En attendant Bojangles, France 3

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
22.55 Camping 2, film
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
MEURTRES AU PARADIS 10
Avec Ralf Little
22.10 Meurtres au paradis, série
FRANCE 3
21.10 FILM
EN ATTENDANT BOJANGLES 10
23.15 Moi, Michel Rocard, j'irai dormir en Corse, doc.
CANAL+
21.05 SÉRIE
LA VILLE NOUS APPARTIENT
Avec Sean Bean
23.05 Sugar, série
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
INSTINCT ANIMAL
23.00 25 kilos ! 3 jours pour vider son sac, doc.
M6
18.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA
Seizième de finale.
22.05 Avant-match, mag.
22.20 Football : Coupe du monde de la FIFA, sport
ARTE
20.55 FILM
L'ÉCLIPSE
De Michelangelo Antonioni
Avec Monica Vitti, Alain Delon
23.00 Monica Vitti, doc.

MARDI



Deux pianos, Canal+

TF1
21.10 FILM
LA PROPOSITION
Avec Sandra Bullock
film
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
L'AMÉRIQUE ET NOUS - 250 ANS D'AMOUR / HAINE!
22.55 Face à l'Histoire : Miss Liberty, doc.
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
À QUI PROFITE LE DOUTE ?
22.40 Meurtres à La Rochelle, téléfilm
CANAL+
21.05 FILM
DEUX PIANOS
23.00 Moi qui t'aimais, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
ENQUÊTE DE SANTÉ
22.55 C dans l'air, mag.
M6
18.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA
Seizième de finale.
22.35 Avant-match, , mag.
22.50 Football : Coupe du monde de la FIFA, sport
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
L'INCENDIE DU REICHSTAG
22.30 Berlin 1933 – Le journal d'une capitale, doc.

MERCREDI



All her fault, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
ALL HER FAULT 10
Avec Sarah Snook
23.00 All her fault, série
FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
UN CHÂTEAU EN ESPAGNE
Avec Aïssa Maïga
22.45 Justice en France, doc.
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SECRETS D'HISTOIRE
Présenté par Stéphane Bern
23.05 Secrets d'Histoire, mag.
CANAL+
21.05 SPECTACLE
JAMEL COMEDY CLUB 2026
22.50 Certains l'aiment chauve, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LUCIE EN THAÏLANDE
21.55 Lucie : mission Brésil, doc.
22.50 C dans l'air, mag.
M6
20.40 MAGAZINE
COUPE DU MONDE DE LA FIFA - LE MAG
Présenté par Ophélie Meunier
21.35 Avant-match, mag.
21.50 Football : Coupe du monde de la FIFA, sport
ARTE
20.55 FILM
VOLVER
Avec Penélope Cruz
22.55 Disco's Revenge, doc.

JEUDI



Football : Coupe du monde…, M6

TF1
21.10 SÉRIE
ZODIAQUE 10
Avec Francis Huster
22.20 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
20.50 DIVERTISSEMENT
LE GRAND ÉCHIQUIER
Présenté par Claire Chazal
23.05 Beau Geste, mag.
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LA STAGIAIRE
Avec Michèle Bernier
22.55 La stagiaire, téléfilm
CANAL+
21.05 SÉRIE
SILO 10
De Morten Tyldum
Avec Rebecca Ferguson
23.05 Jérôme, les yeux dans le bleu, doc.
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LUTÈCE, SUR LES TRACES DES PARISII
22.35 C dans l'air, mag.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA
Seizième de finale.
23.05 Coupe du monde de la FIFA - Le Mag, mag.
23.25 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 SÉRIE
HAPPY VALLEY
Avec Sarah Lancashire
23.55 Vis ta vie, doc.

VENDREDI



Anaconda, Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LES 12 COUPS
23.35 Les 12 coups
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CÉSAR WAGNER
Avec Gil Alma, Olivia Côte
22.45 César Wagner, série
FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
LA BELLE HISTOIRE DE LA CHANSON FRANÇAISE
22.55 100% Johnny - Live à la Tour Eiffel, spectacle
CANAL+
21.05 FILM
ANACONDA
Avec Paul Rudd Jack Black
22.40 Chasse gardée 2, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LES TRÉSORS DE MARIE-ANTOINETTE À VERSAILLES
22.40 Les trésors des jardins français, doc.
M6
19.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA
Seizième de finale.
22.10 Cauchemar en cuisine
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Avec Jakob Cedergren
23.15 Vincent doit mourir, film

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

Giat - L'avis des citoyens est important

Trois mois après les élections, le conseil municipal issu des urnes a organisé une réunion publique ouverte aux habitants et citoyens de la commune, avec l'objectif de présenter l'équipe autour du maire Didier Sénégas-Rouvière, et d'informer sur l'action municipale, d'expliquer le fonctionnement de la gestion de la commune, d'échanger sur les projets et les problématiques, de les motiver à s'engager dans la vie locale (solidarité, animation, vie associative…) tout en écoutant leurs avis.



Il y a encore à faire pour une mobilisation citoyenne d'envergure – © Rémi Pruny.

Ne pas sombrer dans le pessimisme ambiant

D'un point de vue philosophique, au regard de la fréquentation et du débat, on pourrait poser la question « l'intérêt général est-il le mélange de solutions au profit du plus grand nombre ou l'addition des intérêts particuliers qui servent à tous ? » En effet, après la présentation de chaque élu assis à la tribune, faisant part de ses convictions d'engagement, et des annonces sur la situation des actions municipales, la discussion s'est engagée sur plusieurs thématiques : l'éclairage public (retarder l'extinction du soir, mise en place d'ampoules LED…), l'entretien des trottoirs dans le bourg (sécurisation des passants, accessibilité…), les inquiétudes sur l'avenir du petit commerce (fermetures, cessations d'activité, reprises incertaines, implication des collectivités locales…), l'installation de la fibre (de report en report, avec l'espoir de sa finalisation sur l'ensemble de la commune d'ici un an) et d'autres sujets de voisinage, d'incivilités (usage des toilettes publiques et propreté des espaces verts…). Si le pessimisme penchait plutôt du côté des citoyens, les élus, notamment les nouveaux et jeunes, restaient positifs malgré les incertitudes budgétaires, les fragilités démographiques, parce qu'il existe encore de l'attractivité, de la volonté d'agir, du potentiel à développer. Mais, il faut aussi une action citoyenne : la présence de 23 associations qui œuvrent à l'animation, à la culture et au sport, à la solidarité est un solide fondement.

Il y a des atouts à faire valoir, et une dynamique collective à actionner

Toutefois, la participation de tous à la vie communale n'est pas évidente : la municipalité invite les citoyens qui ont des compétences, des savoirs, des idées, à intégrer les diverses commissions communales pour les élargir au-delà des élus, et en faire des comités consultatifs, afin d'ouvrir la réflexion au plus grand nombre. Un bulletin municipal va être distribué début juillet où chacun pourra retrouver cette demande d'engagement. Le gros dossier au sommaire de « la voix des merlettes » est consacré à l'explication de la gestion budgétaire de la commune : de la pédagogie citoyenne pour mieux comprendre que le conseil municipal fait du mieux qu'il peut avec ce qu'il a.



Même s'il manquait quelques élus, le conseil municipal s'est présenté au public pour expliquer son action et proposer d'y participer.

Giat - Le décor est planté pour annoncer la fête médiévale

Dans trois semaines, la motte castrale connaîtra sa grande affluence bisannuelle estivale à l'occasion de la fête médiévale organisée par l'Adatec. Les préparations vont bon train, et depuis de 14 juin, la place de l'Église s'enjolive d'un mobilier urbain éphémère et remarquable.
Les artisans et bricoleurs de l'association ont installé une porte de ville à l'entrée du chemin de la Motte, l'habillant ainsi d'une parure au style médiéval qui annonce avec force la manifestation. En attendant le programme, les passants et autres touristes qui visitent la motte féodale (inscrite à l'inventaire des Monuments historiques), une fortification du début du Moyen Âge de plus de 1 000 ans, la plus grande d'Auvergne, apprécient ce décor original, s'interrogeant parfois sur sa raison d'être : la fête médiévale se déroulera les 11 et 12 juillet prochains, des dates à retenir, parce que le programme des réjouissances sera épique.



Plus loin derrière, la motte féodale : la porte d'accès de la fête ne passe pas inaperçue – © R. P..

Giat - L'art à la portée de tous...

Kahina Gharbi est une femme qui s'est reconvertie dans une activité créatrice riche en authenticité et philosophie depuis qu'elle est installée dans l'ancien hôtel Robert, devenu maison d'hôtes et atelier d'art. Chaque saison revêt une thématique tout en continuité avec les précédentes. Au printemps, la terre, les minéraux, les fleurs étaient autant d'éléments naturels disposés par la maîtresse de maison pour partager sa passion avec un petit groupe de femmes sachant se servir de leur esprit et de leurs mains pour en user de manière poétique et constructive.



Aux côtés de Kahina, un petit groupe de femmes s'est constitué en force créatrice – © K G.

La nature est pleine de ressources pour faire de l'art

Il y a la matière à toucher, à transformer et il y a matière à penser pendant ces ateliers pour développer la créativité de chacun, individuellement et collectivement, dans des moments presque hors sol bien que les mains puissent être dans la terre crue, dans la pierre concassée et moulue pour la transformer, pour en ressentir l'énergie et les ondes bienfaisantes. Avant l'été, l'atelier proposait de créer une tapisserie sur laquelle les créatrices ont imaginé des personnages de laine, de bois, de brindilles et de fleurs, que du matériau naturel récupéré dans la campagne locale, et mis en place selon l'imaginaire du moment. Un joyeux temps de partage zen et de création que Kahina propose régulièrement, pour faire plaisir et se faire plaisir. À noter les prochains ateliers : 29 juin : arborigène art autour de la pierre de Volvic ; 13 juillet : encens naturel ; 27 juillet : bouquet de fleurs d'argile ; 17 août : porte-monnaie en cuir ; 24 août : sculpture en bois et matières ; 14 septembre : l'art de l'hikaru dorodango japonais, une sphère en terre crue. Participation de 30 à 35 €. D'autres ateliers sont proposés en dehors de ces dates sur plusieurs jours pour des thématiques plus élaborées. Renseignements : www.chezkahina.fr - 07.68.76.00.78.

Giat

Vie associative. Une nouvelle association vient d'être créée : *la Guinguette giatoise*. L'objectif de ses fondateurs est d'animer un café associatif. Ils invitent la population et tous ceux qui peuvent s'intéresser au projet pour partager, écouter, créer, entraider et s'engager éventuellement, à la salle des fêtes le mardi 30 juin à 19h, histoire de faire connaissance.

Pharmacie de garde (27 et 28 juin). Pharmacie Delannoy à Crocq (Creuse), tél. 05.55.67.40.22.

En paroisse. Pas de messe à Giat.

Saint-Hilaire-les-Monges

Réveil de la fête patronale. Pour fêter saint Jean, 2e saint patron de la paroisse, une messe sera célébrée à 10h30, dimanche 28 juin en notre église. À cette occasion, la statue de saint Jean sera portée solennellement en procession jusqu'à la croix, datée de 1670, dans le bourg en impliquant une grande partie des habitants. La procession est l'expression symbolique du pèlerinage de la vie qui est faite en compagnie de Dieu et les bannières anciennes, très bien conservées, mais un peu restaurées quand même, accompagneront cette procession. Que saint Jean soit dignement fêté ! À la suite de cette célébration, un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

Les intentions pour cette messe sont les suivantes : Simone et Gilbert Paquet, Robert Legoueix et les défunts de leur famille ; Jean Bacconnet et les défunts de la famille ; les défunts Moutarde Queroux ; Simone et Albert Pougheon et Guy Pougheon, René Souchal et les défunts de sa famille ; Prosper et Suzanne Amadon et les défunts de la famille ; Josette Pougheon, vivants et défunts de la famille ; 2e anniversaire de Jean-Jacques Charpille, Jean-Claude Charpille et les défunts de la famille ; Paul Rochette et les défunts Berouard ; Simone et Joseph Bousset, leur fille Anne-Marie et les défunts de la famille ; Robert et Olivier Bourdeix et les défunts Bourdeix Morel ; Henri et Philippe Tinet et les défunts de la famille ; Marius et Colette Vasseur courtial et les défunts de la famille.

Landogne

La mairie sur PanneauPocket. La mairie vous informe que vous pouvez désormais trouver toutes ses actualités sur l'application PanneauPocket. Pour être informé en temps réel, c'est essentiel. Avec PanneauPocket, votre mairie vous accompagne partout, directement sur votre smartphone ou votre tablette. Cette application mobile gratuite vous permet de rester connectés à votre commune et à ses actualités en un clin d'œil. PanneauPocket : simple, rapide et accessible à tous c'est une application conçue pour faciliter la communication entre les collectivités et les habitants. Une fois téléchargée, elle donne accès à toutes les informations importantes des communes, EPCI, gendarmeries et syndicat : informations pratiques (horaires des services municipaux, collectes des déchets…), alertes et urgences locales (travaux, intempéries, coupures d'électricité, etc.), événements (marchés, festivités, réunions publiques…).
Que ce soit pour rester informé des actualités municipales ou pour réagir rapidement en cas d'urgence, PanneauPocket est votre allié pour être toujours bien préparé. Pas de publicité, pas de collecte de données personnelles et c'est complètement gratuit ! Vous pouvez la télécharger sur Play Store ou App Store.

Herment

Chasse. L'assemblée générale de la *Société de chasse d'Herment* se tiendra le dimanche 5 juillet à la cabane de chasse à 10h. À l'ordre du jour : bilans de la saison, préparation de la saison 2026-2027. Contact : 06.50.89.70.49.

Saint-Avit-d'Auvergne - La restauration de l'église se poursuit

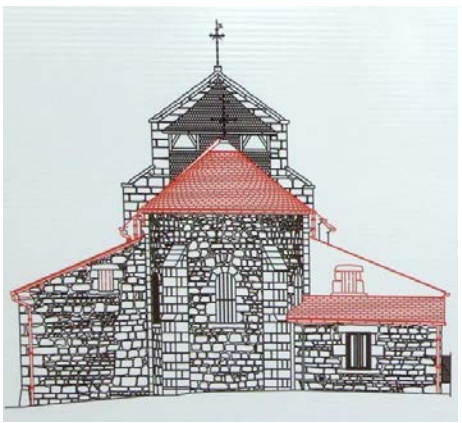


Maire, élus, architecte et techniciens ont participé à la première réunion de chantier de l'été – © Rémi Pruny.

Depuis quelques semaines, l'église est entourée d'échafaudages, restreignant la circulation dans le quartier, équipements indispensables d'un chantier d'envergure entamé il y a quelques semaines : la réfection de la toiture, deuxième phase de la restauration de l'édifice, après le clocher, l'abri du sonneur, le pignon et le portail. Au premier jour de l'été, une réunion de chantier a fait le point sur l'avancée des travaux dont à peu près un quart du projet est réalisé : la découverture et la reprise des bois ont occupé les charpentiers de l'entreprise Nailler-Geneste jusqu'à maintenant. Il reste une partie d'enlèvement de bardeaux bitumeux à exécuter, utilisés lors de travaux dans les années 1960, nécessitant l'intervention d'une entreprise de désamiantage, selon les analyses de ces matériaux.

L'architecte du patrimoine, Christian Laporte, a fait le tour des opérations, en compagnie du chef de chantier, du responsable des suivis de l'entreprise, du maire Michel Dumas et de conseillers de la commission des travaux, pour valider ou rappeler les points vérifiés précédemment selon le cahier des charges. Alors que les ardoises de Travassac arrivent chaque jour, contrôlées et classées par les charpentiers, la canicule du moment perturbe le chantier et peut être susceptible de l'arrêter un temps. La pose de la couverture sera le gros travail des prochaines semaines, mais en attendant, le souci est du côté du ciel avec la crainte d'orages violents. Les paroissiens saintavitois peuvent être rassurés, une messe sera bien dite pour la fête, à l'église ou en extérieur, selon la météo.

Dans quelques mois, l'église retrouvera son lustre extérieur, et les élus réfléchiront à la suite qui concernera l'intérieur de l'édifice, selon l'évolution des soutiens financiers indispensables pour établir le budget du projet. En attendant, ce chantier, décidé sous l'ancienne mandature, représente le gros investissement actuel de la commune.



En rouge, les parties concernées par cette deuxième phase de restauration.

Tortebesse

Fête patronale. Le comité des fêtes organise la fête de saint Pierre le temps d'un week-end placé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur, le 26 et 27 juin. Au programme : vendredi, à partir de 19h : Afterwork avec buvette, barbecue et musique ; à 21h : diffusion sur grand écran du match de la Coupe du Monde de football Norvège-France.

Samedi, à 10h30, messe suivie du repas de la Sampaude à 12h30 ; à partir de 19h, grande soirée karaoké avec *DJ Alberto*, barbecue.

Saint-Germain-près-Herment - Les poissons ont mordu malgré la chaleur



À l'ombre d'une fin de journée sportive, les pêcheurs se retrouvent entre amis – © R. P.

À la veille de l'été, l'étang de Farges était réservé à la compétition de pêche à l'américaine. Treize équipes de deux pêcheurs étaient engagées, réparties en trois catégories de pêche au coup dont une en feeder sur l'ensemble des rives du plan d'eau. Sous un soleil de plomb, la pêche s'est révélée difficile, mais le poisson a mordu de façon variée selon les postes : quelques belles bourriches sont sorties de l'eau pour certains, d'autres frôlant le capot.

En fin de journée, alors que le soleil se rapprochait de l'horizon sans pour autant dégager une impression de fraîcheur, tous étaient réunis à la paillote de Saint-Pierre pour découvrir le palmarès.

La fratrie Vincent et Sylvain s'est imposée avec 6,94 kg de prises, suivie de la team Zaguiregui et Mioche pour 6,47 kg. Les locaux de l'étape, le garde-pêche de l'étang, Jean-Claude Dumontier, et Régis Chevalier, qui avaient remporté le concours en 2025, ont fini à l'autre bout du classement cette fois avec seulement 370 g de poissons capturés.

La journée, organisée sous l'égide de la municipalité, s'est déroulée en collaboration avec l'Amicale laïque dont le trio féminin, Nathalie, Laure et Karine, s'est occupé de l'intendance et plus particulièrement du repas. Après le concours, une partie des participants s'est regroupée à la Maison du pêcheur pour une soirée festive qui ouvrait l'été sous une forme de fête de la musique façon cabaret.

Verneugheol - Quarante ans que le club réunit les aînés

C'était jour de fête au *Club des Vergnes* à la mi-juin : l'association soufflait ses 40 bougies et pour l'occasion, les membres étaient réunis afin de partager un joyeux et gourmand moment. Le président en exercice, André Détiange, et son équipe n'ont pas fait d'exubérance pour célébrer cet anniversaire, et c'est en toute sobriété festive que la journée s'est déroulée, commençant par l'unique discours qui marquait la date. André Détiange a souligné le rôle du club selon les principes édictés par les fondateurs et le premier président, Jean Terrade auquel succéda Jean Barrier, élu à la tête de l'association pendant 21 ans. Rassembler les anciens, les aînés de la commune à une époque qui a vu la retraite à 60 ans offrir à toute une génération une autre vie plus détendue après celle d'un travail parfois ardu. Dans le monde agricole, peu de ces jeunes retraités n'avaient pu voyager et les sorties du club ont été une découverte du monde, en groupe et en troupe de gens connus, très appréciées. L'évolution des tempéraments et des styles de vie de ceux qui ont suivi rendent les objectifs un peu différents, mais reste au cœur de l'action, la volonté de rassembler, et de permettre de rompre l'isolement dans un secteur rural vieillissant. Après les deux présidents de départ, un seul nom convient à la suite : Détiange. Il y a eu d'abord Germain, puis son cousin André, qui dit être en fin de mandat.

Pour cette journée remarquable, entre petits plats gourmands et ambiance guinguette, le pétillant breuvage et le gâteau d'anniversaire ne pouvaient qu'être au centre des préoccupations des responsables motivés et engagés pour la pérennité du *Club des Vergnes*.



Nostalgie : des photos des sorties du club durant les quatre décennies ont montré la vitalité de ses membres au fil du temps qui passe.



Sous le regard du président et des photographes, le gâteau d'anniversaire s'est présenté sobrement – © R. P.

Destination Santé

Santé du cœur : tous les fruits et légumes ne se valent pas

Au rayon fruits et légumes, inclure des myrtilles, des prunes, des mûres, des fèves, des cerises dans son alimentation pourrait être l'un des moyens les plus efficaces de protéger son cœur. C'est la conclusion d'une étude. En analysant les habitudes alimentaires de plus de 30 000 personnes au Royaume-Uni et aux États-Unis, les scientifiques ont constaté que moins d'un individu sur cinq consomme suffisamment de flavanols, ces composés naturellement présents dans certains aliments associés à une baisse du risque de maladies cardiovasculaires. « Les flavanols peuvent réduire considérablement le risque de décès par maladie cardiovasculaire, mais seulement si vous en consommez suffisamment, explique le Dr Javier Ottaviani, auteur principal de l'étude. Beaucoup pensent que manger suffisamment de fruits et légumes suffit, mais nos résultats montrent que le choix des aliments est bien plus important que la quantité totale. »

Quels aliments choisir ?

Selon les chercheurs, un apport quotidien de 500 mg de flavanols permettrait de réduire significativement le risque de décès par maladie cardiaque. « 500 mg », une quantité conséquente que la plupart d'entre nous est loin d'atteindre. Choisir les bons aliments apparait donc essentiel. Pour les auteurs, les aliments les plus riches en flavanols par portion sont :

- les prunes : 12 à 14 prunes renferment environ 450 mg de flavanols ;
- les cranberries : 250 g, soit environ une barquette contiennent 300 mg de flavanols ;
- les mûres : 250 mg de flavanols dans une barquette de 200 g ;
- les fèves : une poignée équivaut à 140 mg de flavanols ;
- les cerises : une barquette de 400 g = 130 mg de flavanols ;
- une pomme avec la peau, c'est 110 mg de flavanols ;
- les fraises = 90 mg de flavanols pour une barquette de 200 g ;
- une barquette de myrtilles = environ 80 mg de flavanols ;

Bourg-Lastic - Fête de l'amitié

Le samedi 4 juillet, forte de son succès de l'an passé, l'association *Générations Mouvement* organise la Fête de l'amitié dans la salle des Verroux. Ouverte à tous, jeunes et moins jeunes, cette manifestation proposera un repas dansant avec un accueil dès 10h30, suivi d'un apéritif animé. Au menu : feuilleté au jambon accompagné de mâche, suprême de pintade aux morilles et ses frites, fromages fermiers suivis d'une tarte aux fruits et d'un café. Participation : 24 €, 12 € pour les moins de 12 ans.
La formation *Jérôme et son orchestre* saura indubitablement mettre une ambiance de folie avec une multitude de chansons issues de plusieurs répertoires musicaux… il y en aura pour tous les goûts !
En outre, les participants pourront admirer les objets fabriqués par les différentes associations affiliées à *Générations Mouvement* et participer à la tombola dotée de nombreux lots de valeur et notamment un séjour de vacances.
Réservation obligatoire jusqu'au lundi le 29 juin à 20h au 07.83.83.14.36 ou 06.77.59.83.91 ou bien encore le 04.73.93.91.75.

Messeix

En paroisse. Samedi 4 juillet, une messe sera célébrée en l'église Saint-Pierre à 18h. Claudette Grégoire recueille vos intentions de prière au 07.57.63.01.42.

Fabrik' numérique. Se reporter à la rubrique Bourg-Lastic.

Festival « Partir en livre ». Se reporter à la rubrique Bourg-Lastic.

Concours de pétanque. Le samedi 27 juin, dans le cadre de la fête patronale, l'USMBL attend ceux qui apprécient de taquiner le cochonnet pour un concours de pétanque en doublette au Puits Saint-Louis. Chaque participant recevra un lot, les premiers étant en numéraire. Engagement : 14 €/équipe. Inscription à partir de 13h30 pour un début de concours à 14h.

Fête patronale. Elle se tiendra du vendredi 26 au dimanche 28 juin. Au programme : le vendredi, feu de la Saint-Jean, organisé par le *Club des jeunes*, dès 19h30 dans le pré communal.
Le samedi, l'après-midi concours de pétanque (voir plus haut), et, à 22h30, traditionnel feu d'artifice offert par la mairie, au stade, suivi du bal des conscrits. Le dimanche 28 à 16h, le rendez-vous est fixé devant la buvette pour un lâcher de ballons (qui remplace le lâcher de lanternes initialement prévu le samedi soir). Et tout au long du week-end, les attractions foraines devraient ravir les plus jeunes.

Vide-greniers. Le Musée de l'école rurale d'Auvergne de 1930 organise un vide-greniers, le samedi 4 juillet, de 9h à 17h, au sein de la cour de l'ancienne école du 30 rue Louis-Aragon. Inscription au 04.73.21.45.06 ou bien le 06.69.28.02.34 ou bien encore par courriel à mera63@orange.fr

Verneugheol

Fête patronale. Les membres du comité des fêtes, aidés de quelques sympathisants et soutenus par la municipalité, seront à pied d'œuvre pour la fête patronale des 27 et 28 juin. Un programme classique occupera petits et grands durant les deux jours : samedi, à 14h, concours de pétanque en doublettes ; à 23h, bal avec *Parado*x ;
dimanche, à 10h30, messe ; à partir de midi repas de la fête ; vers 15h, bubble-foot, une animation ouverte à tous.

Messe. La messe de la fête patronale le dimanche 28 juin aura lieu à 10h30.Les intentions de messe sont les suivantes : en mémoire de Pierre Tixier et Yvette Tixier-Capel Antonine Gratadour-Dugour-Legoueix et les défunts de la famille ; 6e anniversaire de Marinette Porte, 26e anniversaire de Jean Michel Porte. Une pensée pour les familles Porte-Sibial Pierre Laporte toute sa famille et la famille Villemeyre ; 10e anniversaire d'André Bonnet et les défunts des familles Bonnet-Geneste ; Bernadette Michon et les défunts des familles Michon-Mazieres-Brousse et Thomas ; Simone et Paul Reliaud et tous les défunts de la famille. Familles Bouyon-Vazeille-Le Bas et Romeder ; Pierre et Yvonne Montel ; Suzanne et Rémi Jalicon ; famille Ledieu et Fargeix et une pensée pour Ludo, Laurine, Jérôme, Rémi et Gilles.

Bourg-Lastic - Franc succès pour la kermesse de l'Amicale laïque



Les enfants ont grandement participé au spectacle en musique – © Audrey Thomas.

Le vendredi 12 juin, les familles sont venues nombreuses assister au spectacle des enfants. S'en est suivi ensuite « Fais ton cirque », un spectacle gratuit pour tous, offert par l'Amicale laïque.

La soirée s'est terminée autour des planches à partager et des activités à destination des enfants (château gonflable, atelier maquillage, escape game).

Bourg-Lastic

Fabrik' numérique. Ce vendredi 26 juin de 18h à 20h, les jeunes volontaires de plus de 12 ans accompagnés d'un parent pourront découvrir et participer à un atelier imprimante 3D au Pôle enfance jeunesse, 7 rue des Dillures.
Cette animation est gratuite.

Partir en livre. L'édition 2026 s'intéresse aux héros ; aussi, la bibliothèque propose un atelier « Super-Héros », le samedi 4 juillet, de 10h à 11h30. Ne manquez pas cette animation du réseau lecture car « ça commencera avec une histoire et puis… hop ! Un atelier pour créer son emblème de Super-Héros, avec la graveuse de la Fabrik'numérique ».
À destination des 6-12 ans et sur inscription auprès du 04.73.79.70.70 (choix n° 2) ou bien par courriel : mediatheque@ccvcommunaute.fr. Comme quoi, le plaisir de la lecture et la technologie peuvent faire bon ménage.

Fête patronale. Elle aura du vendredi 10 au dimanche 12 juillet. Au programme : le vendredi à 20h, un concert ; le samedi, un concours de pétanque l'après-midi, puis, un concert, suivi de la retraite aux flambeaux et d'un bal.
Le dimanche, il y aura bien évidemment la traditionnelle descente à la source Saint-Fargheon, puis un spectacle circassien dans l'après-midi, et enfin, le feu d'artifice en soirée.

Facturation électronique. La communauté de communes organise une réunion ouverte à tous les gérants d'entreprise ou de leur personnel affecté à la comptabilité, le jeudi 9 juillet à 18h, dans la salle de la mairie de Bourg-Lastic.
Une intervention de la DGFIP est également prévue à cette occasion.

Créer avec de vieux livres. Le samedi 27 juin de 10h à 12h, le réseau lecture de la communauté de communes CCV propose un dernier atelier de pliage, ouvert aux plus de 7 ans, à la bibliothèque de Giat.
Ainsi, les bénévoles accueilleront les visiteurs au 4 bis rue de l'Hôtel-de-Ville, pour réaliser des créations en papier avec de vieux livres : des fleurs, des hérissons et de plein d'autres modèles.

Foire de Giat. Les prochaines foires de Giat auront lieu les mardi 30 juin et samedi 11 juillet.

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales

4 allée Groupe N. Bourbaki,
CS 50034 - 63178 AUBIÈRE CEDEX

Société Nouvelle Semeur Hebdo : EURL 99 ans - Cap. 50.000 € - 4 allée Groupe N. Bourbaki, CS 50034 - 63178 AUBIÈRE CEDEX - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS CLERMONT-FERRAND 803 694 280.

RÉDACTION · redaction@semeur.com - 04 73 98 46 00
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Cyril Greghi - **Rédacteur en chef adjoint :** Patrick Ragon - **Journalistes :** Ludivine Bourduge, Guillaume Chameyrat & Kévin Le Gouguec.

PUBLICITÉ · emmanuelle.suss@semeur.com - 06 60 09 35 55 - 04 73 98 71 93
Chargé des ventes : Emmanuelle Suss.

ANNONCES LÉGALES . annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION . abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 77 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · GCF : 63 avenue Jean-Mermoz, Allée des Bourdillats, 89000 AUXERRE.

CPPAP : 0127 C 81112 - **ISSN :** 0986-7791 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal a été imprimé sur du papier recyclé (taux de fibres recyclées compris entre 60 et 100 %) ou sur du papier certifié PEFC issu de forêts durablement gérées. Il a été fabriqué en France, en Espagne ou au Canada. L'eutrophisation des eaux (fabrication pâte et papier) est de 0,01 kg/t.

votre journal BAC DE TRI

Briffons - Un concours de pêche dans la bonne humeur

C'est sous un beau soleil que le concours de pêche a eu lieu le week-end dernier. Une quarantaine de pêcheurs, répartis autour de l'étang municipal, se sont disputés les plus jolies truites. La bonne organisation menée par l'*Amicale des jeunes* a permis un déroulement optimal et une convivialité de mise. Belle fréquentation cette année pour le repas qui comptabilisait 80 participants.



Une pêche intergénérationnelle.



Remise de prix par Mathis.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Rendez-vous - Autocross, Mini Tour et Yssoirienne reportés en septembre

ISSOIRE - Ce week-end, ce devait être à la fois la reprise des Vendred'Yssoire avec la 11e édition de « l'Yssoirienne, Courir pour un enfant », organisée par le Kiwanis Issoire Val d'Allier, le Mini Tour, organisé par ISO, et la 5e manche du Championnat de France d'autocross et sprint-car, sur le circuit terre du Ceerta, une première pour Issoire Sport Auto ! Mais la situation caniculaire fait que toutes les manifestations sportives ont été interdites par la préfecture. Ces trois manifestations seront visiblement reportées en septembre.

Si l'information reçue mardi annonçait le maintien de ces trois manifestations, la vigilance rouge canicule a conduit la préfète du Puy-de-Dôme, le lendemain, à interdire « les manifestations sportives en extérieur et dans les salles non rafraîchies ». Du coup, le Championnat de France d'autocross et de sprint-car qui devait débarquer à Issoire les 27 et 28 juin devra trouver une autre date. C'était déjà un changement de date et d'envergure pour Issoire Sport Auto : pour la première fois de son histoire, le club devait accueillir une manche du Championnat de France d'autocross et de sprint-car sur le circuit terre du Ceerta. Un événement majeur pour l'association auvergnate, qui promettait un week-end de compétition spectaculaire, où les 200 meilleurs pilotes français de la discipline étaient attendus pour la 5e manche de la saison 2026. Contacté, le président a confirmé que le club se réunira la semaine prochaine pour envisager le report de cette compétition les 5 et 6 septembre prochains.



La 11e édition de l'Yssoirienne, ce sera le 11 septembre prochain… – © Kiwanis Issoire Val d'Allier 2025.

Un nouveau virage pour le club

L'année 2026 restera ainsi marquante dans l'histoire d'Issoire Sport Auto. Après plus de 30 ans d'organisation d'épreuves de challenges nationaux, le club franchira une nouvelle étape en intégrant pour la première fois le calendrier officiel du Championnat de France d'autocross et de sprint-car. La traditionnelle course de fin septembre, devenue au fil des années un rendez-vous incontournable pour les passionnés de sport automobile, laisse ainsi place à un nouveau rendez-vous fixé vraisemblablement… début septembre, pour la 5e manche du Championnat 2026.

Depuis la validation officielle de l'épreuve par la Fédération française du sport automobile, les équipes de bénévoles du club se sont mobilisées sans relâche pour répondre aux exigences d'une organisation de cette envergure. L'accueil de 200 pilotes et de leurs infrastructures a nécessité d'importants aménagements. Extension des zones de paddock, amélioration des espaces d'accueil, installation de nouveaux équipements pour assurer une couverture vidéo : les chantiers se sont multipliés depuis déjà de longs mois afin de satisfaire au cahier des charges établi par l'Ofac (Organisation française d'autocross et de sprint-car), promoteur de la discipline. Du coup, hors de question d'annuler purement et simplement cette manche issoirienne pour les dirigeants et bénévoles. La date des 5 et 6 septembre devrait donc être validée par le bureau d'ISA et les bénévoles, la semaine prochaine. En attendant, les billets peuvent être remboursés ou conservés selon les désirs du public qui avait anticipé leur achat. Il faut se rapprocher du club.

L'Yssoirienne devait ouvrir le bal des Vendred'Yssoire

Plus de 2 000 marcheurs ou coureurs étaient attendus pour la 11e édition de « Courir pour un enfant », ce vendredi. Et bien, après avoir été maintenu avec un énorme déploiement de solutions pour hydrater ou arroser les marcheurs ou coureurs de cette nouvelle édition, le « couperet » est lui aussi tombé sur la manifestation. Néanmoins un communiqué, diffusé le mercredi après-midi, a annoncé le report de la course au 11 septembre prochain, même heure même endroit (20h à la Halle aux Grains) dans le cadre de la Fête d'Issoire. Pour cette course caritative, aucun remboursement ne sera effectué. Au contraire, la vente des t-shirts continuera jusqu'à cette nouvelle date. Objectif : se mobiliser en faveur de l'enfance défavorisée…

Jérémy Renard parrain de l'édition 2026

« Nous aurons l'honneur d'accueillir Jérémy Renard, pilote de voltige aérienne et champion du monde par équipe, en tant que parrain de cette nouvelle édition. À travers son parcours, Jérémy incarne parfaitement les valeurs de dépassement de soi, rigueur et engagement, en écho à l'esprit de « Courir à Issoire pour un enfant ». Sa présence donnera une dimension encore plus forte à cet événement solidaire, où chacun, à son niveau, peut repousser ses limites pour une belle cause. »



Venez supporter les pilotes locaux, les 5 et 6 septembre prochains, pour cette première manche de Championnat de France organisée par Issoire Sport Auto sur le circuit terre des Mallières – © ISA.

Cet Issoirien discret travaille à Issoire Aviation, et surtout fait partie dorénavant de l'élite française de voltige aérienne.

Le jour de la course, rendez-vous à la Halle aux Grains à partir de 18h. Départ de la course à 20h. Le prix de l'inscription individuelle est de 10 €, t-shirt inclus. Un geste simple pour participer à une belle cause solidaire en faveur de l'enfance défavorisée !

Les reports

- Yssoirienne : 11 septembre – Organisation : Kiwanis Issoire Val d'Allier.
- Autocross : 5 et 6 septembre – Organisation : Issoire Sport Auto.
- Mini Tour : 6 septembre – Organisation : Issoire Sport Organisation.

N'hésitez pas à consulter les pages Facebook de ces manifestations ou leur site Internet pour de plus amples informations.

Christian DE LA BROSSE (CLP)

CCFD-Terre solidaire - Les enjeux de développement en Afrique nous concernent tous !

ISSOIRE - Une soirée au collège Les Prés a révélé les coulisses tragiques de la production de cacao en Côte d'Ivoire et les combats des agriculteurs.

Mardi dernier, à Issoire, la salle polyvalente du collège Les Prés accueillait une soirée organisée par le *CCFD-Terre solidaire* sur le thème : « Agriculture, santé, écologie en Côte d'Ivoire ». Après la présentation du programme, une courte vidéo a introduit le CCFD-Terre solidaire, mouvement d'Église depuis plus de 60 ans, qui lutte contre la faim et pour le développement dans le monde en partenariat avec des associations locales en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Le *CCFD-Terre solidaire* soutient ainsi 680 projets de développement à travers le monde.

Pour introduire le sujet, le contexte géographique, social, économique et agricole de la Côte d'Ivoire a été précisé avant la projection du documentaire « Toxique Afrique » sur l'usage des phytosanitaires (pesticides, fongicides) dans la culture du cacaoyer. La Côte d'Ivoire est en effet le premier producteur mondial de cacao. Ces produits, et notamment les pesticides organophosphorés, sont responsables de nombreux décès. Les agriculteurs ne mesurent pas suffisamment leur dangerosité et les utilisent à mains nues, sans masque, ne pouvant se procurer les vêtements de protection nécessaires faute de moyens ! Ce documentaire démontre la responsabilité du gouvernement ivoirien, des importateurs et des distributeurs des produits, des industriels et des acheteurs de fèves de cacao.

Face aux industriels étrangers qui distribuent ces produits, interdits en Europe pour certains, et achètent à bas prix la production de fèves de cacao entièrement exportée, les paysans tentent de lutter en se regroupant en coopératives, fabriquent leurs semences et leurs produits répulsifs naturels. C'est ce que deux membres du CCFD, une salariée et une bénévole, ont constaté lors de leur voyage d'immersion en Côte d'Ivoire avec l'association organisatrice de la soirée. Elles ont rencontré les membres de deux associations partenaires : *Jeunes volontaires pour l'environnement* (JVE), partenaires du *CCFD-Terre solidaire* depuis 2024, et *l'Institut africain pour le développement économique et social* (Inades-Formation), partenaire depuis 1975. Celles-ci accompagnent les agriculteurs dans leur conversion en agroécologie. Elles ont souligné l'engagement de jeunes motivés qui accomplissent un travail extraordinaire auprès des populations rurales, par des actions de formation, de sensibilisation et de justice sociale soutenues financièrement et juridiquement par le *CCFD-Terre solidaire*.



Mathilde et Astrid ont témoigné des réalités qu'elles ont vues en Côte d'Ivoire – © R. M.

Astrid et Mathilde ont pu répondre aux questions du public, partager avec la trentaine de personnes présentes ce qu'elles avaient vu et vécu sur place, et évoquer les conséquences en France : notamment, chacun peut être « consomm'acteur » en continuant de consommer du chocolat équitable et biologique. Chaque Français en consomme quatorze kilogrammes par an en moyenne ! Cela permet d'encourager les agriculteurs ivoiriens qui commencent à transformer les fèves de cacao, ce qui leur sera plus lucratif et leur permettra de vivre décemment de leur travail et de s'équiper en vêtements de protection. Cette soirée s'est terminée autour de produits ivoiriens à boire ou à déguster, rappelant que nous consommons tous des produits africains et que ce qui se passe là-bas n'est pas sans conséquences ici !

Issoire en bref

Au cinéma Le Modern cette semaine
« Disclosure Day » (2h25), « Deviens génial » (1h32), « La bataille De Gaulle – L'âge de fer » (2h40), « La bataille De Gaulle – partie 2 : j'écris ton nom » (2h37), « Scary Movie » (interdit aux moins de 12 ans – 1h35), « Star Wars : The Mandalorian and Grogu » (2h12), « Toy Story 5 » (1h42), « Les Caprice de l'Enfant Roi » (1h54), « Des minions et des monstres » (1h30), Festival du Court Métrage 2026 thème « Vacances » (1h30 – mardi à 20h30).
▪ Cinéma Le Modern, 2 place du Postillon 63500 Issoire. Infos et horaires à l'adresse : www.cinemodern-issoire.fr.

Permanences gratuites du CAUE
Vous avez un projet de construction, de rénovation, d'aménagement paysager ou d'urbanisme ? Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Puy-de-Dôme propose des permanences gratuites à Issoire, au siège de l'Agglo Pays d'Issoire, situé 20 rue de la Liberté. Architectes, paysagistes et urbanistes seront à la disposition du public le premier jeudi de chaque mois, de 9h à 12h30. Renseignements et prise de rendez-vous au 04.73.42.21.20 ou par courriel à contact@caue63.com.

Grande vente d'été de la Ressourcerie
La Ressourcerie du Pays d'Issoire organise sa grande vente d'été, samedi 27 juin de 10h à 17h. « Comme d'habitude, on sortira tout notre stock de vaisselle, jouets, vêtements, linge de maison, objets électriques, livres, quincaillerie et encore bien d'autres choses ! »
Infos pratiques : l'entrée de la grande vente est au 4 rue des Frères-Perret et la sortie sera au 14 impasse Pierre-Georges-Latécoère.

Paroisse Saint-Austremoine au Pays d'Issoire

Messes et célébrations. Vendredi 26 juin à 16h à la Providence, messe des anciens de l'école militaire à 17h à l'abbatiale.
Samedi 27 à 18h30 à Sauxillanges.
Dimanche 28 à 9h à Coudes, 9h30 à Saint-Germain-l'Herm, 10h30 à Issoire, 11h à Parentignat (fête patronale).

Adoration. En l'église de Saint-Germain-l'Herm, tous les vendredis de 18h à 19h, à l'abbatiale le 1er vendredi du mois de 17h30 à 19h.

Chapelet. À l'abbatiale d'Issoire le vendredi à 18h (sauf les jours d'adoration).

Catéchisme. Samedi 27, groupe de Chrisline (Sauxillanges) à 10h.

Temps de prière. Vendredi 26, Nuit des veilleurs à 18h30 à l'abbatiale. Rejoignez la chaîne des prières : https://nuitdesveilleurs.fr/fr/.

Contact de la paroisse. Du 1er juillet au 31 août, l'accueil de la maison paroissiale d'Issoire est ouvert seulement du lundi au samedi de 9h à 12h. Maison paroissiale (MP), 18 rue du Mas, Issoire. Tél. 04.73.89.18.53. Adresse mail : st.austremoine@gmail.com.
Site : http ://paroissesaintaustremoineaupaysdissoire.fr. Facebook : facebook.com/paroisse.saintaustremoine.

Champeix

Avis de la mairie. Les horaires d'ouverture de la mairie sont modifiés jusqu'au vendredi 28 août inclus.
Tous les mercredis et vendredis, la mairie ferme exceptionnellement à 17h30 au lieu de 18h.
Le vendredi 17 juillet, elle sera ouverte uniquement le matin et fermera à 12h.
Toute l'équipe vous remercie de votre compréhension et vous invite à anticiper vos démarches administratives.

Fête du 13 juillet. Rendez-vous le lundi 13 juillet à Champeix pour la fête nationale, une soirée festive et conviviale au cœur du village. Événement gratuit – ouvert à tous.
Au programme : à 21h : retraite aux flambeaux, départ place du Marchidial. Un moment incontournable pour ouvrir la soirée dans une ambiance chaleureuse.
De 21h à 2h place du Pré : bal populaire et buvette animés par *Tzingara*, jazz manouche. Venez danser, profitez de la musique et partagez un moment festif jusqu'au bout de la nuit ! À 23h : feu d'artifice tiré depuis le château du Marchidial pour illuminer le ciel de Champeix et clôturer la soirée en beauté. Buvette sur place tout au long de la soirée. Une soirée pour petits et grands, à vivre ensemble !
Fête organisée par la municipalité et l'association *Champeix Animations*.

Champeix - Une première quinzaine bien animée aux Campellis



Rendez-vous pour un tour de piste – © animatrice « Les Campellis ».

• **Mercredi 3 juin.** Fans de bowling… Six des résidents de l'Ehpad ont participé à une sortie bowling. Un moment passé sous le signe du défi, du partage et de la convivialité.
Accompagnés par les professionnels de l'établissement, ils ont pu profiter d'une activité ludique et dépasser leurs limites pour tenter des lancers inédits. Les encouragements et les éclats de rire ont permis à chacun de participer à son rythme et de prendre part au jeu dans une ambiance chaleureuse.
Au-delà du simple moment de détente, clôturé par un goûter gourmand, cette sortie a également permis de stimuler la coordination, la concentration et les capacités motrices des résidents. Une nouvelle expérience qui marquera les mémoires et les cœurs.
• **Vendredi 12.** Une autre expérience inoubliable pour un petit groupe de six résidents. Ils ont eu la chance de se rendre au circuit Ceerta d'Issoire pour des tours de piste à grande vitesse lors de l'événement Handissimo organisé par l'association *Trait d'union*.
Les courageux ont pu retrouver leurs esprits en profitant de la visite du musée pour admirer les anciens véhicules de courses. Inclusion et dépassement de soi : cette journée riche en émotions a fait briller quelques étincelles dans les yeux des aînés.
• **Jeudi 17.** Lors de la visite de Jeanne Posé, l'ensemble des résidents a pu traverser un voyage sonore en groupe restreint afin de profiter au mieux de cette traversée. Voyage de bien-être, voyage de douceur. Jeanne les guide une fois par trimestre dans un univers de paix et d'harmonie, accompagnée de sa harpe. Ces voyages sont vécus avec bonheur par les résidents qui ont hâte de la retrouver lors de la prochaine envolée. Carillons, parfum, chants, partage, échanges : chacun, dans ses possibilités, traverse avec joie ces voyages.
• **Vendredi 18.** C'était la fête de la résidence sous les couleurs du soleil et de la chaleur. Cette année, c'est le duo Créole du Grand Voyage qui a animé cette fête. L'après-midi s'est déroulée en chansons avec des éclats de rire et les sourires des résidents, du personnel et des familles présents.
Cette fête de la résidence a gravé des souvenirs inoubliables pour chacun des participants. En cuisine, un excellent repas gourmand a ravi les papilles. Accras, rougail saucisse et dessert coco-banane ont fait voyager les gourmands avant de se lancer sur une piste endiablée.


Jeanne Posé et son carillon.


En avant la musique, c'est la fête !

St-Martin-des-Plains - Une belle journée de marche


Prochaine marche le 1er juillet, attention, horaire d'été, 8h30 au col du Béal – © « Hautes Terres 63 ».

Le 17 juin à Saint-Martin-des-Plains, 70 marcheurs et d'anciens marcheurs sont venus nombreux pour le repas. Une petite marche digestive de 6 km était organisée autour du village pour 33 courageux. Les guides, Christian et Marie-Claude, ont offert le pot de l'amitié.

Champeix - Retour sur le tournoi International du Marchidial

Ce fut deux jours de très beaux combats d'excellent niveau, dans une ambiance constante de camaraderie et de respect. Cinq pays étaient présents : la Belgique, Chypre, la Croatie, l'Écosse et la France soit 14 clubs, 80 combattants de 4 à 65 ans, 25 catégories de combat.
Les Écuyers ont remporté de nombreuses médailles dans les différentes disciplines (épée bouclier, épée bocle, épée longue et sabre) et les différentes classes d'âge de Super-Mini à Vétéran 2, les plaçant ainsi en haut du podium. Quoi de mieux pour terminer la saison sportive ?
Prochaine compétition à Champeix les 9 et 10 janvier 2027. Le club est en mode loisir jusqu'à la fermeture du gymnase : les créneaux sont ouverts à tous ceux qui veulent venir essayer la discipline ! Contactez Guillaume au 06.12.13.78.55 ou contact@marchidial.fr.


Combat épée longue vétéran.



Photo finale de tous les combattants – © Annick D'Hier.

Champeix - Les expositions d'été reviennent !

Du 7 juillet au 30 août, dans la chapelle et le presbytère du Marchidial, du mardi au dimanche, de 15h à 19h. Entrée libre.
Tout l'été, le Marchidial accueille une programmation artistique riche et variée. Peintures, photographies et autres créations se succéderont au fil des semaines, offrant aux visiteurs l'occasion de découvrir des univers singuliers et le talent d'artistes passionnés, dans un cadre patrimonial chargé d'histoire.
Dix artistes sont au programme : Anne Corny, Zoé Dom, Pierre Jean Fonfrède, Caroline Gramousset, Sylvie Pagenel, Fabienne Mondié, Kabé, Chantal Dupin, Alcina Pereira et Chantal Assié de l'association *Matière à Dire*.
Le vernissage collectif des expositions aura lieu le vendredi 3 juillet à 19h au château du Marchidial. Ce rendez-vous convivial marquera le lancement de la saison culturelle estivale.



Méli-mélo des différents artistes – © mairie de Champeix.

L'occasion de rencontrer les artistes, d'échanger autour de leurs œuvres et de découvrir en avant-première les expositions qui rythmeront l'été à Champeix.

Saint-Nectaire - Une fête de l'école insolite !



Yoan à l'accordéon, Raphaël au clavier – © J. C.-V.

Cette année, la fête de fin d'année s'est déroulée à l'extérieur de l'école, sous le chapiteau du cirque Tupercutes. Depuis six mois, l'équipe pédagogique travaille sur les activités circassiennes, en partenariat avec Joëlle et Raphaël, accompagnés par les personnages de Guignol et ses chansons. Ce projet a permis aux élèves d'aborder les activités scolaires en interdisciplinarité. Le résultat présenté en ce soir de fête était magique ! Les enfants du CP au CM2 ont réalisé des numéros impressionnants, seuls ou à plusieurs. De belles acquisitions ! Bravo aux élèves et à toute l'équipe ! Le cirque Tupercutes adhère à la Fédération française des écoles du cirque et propose des stages en juillet.
Rensenseignements sur le site www.tupercutes.fr ou au 06.51.29.41.93.



Équilibre avec Séverine et Joëlle en renfort.

Saint-Nectaire

Info paroisse. Messe en notre église, samedi 4 juillet à 18h30. Pour vos intentions de prière, appeler le 06.86.5.98.03.

Le Vernet-Sainte-Marguerite - Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940



Une cérémonie pour ne pas oublier.

Autour du monument aux morts, se sont réunis des membres du conseil municipal, quelques habitants de la commune et les élèves de l'école du Vernet. Ils ont été très attentifs au long message lu par le maire.

Après une minute de silence, la directrice a expliqué succinctement aux écoliers les circonstances de cet appel du général de Gaulle. Il ne faut pas oublier les résistants qui se sont sacrifiés pour sauver la France du joug nazi.

La Tour-d'Auvergne - Réduction du poste de CPE au collège Sancy Artense

Le 19 juin à 16h avait lieu, devant le collège, un rassemblement organisé par les parents d'élèves, pour protester contre la prochaine réduction de 50 % du poste de conseiller principal d'éducation. Rappelons que le collège Sancy Artense de La Tour-d'Auvergne est classé collège avec internat d'excellence et que par cette décision surprise et infondée les élèves se verront retirer une écoute, un soutien et une présence indispensable à la réussite de leur vie scolaire. On comptait sur place : le sénateur Jean-Marc Boyer, le député Nicolas Bonnet, le maire Yannick Tournadre et son conseil municipal, de nombreux maires et élus des communes alentour qui sont usagers de ce collège, 13 communes au total. Ainsi que le principal du collège, les personnels d'enseignement et d'encadrement et personnels techniques, les institutrices de l'école primaire, les élèves et parents d'élèves et de nombreux Tourais...
La représentante des parents d'élèves a souligné « le manque de dialogue avec la rectrice de l'académie de Clermont », qui aurait récemment indiqué, par écrit, sa décision de neutraliser ce poste et donc de le geler et de le transformer en 1/2 moyen provisoire... « Il n'est pas question d'accepter un accompagnement provisoire qui peut, de plus, disparaître, ce qui aurait des conséquences graves pour les collégiens et l'équipe éducative. C'est pour tous un enjeu d'égalité entre les territoires ». Autre mauvaise nouvelle, l'éventuelle suppression d'une ligne de transport scolaire qui dessert le secteur ! Tous souhaitent rester optimistes, tout en restant vigilants et sont d'accord pour reprendre le dialogue avec la rectrice.



La suppression d'un demi poste de CPE crée colère et incompréhension.

Beaune-le-Froid

Feu de la Saint-Jean. Étant donné les conditions climatiques de cette fin juin, la décision d'allumer le feu dépendra des décisions préfectorales, en revanche la soirée proposée est bien maintenue. Buvette, petite restauration et animation musicale avec un concert des *Zodettes,* le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Rendez-vous le samedi 27 juin à partir de 19h30 au chalet de ski de fond de Beaune-le-Froid.

Saint-Diéry

Nuit des églises. Samedi 27 juin à 20h30 à l'église, un concert est proposé par le groupe *Melody Group* : ensemble flûte, trompette, piano. Répertoire varié. Entrée gratuite.

Chambon-sur-Lac

En paroisse. Samedi 27 juin à 18h30 à l'église de Chambon-sur-Lac, célébration de la Parole par notre diacre Sébastien Barges. Nous fêterons saint Jean Baptiste, patron de notre église.

Brocante et vide-greniers. Rendez-vous vendredi 3 juillet à l'entrée du bourg, rue centrale et place de la Fontaine.

La Tour - Retour sur la foire aux cerises



L'orchestre Michel Chevarin n'a pas manqué d'assurer l'ambiance.

Samedi 20 juin a eu lieu la traditionnelle foire des cerises où 450 kg de beaux bigarreaux Summit, venus de Saint-Amant-Tallende, ont été proposés à la vente par l'*Association des commerçants et artisans*. À ceux-là, on pouvait ajouter des cerises vendues au profit du CCAS et d'autres par l'épicerie Le Panier d'Ella.
Comme à l'habitude les pompes de blé noir étaient de la fête, ainsi que des cakes aux cerises confectionnés par le personnel et les résidents de l'Ehpad. Sans oublier la cerise sur le gâteau de l'excellente forêt-noire pâtissée par Micka, notre boulanger. Une forêt-noire qui était le dessert du repas spécial foire cuisiné par Fred, notre boucher.
Dans le même temps se tenaient le vide-greniers et le marché habituel sur les différentes places du village. L'ambiance était assurée par l'orchestre Michel Chevarin, maître du musette et de la variété. Merci à tous : mairie de La Tour, organisateurs, exposants et visiteurs... à l'année prochaine !

La Tour-d'Auvergne - Journée nationale des sapeurs-pompiers



Les jeunes sapeurs-pompiers de la commune étaient présents.

Ce samedi 20 juin, la ville de Clermont-Ferrand a accueilli la cérémonie officielle de la Journée nationale des sapeurs-pompiers, présidée par Anne Frackowiak-Jacobs, préfète du Puy-de-Dôme, et Jean-Paul Cuzin, président du conseil d'administration du SDIS 63. Un moment fort en émotion et en recueillement. Deux cent cinquante pompiers et jeunes sapeurs-pompiers représentaient les neuf compagnies du département. Une délégation pompiers et jeunes sapeurs-pompiers de La Tour-d'Auvergne était présente. Un grand merci à toutes celles et ceux qui s'engagent chaque jour au service de la population. Félicitations aux nouvelles recrues, aux jeunes sapeurs-pompiers et aux cadets de la sécurité civile qui incarnent l'avenir de l'institution.

Chastreix - Le trail L'excès Sancy a réuni 200 participants



Deux parcours étaient proposés : 25 et 10 km.

Le trail L'excès Sancy s'est déroulé le 14 juin et a réuni 200 participants : 43 sur le 25 km et 157 sur le 10 km. Le départ fut donné à 9h15 pour le 25 km dans le petit village de Liournat. Le départ du 10 km fut donné à 10h15 à la station de Chastreix-Sancy.
Les deux parcours arrivaient à la station, avec en vainqueurs Adélaïde Pantheon et Augustin Ralet sur le 10 km, Elie Wagner et Nadège Rochat sur le 25 km. À l'arrivée à Chastreix-Sancy, de nombreux producteurs locaux étaient présents, accompagnés d'expositions de la Réserve naturelle de Chastreix-Sancy et de Recyclart Auvergne.
Le soutien des commerçants et des habitants était très important. On a d'ailleurs recensé 40 bénévoles, venus du village ou des alentours, pour faire profiter l'ensemble des coureurs qui étaient ravis ! Main dans la main, avec l'*Association des commerçants et prestataires de Chastreix*, l'évènement a été construit pendant neuf mois. Le jour J fut une réussite avec le soleil, des sourires, et une bonne humeur présente à tout instant ! Nicolas Bonnet, député, a participé au 10 km. L'ambassadrice du trail, Wendy Lafaye, était également présente.
Les équipes municipales du précédent mandat et de l'actuel se sont également mobilisées pour faire vivre l'évènement.

Saint-Donat

Cérémonie. Un dépôt de gerbe aura lieu dimanche 28 juin à 11h à la stèle de Brimessanges en hommage aux résistants fusillés le 29 juin 1944. Il sera suivi à 11h20 d'un témoignage audio sur les événements de 1944 avec Alain Chabaud et du vin d'honneur servi chez Laurent et Nadège à 11h45.

Trémouille-Saint-Loup

Prochaines messes. Samedi 27 juin à 18h30 à Lanobre. Dimanche 28 à 9h à Champs-sur-Tarentaine et 11h à Bort-les-Orgues.

Publication de mariage. Entre Adrien Scaya et Aurélie Servant, domiciliés à Auzolle Grande. Félicitations et vœux de bonheur aux futurs époux.

Décès. C'est avec tristesse que nous avons appris le décès, à l'âge de 86 ans, de Jean L'héritier de Champ Blanc. Ses obsèques ont été célébrées le 22 juin à Ambazac (87). À son épouse, son fils, ses petits-enfants ainsi qu'à toute sa famille, nous présentons nos très sincères condoléances.

Secrétariat de mairie. Il est fermé jusqu'au 3 juillet.

Picherande - Le plein d'activités pour PHA



Le verre de l'amitié pour la fin de saison.

La fin de saison sonne pour les activités de l'association *Picherande d'hier et aujourd'hui* (PHA). Une séance par semaine de gymnastique douce, une vingtaine de participants à chaque séance, l'activité est financée par les adhérents avec une participation de l'association PHA. Dirigées par Caroline, quelques séances supplémentaires auront lieu durant l'été au bord du lac de Gayme (gym d'été). Autres ateliers auxquels les adhérents de PHA participent activement, la danse et le Pilates. Ils sont financés par le Croms (région Auvergne-Rhône-Alpes) et sont ouverts à tous (adhérents ou non à l'association). Le tout est également dirigé par Caroline.
Tous les participants sont ravis, ils y trouvent des effets bénéfiques pour leur santé du corps et aussi pour le moral.
Bravo à tous et un grand merci à Caroline pour sa bienveillance et son énergie communicative.
PHA va maintenant se concentrer sur le stand de la cuisson et la vente des pompes pour la saison d'été, les vendredis matin, jour de marché et lors des manifestations.
Pour tout renseignement, contacter le président Bernard Bouyon au 06.32.58.41.76.



Gymnastique douce.



Picherande

Concert. Delphine Coutant, pianiste, propose un concert gratuit sur l'eau au lac de Gayme. Rendez-vous samedi 4 juillet à 14h. À découvrir !

Picherande - Les écoliers ont planté de la gentiane



Les écoliers devant le travail accompli – © Sylvie Chabaud (CLP).

Le 19 juin, les élèves de l'école du Bois Joli de Picherande ont participé à la plantation des gentianes en compagnie de leur maîtresse et des élus de la commune.
Cette initiative leur a permis la découverte de cette plante emblématique ainsi que sa préservation. Une expérience enrichissante pour tous !

Cros-la-Tartière

Mairie. Suite à la démission de Noémie Gallet et de Perrine Desreumaux, Marie-Laure Goy et Olivier Seine intègrent le conseil municipal.

Bagnols

Messe. En l'église de Bagnols le dimanche 28 juin à 10h30, pour célébrer la Saint-Pierre, jour de la fête patronale du village.

SMCTOM - Des ambassadeurs du tri à votre rencontre

Comme vous avez pu le découvrir dans la dernière lettre d'information destinée aux habitants, le SMCTOM de la Haute Dordogne a décidé de travailler sur la qualité du tri des bacs jaunes.
Le taux de refus de tri 2025 est de 40 %.
Des erreurs de tri sont présentes mais nous faisons face à de l'incivisme. Ces dépôts ont un coût pour la collectivité : 250 000 € pour l'année passée (tri des déchets, transport vers l'usine de traitement et incinération). Une part est supportée par le syndicat mais l'autre partie a été répercutée directement par l'usager sur la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.
Deux camions de collecte ont été équipés de caméra afin d'identifier les « erreurs de tri » et surtout les lieux.
Pauline et Guillaume ont été engagés pour deux ans pour sensibiliser la population aux gestes de tri et à sa qualité. Ils commenceront par un audit des bacs ainsi qu'un porte-à-porte pour rencontrer les usagers sur les communes de Singles et Larodde à partir de fin juin. Ils sont à votre écoute, merci de leur réserver un bon accueil.
Les erreurs de tri les plus remarquées : sacs fermés : les emballages recyclables doivent être déposés en vrac pour être triés ; les emballages



À Larodde.



À Singles – © SMCTOM.

imbriqués, autres objets en plastique, métal, vêtements, verre, encombrants. Les consignes sont simples : tous les emballages en plastique, métal, papier et cartonnette. Suivez l'autocollant sur le bac.
Pensez à commander votre matériel au 04.73.21.88.46 ou sur www.valtom63.fr.
D'autres dates sont proposées :
– samedi 27 juin à 9h et 10h30, 13 août, 18 septembre et 14 octobre à 14h30 à l'ISDND de Saint-Sauves-d'Auvergne ;
– le 9 juillet à 17h salle Gramin à Bourg-Lastic ;
– le 29 juillet à 17h mairie de Perpezat ;
– le 27 août à 17h30 mairie de Bagnols.
D'autres dates disponibles sur le site Internet.
Contact : SMCTOM Haute Dordogne, 4 route de Tulle, 63760 Bourg-Lastic, tél. 04.73.21.88.46 – contact@smctomhd63.fr.

Saint-Sauves-d'Auvergne

Transports scolaires. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 19 juillet.
Rendez-vous sur le site : https://www.laregionvoustransporte.fr/transport-scolaire/.

Saint-Sauves-d'Auvergne - Une balade en « anciennes » pour nos aînés



Une pause en cours de route – © G. C.

Comme promis en début d'année, le club *Rétro Auto Moto Saint-Sauves* est venu chercher les résidents de la Marpa qui le souhaitaient pour une balade en voitures anciennes. Canicule oblige, le programme a dû être modifié et c'est vers un parcours plus arboré et frais que se sont dirigés les véhicules anciens, à savoir le lac de Guéry.
Sur place, un soleil radieux, de magnifiques voitures, une vue magnifique sur les roches Tuilière et Sanadoire et un rafraîchissement pour tous, puis retour par la petite route qui descend vers Rochefort-Montagne.
La direction de la Marpa remercie le club pour son investissement tout au long de l'année auprès de ses résidents.
Les voitures anciennes seront visibles le dimanche 12 juillet pour le 12e rassemblement de voitures et motos anciennes, youngtimers et véhicules de prestige au parc Garenne dès 9h30. Exposition, balade, vin d'honneur.
Rendez-vous également sur place pour le 23e vide-greniers, vide-garages, organisé par le club de 9h à 18h. Emplacement pour particulier 6 €. Buvette, sandwichs.
Réservations, informations : 06.88.90.32.51, 04.73.81.18.49, 06.77.61.86.70.



Rendez-vous pour une balade en « anciennes » – © L. F.

Labessette

Honneur aux élus. Samedi 27 juin à 11h place des Bessardoux, remise des plaques et drapeaux aux nouveaux élus. Cérémonie suivie d'un moment de convivialité. Venez nombreux.

Prochaines festivités organisées par le comité des fêtes. Samedi 4 juillet à partir de 19h, barbecue, frites. Venez nombreux vous régaler ! Réservations au 06.70.69.02.11.

Saint-Genès-Champespe - Une Saint-Jean très festive

Samedi 20 juin, le traditionnel bal du feu de la Saint-Jean a rassemblé de nombreux habitants et visiteurs dans une ambiance chaleureuse et festive. Organisée par le comité des fêtes, cette soirée a une nouvelle fois confirmé son statut de rendez-vous incontournable du début de l'été. Les festivités ont débuté en soirée avec la diffusion de la demi-finale du Top 14, suivie avec enthousiasme par les amateurs de rugby.
À partir de 20h30, les participants ont pu se restaurer autour des paninis et des frites proposés sur place. L'une des curiosités de cette édition a été sans contester la « bétonnière à punch », une animation originale qui a suscité de nombreux sourires et attiré les regards tout au long de la soirée. Cette nouveauté a rencontré un vif succès auprès du public qui a pu se désaltérer avec modération.
Moment fort de la fête, le feu de la Saint-Jean a été allumé vers 22h30 sous les applaudissements des spectateurs. Les flammes ont illuminé la nuit et offert un spectacle toujours aussi apprécié, perpétuant une tradition profondément ancrée dans la vie locale. Puis le groupe *Maximum* a pris le relais pour faire danser le public jusqu'au bout de la nuit. Sur la piste, toutes les générations se sont retrouvées dans une ambiance conviviale et festive.
Grâce à une météo favorable et à une belle mobilisation des jeunes du comité, cette édition 2026



du bal du feu de la Saint-Jean a été une très belle réussite. Le comité des fêtes se réjouit de cette forte participation et donne déjà rendez-vous aux habitants pour la fête patronale de la Saint-Louis qui aura lieu les 28, 29 et 30 août prochain.

Labessette - Baptême républicain



Lors d'une visite à Labessette, l'ex-joueur professionnel du XV de France Loann Goujon a beaucoup apprécié la commune et a demandé à y faire baptiser ses enfants Romy et Alec.
Christian Vinagre-Rocca, maire, a volontiers accepté et célébré pour la première fois un double baptême républicain samedi 20 juin.
Encore une belle preuve de dynamisme de ce petit village ô combien attrayant ! L'ensemble des élus et des Bessardoux remercient cette figure du rugby, ASM, Bordeaux, Lyon, international français, d'avoir choisi la commune pour cet évènement et souhaitent à Romy et Alec bonheur et réussite ainsi que le meilleur dans leur vie de jeunes citoyens engagés pour le respect des valeurs de la République.

Ceyssat - De bonnes affaires



Le vide-greniers annuel organisé par le comité des fêtes s'est déroulé dimanche dernier sur le terrain de rugby.
Malgré une chaleur torride le succès était au rendez-vous. De nombreux visiteurs sont venus chiner parmi les étals d'une quarantaine d'exposants arrivés tôt le matin.
Buvette et petite restauration bien appréciées.

Ceyssat

Merci à la municipalité. En cette période de chaleur intense, délicate attention de la municipalité envers ses seniors en leur distribuant un brumisateur.

Aurières

Inscriptions Virevolte 2026-2027. Samedi 27 juin de 9h30 à 17h30 salle de la mairie d'Aurières. Pour toute demande de renseignements, contactez le 06.86.70.84.39.

Allagnat

Fête patronale de saint Martin. Elle sera célébrée le dimanche 12 juillet à 11h. En l'absence d'un prêtre, Pierre Lassalas, diacre, assurera la cérémonie. Vous pouvez donner vos intentions en appelant le 04.73.87.13.12.

Larodde - Fête patronale les 4 et 5 juillet

• Samedi 4 juillet dès 14h30, concours de pétanque organisé par le comité des fêtes (inscriptions à partir de 13h30) – 1er prix : 150 €, 2e prix : 100 €, 3e prix : 50 €, un lot à chaque participant, un lot spécial pour la première équipe féminine et pour la 1re équipe d'enfants de moins de 13 ans. À partir de 20h, repas à l'auberge (menu à 20 € : melon-jambon d'Auvergne, sauté de porc à la moutarde et pommes de terre grenailles, fromage, tarte à la myrtille ; pour les moins de 12 ans : 10 € – saucisses de Francfort/purée et glace ; gratuit pour les enfants de moins de 4 ans) animé par *Sancy Rock Band.* À 23h, grand feu d'artifice musical au stade suivi d'une démo de danse avec participation du public à la salle des fêtes (avec l'association *Laroddanse*) suivie d'une soirée dansante.
• Dimanche 5 de 8h à 13h, vide-greniers et marché des producteurs locaux. À 10h, messe de la Saint-Martin ; balades à poney le matin avec les Écuries de Pérignat. À 12h, vin d'honneur offert par municipalité (La Bascule) ; barbecue le midi (frites/saucisses/merguez/chipo). De 11h à 15h, animation maquillage. De 14h à 17h, animations gratuites (tir à l'arc, baby-foot humain, lancer de bottes, jeux géants).



Structures gonflables et attractions foraines sur tout le week-end.
Organisé par la commune et le comité des fêtes. Rens. 04.73.22.22.13 ou 06.84.20.00.50.

Labessette - De bonnes pizzas cuites au four à bois

La soirée pizza du samedi 20 juin, organisée par le comité des fêtes de Labessette, s'est parfaitement déroulée.
On ne peut que souligner le courage des « pizzaiolos » et les remercier d'avoir résisté à la chaleur du four à pain, pendant trois heures durant, malgré la canicule !





Le Mont-Dore - La société de chasse fait peau neuve dans un esprit de convivialité



Le traditionnel méchoui annuel de la société de chasse montdorienne a été l'occasion, cette année, d'inaugurer des locaux entièrement rénovés, fruit d'un travail collectif exemplaire mêlant modernité et devoir de mémoire.
Sous un soleil radieux, les membres de la société de chasse du Mont-Dore se sont réunis pour leur traditionnel méchoui. Plus qu'un simple moment de partage et de convivialité, cet événement a permis de mettre en lumière l'impressionnant chantier de rénovation mené par les sociétaires.

Un lieu de vie modernisé et fonctionnel

Le local de chasse a fait l'objet d'une transformation complète, pensée pour le confort des usagers et la mise aux normes des installations. Au rez-de-chaussée, la salle de découpe du gibier a été intégralement repensée pour répondre aux normes d'hygiène en vigueur, intégrant désormais une chambre froide flambant neuve. À l'étage, le « local à vivre » a également bénéficié d'une cure de jouvence : isolation des murs et des plafonds, pose de lambris, installation de fenêtres à volets roulants et création d'un bar américain grâce à l'ouverture d'une cloison. Enfin, le confort a été optimisé avec l'aménagement d'une cuisine équipée et de sanitaires entièrement neufs.

Transmettre l'héritage

Au-delà de la technique, les murs du local témoignent d'un attachement profond aux racines de la société. Décoré avec soin de trophées et d'une riche collection de photos d'époque, l'espace rend un hommage vibrant aux anciens. « Le devoir de mémoire me semble primordial dans cette société qui évolue si vite », souligne un membre de l'association, saluant l'engagement de toutes les générations, des plus jeunes aux plus anciens, qui ont œuvré main dans la main pour mener à bien ces travaux.
La journée, marquée par cette réussite collective, fut aussi l'occasion de remercier chaleureusement les « Boinchoux » pour leur aide précieuse. Bien que les obligations professionnelles aient empêché certains membres d'être présents sur la photo de groupe, c'est une équipe soudée et fière de son patrimoine qui a célébré, lors de ce méchoui, le renouveau de son lieu de vie.

Le Mont-Dore

Au cinéma Olympic. « La Bataille de Gaule - l'Âge de Fer (2h40) » vendredi 26 à 20h30, samedi 27 et dimanche 28 à 17h. « Autofiction » (1h52) samedis 27 à 20h30. «L'Objet du délit » (2h13) vendredi 26 à 17h. Contact : 04.73.65.02.88. Facebook : Cinéma Olympic.

Paroisse Sainte-Bernadette des Dores

Messes. Vendredi 26 juin à 10h, messe à La Bourboule avec une équipe Notre-Dame. **Samedi 27** à 18h à Saint-Sauves, fête patronale (saint Jean Baptiste). **Dimanche 28** à 10h30, messe à Bagnols, fête patronale ; à 10h30 à Lastic, fête patronale ; à 11h à La Bourboule et 18h au Mont-Dore. **Samedi 4 juillet** à 18h à Messeix, fête patronale (saint Paul et saint Pierre). **Dimanche 5** à 10h30 à Larodde, fête patronale (saint Martin) ; à 11h à La Bourboule ; à 18h au Mont-Dore.

Informations diverses. – Prière du chapelet mercredi 1er juillet à 17h à la Bourboule.
– Adoration eucharistique : mercredi 1er juillet, de 18h à 21h, suivie de la prière des Complies à 21h à La Bourboule.
– Prière du chapelet de la Miséricorde : vendredi 3 juillet à 17h à La Bourboule.

Gelles - La Saint-Jean à Monges



Elle a eu lieu dimanche 21 juin. La cérémonie religieuse a été célébrée par le Père Vivier, mais la procession qui devait avoir lieu au « Chancet », après la messe, a dû être annulée vu la trop forte chaleur. À la suite, un repas amical a rassemblé une centaine de personnes dans la joie et la bonne humeur.

Gelles

Congés d'été. Du 30 juin au 10 juillet, le docteur Didier Caillot sera remplacé à son cabinet aux mêmes horaires.

Perpezat - Une classe de mer réussie pour les élèves



Les élèves des deux classes de l'école, de la petite section au CM2, ont eu la chance de participer à une classe de mer au Grau d'Agde en mai dernier. Durant quatre jours et dans un cadre de qualité, les Perpezatois ont pu découvrir le milieu marin. Ils ont aussi pu développer des compétences essentielles telles que l'autonomie et l'esprit d'initiative, mais aussi renforcer leur sentiment d'appartenance à un groupe. Au programme de ce séjour : balade en mer, pêche à pied dans l'étang de Thau, découverte des dunes et des animaux marins, et visite de la criée.
Encadrés par leurs deux enseignants et trois agents de la commune, les élèves sont revenus ravis et riches de nombreux souvenirs. Ce séjour a aussi été l'occasion d'apprendre dans toutes les disciplines avant et après le voyage.
L'équipe enseignante remercie chaleureusement l'association des parents d'élèves ainsi que la municipalité de Perpezat pour leur soutien financier, qui a permis la réalisation de ce beau projet pédagogique.
Pour terminer l'année, les élèves feront la fête le vendredi 26 juin à 20h avec leur spectacle de fin d'année, « Perpezat à la mer », au cours duquel ils présenteront leur travail de l'année.

Perpezat

Fête patronale. Cette année, nos conscrits nous proposent une fête sous les couleurs rouge et blanc, les 4 et 5 juillet à Perpezat. Au programme le samedi : vide-greniers dès 8h, concours de pétanque en doublettes (10 € par équipe) l'après-midi, avant-bal au bar chez Jo et bal animé par DJ Alex. Dimanche à 11h messe, suivie du vin d'honneur des conscrits, 12h30 repas sur réservation, et l'après-midi les jeux rouge et blanc (lancé d'espadrilles, courses de pneus, tir à la corde, taureau mécanique...). À 20h, concert avec *Les Bessardes*, et pour finir la fête, la retraite aux flambeaux vers 22h30 suivie du feu d'artifice et un happy hour avec bière à 1 €. La cuvée 2006-2007 nous attend nombreux pour faire vibrer Perpezat au rythme de la feria afin de passer un moment festif et convivial !

Repas de la fête patronale. Au menu du dimanche 5 juillet à partir de 12h30 à la salle des fêtes : melon au porto, poulet basquaise, fourme et tarte aux pommes pour 18 €, 12 € par enfant. Pour réserver le repas, vous pouvez envoyer un SMS ou appeler le 06.52.52.10.46 (en indiquant votre nom, le nombre d'adultes et d'enfants de moins de 12 ans). La date limite pour s'inscrire est le 29 juin.

Avis de messe. La prochaine messe à Perpezat aura lieu le dimanche 5 juillet à 11h à l'occasion de la fête patronale. Pensez à faire passer vos intentions à Karine Soupe avant le 26 juin. Le prix d'une intention est de 18 €.

Saint-Julien-Puy-Lavèze - Au conseil municipal du 16 juin

– Vu le recrutement d'une nouvelle Atsem pour la rentrée scolaire, les nouveaux horaires du poste sont validés par le conseil municipal.
– Deux subventions exceptionnelles sont votées : 1 000 € venant de la section de Saint-Julien pour l'école ; 350 € en plus pour la société de pétanque afin de payer la porte du local vandalisée précédemment.
– Le PV contradictoire de Territoire d'Énergie concernant l'éclairage public est validé. La contribution communale est de 3 625,53 € pour 2026, à laquelle s'ajoutent 562,10 € pour la géolocalisation.
– Le conseil valide le fait de mandater l'ONF pour mettre et déposer les factures pour le compte de la commune sur Chorus Pro.
– Les délégués au SIAEP Clidane Chavanon sont modifiés.
– Un dossier d'amendes de police est déposé auprès du Département pour des travaux d'aménagement de trottoir et de passages piétons dans le bourg. Le montant des travaux est de 19 337 € HT. Si le dossier est accepté, la subvention serait de 7 500 €.
– Les travaux sylvicoles pour la section de La Loubière ne sont pas validés. Le montant de 5 190 € HT est jugé trop élevé. De plus, la crainte des élus concerne aussi le gibier abondant sur ce secteur qui est friand des jeunes plants. Une réflexion sera menée ultérieurement sur ce projet.
– La parcelle où se trouve la réserve incendie aux Granges de Gories est en vente. Il est décidé d'acheter la partie où celle-ci se trouve afin qu'elle devienne propriété de la commune. Les frais de géomètre seront pris en charge par la mairie.
– Questions diverses. • Le maire remercie les élus, les agents et tous les bénévoles qui ont participé à la bonne organisation des inaugurations du réseau de chaleur et de la salle des fêtes.
• La SAS Casa De Peppone a contacté le maire afin de savoir s'il est possible de mettre un distributeur à pizzas à La Gare de Laqueuille. Le conseil donne son accord.
• Une réunion de la commission communale « environnement – énergies renouvelables » est fixée le samedi 27 juin à 10h concernant les projets agrivoltaïques.
• La fête de la Gare de Laqueuille se déroulera le samedi 1er et le dimanche 2 août.

Laqueuille - De magnifiques tableaux ont rejoint une salle d'exposition...

Connaissez-vous le carton mousse, matériau idéal pour la création de maquettes légères et précises ?
Nos fidèles lecteurs vont certainement se souvenir que nous avons déjà posé cette question dans un article paru il y a un peu plus de six mois. Il était indiqué par exemple que l'épaisseur relativement fine du carton mousse et sa légèreté permettent de réaliser dans les plus petits détails des découpes au cutter, facilement et avec une grande précision. Les tableaux sont réalisés en incrustation, à partir d'un dessin. Les pièces découpées, sur un papier identique, sont utilisées comme « patron » pour la découpe du tissu. Celui-ci est ensuite incrusté, morceau après morceau, dans l'incision réalisée avec un cutter et un rembourrage peut être réalisé pour donner davantage de relief.
Si nous revenons aujourd'hui sur la présentation de cette technique, ce n'est pas seulement pour rappeler que des objets d'une très grande beauté ont été réalisés par un petit groupe de personnes de notre commune. En effet lors de la présentation de quelques tableaux réalisés, nous leur adressions déjà nos félicitations avec un « Bravo. Continuez à nous émerveiller ! »
Ces personnes ont continué à travailler et leurs réalisations sont maintenant exposées à la médiathèque « L'oiseau Lyre » de Messeix depuis le début de ce mois de juin. Les responsables de cette structure sont sincèrement remerciées pour la mise en valeur de ces objets. C'est une très belle reconnaissance du travail réalisé par ces dames à qui nous renouvelons toutes nos félicitations.



À la salle des associations dans notre commune...



Et maintenant à la médiathèque de Messeix !

Laqueuille - Profession de foi et première communion

Dans la paroisse Sainte-Bernadette des Dores, les célébrations de profession de foi et de première communion se sont déroulées, à l'occasion de la fête du saint sacrement, le samedi 6 juin à Saint-Sauves et le dimanche 7 à La Bourboule.
Cette année, ces fêtes ont concerné 10 enfants de la paroisse qui ont fait leur première communion et sept jeunes qui ont renouvelé les engagements pris lors de leur baptême. Parmi eux Yann Brugière, dont la famille est domiciliée dans notre commune.
Au cours de ce temps fort pour les enfants, les jeunes, leurs familles, la messe a été célébrée par le Père Pascal Thomas, curé de la paroisse.
Les enfants et jeunes qui vivent cette belle journée, temps fort pour la communauté chrétienne, sont accompagnés par leurs familles mais aussi par les catéchistes, ces personnes qui sont chargées d'accompagner les enfants dans la connaissance de la religion chrétienne. Ils sont ici sincèrement remerciés. Les rencontres se déroulent une fois par mois, quel que soit l'âge des enfants, et une messe des familles est célébrée une fois par mois à Messeix et La Bourboule. Cette journée s'est poursuivie le plus souvent par une belle fête de famille.



Yann entouré de Marc, son parrain et Coralie, sa marraine – © E. B.

Olby

En église. Samedi 27 juin, messe de la fête patronale en l'honneur de saint Pierre, célébrée à Olby à 11h aux intentions suivantes : pour les conscrits et leurs familles ; Robert Achard et défunts de la famille, vivants et défunts Mégemont-Taillandier-Bellot ; famille Guillaume-Viginiol ; André et Marinette Valleix, François et les deux Bernadette Tourlonias, vivants et défunts de la famille ; vivants et défunts Gauthier-Verny ; Pour les âmes du purgatoire ; Sébline Bernard et les défunts de la famille.

Fête patronale. Organisée par les conscrits dès le vendredi 26 juin en débutant à 19h par un apéro-concert avec les *Blattes*, buvette, restauration sur place au stade de foot. Samedi 27, messe des conscrits et vin d'honneur, église d'Olby. À 13h, inscriptions et à 14h, coup d'envoi du concours de pétanque au stade de foot (10 € la doublette). À 15h spectacle pour enfants à la salle des fêtes organisé par l'APE. De 23h à 4h, bal des conscrits à la salle des fêtes (entrée : 5 €). Dimanche 28 à 12h, repas organisé par le comité des fêtes, 15h début des buvettes, 17h défilé de chars, 20h fanfare et soirée festive. À 23h feu d'artifice. De 23h30 à 2h soirée dansante sur la place du village. Attractions foraines pendant ces trois jours.

Nébouzat - Beaucoup d'activités pour le « Club des Dômes »



Le groupe a été reçu à Bromont-Lamothe.

– Mercredi 17 juin, balade touristique organisée par la *Fédération départementale Générations Mouvements* à Bromont-Lamothe. Reçu par le club local, le départ a été donné sur la place du village. Vingt et une voitures, dont trois de Nébouzat, sont parties sur le tracé des 38 km de la balade.
Petite montée vers le puy de la Moufle, pour découvrir son magnifique panorama sur le plan d'eau d'Anschald, la chaîne des Puys et le massif du Sancy.
Traversée de plusieurs villages avant d'arriver à Montfermy. L'église Saint-Léger renferme des peintures murales exceptionnelles. Le chœur est la partie la plus décorée avec une frise d'anges musiciens, le collège des Apôtres et deux panneaux narratifs.
Direction la cascade : accessible à pied, elle est en fait une conduite forcée de la Sioule, créée par des moines pour l'installation d'un moulin. Après quelques kilomètres, arrivée à Pontgibaud avec son château Dauphin. Poursuite vers Saint-Pierre-le-Chastel, village perché sur une butte volcanique. De cette hauteur, les regards embrassent la chaîne des Puys, une silhouette familière et rassurante. Le marais, lui, aligne ses trésors silencieux : plantes rares et oiseaux à l'abri. Enfin, retour à Bromont-Lamothe pour une visite de l'église Saint-Martin, où 34 statues plus ou moins grandes sont disposées un peu partout dans l'édifice.
Les équipages étaient attendus pour le déjeuner à la salle des fêtes de Bromont : un très bon repas préparé par Didier Leroy avant la remise des prix.
– Samedi 19 : repas de fin de semestre à Aurières. Soixante-quinze convives ont pu déguster les plats préparés et servis par l'équipe de Didier Leroy.
– Dimanche 20 : vide-greniers à Aurières. Vingt exposants ont bravé la chaleur sur le stade. Les visiteurs ont été assez nombreux. Encore cette année, en début d'après-midi, tout le monde est rentré se mettre au frais.
Merci à la municipalité d'Aurières pour la mise à disposition de la salle et du stade ainsi qu'à tous les participants.
La saison des manifestations se termine mais les activités telles que la marche, la belote ou la pétanque si la météo le permet continuent. Pour les autres, rendez-vous en septembre pour la reprise.

Saint-Bonnet-près-Orcival - Un banc rénové à Vareilles



Avant...



Après rénovation.

À l'initiative d'une famille du village de Vareilles, un banc situé au lieu-dit de la Paragude a été restauré et repeint.

Un grand merci à cette famille qui permettra aux promeneurs de se reposer sur ce banc « flambant neuf ».

Saint-Bonnet-près-Orcival

Village festif du 17 au 19 juillet. Les habitants de la commune vont recevoir la visite de l'équipe des conscrits dans chaque village et dans le bourg de la commune, pour les traditionnelles « aubades ». À cette occasion ils présenteront aux habitants le programme festif qui commencera le vendredi 17 juillet à 19h avec une animation musicale et s'achèvera le dimanche 19 juillet par un bal à 22h. Le programme complet paraîtra dans l'édition de la semaine prochaine.
Lors de ce week-end sera célébrée, en l'église de Saint-Bonnet-près-Orcival, une messe samedi 18 juillet à 19h. Si vous souhaitez commander des intentions de messe pour cette célébration vous êtes invités à contacter Sylvie Mouly pour la paroisse par mail (sma.mouly@gmail.com) ou au 06.31.30.33.67. De plus, si vous souhaitez participer au fleurissement de l'église pour cette célébration vous pouvez offrir des fleurs de votre jardin en les déposant le jeudi 16 avant 11h sur les marches du chœur de l'église, des bénévoles les mettront en place en fin de matinée. Nous remercions par avance les généreux donateurs et les bénévoles qui fleuriront l'église.
Surveillez bien notre édition du 3 juillet pour découvrir le programme complet de la fête patronale.

Vernines - Camille et Mathilde ont célébré leur profession de foi

Le 24 mai, Camille et Mathilde ont célébré leur profession de foi à la basilique Notre-Dame d'Orcival. Entourées de leurs familles, de leurs parrains, marraines et des membres de la communauté chrétienne, elles ont renouvelé les promesses de leur baptême et affirmé publiquement leur engagement dans la foi.
La célébration, animée par des chants et des prières, s'est déroulée dans une atmosphère de joie et de recueillement. À l'issue de la messe, les familles se sont retrouvées pour partager un moment convivial.
Cette journée restera un souvenir marquant pour Camille et Mathilde qui ont franchi une nouvelle étape dans leur vie chrétienne.



Une nouvelle étape dans leur vie chrétienne.

Mazayes

Décès. Nous présentons nos sincères condoléances à toute la famille de Nicole Ligoux, qui vient de quitter ce monde à l'âge de 76 ans. Ses obsèques ont été célébrées en l'église de Coheix, son village natal. Qu'elle repose en paix.

Saint-Pierre-Roche - Le Léry s'anime



Samedi 20 juin, Hugues et Susie sont venus installer leur bar à vin Lavin'taine sur la place du Léry. Les habitants des villages avoisinants sont venus partager le verre de l'amitié, le repas sur commande et les planches bien garnies.
Prochain rendez-vous à Rioux le 5 juillet.

Paroisse Notre-Dame d'Orcival

Messes et célébrations. Vendredi 26 juin à 15h, messe avec don du sacrement des malades, à la basilique. **Samedi 27** à 11h, messe à Olby (fête patronale de la Saint-Pierre et Saint-Paul) et Saint-Pierre-Roche (fête patronale), à 18h à Pontaumur. **Dimanche 28** à 11h à la basilique – nous prierons aux intentions suivantes : Robert Achard, vivants et défunts Achard ; Paul Guillot et défunts de la famille ; René Nicolas et défunts de la famille ; Yves Gauthier et défunts de la famille.

Annonces. – Répétition de la chorale : samedi 27 juin de 14h à 16h au presbytère.
– Du mardi 30 juin au vendredi 3 juillet : 11h30, messe à la basilique.
– Jeudi 2 : pèlerin d'un jour au sanctuaire Notre-Dame d'Orcival : tous les jeudis de juillet et août, une journée spirituelle à votre rythme, dans un écrin de nature préservée selon vos aspirations et les propositions de la journée. Rejoignez-nous pour une heure, une après-midi ou la journée : 11h30 messe à la basilique ; après-midi, chemin de Croix ; 17h chapelet médité ; 17h30 vêpres ; 18h adoration eucharistique (1h) ; confessions personnelles de 17h à 19h. Flyer à disposition à la basilique, et plus d'informations sur le site de la paroisse.
– Samedi 4 : pèlerinage paroissial au sanctuaire des grottes de saint Antoine de Padoue. À 18h : messe à Pontaumur. Dimanche 5 à 11h, messe à la basilique, accueil du pèlerinage des pères de famille ; à 12h, baptême de Cassandre Beaudonnat à Orcival ; à 11h, messe de la fête patronale de saint Martin à Perpezat ; à 10h30, messe à Gelles et à Bromont-Lamothe.
– Dimanche 12 à 18h, concert des Musicales d'Orcival à la basilique. Lundi 13 à 20h, concert des *Petits chanteurs de Colmar* à la basilique – entrée libre.

Permanence. Elle est assurée au presbytère les mercredi et vendredi de 14h30 à 17h, présence physique et téléphonique : 04.73.65.81.49 (n'hésitez pas à appeler, ou venir pour toute demande de baptême, mariage, intention...). Rens. paroissenotredameorcival@orange.fr. Site : https://paroisse-notre-dame-orcival.catholique.fr/. Une permanence est assurée au presbytère d'Orcival tous les mercredis et vendredis de 14h30 à 17h.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Feux - Deux incendies ont ravagé trois hectares de végétation aux abords de l'A89

THIERS - Les fortes chaleurs de ces derniers jours ont provoqué une sécheresse rarement constatée à cette période de l'année. Cette canicule qui s'abat sur le pays est responsable de nombreux départs de feu comme ceux survenus mardi 23 juin le long de l'A89.

C'est mardi 23 juin en milieu d'après-midi qu'un incendie s'est déclaré aux abords de l'autoroute A89, au niveau du secteur du Fau, à Thiers. Un imposant panache de fumée était visible à des kilomètres à la ronde. Le premier feu, situé aux environs de l'aire des Pins, a détruit près de 800 m² de végétation. Le second, proche du village de La Rigaudie, a ravagé plus de deux hectares et demi.
La voie de droite, dans le sens Saint-Étienne/Clermont-Ferrand, a été neutralisée afin que les professionnels puissent intervenir pour circonscrire les feux. Ce sont soixante-deux pompiers engagés dans les casernes de Thiers, Puy-Guillaume, Lezoux et Celles-sur-Durolle qui ont été mobilisés. De plus, huit soldats du feu ligériens sont venus en renfort. Le poste de commandement, venant de Cournon-d'Auvergne, a pris place sur le terrain de la société Combronde Agri.
« Cela aurait pu être un accident catastrophique si le Sdis (Service départemental d'incendie et de secours) n'était pas intervenu aussi rapidement. On a eu de la chance », souligne Francis Roux, maire de Thiers.



Un panache de fumée était visible à des kilomètres à la ronde.

Des agriculteurs venus prêter main-forte

Bel acte de solidarité, trois agriculteurs de Thiers, Lezoux et Tours-sur-Meymont ont spontanément prêté main-forte aux soldats du feu en transportant plusieurs tonnes à eau sur les lieux d'intervention. En plus des bornes à incendie déjà utilisées, le maire de Thiers, Francis Roux, a pris la décision d'ouvrir le plan d'eau d'Iloa afin que de l'eau puisse y être pompée grâce à l'aide des agriculteurs. « Je suis vite allé chez moi, à Lezoux, pour chercher ma cuve à eau. Lors de notre arrivée sur les lieux, nous avons fini d'éteindre le feu qui l'était quasiment. Nous sommes dans la saison des moissons, donc j'ai un tracteur toujours prêt pour les risques d'incendie. Il faut trouver des solutions et adapter notre matériel. Si on prend un départ d'incendie à temps, on n'a pas besoin des pompiers », explique Emmanuel Lancement.
« J'étais content, complète Francis Roux, de voir que des agriculteurs étaient là. L'état de la végétation est digne d'un mois d'août. Je suis resté jusqu'à 20h30 avec mes équipes pour aider. »
L'école située non loin du lieu de l'incendie a dû être évacuée. Les enfants ont été transportés dans une salle climatisée de la mairie. Vers 20h, le feu était considéré comme maîtrisé et les opérations de noyage et de surveillance se sont poursuivies sans qu'aucune reprise de feu ne soit signalée. L'origine des feux reste pour l'heure indéterminée, mais la piste accidentelle est privilégiée.
Après avoir établi son plan canicule, la Ville de Thiers reste également vigilante face aux risques de départs de feu. C'est pourquoi la police municipale procède à des rondes deux fois par jour depuis le placement du département en vigilance rouge mardi 23 juin à 12h. « C'est de la pédagogie qu'il faut faire et rester vigilants », insiste Francis Roux.

Ludivine BOURDUGE

Thiers en bref

Au cinéma Le Monaco
Tous les programmes de la semaine sur le site www.thierscinema.fr.

Chorale Madrigal « Entre deux rives de l'Atlantique »
Le Conservatoire Georges-Guillot vous invite au concert de la chorale Madrigal et ensemble instrumental à cordes et clarinette, vendredi 26 juin à 20h, à l'Église du Moutier. Concert gratuit. Rens. 04.73.80.94.80.

Plan canicule et « point fraîcheur »
La Ville rappelle que le Plan canicule municipal est pleinement activé. Les équipes du CCAS contactent activement les citoyens inscrits sur le registre des personnes vulnérables. La municipalité invite les Thiernois à faire preuve de civisme et de solidarité en signalant toute personne isolée ou en difficulté auprès de la mairie au 04.73.80.69.44.
Ce service de suivi gratuit et régulier s'adresse spécifiquement aux personnes âgées résidant sur la commune, en situation de handicap ou souffrant d'isolement social ou géographique. Cette démarche est vivement encouragée, à condition que la personne concernée ait été consultée et qu'elle ne s'y oppose pas.
Comment cela fonctionne en cas d'alerte ? Dès que la préfecture déclenche une alerte canicule, les équipes du CCAS prennent le relais : elles appellent chaque jour les personnes inscrites pour prendre des nouvelles et rappeler les bons gestes. En cas de non-réponse, le CCAS contacte immédiatement l'entourage ou les professionnels de santé qui interviennent afin de s'assurer que tout va bien.
Inscription sur le registre auprès du CCAS, 14 rue Pasteur. Tél. 04.73.80.69.44 – ccas@thiers.fr. Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Attention : fermeture hebdomadaire le mercredi matin.
Afin de garantir la sécurité de tous, et pour permettre à chacun, et en particulier aux personnes les plus fragiles (seniors, personnes isolées, familles avec enfants en bas âge), de trouver un refuge thermique durant les heures les plus chaudes, la Ville met à disposition un espace climatisé et rafraîchi : la salle Tournilhac (hôtel de ville), les lundi de 13h30 à 17h et mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
À noter : pour le confort et la sécurité de tous, la consommation de tabac et d'alcool est formellement interdite dans cet espace.

Déchèteries et collectes des déchets
En raison des chaleurs exceptionnelles, les horaires des déchèteries et des collectes de déchets sont modifiées jusqu'au dimanche 28 juin inclus : collecte déchets : de 3h30 à 10h30 au lieu de 5h-12h ; déchèteries : de 6h à 12h30 au lieu de 7h30-14h. Pour en savoir plus, contactez la mairie de Thiers au 04.73.80.88.80 ou rendez-vous sur le site www.ville-thiers.fr.

Collège Jeanne-d'Arc - Découverte de l'épicerie solidaire



Dans le cadre du label E3D de l'ensemble scolaire Sainte-Jeanne-d'Arc de Thiers, les écodélégués du collège ont visité l'épicerie solidaire de la ville afin de découvrir l'aspect social de la démarche.

Dorat

Référendum pour un retour ou non au SIEA. La municipalité organise, dimanche 28 juin, un référendum sur le thème de la gestion de l'eau. C'était l'un des thèmes abordés lors de la dernière élection municipale. Faut-il revenir sur le choix controversé de la précédente municipalité de confier la gestion de l'eau à la régie des eaux de Thiers Dore et Montagne ? Le vote portera donc sur le retour ou non au SIEA (Syndicat intercommunal eau et assainissement) – Rive Droite de la Dore.

Fin de la collecte des textiles usagés. Jusqu'à nouvel ordre, *Emmaüs* est contraint de stopper sa prestation de tournée de collecte de textiles usagés pour TDM qu'elle venait chercher dans le bac prévu derrière la salle des fêtes. Ces dépôts peuvent encore être effectués aux déchetteries de Thiers, Puy-Guillaume, Saint-Rémy-sur-Durolle ou Courpière. Attention, ces sites ont, depuis le 15 juin, adopté leurs horaires d'été, soit de 7h30 à 14h, du lundi au samedi, sauf jours fériés.

Paroisse Saint-Roch en Durolle

Messes. Vendredi 26 juin à 18h à Dorat. Samedi 27 à 18h à Saint-Victor-Montvianeix. Dimanche 28, à 11h à Thiers le Moutier.

Concerts de Vollore - Le « Jeune Chœur d'Auvergne » et l'« Ensemble Ariès » en résidence

VOLLORE-VILLE - À quelques jours de l'ouverture de sa 49e édition, le festival des Concerts de Vollore accueille ce week-end en résidence deux formations d'excellence de la scène musicale régionale : le « Jeune Chœur d'Auvergne » et l'« Ensemble Ariès ».



Plus de 75 artistes venus de France et de l'international – © Concerts de Vollore.

Réunis sous la direction complice de Noé Chapolard et Blaise Plumettaz, les artistes travailleront durant plusieurs jours un programme consacré aux musiques espagnoles du XVIe siècle. Cette résidence donnera également lieu à une master class proposée au chœur de l'école de musique de Thiers, favorisant ainsi la transmission et les échanges entre artistes professionnels et jeunes musiciens du territoire.
Afin de permettre au public de découvrir les coulisses de cette préparation artistique, une répétition publique est organisée dimanche 7 juillet, de 16h à 17h au château de la Verchère à Escoutoux (entrée libre). Ce programme, intitulé « Andalucia Mistica », sera à l'affiche du concert d'ouverture du 49e festival des Concerts de Vollore, samedi 4 juillet à l'église de Saint-Rémy-sur-Durolle. Cette soirée inaugurale mettra à l'honneur les chants espagnols a cappella du XVIe siècle et donnera le coup d'envoi d'une nouvelle saison musicale particulièrement ambitieuse.

Des concerts qui se déplacent dans 15 lieux

Du 4 au 26 juillet, le festival investira 15 lieux patrimoniaux du territoire à travers 15 concerts, accueillant plus de 75 artistes venus de France et de l'international.
Créé en 1978, le festival des Concerts de Vollore est aujourd'hui l'un des plus anciens festivals musicaux d'Auvergne-Rhône-Alpes et demeure un acteur culturel majeur du territoire Thiers Dore et Montagne.
La programmation 2026 fera dialoguer les esthétiques avec sept concerts classiques réunissant notamment Laurent Korcia, Jean-Philippe Collard, Élise Bertrand, Élodie Soulard ou encore le *Quatuor Voce*. Le festival accueillera également le projet « Loco Cello » du violoncelliste François Salque, à la frontière du classique et du jazz, avec une création mondiale de Samuel Strouk et la présentation d'un disque enregistré en résidence au château de Vollore.
Le jazz sera représenté par Djamal B et son sextet dans un hommage aux grandes figures du swing et de la chanson française.
Les musiques du monde inviteront quant à elles le public à voyager du tango argentin d'Astor Piazzolla avec « Hora Cero » aux chansons de Paris et Broadway avec Isabelle Georges, sans oublier les sonorités d'Europe de l'Est de l'ensemble *Slavarmenia*.
La musique baroque et ancienne occupera également une place importante avec trois rendez-vous consacrés aux répertoires européens anciens : le concert d'ouverture du *Jeune Chœur d'Auvergne* et de l'*Ensemble Ariès*, l'*Ensemble Theodora* autour de Lully, Purcell et Haendel, ainsi que l'ensemble *Canticum Novum* dans un voyage musical au cœur de l'Espagne des trois cultures. Une programmation riche et éclectique qui confirme la volonté des Concerts de Vollore d'associer excellence artistique, découverte du patrimoine et rayonnement culturel du territoire.

Anne-Marie JAVELLE (CLP)

Répétition publique prévue dimanche 7 juillet, de 16h à 17h château de la Verchère à Escoutoux (entrée libre). Renseignements et réservations : 04.73.80.65.65 ou www.concertsdevollore.fr.

Courpière - Le collège de Bellime en scène

En cette fin caniculaire d'année scolaire, le collège de Bellime a présenté dans sa nouvelle salle d'activité un spectacle original, tableau rêvé et rafraîchissant d'un monde meilleur.
Après un mot d'introduction de Louiza, la présentatrice, le public nombreux a pu voir quelques belles réalisations du club manga : dessins et petits films d'animation. Puis, l'atelier théâtre du collège constitué de jeunes comédiens et de deux techniciens a présenté un spectacle patiemment préparé depuis des mois intitulé « Nous, on dit non ! ». Il s'agit d'une création remarquable mise en scène à partir de textes d'auteurs divers et de la révolte de Rosa Parks refusant de céder sa place dans le bus sous prétexte qu'elle était noire. N'y aurait-il pas aujourd'hui des raisons de dire non, nous aussi, aux tares multiples et diverses de notre « civilisation » : injustices, inégalités, malbouffe, corruption, gaspillage, profit, sexisme, etc. ?



Quelques belles réalisations du club manga.



Le spectacle.

Les douze jeunes comédiens ont traité ce thème sérieux et grave avec une succession de tableaux sans temps morts, un dynamisme et un humour permanent parfois corrosif obtenus par une sorte de chorégraphie impeccablement orchestrée. Tout cela pour exprimer le rêve d'aboutir à un monde meilleur avec des « non » contagieux et réparateurs à tout ce qui écœure ou révolte et l'espoir de pouvoir un jour « s'asseoir ensemble à la table de la fraternité ».
Ce spectacle ambitieux qui n'était pas facile à réaliser a été une formidable réussite et qui plus est, une véritable leçon de vie. Les jeunes acteurs ont dit eux-mêmes que leur expérience serait inoubliable et ont remercié leur professeure-animatrice : « Nous on dit OUI à Laurence Martinroche ! »

Courpière

Brocante du « Secours catholique ». L'équipe du *Secours catholique* de Courpière vous attend le samedi 4 juillet de 8h30 à 12h pour sa brocante d'été au 53 ter, avenue de la Gare (au feu à gauche en venant de Thiers). Venez aider l'association en vous faisant plaisir pour quelques euros. Vêtements d'été, chaussures, vaisselle, draps, et couvertures, mais aussi jeux et jouets pour les enfants, objets de puériculture, bibelots, objets de décoration, quelques petits meubles et petit électroménager. Participez à la tombola, tous les billets sont gagnants.

Visite de Charroux. Le Centre communal d'action sociale organise, à destination des seniors de la commune, une visite de Charroux le mardi 7 juillet.
Le départ est prévu à 8h30 depuis le parking de la mairie, avec un retour vers 17h. Au programme : découverte de la ville et visite du musée à l'aide d'un audioguide (7 € à la charge des participants) Le déjeuner sera pris dans un restaurant du village et restera également à la charge des participants. L'après-midi, les participants bénéficieront d'un temps libre afin de découvrir l'artisanat local. Les inscriptions sont à effectuer auprès du CCAS (04.73.53.01.21) avant le 30 juin. Attention, nombre de places limité !

Au cinéma Rex. – « Star Wars : The Mandalorian and Grogu » vendredi 26 juin à 20h30, dimanche 28 à 17h30.
– « Autofiction » samedi 27 à 20h30.
– « Nouveaux copains à Puffin Rock » samedi 27 à 15h, dimanche 28 à 11h.
– « Vivaldi et moi » samedi 27 à 17h30, lundi 29 à 20h30.
– « La Bataille de Gaulle : L'âge de fer » mercredi 1er juillet à 18h30.

Saint-Joseph de la Dore

Horaire des messes. Samedi 27 juin à 18h au Brugeron. Dimanche 28 à 11h à Courpière. Samedi 4 juillet à 18h à Culhat et La Renaudie. Dimanche 5 à 11h à Courpière.

Messes en semaine. À Courpière à 10h le mardi, suivie d'une heure d'adoration eucharistique.

Confessions. Le premier samedi du mois de 10h à 11h30 au Moutier à Thiers et le deuxième samedi de 10h à 11h30 à Lezoux. À la demande : consulter les prêtres.

Information. Si vous souhaitez faire publier une information concernant la vie de votre clocher appartenant à la paroisse, merci de la transmettre à paroisse.st-joseph-de-la-dore@orange.fr ou au 04.73.53.04.28 (publication après l'aval des responsables de la paroisse).

Chapelet. À Nérondes-sur-Dore, chapelet chaque mercredi à 18h.

Permanence. À la maison paroissiale (presbytère) de Courpière, le mardi de 10h à 12h, vendredi de 17h à 18h et samedi matin sur rendez-vous.

Contact. 17 place de la Cité-Administrative 63120 Courpière, tél. 04.73.53.04.28. Mail : paroisse.st-joseph-de-la-dore@orange.fr. www.paroisse saintjosephdeladore.fr.

Loisirs - Le lac d'Aubusson-d'Auvergne est prêt pour la saison estivale

AUBUSSON-D'AUVERGNE - Baignade surveillée, activités nautiques, restauration et animations : le lac de la commune a rouvert ses installations estivales. Un rendez-vous incontournable pour les habitants du territoire et les visiteurs en quête de fraîcheur et de nature.

Avec l'arrivée des fortes chaleurs, le lac d'Aubusson-d'Auvergne retrouve son attractivité estivale. Depuis le 13 juin, la baignade surveillée est de nouveau accessible sur ce site naturel emblématique du Livradois-Forez, offrant aux familles, aux sportifs et aux touristes un espace de détente privilégié au cœur de la nature.
Situé à quelques kilomètres de Courpière, le plan d'eau constitue l'un des principaux pôles de loisirs du territoire. Chaque année, il attire de nombreux visiteurs venus profiter de sa plage aménagée, de ses activités nautiques et de son environnement préservé.

Un site distingué pour son engagement environnemental

Le lac d'Aubusson-d'Auvergne bénéficie depuis 2020 du label « Pavillon Bleu », une distinction reconnue au niveau international qui récompense les sites engagés dans une démarche de développement durable. Cette labellisation valorise notamment les actions menées en faveur de la protection de l'environnement, de la qualité des eaux de baignade, de la sensibilisation du public et de l'accessibilité des équipements. Un atout supplémentaire pour ce site qui conjugue loisirs et respect du cadre naturel.

Baignade et activités nautiques proposées

La baignade surveillée est assurée depuis le 13 juin. Jusqu'à la fin du mois de juin, les maîtres-nageurs assurent la surveillance le samedi de 13h à 18h30 et le dimanche de 11h à 19h. Durant les mois de juillet et août, la surveillance sera assurée tous les jours de 13h à 18h, avec une amplitude élargie les dimanches et jours fériés de 11h à 19h. Les amateurs d'activités nautiques peuvent également profiter de la location de pédalos, canoës et paddles. En juin,



Le plan d'eau accueille un public nombreux – © Ludivine Bourduge.

ces équipements sont accessibles les week-ends de 13h à 18h. Pendant la pleine saison estivale, les locations seront proposées quotidiennement selon les mêmes horaires que la baignade.

Un espace de détente et de convivialité

Pour compléter l'offre de loisirs, le snack du lac accueille les visiteurs de juin à octobre. Rafraîchissements, restauration rapide et moments de convivialité sont proposés dans un cadre particulièrement apprécié durant la période estivale.
Au-delà des activités nautiques, les promeneurs peuvent profiter des sentiers aménagés autour du plan d'eau, tandis que les pêcheurs trouvent sur le site un environnement propice à leur passion. De plus, des animations sont proposées tout au long de l'été. La communauté de communes Thiers Dore et Montagne annonce également plusieurs animations au cours de la saison.
Si leur programme détaillé doit être communiqué progressivement, ces rendez-vous viendront enrichir l'offre de loisirs proposée aux habitants et aux vacanciers.
Dans un contexte où le tourisme de proximité continue de séduire un large public, le lac d'Aubusson-d'Auvergne confirme son statut de destination familiale incontournable dans le Puy-de-Dôme.
Entre baignade, sports nautiques, détente et découverte de la nature, tous les ingrédients semblent réunis pour une nouvelle saison estivale réussie.

Anne-Marie JAVELLE (CLP)

Renseignements et programme des animations sur le site Internet de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne : www.cctdm.fr.

Châteldon

Pharmacie de garde. Samedi 27 juin (nuit) et dimanche 28, pharmacie de Maringues Centre, 38 Grand-Rue, tél. 04.73.68.70.48.

Fête de l'école George-Sand. Vendredi 26 juin, à 17h, spectacle des enfants à la salle polyvalente ; à 18h au parc : snack, buvette, glaces, jeux...

Exposition « Claire Chalet ». À l'ancienne pharmacie de la Fondation Chambrun Lafayette, Claire Chalet exposera ses œuvres (dessins, peintures) sur le thème « M'as-tu rêvé » du 1er au 26 juillet. Ouverture du mercredi au dimanche de 15h30 à 18h30. Entrée libre.

Puy-Guillaume - Inauguration de la station de vélos en libre-service

À Puy-Guillaume, le vélo à assistance électrique a le vent en poupe grâce au Syndicat mixte des transports urbains du bassin thiernois (SMTUT), qui propose ce nouveau mode de déplacement depuis le 15 septembre 2025. Après un début positif de son opération Mobivélo (29 usagers en trois mois), des permanences ont été ouvertes une fois par mois autour de Thiers, à Courpière, Lezoux et Puy-Guillaume.
Le 9 juin, une nouvelle station de vélos à assistance électrique (VAE) en libre-service, portée par le SMTUT en partenariat avec la Ville a été inaugurée en présence de la maire Alexandra Virlogeux et des élus du conseil municipal, place Jean-Jaurès. Cette offre de mobilité permet à chacun de se déplacer facilement, de manière écologique et économique, grâce à 4 vélos à assistance électrique disponibles à la location via l'application Koboo. Après inscription, il suffit de déverrouiller le cadenas connecté en scannant son QR Code pour partir à la découverte de la ville et de ses environs.
Ce projet s'inscrit dans la volonté de développer les mobilités douces sur le territoire et de favoriser les déplacements du quotidien à vélo. Il complète les nombreuses actions menées en faveur de la pratique cyclable, notamment l'installation d'abris vélos sécurisés et les actions de sensibilisation auprès des habitants. Le 10 juin, la population a été invitée à découvrir et tester ce nouveau service. Le SMTUT proposait un



Les élus se sont pris au jeu et téléchargé l'application Koboo – © Léo Duperray.

atelier découverte du VAE. Tarifs : première demi-heure gratuite puis 1 € par demi-heure supplémentaire. Les usagers peuvent se déplacer sur Puy-Guillaume mais également dans les alentours. Location à la journée possible. Il est ainsi possible de louer un vélo à Puy-Guillaume et de le rendre à une autre station (Peschadoires ou Thiers) en cas de location sur plusieurs heures ou à la journée entière.
Pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec les nouvelles technologies et les applications sur leur smartphone, il est possible de réserver par téléphone ou dans un accueil France Service avec l'aide d'un agent sur Internet. La location longue durée est également possible : pour un mois, 40 € pour les VTC ou 50 € pour les VTT et les Ecrossover ; pour trois mois, 100 € pour les VTC ou 120 € pour les VTT et les Ecrossover. Rens. https://mobivelo.bassinthiernois.fr/ ou au 04.15.85.95.10, 7j/7 24h/24. En cas de panne ou d'incident, même numéro : 04.15.85.95.10.

Maïté MICHEL (CLP)

Aubusson-d'Auvergne - Aubus'Trucks : les food trucks et la musique s'invitent

Samedi 27 juin, Aubusson prendra des airs de guinguette moderne avec Aubus'Trucks, une soirée placée sous le signe de la convivialité, de la gourmandise et de la musique live.
Organisé par Les Ateliers de la Baraque, l'événement débutera à 18h et réunira restauration de rue et animations musicales pour tous les publics.
Les amateurs de bonne cuisine comme les passionnés de musique devraient trouver leur bonheur lors de cette nouvelle manifestation estivale. Plusieurs food trucks proposeront leurs spécialités tout au long de la soirée, permettant aux visiteurs de dîner sur place dans une ambiance détendue et festive.
Côté scène, les organisateurs ont fait le choix d'une programmation éclectique autour du concept « Une scène, deux ambiances ». La première partie sera assurée par « La Boîte à Musique », saxophoniste dont le répertoire mêle chansons françaises, airs festifs et swing. Une prestation pensée pour accompagner les premiers instants de la soirée dans une atmosphère chaleureuse et familiale.
Place ensuite à une ambiance plus énergique avec le groupe rock « Carma », qui prendra le relais pour faire monter la température et entraîner le public dans un concert rythmé.
À travers Aubus'Trucks, Les Ateliers de la Baraque souhaitent proposer un rendez-vous favorisant les rencontres et échanges entre habitants, visiteurs et acteurs locaux. Une initiative qui s'inscrit pleinement dans la dynamique d'animation du territoire et dans la volonté de faire vivre les soirées d'été en milieu rural.
Les organisateurs espèrent ainsi accueillir un large public venu partager un moment de détente en famille ou entre amis autour de la musique et de la gastronomie de rue.

Augerolles

Animation. Les Renc'Arts reviennent pour une 8e édition du 3 juillet au 22 août. Théâtre, cirque et arts de la rue animeront plusieurs rendez-vous estivaux dans le bourg et au lac d'Aubusson. Participation libre au chapeau, restauration et buvette. Contact : arts.jeux.roles@gmail.com.

Paslières

« Club des Sans Soucis ». Les marches des mois de juillet et août : 2 juillet : Ceyssat - la cheire de Côme (9 km), 16 juillet : la Vallée du Fossat (6,5 km), 23 juillet : le puy de Chaumont (9 km), 30 juillet : le puy de Dôme (8,5 km), 6 août : les cascades de Montfermy (8 km),13 août : la forêt de Montbert et lac Chauvet (7,5 km), 20 août : le puy Mary (3 km), 27 août : vieille Brioude - du dolmen au menhir (12 km).
Cotisation 2026 : 27 €. Contact : 1 chemin de l'Église 63290 Paslières, tél. 06.70.18.74.88 ou 07.87.24.79.28.

Puy-Guillaume

Ouverture de la piscine. La piscine sera ouverte au public pour la saison estivale à partir de ce samedi 27 juin et jusqu'au 31 août, du mardi au dimanche de 11h à 19h. Tarifs préférentiels pour les administrés de Puy-Guillaume sur présentation de la carte à faire ou à renouveler en mairie.

Puy-Guillaume - Une ambiance de folie à la Fête de la musique

À Puy-Guillaume, malgré la vigilance orange, les bénévoles de l'association *Variance FM*, également radio locale, avaient tout prévu pour garantir la sécurité du public. Depuis plus d'une décennie, l'équipe organise ce rendez-vous de main de maître et, malgré la chaleur, la Fête de la musique s'est poursuivie jusqu'au bout de la nuit. Vers 17h, malgré la chaleur, le public était déjà au rendez-vous pendant que le groupe vedette *Wazoo* faisait ses balances et ajustait les derniers réglages.
Les bénévoles de l'association *Tous pour un sourire* ont vendu sur place les derniers tickets de leur tombola caritative permettant de gagner une Peugeot 205 F exposée à la curiosité du public. Pendant que la première équipe œuvrait à la buvette, la seconde s'occupait des artistes à la salle des fêtes, veillant à étancher leur soif et à satisfaire leurs appétits. Servir, desservir, nettoyer, ranger : un travail méconnu mais essentiel, d'autant que tous ne se restauraient pas en même temps.
Sur la place Jean-Jaurès, l'ambiance festive était palpable et c'est finalement à 18h45 que les animateurs Jérémy et Marc ont donné le coup d'envoi. Comme toujours, les titres acidulés de *Wazoo* ont mis le feu et les spectateurs ont dansé avec enthousiasme sur ces refrains connus par cœur.
Puis les quatre garçons dans le vent ont laissé la scène à Greg Jaude. À la surprise générale, le jeune troubadour a offert son talent seulement accompagné de sa guitare en reprenant avec beaucoup de pêche des tubes anglo-saxons des années 80 et 90, mais aussi de Brel, Aznavour, Cabrel, et surtout une interprétation magistrale tout en tendresse du pot-pourri des tubes de Renaud. Seul en scène, malgré une partie du public qui avait regagné la buvette, il n'a pas perdu contenance. Au contraire, progressivement, les spectateurs conquis se sont rapprochés pour applaudir sa belle performance.
Après quelques soucis d'intendance, le groupe *Kyoto-Rose* a clôturé la soirée en beauté avec de nombreux morceaux de variété des années 80. Peu avant la fin du spectacle, Kevin Quicke, le chanteur et leader du groupe *Wazoo*, a invité la maire de la ville, Alexandra Virlogeux, à tirer le gagnant de la tombola caritative. La Peugeot 205 F a été remportée par Damien Lancelle. La tombola a également été un succès avec près de 2 000 tickets vendus.



Greg Jaude.



Un public très très nombreux pour applaudir « Wazoo » – © M. M.

Coup de chapeau aux bénévoles qui, en fin de soirée, malgré la chaleur et la fatigue, ont fourni un dernier effort pour tout ranger et remettre en ordre. Le succès de l'événement promet une prochaine édition tout aussi réussie, en espérant que la canicule ne sera pas de nouveau invitée vedette.

Maïté MICHEL (CLP)

Lezoux - Une journée festive de l'Alta dans le Cantal



Une démonstration de lavage de drap à l'ancien lavoir.

Une soixantaine d'adhérents de l'association Alta (*Association loisirs troisième âge*) se sont retrouvés pour une journée festive dans le Cantal. Une visite guidée a permis de découvrir Chaudes-Aigues, sa station thermale alimentée par les eaux les plus chaudes d'Europe (80 degrés), et avoir une explication détaillée sur la géothermie, puis découvrir l'ancien lavoir où trois messieurs ont pu faire une démonstration de lavage de drap sous l'œil ravi de ces dames.
Le voyage s'est poursuivi dans les gorges de la Truyère pour rejoindre le restaurant Le Belvédère de Mallet. Puis vers le viaduc de Garabit, viaduc ferroviaire emblématique construit par Gustave Eiffel, long de 565 mètres et culminant à 122 mètres au-dessus de la rivière Truyère.
Encore une belle journée de partage malgré la forte chaleur. La prochaine sortie se déroulera samedi 8 août avec la traditionnelle dégustation de friture et cuisses de grenouilles au restaurant Au Grès du vent à Joze. Le programme de la fin d'année sera distribué ce jour-là. Le séjour découverte aura lieu du 6 au 13 septembre au village-vacances Les Girelles à Saint-Pierre-la-Mer, sur la côte audoise.
Ils visiteront entre autres : Gruissan, Carcassonne en petit train, la vallée de l'Hérault, Pézenas et Saint-Guilhem-le-Désert, l'abbaye de Fonfroide, la Côte Vermeille Collioure et Narbonne. Les soirées sont animées par le centre de vacances. Il reste quelques places disponibles, se manifester rapidement.

La permanence à la mairie de Lezoux aura lieu le 4 juillet, de 9h30 a 11h30 devant de la mairie, celle-ci étant fermée les samedis d'été.

Lezoux - Un week-end au diapason



La programmation du festival « Voix & Patrimoines » renforce l'alliance entre création artistique et patrimoine.

Ce week-end du solstice d'été, écrin de la traditionnelle Fête de la musique, a fait vibrer la cité des potiers au rythme d'une programmation aussi riche qu'éclectique. Pendant deux jours, la musique sous toutes ses formes s'est emparée de la commune, offrant aux habitants un véritable marathon d'émotions musicales.
Les festivités ont débuté dès le samedi matin au cœur de la ville. Les notes du *Jaz-zoux Band* ont résonné dans la rue du Commerce, apportant une ambiance festive à l'heure du marché. L'après-midi a mis à l'honneur la jeunesse des élèves de l'école municipale de musique qui ont investi l'auditorium de la médiathèque intercommunale pour l'audition de la classe de piano, devant des proches fiers et conquis.
En fin de journée, le festival « Voix & Patrimoines » a pris le relais à l'église Saint-Pierre. Une centaine de mélomanes s'y sont rassemblés pour ovationner les chœurs du *Canto General d'Auvergne*, brillamment dirigés par Anne-Marie Lerche. Le public a été subjugué par un répertoire naviguant avec audace entre la solennité des *Funérailles de la Reine Mary* de Purcell et l'énergie des grandes comédies musicales, à l'image de *West Side Story* de Bernstein.
Le clou du samedi soir résidait dans la dualité de deux événements simultanés et complémentaires, pensés pour tous les publics. D'abord place Jean-Rimbert où la municipalité orchestrait un grand rendez-vous musical en centre-ville. Pour une première, ce fut un succès total. Les Lézoviens, venus en nombre, ont profité d'une soirée estivale particulièrement agréable et conviviale. Un peu plus loin, sur le stade des Graves : le Comité d'animation lézovien (CAL) avait misé sur une ambiance plus rock. Le groupe *Watt Else* a ouvert le bal avec des reprises énergiques, avant de laisser la scène à l'enfant du pays : le talentueux Hroar. Originaire de la cité des potiers, il a emmené le public jusqu'au bout de la nuit, partageant l'affiche avec sept invités surprises, dont Shaddy-bloo et Ska.rr63.
Comme toutes les bonnes choses ont une fin, c'est en douceur et tout en symboles que ce week-end endiablé s'est clôturé le dimanche après-midi. Le festival « Voix & Patrimoines » avait choisi le cadre idéal du Musée départemental de la céramique. La chorale *Sigillée Chorus*, la bien nommée, dirigée par Élisabeth Rousseaux, y a offert un concert mémorable. Les voix des choristes ont fait résonner les salles du musée, créant un dialogue magique avec les céramiques antiques sigillées, fiertés historiques de Lezoux. Un point d'orgue magistral pour un week-end qui aura prouvé, une fois de plus, que la musique est le plus beau des vecteurs de rassemblement.

Lezoux - Une semaine consacrée au management à Mon Repos



Rires, joie et bonne humeur ne sont pas incompatibles avec le sérieux professionnel.

Du 15 au 19 juin, l'établissement lezovien participait pour la quatrième année consécutive à la Semaine nationale de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT). Sous des airs de musique, l'événement a bousculé les habitudes managériales pour le plus grand bien des équipes et des résidents.

Cette année, c'est une ambiance résolument mélodieuse, et compétitive, qui a fait vibrer les couloirs de l'établissement. Pour cette 23e édition nationale, coordonnée par l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), la direction de Mon Repos avait choisi de décliner les activités autour du thème des styles musicaux avec quatre équipes, Rock, Disco, Hippie et Bling-Bling. Pendant cinq jours, les personnels se sont affrontés lors de jeux individuels ou en équipes pour engranger un maximum de points. Le programme, particulièrement éclectique, ne laissait aucune place à l'ennui : jeux d'adresse, quiz de questions professionnelles, et défis adaptés.

Rien n'a été laissé au hasard, pas même le travail de l'ombre, puisque des challenges spécifiques ont été mis en place pour inclure pleinement les équipes de nuit. Les résidents ont eux aussi apporté leur pierre à l'édifice : leur participation à la décoration des lieux permettait aux équipes de décrocher de précieux points bonus, créant un formidable élan intergénérationnel.

Sur les 260 professionnels que compte la structure, pas moins de 200 ont répondu présent à l'appel. Un taux de participation exceptionnel qui fait la fierté de la directrice, Émilie Moriou-Vignau, à l'heure du bilan : « Les quatre équipes sont constituées de personnels de tout niveau et tout métier, c'est le seul moment de mixité professionnelle dans un contexte festif. Nos participants sont bienveillants et respectueux de l'organisation du comité de pilotage de cette QVCT ».

Dans un secteur médico-social souvent sous tension, réussir à réunir soignants, personnels administratifs et agents techniques autour d'un même projet ludique relève d'une véritable victoire managériale. Dans la cité des Potiers, le thème central de cette semaine nationale « Manager, c'est tout un travail » a trouvé un écho tout particulier. Au-delà des rires et des podiums, l'événement a ouvert une réflexion de fond sur l'avenir des pratiques professionnelles au sein de la structure.

Pour les participants, le constat est sans appel : face aux défis actuels que représentent les risques psychosociaux (RPS), l'usure professionnelle ou encore la quête de sens au travail, les modes de management traditionnels doivent impérativement évoluer. En replaçant l'écoute, la transversalité et le jeu au cœur de la semaine, la maison de retraite Mon Repos prouve qu'un autre management est possible.

Une initiative inspirante qui montre que pour prendre soin des autres, il faut d'abord savoir prendre soin de ses équipes.

Seychalles - Deux fours à pain inaugurés



Samedi 20 juin, une nombreuse assistance a participé à l'inauguration de deux fours à pain, en présence de M. Julien Brugerolles, député, du maire Yannick Dupoué, de son conseil municipal, et de Rémi Coupas, président de l'association « L'amie Seychalloise ».

Soirée animée par le groupe de djembé de Chauriat.

Saint-Jean-d'Heurs

Deux jours de fête pour la Saint-Jean. Le petit village paisible va connaître un regain d'activités le week-end prochain.

Tout va commencer vendredi 26 juin avec la deuxième édition de la fête paysanne organisée par la commune. Au programme de 16h à 22h, des producteurs, artisans et artistes locaux, sans oublier diverses animations dont une démonstration de voltige équestre et des balades en calèche. Les plus jeunes profiteront des manèges et jeux spécialement pour eux.

Bonus pour les amateurs de ballon rond avec la retransmission du match France-Norvège dès 21h sur écran géant.

Dès le lendemain une cérémonie du souvenir aura lieu autour de la stèle de la Rapine, en bordure de la RD 2089 a partir de 10h30.

L'après-midi sera consacrée à la kermesse de l'école et au traditionnel feu de la Saint-Jean juste après la retraite aux flambeaux. Restauration et buvette.

Lezoux - Les résidents de la maison de retraite St-Joseph exposent leurs œuvres

Dernièrement, la salle commune de la maison de retraite Saint-Joseph a été décorée avec toutes les réalisations artistiques de ses résidents. Deux ans de travaux supervisés par l'artiste-peintre Audrey Amidieu du Clos et son alter ego, également artiste reconnu, Gilles Cohendy.

À raison d'une séance par semaine, entre 10 et 20 artistes en herbe, y compris de véritables novices, rencontrent leurs professeurs pour maîtriser ensemble diverses techniques de peinture. « Nous faisons de l'acrylique, de la peinture à l'huile, du pastel, précise Gilles Cohendy, le fusain ou les crayons pour le dessin. Les élèves s'inspirent d'une banque d'images que nous leur proposons, cela leur rappelle des souvenirs. »

Audrey intervient également à l'Ombelle, l'établissement de Maringues, elle témoigne du bien que ses cours apportent aux résidents : « C'est un moment privilégié où ils sortent de leurs chambres pour se retrouver en groupe tout en étant une activité personnelle. Il s'agit d'un lien social fort autour de l'art. » Les tableaux resteront en exposition tout l'été, les familles pourront ainsi apprécier le travail de leurs aînés.



L'artiste a eu un petit mot pour chacune de ses élèves, essentiellement féminines.

Lezoux

Réunion publique. Organisée par la commune à destination des riverains et des commerçants, mercredi 1er juillet. L'opération d'aménagement des abords de l'église Notre-Dame et de la Maison du peuple sera présentée en préambule avant de recueillir l'avis du public et des commerçants de la commune. Rendez-vous salle du Lido, à 17h pour les riverains et les habitants intéressés, 19h pour les commerçants.

Fête des gosses - annulation. La communauté de communes Entre Dore et Allier communique : « En raison de la canicule, dans un souci de protection des enfants, des familles et des intervenants, nous vous informons que nous annulons la fête des gosses, prévue le samedi 27 juin au Pôle Enfance Jeunesse Entre Dore et Allier. »

Moissat - Concert très applaudi à l'église



Le dimanche 21 juin, l'ensemble vocal *Moissat m'enchante !*, dirigé par Aurélie Duranthon, a présenté à l'église Saint-Jean-Baptiste de Moissat-Haut plusieurs extraits de son programme de saison consacré au thème de l'eau. Le concert s'est ouvert sur une chanson ukrainienne poignante, issue du répertoire dit « social et familial ». D'autres chants slaves ont ensuite été interprétés, ponctués par la lecture à haute voix par les choristes de poèmes d'Anna de Noailles. La vielle à roue, instrument emblématique du patrimoine local, a servi de trait d'union entre des mélodies d'Europe de l'Est et des chants de bateliers français.

Une chorale éphémère composée d'enfants de l'UFCV a rejoint les adultes pour interpréter des chants à danser du Bourbonnais et du Bugey, appris par cœur pour l'occasion.

Venu nombreux, le public a chaleureusement salué la prestation et obtenu un bis. Le concert s'est achevé avec « Le Canon du carpillon », inspiré de la fable de Jean de La Fontaine « Le Petit Poisson et le Pêcheur », concluant ainsi un moment de partage et de rencontre particulièrement attendu. Cette animation s'inscrivait dans le cadre du festival « Voix et Patrimoine », initié par le conseil départemental du Puy-de-Dôme et soutenu par la communauté de communes Entre Dore et Allier.

À l'approche de la rentrée, l'ensemble vocal recrute de nouveaux choristes amateurs. Les candidats doivent être disponibles certains week-ends, savoir se repérer sur une partition, posséder une expérience du chant et apprécier l'engagement pour un travail collectif exigeant dans une ambiance conviviale. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avant le 15 août à l'adresse suivante : joyosa@live.fr. Une séance d'essai gratuite est proposée à Moissat le samedi 29 août.

Saint-Gabriel-Taurin Dufresse des Limagnes aux Varennes

Messes et rendez-vous. Samedi 27 juin, baptêmes à l'église d'Orléat de Lily et Matteo Gaty, à 11h. **Dimanche 28**, messe en l'église de Lezoux à 11h, jumelage avec les villes de Lopik, Sarsina et Grebenstein. **Mercredi 1er juillet**, messe en l'église de Lempty, à 9h ; chapelet à l'église de Moissat-Haut, à 16h. **Vendredi 3**, messe à la maison de retraite « Mon repos » à 15h.

Accueil. Maison paroissiale (MP), 8 rue Jean-Dessalles à Lezoux, permanence et accueil tous les samedis de 9h à 12h. E-mail : lezoux.accueil@gmail.com. Tél. 04.73.73.10.79. Site : https//st gabrieltaurin63.fr.

Lecture - Le 3e tome de « Rouge Bois Noirs » est en librairie

ARCONSAT - Les auteurs Jean-François Faye et Sylvie Vissà publient le dernier opus de la trilogie « Rouge Bois Noirs ».

Ce 3e tome de la série « Rouges Bois Noirs » (qui peuvent se lire indépendamment les uns des autres) couvre la période de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à nos jours. Depuis les deux premiers tomes, il y a eu, dans la même veine, « Mandrin le cadet », l'histoire incroyable d'un jeune contrebandier local qui a inquiété les autorités jusqu'au roi Louis XV.
Puis, à la demande des maires, les deux auteurs se sont intéressés à l'histoire des communes. Il y a eu Celles-sur-Durolle, puis l'année dernière Palladuc et Dorat. En 2026, année d'élection communale, impossible de traiter une nouvelle commune. Alors, l'écriture du troisième et dernier opus de « Rouge Bois Noirs » s'est présentée à eux. Celui-ci traitant des crimes nazis contre la Résistance des trois versants des Bois Noirs (auvergnat, bourbonnais et forézien), durant le conflit. Jean-François Faye et Sylvie Vissà comptent également faire la lumière sur le cold case de la Lizolle...
Pour la rédaction de ce 3e tome de « Rouge Bois Noirs », les deux auteurs ont utilisé les mêmes sources que pour les deux précédents ouvrages, avec en plus l'abonnement à Retronews. Celui-ci donne accès à la presse régionale et nationale ancienne. Les témoignages (puisque pour les crimes d'après-guerre, il reste encore des témoins) ont également été précieux.
Ainsi dans deux cas, Jean-François Faye et Sylvie Vissà ont eu accès aux personnes qui ont découvert les corps !



Jean-François Faye présente son dernier livre.

Informations sur : www.lesamisdesboisnoirs.fr.

Palladuc - Une fresque naturaliste et colorée


Les élèves de l'école ont réalisé une fresque dans la cour de récré.

Guidés par l'artiste Geneviève Gidel, avec le soutien des institutrices et de quelques parents, tous les élèves, petits et grands, de l'école primaire de Palladuc ont réalisé une superbe fresque sur un mur blanc de la cour de récré de leur école. La municipalité avait repeint en blanc ce mur pour l'occasion et apporté les fournitures nécessaires.
Si la réalisation a été entièrement faite par les enfants, quelques adultes ont, bien entendu, fixé certains contours et aidé les plus petits à tenir le pinceau.
Ce sont les enfants qui ont choisi le thème de la nature, ainsi que celui des fleurs ondulantes. Ils ont d'abord dessiné sur papier la fresque qu'ils voulaient réaliser.
Son inauguration a été faite vendredi dernier après 16h, en présence de tous les enfants, des maîtresses, de nombreux parents et de la municipalité, représentée notamment par la maire, Caroline Guélon, dont la fille aînée était l'une des co-autrices parmi les plus petits.
Les maîtresses ont projeté dans une salle de classe un diaporama retraçant les étapes de la création de la fresque. Puis de retour dans la cour, les enfants ont chanté en chœur et de mémoire la chanson de Laurent Voulzy, « Le pouvoir des fleurs », avant de remettre un bouquet à Geneviève Gidel.
Un goûter, offert par la municipalité, sous le feuillage bienfaiteur en ces fortes chaleurs, des arbres de la cour de récré, termina ce moment convivial.

Viscomtat - Fin de saison 2025-2026 pour « La Fraternelle »

Vendredi dernier, l'association présentait un spectacle avec le travail effectué par l'école de théâtre au cours de la saison. Un très beau spectacle nous était offert où de nombreux membres, amis ou parents assistaient à cette magnifique soirée, autour également d'un repas froid en raison de la canicule. Nous féliciterons les animateurs qui toute l'année, donnent du temps, pour faire découvrir le théâtre. Maintenant place aux vacances avant la reprise de septembre, avec les forums des associations (Chabreloche : 12 septembre pour la Montagne thiernoise et Noiré-table). Rappelons que *La Fraternelle* est affiliée à la FSCF (Fédération sportive et culturelle de France) et la FNCTA (Fédération nationale des compagnies de théâtre amateur).
• Dates à noter pour la saison suivante : – pèlerinage à Notre-Dame de l'Hermitage le dimanche 30 août. Possibilité d'effectuer le trajet à pied, départ à 7h30 précises (salle de la Fraternelle à Viscomtat) pour arriver vers 10h pour 10h30, la célébration eucharistique en l'église. Pour ceux qui le désirent, repas pris en commun au restaurant du couvent sur inscription (prix du repas vin et café compris : 22 €) avant le 24 août. – Assemblée générale de l'association le samedi 19 septembre, heure à préciser.


Le groupe des débutants – © « La Fraternelle »


Le groupe des ados.

Chabreloche

Fête de la Saint-Jean et 150e anniversaire de la commune. Au programme : vendredi 26 juin à partir de 21h, devant la salle Fernand-Bernard, retransmission gratuite du match France/Norvège, buvette tenue par les classards.
Samedi 27 : 9h-12h, fête de pêche à la prise d'eau pour les enfants, inscription 5 € (poissons en récompense) ; 14h concours de pétanque place du groupe scolaire avec Durolle Foot ; 15h dictée du certificat d'études comme à l'époque 1900 (encre, porte-plume, accessoires d'école...) dans la salle du conseil de la mairie et exposition de photos du bourg de 1876 à 2026, entrée gratuite par les *Amis de la Bibliothèque* ; 14h-18h portes ouvertes de la caserne des sapeurs-pompiers devant la mairie et en direction de la caserne par les pompiers volontaires Arconsat-Chabreloche ; 21h retransmission du Top 14 devant la salle Fernand-Bernard ; 22h30 retraite aux flambeaux (départ salle Fernand-Bernard avec distribution gratuite de flambeaux) en musique par la banda de Chabreloche ; 23h feu d'artifice au plan d'eau.
Dimanche 28 : 7h réveil en fanfare par la banda de Chabreloche ; 8h-13h repas tripes beef par le *Rétro Mobile* dans la salle Fernand-Bernard ; 15h défilé costumé des 150 ans de la commune par les associations, en costume d'époque avec la banda de Chabreloche et l'Harmonie du Cendre (rendez-vous avec déguisement vintage à 15h30 à la gare).

Saint-Victor-Montvianeix

Fin de la collecte des textiles usagés. Pour les mêmes raisons que Dorat, la mairie demande de ne plus faire d'apports de textiles dans ses locaux.

Saint-Rémy-sur-Durolle

Horaires autorisés pour les bruits de voisinage. Les particuliers utilisant des outils bruyants de bricolage ou de jardinage (tondeuses thermiques, tronçonneuses) sont priés de respecter les horaires permis suivants : du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 9h à 19h et le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

La Monnerie-le-Montel

Point contact France Travail. Depuis le 22 juin, France Travail a ouvert un point contact dans la commune, afin de renforcer la proximité avec les demandeurs d'emploi du territoire. Des permanences ponctuelles mais régulières seront organisées par des conseillers France Travail toutes dominantes confondues (conseillers emploi, conseillers en gestion des droits, conseillers entreprise) sous forme de rendez-vous individuels ou d'ateliers collectifs, selon les besoins et les thématiques proposées. Communication de la programmation des permanences sur la page Facebook France Travail Thiers Ambert.

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales
ASSOCIATIONS
Vous désirez faire connaître un évènement ?
CONTACTEZ EMMANUELLE
04 73 98 71 93 | 06 60 09 35 55
emmanuelle.suss@semeur.com


RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

TVLF - Le Siad, maillon essentiel de l'accompagnement à domicile

AMBERT - Dans le cadre d'un partenariat avec l'association TVLF (« Travailler et vivre en Livradois-Forez »), une entreprise du réseau sera présentée mensuellement dans nos pages. Cette semaine, place au Siad d'Ambert qui accompagne des personnes dépendantes sur un vaste territoire rural.



Le personnel du Siad œuvre sur 73 communes – © Siad.

Vieillir chez soi, dans ses habitudes, est le souhait de nombreuses personnes âgées. À Ambert et dans le Livradois-Forez, le Service de soins infirmiers à domicile (Siad) œuvre chaque jour pour rendre ce choix possible. Depuis sa création en 1985, il accompagne les personnes âgées en perte d'autonomie, et les personnes de moins de 60 ans en situation de handicap. Dans un territoire rural où les distances sont importantes et où le vieillissement de la population constitue un enjeu majeur, le Siad Livradois-Forez apparaît plus que jamais comme un acteur indispensable du maintien à domicile.

Le Siad prend en charge 73 personnes âgées de plus de 60 ans, et propose cinq places à des adultes en situation de handicap de moins de 60 ans. « Nous prenons aussi en charge des personnes ayant des séquelles d'AVC, souffrant d'hémiplégie ou ayant des troubles cognitifs, certains usagers peuvent présenter une grande dépendance voire être grabataires », décrit Bénédicte Cateysson, sa responsable.

En complément, la structure a mis en place une Équipe spécialisée d'accompagnement (Esa), qui intervient auprès de personnes atteintes de troubles cognitifs dus à une maladie neuro-évolutive (pas de critère d'âge). Les missions de l'Esa visent à améliorer ou préserver l'autonomie et l'indépendance dans les activités de la vie quotidienne.

Le Siad intervient sur prescription médicale. « Une personne qui a besoin de soins, son aidant ou son médecin traitant nous contacte, puis nous rencontrons la personne pour évaluer ses besoins. Si elle est relativement autonome, nous l'orienterons vers un service d'aide à domicile. Si le besoin est justifié, nous proposerons une admission, explique la responsable du Siad. Nous travaillons en collaboration avec les infirmiers libéraux qui assurent les soins techniques. » Les aides-soignantes du Siad dispensent quotidiennement les soins d'hygiène et d'accompagnement tels que l'aide au lever, au coucher, à la toilette, la douche, l'habillage, le déshabillage, un soutien relationnel. Les prestations du Siad sont financées par l'ARS (Agence régionale de santé) selon un budget fixé chaque année. Pour mener à bien ces missions, le Siad s'appuie sur une équipe de 39 salariés, soit 21,96 Équivalents temps plein. « Le service a connu des difficultés de recrutement. La crise du Covid a rendu les embauches plus compliquées, nous avons une amélioration de la situation depuis l'an dernier avec la revalorisation de notre convention collective », pointe Bénédicte Cateysson.

Le Siad Livradois-Forez parcourt le Livradois-Forez de part en part. « Nous avons un territoire très vaste de 62 communes. Nous intervenons de Saint-Anthème au Vernet-Chaméane, et du Brugeron à Saint-Alyre-d'Arlanc », indique-t-elle. En 2025, les équipes du Siad ont parcouru 350 000 km. Derrière cet impressionnant chiffre, se dessine une réalité de terrain exigeante : 11 tournées sont assurées chaque matin et six le soir et le dimanche. Une réalité impactée par la hausse des prix du carburant. « Nos charges sur l'année 2026 vont fortement augmenter, nous espérons que l'ARS en tiendra compte », reconnaît Bénédicte Cateysson. Elle ajoute : « nous n'avons pas le choix. Nous ne pouvons pas dire à des personnes accompagnées que nous arrêtons leurs soins car elles habitent trop loin ».

Afin d'optimiser les coûts de fonctionnement, le Siad organise les tournées de manière cohérente. « Nous affectons les tournées à nos salariés au plus près de leur domicile », explique sa responsable.

Ainsi, le Siad d'Ambert occupe une place centrale dans le Livradois-Forez. « Notre structure n'a pas à faire ses preuves. Son utilité est largement connue et reconnue », avance Bénédicte Cateysson. Un ancrage renforcé par son adhésion à l'association *TVLF*. « En 2021, nous avons intégré ce réseau connu pour son dynamisme qui nous permet de rencontrer des partenaires locaux hors du domaine de la santé », estime-t-elle.

Kévin LE GOUGUEC

Ambert en bref

Accueils de loisirs d'ALF

Un été 2026 d'aventures pour les enfants à partir de 3 ans avec découvertes et créativité. Les six Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) ouvrent leurs portes pour offrir aux enfants du territoire des semaines pleines d'activités, de rencontres et de souvenirs. Les six structures au cœur du territoire sont situées à Ambert, Arlanc, Cunlhat, Églisolles, Marat et Saint-Germain-l'Herm. Les familles peuvent inscrire leurs enfants pour des demi-journées ou des journées complètes. Tarifs calculés en fonction du quotient familial. Exemple : une journée avec repas est proposée de 8,75 € à 14,60 € selon les revenus du foyer. Contact : www.ambertlivradoisforez.fr.

Banquet de la classe 86

Samedi 3 octobre au Domaine des Plaines à Bertignat. Si vous êtes intéressé par ces retrouvailles, contact : classe86ambert63@gmail.com.

Expo de peintures et dessins

Sur le thème de la nature et des paysages auvergnats par Philippe Morel et Jean-François Coudyser, jusqu'au 28 juin à la mairie ronde. Gratuit.

Réunion d'information sur le radon

Organisée mardi 30 juin à 18h (Ambert en Scène) pour dresser le bilan de la campagne de mesures du radon organisée l'hiver dernier et les solutions pour s'en protéger.

La Cyclo Les Copains

Prévue du mercredi 1er au samedi 4 juillet, salle de la Scierie.
Pensez à vous inscrire vite, il y a beaucoup de demandes : info@uc2a.org ou www.cyclolescopains.fr.

Exposition du GRAHF

Le *Groupe de recherches archéologiques et historiques du Livradois-Forez*, dans le cadre des Journées du patrimoine de pays, présente à Ambert (La Bonneterie, 17 rue de Goye), son exposition « Tours et détours » du 26 au 28 juin de 15h à 18h à l'occasion des 50 ans de l'association.

Rassemblement d'ULM rétros

L'aérodrome accueillera « Rétro Multiaxe 2026 » du vendredi 3 au dimanche 5 juillet. Les ULM historiques venus en vol ou par la route seront présentés dans un parking ouvert à tous. Programme du samedi 4 juillet : rallye « historique » entre 10h30 et 15h30 et soirée concert pour pilotes et visiteurs. Gratuit.

Au cinéma La Façade

« Disclosure Day » (2h25) vendredi 26 et lundi 29 à 21h, samedi 27 et dimanche 28 à 15h et 21h.
« La Bataille de Gaulle – L'âge de fer » (2h40) samedi 27 à 15h, dimanche 28 et lundi 29 à 21h.
« Cocotte » (1h37) vendredi 26 et samedi 27 à 21h, dimanche 28 à 15h et 17h. « Toy Story 5 » (1h42) à partir du jeudi 2 juillet à 21h. « Le Vertige » (1h07) à partir du jeudi 2 juillet à 21h.

Hommage - La commune donne le nom de Jacquie Douarre à la prairie du plan d'eau



La plaque portant le nom de Jacquie Douarre a été dévoilée – © mairie d'Ambert.

Samedi 6 juin, Didier Doré, le maire d'Ambert, a inauguré la Prairie Jacquie-Douarre, à l'entrée du plan d'eau et également site du World Festival d'Ambert, en présence de la famille de Jacquie Douarre, des élus du conseil municipal, de celles et ceux qui ont collaboré avec lui, ainsi que des membres du *Livradoué-Dansaïre*, association dont il fut longtemps président.

L'endroit n'a pas été choisi au hasard, en effet l'association et groupe de danse folklorique a été créée en 1954 et s'est ouverte aux danses du monde pour devenir l'énorme et populaire World Festival d'Ambert, avec un développement imprévisible au départ, un peu à la manière du festival des Vieilles Charrues.

C'est Didier Doré qui a dévoilé la plaque et prononcé le discours commémoratif : « Jacquie Douarre fut un élu de terrain, un homme de conviction, qui a exercé ses responsabilités avec constance, sérieux et discrétion. Au-delà de ses mandats de conseiller général, de vice-président du conseil général et d'adjoint au maire d'Ambert, il restera dans les mémoires comme une présence profondément enracinée dans la vie de la commune. Par cette dénomination, la commune d'Ambert souhaite saluer la mémoire d'un homme dont le nom continuera d'accompagner la vie de la commune et le souvenir de ceux qui l'aiment. Et lorsque résonneront à nouveau les musiques du World Festival d'Ambert en juillet, ce lieu emblématique rappellera aussi le nom de Jacquie Douarre, qui aura tant compté pour son histoire ».

Économie - Les juges du tribunal de commerce invités chez Omerin

AMBERT - Au début du mois, l'entreprise phare du bassin d'Ambert a accueilli les juges du Puy-de-Dôme. Mais pour quoi faire ?



Xavier Omerin et Pierre Sanvoisin ont reçu les juges, accompagnés d'élus de la municipalité – © Fenris.

Ces magistrats représentent une institution qui remonte au XVIe siècle, instaurée pour que les commerçants règlent leurs différends entre eux sans faire remonter leurs problèmes au niveau de l'État avec les retards de traitement qui sévissaient déjà à l'époque. Ils ont toujours droit de justice à ce jour. Et, comme aux origines, ils se cooptent et élisent les nouveaux membres de la magistrature du tribunal de commerce. Les juges retraités gardent leur droit de vote pour conserver un collège le plus large possible.

Juge n'est pas un métier car la fonction est entièrement bénévole. La charge peut exiger d'y consacrer plusieurs jours par semaine. Ce qui, en pratique, donne une priorité aux cadres ou dirigeants. « La limite d'âge a été fixée à 75 ans par les sénateurs qui, face à nous, nous ont expliqué que le risque de prendre de mauvaises décisions était accru à partir de cet âge, eux qui, pour la plupart, se situaient bien au-delà », s'amuse Patrick Perrotin, le président de l'*Association des juges retraités du Puy-de-Dôme*.

C'est Xavier Omerin, le président, et Pierre Sanvoisin, le directeur général du groupe, qui ont présenté l'entreprise aux juges. Le PowerPoint institutionnel a montré la puissance du groupe avec ses 1 700 employés, la diversité de ses lignes de produits et les marchés couverts, de l'aéronautique à la pharmacie dans tous les pays industrialisés. A suivi une séance de questions-réponses longue et profonde. Les juges ont creusé tous les sujets d'actualité, du recrutement à l'Intelligence artificielle en passant par le hacking. Les hôtes ne se sont dérobés à aucune question et ont répondu avec une grande franchise. Ensuite, les deux principaux dirigeants ont eux-mêmes assuré le tour guidé des parties les plus emblématiques des usines sur le site d'Ambert. Là encore, les juges ont été curieux et avides de savoir pour s'assurer une matinée bien remplie et même débordante au niveau du timing.

« Il est important de se tenir au courant des pratiques gagnantes »

On peut se demander pourquoi les magistrats s'intéressent à ce qui se passe dans l'industrie. C'est encore Patrick Perrotin qui nous éclaire : « Le travail de juge consiste à gérer des conflits, des situations désespérées, et à prendre, le plus souvent, des décisions aux conséquences dramatiques comme des redressements judiciaires ou des mises en faillite. Par conséquent, voir une entreprise florissante et bien gérée comme Omerin est bon pour le moral. Et il est important de se tenir au courant des pratiques gagnantes. Car nous avons aussi un rôle de conseil et nous essayons toujours de sauver les entreprises qui passent par le tribunal même si elles arrivent chez nous tardivement, déjà bien enfoncées dans leurs difficultés ». 98 % des entreprises sont petites ou très petites en France. Il apparaît au cours de la discussion que nombre d'entre elles qui périclitent avaient tous les atouts en main au départ. L'exemple le plus fréquent est celui de l'artisan parfaitement compétent qui voit son activité couler parce qu'il n'a pas relancé ses clients mauvais payeurs à temps. Chaque cas traité par les juges est un potentiel drame humain à la suite des dégâts économiques. Ils sont en relation avec diverses associations pour prévenir le suicide et les banques pour qu'elles insistent sur les bonnes pratiques de gestion d'une entreprise.

On le voit, le rôle des juges est crucial. Tous sont issus du monde de l'entreprise. Pour se proposer à l'élection, nous l'avons vu, il faut être prêt à donner un jour par semaine de son temps. Une fois élus, ils s'engagent à suivre une formation juridique en cours du soir. Ils peuvent alors devenir magistrats assermentés tout en suivant un code de déontologie qui les amènera à se désister en cas d'historique ou de conflit d'intérêts avec la société jugée. En cas d'errements dans les montagnes de textes de loi, les juges s'appuient sur les greffiers du tribunal de commerce, qui sont en charge de canaliser les décisions pour qu'elles restent dans le droit.

Éric BLONDEAU (CLP)

Paroisse Saint-Jean-François Régis en Livradois-Forez

Messes. Samedi 27 juin à 18h à Saint-Amant et Bertignat. **Dimanche 28** à 9h à Marsac et Viverols, 11h à Ambert et à Arlanc (Saint-Pierre du bourg).

Saint-Ferréol-des-Côtes - Un après-midi jeux de cartes au club



Le *Club Gaspard des montagnes* s'est retrouvé le 17 juin avec le club de Saint-Férréol pour un après-midi jeux de cartes. Les participants étaient très heureux et satisfaits du goûter qui a suivi, avec tartes et gâteaux confectionnés par certains adhérents.

Une action à renouveler, peut-être avec d'autres clubs. Le club continue son programme, avec un repas en juillet au Pisé de Brugaille, la fête de la Saint-Roch en août, un repas à Ambert, La Taverne en septembre. Vous pouvez contacter Mireille au 06.73.65.01.99.

St-Ferréol - De bons résultats au championnat de pétanque des clubs vétérans


L'équipe 1 a obtenu la 3e place ex aequo en poule Élite départementale.

Le championnat des clubs vétérans par équipe de six à huit joueurs s'est achevé ce mardi 16 juin. Les deux équipes engagées ont obtenu de bons résultats. L'équipe 1 a réussi à se maintenir en poule Élite départementale en prenant la 3e place ex aequo de leur poule.

L'objectif du maintien fixé par le capitaine a donc été accompli. Quant à l'équipe 2, qui avait été reléguée en poule Honneur, elle a réalisé le sans faute en remportant ses cinq matches et regagné par la même occasion sa place en poule Élite pour la prochaine saison.

Le club organisera cet été plusieurs concours officiels en doublettes les 12, 19 et 22 août.

Domaize

Conférence. Le Conservatoire d'espaces naturels Auvergne accueillera, le 1er juillet à 20h30, au Café d'air de Domaize, deux chercheurs de l'Inrae pour une présentation de leurs travaux. Depuis deux ans, Catherine Bodénès et Rémy Petit parcourent la France à la recherche de peuplements anciens de châtaigniers sauvages mais aussi d'individus cultivés en vergers.

L'objectif est de retrouver dans l'ADN de l'arbre, en prélevant seulement quelques feuilles, la lignée génétique qui donnera des informations sur l'origine de ces peuplements. En ce début d'été, quatre secteurs seront prospectés avec un appui du CEN Auvergne : le pays de Volvic avec la faille de Limagne, la châtaigneraie cantalienne, les contreforts du Forez et le Livradois. Les deux scientifiques proposent cette rencontre afin de présenter au public la démarche et les premiers résultats obtenus.

Dore-l'Église - Sortie scolaire à Murol



Dans le cadre de leur projet sur les périodes historiques et pour terminer l'année scolaire, les enfants de la classe maternelle se sont rendus, le 2 juin, au château de Murol pour remonter le temps et se téléporter à l'époque médiévale grâce à une visite guidée par Jean, seigneur du château.
La pluie s'étant invitée à la fête, les enfants ont pique-niqué à l'abri dans la salle du Canon.
Dans le cadre de leur projet sur les différentes périodes historiques, et pour terminer l'année scolaire « en temps et en art », les enfants de la classe maternelle de Dore-l'Église se sont ouverts sur la Haute-Cour.
Ils ont ensuite participé à deux ateliers, l'un sur la nourriture au Moyen Âge et l'autre sur l'équipement du chevalier, pour parfaire leurs connaissances de cette époque.
Des essais de trône, de casques, de cottes de mailles, de robes de princesse et de tuniques de chevalier ont rendu cette découverte plus parlante et plus ludique.
Celle-ci s'est terminée par le chemin de ronde, la montée de la tour de Chautignat par l'escalier en colimaçon et la découverte de la vue époustouflante à 360 degrés à son sommet, preuve que ce château était véritablement imprenable !

Dore-l'Église

Exposition. Du 1er au 22 juillet, la médiathèque de Dore-l'Église accueille l'exposition du photo-club d'Ambert *Instant et lumière*. Vernissage le 1er juillet à 17h30. Entrée libre les jours d'ouverture de la médiathèque.

Arlanc - Encore une belle journée pour le « Club de la bonne humeur »



Quarante-cinq membres ravis de leur expédition.

Fidèles à la tradition, 45 membres du *Club de la bonne humeur* se sont retrouvés de bon matin, le 18 juin, pour le plaisir de découvrir de nouveaux horizons dans une atmosphère amicale, comme toujours.
Le programme, outre la beauté des paysages traversés, proposait trois points forts : la visite de l'Aven Armand, riche d'une forêt de 400 stalagmites, la visite commentée de Sainte-Énimie, classé parmi les Plus Beaux Villages de France, et la descente en barque des gorges du Tarn, entourées de majestueuses falaises, au sein d'une nature luxuriante. Selon la coutume, rendez-vous a déjà été pris pour un repas dansant à Sembadel, dimanche 26 juillet et pour un spectacle mêlant cabaret et arts du cirque, à Vaux-en-Velin, jeudi 24 septembre.
Ces activités sont également ouvertes à des personnes non adhérentes au club. Renseignements et inscriptions au 07.71.17.53.94.

Dore-l'Église - Les décisions du conseil municipal

Le conseil municipal décide de souscrire un prêt de 215 800 €, auprès de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin, destiné à financer des investissements. Il décide de procéder aux modifications budgétaires argumentées proposées par le maire dans les sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal 2026, fixe à 1 an la durée d'amortissement des biens de valeur égale ou inférieure à 1 000 € TTC. Lilian Friteyre (titulaire) et Justine Mottet (suppléante) ont été désignés pour siéger dans les instances de gouvernement de l'Adhme (Agence locale des énergies et du climat).
Le conseil municipal procède également à la révision annuelle des loyers des logements locatifs de le commune en fonction de l'indice Insee de référence des loyers, soit une variation annuelle de + 0,79 %. Il attribue une subvention exceptionnelle de 50 € à l'école maternelle publique et à l'école primaire publique de Craponne-sur-Arzon, un enfant résidant dans la commune étant scolarisé dans chacun de ces établissements.

Bertignat - Une récompense bien méritée pour les écoliers



L'école est maintenant classée en établissement en démarche globale de développement durable.

Après avoir mené, au cours de l'année scolaire, des actions, avec l'aide du Sivom, autour du tri et du recyclage des déchets et pour les CP et les maternelles pendant une matinée une visite pour comprendre le fonctionnement d'un camion-poubelle, les élèves et leur école René-Guy-Cadou ont été récompensés.
Cette école est maintenant classée en établissement en démarche globale de développement durable.
Samedi 20 juin, c'est Mme Kulinckx, inspectrice de la circonscription d'Ambert, accompagnée par Mme Dajoux, conseillère pédagogique, qui a remis le diplôme E3D correspondant à ce titre aux deux enseignantes de l'école, en présence des élèves et de leurs parents.

Beurières - Auréline et Raphaël se sont dit « oui »

Après la cérémonie civile vendredi 19 juin à la mairie de Marsac, Auréline et Raphaël ont vécu le sacrement de leur mariage le 20 en l'église de Beurières.
Le Père Clair-Émile, curé de notre paroisse, a célébré cette cérémonie qui a connu une belle animation musicale et une grande affluence. Nombreux en effet étaient celles et ceux qui sont venus entourer de leur affection et de leur amitié les deux jeunes époux.
Tous deux ont des attaches dans notre Livradois. Raphaël Chantelauze est originaire de Marsac et il est actuellement chasseur alpin à Chambéry. Pour la circonstance, plusieurs de ses amis étaient présents en tenue militaire et de nombreux Marsacois ont participé à la cérémonie.
Auréline, quant à elle, est conductrice de travaux à Saint-Victor-la-Coste dans le Gard mais elle a une grande famille et de nombreux amis à Beurières : sa maman Laurence Galuchot, née Bonneton, a passé son enfance et sa jeunesse à Beurières avant son mariage avec Thierry pour une nouvelle vie dans le Gard.
À ce jeune couple qui a choisi notre église pour vivre ce grand évènement, nous adressons tous nos vœux de bonheur et nos amicales félicitations à leurs parents.



Vertolaye - Les élèves du CACTLV s'éclatent sur scène



Depuis 12 ans, le *Club d'animation culturelle, touristique et de loisirs de Vertolaye* a mis en place de nouvelles disciplines : danses, GRS, et gym adultes, enseignées par Élise Robin, professeur diplômée. Mercredi après-midi 17 juin, à la salle Marius Ferrier surchauffée, la trentaine d'élèves d'Élise a présenté un spectacle pour clore la saison en beauté. Les jeunes danseuses ont interprété de nombreuses saynètes à la chorégraphie surprenante, revêtues de leurs plus beaux habits de circonstance, devant 120 parents et amis conquis par la prestation. L'après-midi récréatif, nourri d'applaudissements, a été très apprécié. Les cours reprendront à la rentrée, salle Marius-Ferrier, tous les mercredis sauf vacances scolaires. Inscriptions le 9 septembre prochain, reprise des cours le 16 septembre. Rens. 04.73.95.23.50.

Le Brugeron - « Églantines » et « Bruyères » en pays cadurcien



« Églantines » et « Bruyères » : arrivée à Cahors.

« Le 2 juin dernier, les clubs *Les Églantines* d'Olmet et *Les Bruyères* du Brugeron ont organisé une sortie à Cahors, dans le Lot.
Après quelques jours de forte chaleur, le ciel n'était pas de bon augure le jour dit. Plus nous avancions vers le Sud-Ouest, plus la pluie menaçait. Nous n'essuierons qu'une averse lors du déjeuner-croisière ! À notre arrivée à Cahors, une visite de « Cahors saveurs » nous permet de goûter aux produits locaux et aux vins de la région. Le petit train nous attend ensuite pour la visite de la vieille ville.
Cahors, avec sa tour du Pape et le château du Roi, est une cité qui a vu naître Clément Marot, poète français, Jean XXII, l'un des grands papes d'Avignon, Léon Gambetta, et qui a accueilli de nombreux artistes, peintres, écrivains et chanteurs tels que : Henri Martin, André Breton, Colette, Françoise Sagan ou Léo Ferré.
Le train nous conduit ensuite au bateau, où un excellent déjeuner est servi pendant la croisière. Les points forts en sont le méandre de Cahors, Laroque-des-Arcs et le passage d'écluses. Notre guide, également serveuse et éclusière, commente la balade. C'est elle, aidée de sa collègue, qui manœuvre l'écluse non automatisée ! Bravo à elles et à leurs biceps !
Après le retour à quai, un temps libre est réservé à la promenade sur les bords du Lot et à la visite du célèbre pont Valentré, que nous traversons à pied. Retour ensuite à l'autocar qui nous ramène dans notre Forez, avec en perspective une autre sortie en septembre, préparée par *Les Églantines*. »

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook **LE SEMEUR HEBDO**

Vertolaye - Audrey Zaragoza s'exprime à la ferme

Une artiste-peintre fascinée par le monde animal a inauguré sa galerie samedi dernier à Vertolaye. Dans cette exposition intitulée « Ceux qui nous regardent », elle propose, selon ses termes, « un regard doux » sur le monde animal. Son objectif : offrir un moment de partage entre les humains. À travers les regards portés sur les peintures des animaux, un dialogue peut se créer. Dans son travail, elle expérimente différentes matières : toile classique, carton, feuille miroir, ardoise, liège… Le résultat est une peinture unique à son image. Elle accueille actuellement les visiteurs à la Ferme de La Faye à Vertolaye, les mercredi et samedi de 14h à 19h. Le dimanche, c'est sur rendez-vous au 06.80.95.75.05. L'exposition est ouverte gratuitement à tout public.



Saint-Anthème - Noces de diamant pour Michel et Henriette

Le 18 juin 1966 Michel Tronel du village de Gagnière et Henriette Fougerouse du village de Montcodiol se sont unis à la mairie de Saint-Anthème, mariés par Joannès Bayle, maire, puis le couple a rejoint l'église où ils ont reçu le sacrement du mariage par le Père Montheillet.
Voilà qu'en 2026 ils fêtent leurs noces de diamant. Ils ont renouvelé leur sacrement de mariage à l'occasion de la messe dominicale du 20 juin devant leurs familles et la communauté chrétienne du village. Cette cérémonie était présidée par le Père Isaïas, ce fut un grand moment de recueillement et de joie.
Nous leur souhaitons une longue vie chrétienne, de bien profiter de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.



Sauvessanges - Le « Club du Bel Âge » a célébré ses 50 ans



Longue vie au « Club du Bel Âge »!

Le 16 juin, la salle des fêtes de Sauvessanges a accueilli 80 adhérents du *Club du Bel Âge* venus célébrer le cinquantième anniversaire de l'association. À cette occasion, le président, Louis Ardevol, a retracé l'histoire du club, créé en 1976, et rendu hommage aux différents présidents qui ont contribué à son développement au fil des décennies. Un retour sur le passé qui a permis de mesurer le chemin parcouru par cette association, toujours aussi dynamique aujourd'hui.
Un repas convivial et une animation proposée par la troupe *Souffleurs de Lune* ont rythmé cette belle journée. Les deux artistes ont conquis le public avec un spectacle musical, burlesque et interactif. Delphine, accordéoniste et comédienne, a notamment invité les participants à reprendre en chœur de nombreux airs populaires, créant une ambiance chaleureuse et festive. La municipalité, représentée par trois de ses conseillers, est venue saluer les participants et partager avec eux le verre de l'amitié lors de l'apéritif. Prenant la parole au nom de la commune, l'adjoint au maire a félicité les adhérents qui font vivre l'association au quotidien et leur a souhaité de passer une très belle journée pour célébrer cet anniversaire symbolique.
Avec ses 86 adhérents, le *Club du Bel Âge* se porte bien et continue de proposer tout au long de l'année des repas dansants et diverses animations. Une vingtaine de membres se retrouvent également chaque mardi dans une salle de la mairie pour partager une partie de tarot, de coinche ou de jeux de société. Autour de quelques douceurs et boissons, ces rendez-vous hebdomadaires sont l'occasion de partager d'agréables moments de convivialité.
Longue vie au *Club du Bel Âge* ! Qu'il continue pendant de nombreuses années à rassembler ses adhérents dans un esprit amical, de partage et de bonne humeur.

Hebdo le semeur
Journal d'informations locales et départementales

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département du Puy-de-Dôme.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 € HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire

En date du 18 juin 2026

SAS DIAM MANAGEMENT
la Croix de l'Alizier, 63550 Palladuc.
Activité : Activités des sociétés holding. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 842 799 702.
Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 27 Février 2026 , désignant administrateur la SELAS AJ UP représentée par Maître Grégory WAUTOT 32, rue Blatin - 63000 Clermont-Ferrand avec les pouvoirs : Assistance, liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

SARL HUMAN BOOSTER
222 Boulevard Gustave Flaubert, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 498 294 768.
Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Mai 2026 , désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

SARL BSLE TRANSACTIONS
3 Route du Cendre, 63800 Cournon-d'Auvergne.
Activité : Agences immobilières. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 521 821 231.
Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Mars 2026 , désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

SARL HOLDING SC
3 Route du Cendre, 63800 Cournon-d'Auvergne.
Activité : Services administratifs combinés de bureau. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 848 456 380.
Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Mars 2026 , désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

Plan de redressement

En date du 18 juin 2026

SARL L'ATELIER D'EMEBET
35-37 Avenue Jean Jaurès, 63130 Royat.
Activité : Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 948 134 333.
Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand.

CORMERAIS Patrice
2b rue Valmy, 63100 Clermont-Ferrand.
Activité : . RM 487 785 859.
Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 8 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand.

Ouverture de liquidation judiciaire

En date du 18 juin 2026

SARL BEAUTY GANG
1 Avenue du Limousin, 63100 Clermont-Ferrand.
Activité : Gestion de fonds. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 949 195 952.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 28 Février 2026, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL NOBISCUM
39 Rue de Riom, Chez Mme Marques Lieu-Dit Crouzol, 63530 Volvic.
Activité : Location de terrains et d'autres biens immobiliers. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 894 356 666.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 05 Mai 2026, désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS Droopic
7 Rue Colbert, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 901 611 509.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 29 Avril 2026, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL AUBERGE DE SAINT PIERRE LE CHASTEL
5 Rue de l'Église, 63230 Saint-Pierre-le-Chastel.
Activité : Restauration traditionnelle. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 917 416 620.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 20 Avril 2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL PICORES'Y
34 Avenue de Cournon, Carre Sud, 63170 Aubière.
Activité : Commerce d'alimentation générale. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 841 815 905.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Mai 2026, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS PERIPLE STUDIO
7 Rue Viollet le Duc, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Programmation informatique. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 894 383 553.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 03 Juin 2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL YO AND CO MTP
36 Avenue des Etats-Unis, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Restauration de type rapide. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 932 592 256.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Mai 2026, désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL MYRTEA FORMATIONS
4 Impasse des Martres, Berzet, 63122 Saint-Genès-Champanelle.
Activité : Formation continue d'adultes. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 813 898 806.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 30 Avril 2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Ouverture de redressement judiciaire

En date du 18 juin 2026

SAS LE BLÉ DE TRADITION
2 Avenue de la Gare, 63160 Billom.
Activité : Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 943 024 554.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Octobre 2025 , désignant mandataire judiciaire la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL PHÉNIX
14 Rue Paul Bert, 63800 Cournon-d'Auvergne.
Activité : Gestion de fonds. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 952 591 311.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Mai 2026 , désignant mandataire judiciaire la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS SP OPTIQUE
11 Rue du Onze Novembre, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Commerces de détail d'optique. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 953 600 525.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 28 Mai 2026 , désignant mandataire judiciaire la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

TURSUN Erhan
53 rue des Bourses, 63310 Saint-Priest-Bramefant.
Activité : . RM 792 466 690.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Mai 2026 , désignant mandataire judiciaire la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL LE CADRAN SOLAIRE
2 - 4 Rue Louis Croisier, 63200 Riom.
Activité : Commerce de détail de livres en magasin spécialisé. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 511 748 758.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 30 Avril 2026 , désignant mandataire judiciaire la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Clôture pour insuffisance d'actif

En date du 17 juin 2026

SAS B2C
32 Rue du Chapitre, 63190 Lezoux.
Activité : Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 494 108 434.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS IN
12 Boulevard Pasteur, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Production de films institutionnels et publicitaires. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 790 744 429.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL HOBBE-HOTEL, RESTAURANT, TRAITEUR & BAR
Place de la Fontaine, 63210 Rochefort-Montagne.
Activité : Hôtels et hébergement similaire. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 899 658 322.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL GARAGE SPINOUZE
le Bourg, 63690 Tauves.
Activité : Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 817 445 703.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL TRYADIS
6 Avenue Roger Prat, 63430 Pont-du-Château.
Activité : Location de terrains et d'autres biens immobiliers. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 987 688 496.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL NAGE LIBRE
4 Rue Henri Pourrat, 63140 Châtel-Guyon.
Activité : Fabrication de vêtements de dessus. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 842 512 584.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SASU LE COMBI DES VOLCANS
3 RUE DE LA MOLIERE, 63450 CHANONAT.
Activité : Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 983 998 535.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL GWADABARBER
5 Rue Jeanne d'Arc, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Coiffure. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 987 436 714.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS ECO-FLAMME
12 Rue d Orléans, 63570 Auzat-la-Combelle.
Activité : Commerce de détail d'autres équipements du foyer. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 853 068 823.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SASU CHATARD
3 Rue de Bourdelas, Zac des Sagnes, 63670 Orcet.
Activité : Gestion de fonds. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 911 368 298.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Chiab Sohene
9B Chemin des Charissettes, 63300 Thiers.
Activité : Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 980 737 134.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL NEXT GEN PROD
7 Route de Vensat, 63260 Aigueperse.
Activité : Production de films institutionnels et publicitaires. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 913 645 917.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS EMILIE B
9 Rue Dulaure, 1 Place Gilbert Gaillard, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 892 614 686.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

ARNAUD (nom d'usage VERNASSIERE) Véronique
Pont Astier, 63190 ORLEAT.
Activité : Restauration traditionnelle. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 505 196 303.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS OBJECTIF PLEIN EMPLOI
4 Boulevard Georges Hainl, 63500 Issoire.
Activité : Activités des agences de placement de main-d'oeuvre. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 834 936 049.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AIT MEHDI Meziane
4 chemin de la Plage, 63430 Pont-du-Château.
Activité : . RM 508 574 951.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS DMVT CONSULTING
Le Pirasset-Maison Neuve, 63890 Grandval.
Activité : Conseil en systèmes et logiciels informatiques. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 827 995 549.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS BIOPASS
10 Rue des Boules, 63200 Riom.
Activité : Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 523 032 985.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL CINE COIFF
10 Rue des Lauriers, 63190 Orléat.
Activité : Coiffure. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 445 026 016.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL DRIVECHIP
17 Rue de la Serre, Zac de la Novialle, 63670 La Roche-Blanche.
Activité : Commerce de gros d'équipements automobiles. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 982 239 501.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL EURL LAISSUS BENJAMIN
15 - 17 Rue Pré la Reine, 63100 Clermont-Ferrand.
Activité : Travaux de charpente. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 834 271 652.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL AJM PLOMBERIE PERE ET FILS (AJMPF)
34 Rue Jules Verne, 63100 Clermont-Ferrand.
Activité : Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 532 850 435.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS CENTRAL GARAGE
25 Boulevard Lafayette, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 910 471 739.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS AU GRE DES SAISONS
21 Place de la Republique, 63230 Pontgibaud.
Activité : Restauration traditionnelle. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 987 510 542.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL LA BELLE DES DOMES
25 Rue Nationale, 63130 Royat.
Activité : Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 824 825 335.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS SASU RB
11 Rue Gabriel Peri, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Blanchisserie-teinturerie de détail. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 918 306 531.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL LA FEE MOI'BELLE
19 Rue Croizier, 63200 Riom.
Activité : Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 918 848 193.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

DURIN Adeline
145 rue Jean Jaurès, 63700 Saint-Eloy -les-Mines.
Activité : Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 828 599 332.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL FK2A THERMI RENOV
Route Nationale 9 la Novialle, 63670 La Roche-Blanche.
Activité : Travaux de menuiserie bois et PVC. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 800 480 618.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL RODARY JOSEPH
21 Rue de la Serre, Zac la Novialle, 63670 La Roche-Blanche.
Activité : Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 478 100 704.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL GBL INVEST
7 Impasse Marie Marvingt, Zone Industrielle de Lavaur, 63500 Issoire.
Activité : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 902 547 652.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS GISSOT SERVICES
Chirmeaux, 63230 Chapdes-Beaufort.
Activité : Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 850 368 721.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS POMMIER CONSEILS
4B Rue des Noyers, 63920 Peschadoires.
Activité : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 888 658 218.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL POCHOLLE
24 TER Boulevard du Chery, 63350 Maringues.
Activité : Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. RCS Greffe d'Aurillac 810 898 510.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS APPLINOV
42-44 Rue Georges Besse, 63100 Clermont-Ferrand.
Activité : Activités des sièges sociaux. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 925 017 261.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS BCLLG
Le Bourg, 63840 Sauvessanges.
Activité : Hôtels et hébergement similaire. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 847 847 696.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL ETABLISSEMENTS BIENNIER ET NICOLAS
Rue des Varennes, 63170 Aubière.
Activité : Travaux de menuiserie métallique et serrurerie. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 343 531 489.
Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Conversion en liquidation judiciaire

En date du 15 juin 2026

SARL WTW CLERMONT
9 Rue de l'Oclède, 63130 Royat.
Activité : Restauration de type rapide. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 915 303 648.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres.

En date du 18 juin 2026

DE FREITAS SOUSA José
5 rue de l'Artisanat, 63119 Châteaugay.
Activité : . RM 443 516 430.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres.

SAS ISTANBUL
56T Avenue Charras, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Restauration de type rapide. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 850 801 028.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres.

SAS WORLD 63
23 et 27 Avenue des Etats Unis, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé. RCS Greffe de Clermont -Ferrand 530 163 633.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres.

SAS AUVER LODGE
13 Rue du Mont-Mouchet, 63510 Aulnat.
Activité : Fabrication de structures métalliques et de parties de structures. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 940 521 586.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand.

CONVOCATIONS

A2617**724**

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte SSP du 23/06/2026, pour une durée de 99 ans, d'une société civile, qui sera immatriculée au RCS de CLERMONT-FD, dénommée **SMB**, au capital de 1 000 €, dont le siège social est 17, rue de Lanche 63430 PONT DU CHATEAU et qui aura pour objet l'acquisition de parts de SCPI et de tout autre valeur mobilière dans le cadre d'une gestion patrimoniale ; l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la construction, la rénovation, la transformation, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers, de tous biens pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et qui sera représentée par Monsieur Sylvain BRUNEL et Madame Myriam BRUNEL, en qualité de premiers gérants de la société.

Pour Avis,

CONSTITUTIONS

A2617**167**

Par acte SSP du 16/06/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : AUVERGNE LASER TUBE Sigle : ALT Objet social : La découpe, soudure et fabrication de tous matériaux ou profils ; Le pliage, l'assemblage par tous procédés et notamment par laser de tous matériaux ; Le montage des produits issus de ces activités par sous traitance ou directement ; L'achat et la revente de produits manufacturés Siège social : 8 10 rue Orange 63118 Cébazat. Capital : 50000 € Durée : 99 ans Président : J2M, SAS au capital de 530000 €, ayant son siège social 8 10 rue Orange 63118 Cébazat, 508 304 847 RCS de Clermont Ferrand Directeurs Généraux : M. MAZET Benjamin, demeurant 19 rue Edmond Rostand 63100 Clermont Ferrand Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Immatriculation au RCS de Clermont Ferrand

A2617**717**

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un ASSP en date du 22/06/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : CASTELKAMANA Objet social : L'acquisition de tout bien immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Siège social : 7 route des Cèdres, 63122 SAINT GENES CHAMPANELLE Capital : 500 € Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CLERMONT-FERRAND Co-gérance : Mme DEFRASNE CATHERINE 7 route des Cèdres 63122 SAINT GENES CHAMPANELLE et M. DEFRASNE STEPHANE 7 route des Cèdres 63122 SAINT GENES CHAMPANELLE Clause d'agrément : Par la gérance

A2617**160**

A U V E R C O
Route de Volvic Espace Mozac
63530 Enval

Par acte SSP en date du 17/06/2026, avis est donné de la constitution de la société SARL LES DÉSACCORDÉS, au capital de 5 000 €. Siège : 26 RUE DE LA BOUCHERIE 63000 CLERMONT FERRAND. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CLERMONT FERRAND. Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : Exploitation d'un fonds de commerce de restauration sous toutes ses formes, notamment bar, restaurant, bar à vins, cave à dégustation, salon de dégustation. Exploitation, achat, vente, distribution et promotion de vins, spiritueux, digestifs et produits gastronomiques associés. Exploitation de concepts liés à la convivialité, à la découverte oenologique et à la mise en valeur du terroir. Ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à tout objet similaire ou connexe, pouvant en favoriser l'exploitation et le dévloppement. Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation. Le montant des apports en numéraire s'élève à 5 000 €. Gérance : Mme Alyssa HUE dt 14 RUE GONOD 63000 CLERMONT FERRAND et M. Théo POUPIN dt 14 RUE GONOD 63000 CLERMONT FERRAND.

A2617**553**

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 08/06/2026, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale :
SCI JEAULUTOM
Forme : SCI
Capital social : 1.000
Siège social : 3 rue Pablo Neruda, 63370 LEMPDES
Objet social : - L'acquisition, la détention, la gestion et la cession de parts de Sociétés Civiles de Placement Immobilier (SCPI) et tout investissement immobilier indirect ; - L'acquisition, la gestion, la location et la cession de biens immobiliers en direct, y compris à crédit, notamment dans l'objectif de loger un ou plusieurs enfants à l'occasion de leurs études ou besoins spécifiques ; - L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts.
Gérance : M. Jean-François GIRAUD demeurant 3 rue Pablo Neruda, 63370 LEMPDES
Mme Audrey CHAZAL demeurant 3 rue Pablo Neruda, 63370 LEMPDES
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CLERMONT-FERRAND

A2617**707**

AVIS DE CONSTITUTIONAux termes d'un acte SSP électronique en date à COURPIERE (63) des 22 et 23 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Dénomination sociale : «ACKR»Forme : Société en nom collectifObjet social : L'exploitation d'un fonds de commerce de débit de boissons, de gérance de débit de tabacs, de presse, de guichet de loto national, de vente de jeux, et à titre accessoire, la vente d'articles de bimbeloterie, de cadeaux, d'articles de civette, de confiserie, de boissons et l'activité de dépôt de pain.Siège social : 3 rue du 14 Juillet 63120 COUPIERECapital social : 5 000 euros.Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS.Agrément des associés en cas de cession ou de transfert, même entre associé.Associés en nom : Madame Catherine VIVIER, demeurant 3 rue de Vivaldi à PONT-DU-CHATEAU (63430)Monsieur Kellian RIBEIRO, demeurant 45 Avenue Béranger à THIERS (63320)Gérance : Monsieur Kellian RIBEIRO, demeurant 45 Avenue Béranger à THIERS (63320)La société sera immatriculée au RCS de CLERMONT-FD.

FONDS DE COMMERCE

A2617**358**

Avis est donné, en application de l'article L.331 19 du Code Forestier, de la vente de la parcelle boisée ci après : Désignation : Sur la commune de SAILLANT (63840), deux parcelles boisées en nature de futaie, cadastrées section A numéros 634 et 635 d'une contenance totale de deux hectares trente neuf ares et soixante dix centiares (02ha 39a 70ca). Prix : DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (2 500,00 EUR) payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, frais en sus. Les propriétaires des parcelles boisées contigües disposent d'un délai de deux mois à compter de la date d'affichage en mairie pour faire connaître à Maître Jérôme MARCOU, notaire à MONTBRISON (Loire), 4 place du Docteur Jean Vial, mandaire du vendeur, par lettre recommandée avec accusé de réception, qu'ils entendent exercer leur droit de préférence au prix et conditions résultants du présent avis.

A2617**596**

L&A
LABONNE & ACDP
4 Avenue Marx Dormoy
63000 Clermont-Ferrand
www.labonne-acdp.fr

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE Suivant acte signé électroniquement du 15.06.2026, enregistré au Service des Impôts de Clermont-Ferrand le 17.06.2026, dossier 2026 00030352 référence 6304P01 2026 A 01674 M. Michel Henri Jean Jacob, demeurant 19 Rond-Point des Pistes Super Besse - 63610 Besse et Saint-Anastaise, immatriculée au RCS de Clermont-Ferrand sous le n°413 495 284, A CEDE à la société PHARMACIE DE SUPER-BESSE, EURL au capital de 5 000 €, dont le siège social est 19 Rond-Point des Pistes Super Besse - 63610 Besse et Saint-Anastaise, immatriculée au RCS de Clermont-Ferrand sous le n°104 044 110, représentée par Mme Anne-Lise Salles, un fonds de commerce d'officine de Pharmacie, sis et exploité 19 Rond-Point des Pistes Super Besse 63610 Besse et Saint-Anastaise, moyennant le prix de 280 000 €. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 15.06.2026. L'acquéreur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Clermont-Ferrand. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au Cabinet LABONNE & ACDP 4 avenue Marx Dormoy CS 40187 - 63006 CLERMONT-FERRAND. Pour avis

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2617**587**

Notaire

Office Notarial de Chamalières
22, bis avenue de Royat
63400 Chamalières

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maitre Philippe BLETTERIE, notaire à Chamalières (63), le 11 mai 2026, M. Jacques Cyprien Antoine **BORY** (né à PERPIGNAN (66), le 19 mars 1949) et Madame Monique Jeanne Lucienne **FOUILHOUX** (née à CLERMONT-FERRAND (63), le 15 novembre 1945), demeurant ensemble à CHAMALIERES (63400), 9 rue Louis Blanc, mariés à la mairie d'ARGELES-SUR-MER (66), le 30 décembre 1995 sous le régime de la séparation de biens pure et simple, aux termes d'un contrat de mariage reçu le 27 décembre 1995 par Maitre AMIGUES, notaire à ELNE (66), ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant. Les oppositions pourront être faites dans les trois mois suivant la présente publication et devront être notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Philippe BLETTERIE, notaire à CHAMALIERES (63400), 22 bis avenue de Royat où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2617**194**

ETABLISSEMENTS GAILLARDIN SARL au capital de 11.433,68 € sise 48 BD GAMBETTA 03200 VICHY 301773560 RCS de CUSSET, Par décision de l'associé unique du 12/06/2026, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur M. GAILLARDIN Philippe 78 rue sous les vignes 63000 CLERMONT FERRAND, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 12/06/2026. Radiation au RCS de CUSSET.

DIVERS

A2617**764**

CARROSSERIE MANGOT Société par actions simplifiée au capital de 543 980 euros Porté à 553 350 euros par l'effet de la fusion visée ci après Siège social : Zone Artisanale de Cheiractivité 63450 TALLENDE 529 224 123 RCS CLERMONT FERRAND AVIS DE FUSION ET D'AUGMENTATION REDUCTION DE CAPITAL Aux termes d'un procès verbal en date du 29/05/2026, l'Associée Unique de la société CARROSSERIE MANGOT a : Approuvé le projet de fusion établi par acte sous signature privée en date du 21/04/2026, aux termes duquel la société DRF HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros, dont le siège social est Zone Artisanale de Cheiractivité 63450 TALLENDE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 838 506 988 RCS CLERMONT FERRAND, a fait apport, à titre de fusion absorption, à la société CARROSSERIE MANGOT de la totalité de son actif évalué à 1 707 003 euros, à charge de la totalité de son passif évalué à 209 688 euros, la valeur nette des apports s'étant donc élevée à 1 497 315 euros, Décidé, pour rémunérer cet apport, d'augmenter son capital d'un montant de 553 350 euros pour le porter de 543 980 euros à 1 097 330 euros, par la création de 55 335 actions nouvelles de 10 euros chacune, de même catégorie que les anciennes, entièrement libérées, et attribuées aux associés de la société DRF HOLDING à raison de 3,689 actions de la société CARROSSERIE MANGOT contre 1 action de la société DRF HOLDING. La prime de fusion s'élève globalement à 943 965 euros. La fusion est devenue définitive le 29/05/2026 ainsi qu'il résulte du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société DRF HOLDING en date du 29/05/2026 et du procès verbal de l'Associée Unique de la société CARROSSERIE MANGOT en date du 29/05/2026, la société DRF HOLDING se trouvant dissoute à cette date de plein droit du fait de la fusion absorption. La fusion a un effet rétroactif au 01/01/2026, d'un point de vue comptable et fiscal, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société DRF HOLDING depuis le 01/01/2026 jusqu'au jour de la réalisation de la fusion sont réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société CARROSSERIE MANGOT et considérées comme accomplies par la société CARROSSERIE MANGOT depuis le 01/01/2026. L'Associée Unique de la société CARROSSERIE MANGOT a constaté, dans le cadre de l'opération de fusion, que parmi les biens transmis par la société DRF HOLDING figurent 54 398 actions de la société CARROSSERIE MANGOT. L'Associée Unique de la société CARROSSERIE MANGOT a décidé de les annuler, à compter du 29/05/2026 et de réduire son capital de la somme de 543 980 euros, correspondant à la valeur nominale desdites actions, pour le ramener de 1 097 330 euros à 553 350 euros. En conséquence de l'augmentation de capital, suivi de l'opération de réduction du capital social, l'article 7 des statuts relatif au capital social a été modifié comme suit : Article 7 CAPITAL SOCIAL : Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de cinq cent quarante trois mille neuf cent quatre vingt euros (543 980 €). Il est divisé en 54 398 actions de 10 euros chacune, entièrement libérées. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de cinq cent cinquante trois mille trois cent cinquante euros (553 350 €). Il est divisé en 55 335 actions de 10 euros chacune, entièrement libérées.



A2617**390**

Maître Nathalie MARION
Notaire
21 Boulevard Jules Cibrand
63500 ISSOIRE

Suivant testament olographe du 18/07/1990, Mme BARDET Pierrette, née à Clermont Ferrand, le 01/10/1948, demeurant à Clermont Ferrand (63000) 26 Rue de l'Oradou, décédée à Clermont Ferrand (63000), le 04/12/2025, a institué un légataire universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et description de testament reçu par Me GAGNER Hubert Notaire à 17 Avenue Julien 63000 Clermont Ferrand, le 29/05/2026, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 01/06/2026. Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me MARION Nathalie 21 Bd Jules Cibrand 63500 Issoire. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

A2617**769**

DRF HOLDING Société par Actions Simplifiée au capital de 150 000 euros Siège social : Zone Artisanale de Cheiractivité 63450 TALLENDE 838 506 988 RCS CLERMONT FERRAND Aux termes d'une délibération de l'AGE en date du 29/05/2026, les associés de la société DRF HOLDING ont approuvé le traité établi sous signature privée en date du 21/04/2026, et portant fusion par absorption de leur Société par la société CARROSSERIE MANGOT, société par actions simplifiée au capital de 543 980 euros, dont le siège social est Zone Artisanale de Cheiractivité 63450 TALLENDE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 529 224 123 RCS CLERMONT FERRAND. L'Assemblée a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société DRF HOLDING, le passif de cette Société étant intégralement pris en charge par la société CARROSSERIE MANGOT et les actions émises en augmentation de son capital par la société CARROSSERIE MANGOT étant directement et individuellement remises aux associés de la société DRF HOLDING, à raison de 3,689 actions de la société CARROSSERIE MANGOT pour 1 action de la société DRF HOLDING. L'Associée Unique de la société CARROSSERIE MANGOT, en date du 29/05/2026, ayant approuvé le traité de fusion et augmenté son capital, la fusion et la dissolution de la société DRF HOLDING sont devenues effectives à cette date. Les actes et pièces concernant la dissolution sont déposés au Registre du commerce et des sociétés de CLERMONT FERRAND.

TESTAMENT

A2617**201**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 18 août 2014,

Madame **Paulette LAVERGNE**, en son vivant retraitée, demeurant à CLERMONT-FERRAND (63000) 107 rue de Durtol.

Née à CLERMONT-FERRAND (63000), le 18 mai 1934.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à CHAMALIERES (63400) (FRANCE), le 5 mai 2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie-Christine BATTUT-BORDE, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Catherine BATTUT-DEPAUX, Philippe-Jean GOUJON, Marie-Christine BATTUT-BORDE, Benjamin DASSAUD, Notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à BEAUMONT (Puy-de-Dôme) 50 Rue Gambetta, le 15 juin 2026, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : me BATTUT-BORDE, Notaire à BEAUMONT 50 rue Gambetta, référence CRPCEN : 63013, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de CLERMONT-FERRAND de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

A2607**313**

CABINET DU DROIT DE L'ENTREPRISE
ANTONY EYZAT & ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
88, RUE PIERRE ESTIENNE
ZAC LA PARDIEU
63000 CLERMONT-FERRAND

J C S

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
UNIPERSONNELLE
EN LIQUIDATION AMIABLE
AU CAPITAL DE 5.000,00 EUROS
SIEGE DE LA LIQUIDATION : 15 BIS, RUE DES ECOLES
63460 BEAUREGARD VENDON
RCS CLERMONT-FERRAND 839 429 560

Par décision du 29/12/2025, l'Associé Unique, Monsieur William SOARES demeurant 15 Bis, Rue des Ecoles - 63460 BEAUREGARD VENDON, en sa qualité de Liquidateur, a établi les comptes de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation à compter de cette date et donné quitus au liquidateur.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FERRAND

Mention sera faite au RCS de CLERMONT-FERRAND

Pour avis. Le Liquidateur.

A2616**899**

FIDUCIAL SOFIRAL
AVOCATS

4 Allée Pierre de Fermat, BP 90062 63172 AUBIERE CEDEX Tél. 04.73.01.44.68. SARL DELICIO Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 8 000 euros Siège social : Chailas 63650 LA MONNERIE-LE-MONTEL Siège de liquidation : 32 Rue des Vignes 63650 LA MONNERIE-LE-MONTEL 441 194 438 RCS CLERMONT FERRAND Aux termes d'une décision en date du 01/05/2026, l'associé unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Maria ANTUNES CARDOSO, dmt 32 Rue des Vignes - 63650 LA MONNERIE-LE-MONTEL, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

A2617**615**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 23 avril 2014, **Madame Marcelle DULOU**, demeurant à CLERMONT-FERRAND (63000), 26 rue Sainte-George, née à MIOS (33380), le 2 février 1933, veuve de Monsieur André Maurice Gabriel LANCELOT et non remariée, décédée à CLERMONT-FERRAND (63000), le 29 mars 2026 a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Gaëlle BARD, notaire à Clermont-Ferrand, 8, avenue Léonard de Vinci, le 22 juin 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Gaëlle BARD, notaire à CLERMONTFERRAND, référence CRPCEN : 63001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CLERMONT-FERRAND de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion
Le notaire

MODIFICATIONS

A2617**182**

LUBE FLUID Société par actions simplifiée au capital de 814 994,80 euros Siège social : 337 Rue Albert de Dion, 63500 ISSOIRE 410 316 293 RCS CLERMONT FERRAND L'AGOA en date du 17/06/2026 a pris acte de l'expiration du mandat de Monsieur David HACCOUN, Commissaire aux comptes titulaire, et de Madame Isabelle BARBIER, Commissaire aux Comptes suppléante, et qu'il n'y a pas lieu à les renouveler, ni à les remplacer. POUR AVIS Le Président

A2617**542**

Juri Défi

OASIS CONDORCET Société par actions simplifiée au capital de 200 000 eurosSiège social : 6 Allée Evariste Galois, 63000 CLERMONT FERRAND880 916 770 RCS CLERMONT FERRAND CHANGEMENT DE PRESIDENT Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 09 juin 2026, il résulte que la société SIGGIMO, Société par actions simplifiée au capital de 2 350 000 euros, ayant son siège social 6 Allée Evariste Galois, 63000 CLERMONT-FERRAND, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 844 642 819, Représentée par Monsieur André GORCE es qualité, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Pierre BEAUQUIER, démissionnaire.

A2617**174**

OM-VIBRATION EURL au capital de 1 000 € Siège social : 31 PLACE DU DOCTEUR DARTEYRE 63450 SAINT AMANT TALLENDE RCS de CLERMONT-FERRAND n°910 857 812 TRANSFERT DE SIEGE En date du 01/06/2026, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 8 chemin du Mas, 63970 AYDAT à compter du 01/06/2026.Mention : RCS de CLERMONT-FERRAND

A2617**548**

Juri Défi

SCI PARAGON Société civile au capital de 5 000 eurosSiège social : 6 Allée Evariste Galois63000 CLERMONT-FERRAND514 617 042 RCS CLERMONT-FERRAND AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 juin 2026, la Société SIGGIMO, Société par actions simplifiée au capital de 2 350 000 euros, ayant son siège social 6 Allée Evariste Galois, 63000 CLERMONT-FERRAND, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 844 642 819, représentée par André GORCE es qualité, a été nommée Gérante en remplacement de Monsieur Pierre BEAUQUIER. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND.

A2617**523**

CABINET DU DROIT DE L'ENTREPRISE
ANTONY EYZAT & ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
88, RUE PIERRE ESTIENNE
ZAC LA PARDIEU
63000 CLERMONT-FERRAND

SOCIETE DE TUYAUTERIE ET CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLES S.T.C.I.

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 15.000,00 EUROS
SIEGE SOCIAL : LEPETADE
63270 VIC LE COMTE
RCS CLERMONT-FERRAND 412 343 311

L'AGM du 31/03/2026 ayant pris acte du décès de Madame Myriam DUFAL, Cogérante, décide de ne pas procéder à son remplacement, Monsieur Jean-Marie COULANGE assurera seul les fonctions de Gérant de la Société et ce, à compter de ce jour.

Mention sera faite au RCS de CLERMONT-FERRAND

Pour avis, La Gérance.

A2617**581**

B.BILLET MATERIAUX

SAS
AU CAPITAL DE 200 000 EUROS
PAUGNAT
63410 CHARBONNIERES LES VARENNES
819 048 885 R.C.S.
CLERMONT FERRAND

L'associée unique a décidé le 4 avril 2026 :

- de prendre acte de la démission de Monsieur Axel MAHI de ses fonctions de directeur général.

POUR AVIS

A2617**250**

L&A
LABONNE & ACDP
4 Avenue Marx Dormoy
63000 Clermont-Ferrand
www.labonne-acdp.fr

L'EN VIE SAS en cours de transformation en SARL au capital de 10 000 eurosSiège social : 2 rue Bansac 63000 CLERMONT FERRAND989 696 737 RCS CLERMONT FERRAND AVIS DE TRANSFORMATION Par décision du 11/06/26, l'Associée Unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à 10 000 €, divisé en 10 000 parts sociales de 1 € chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de SAS, la Société était dirigée par sa Présidente Madame Karine LAUVERGNE demeurant 56 avenue Julien 63000 CLERMONT FERRAND. Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par Madame Karine LAUVERGNE, gérante Associée Unique. POUR AVIS

A2616**193**

SMAX MARKET 2 SARL au capital de 500 € Siège social : 43 AVENUE ALBERT ET ELISABETH 63000 CLERMONT FERRAND RCS de CLERMONT-FERRAND n°931 219 836 AVIS DE MODIFICATION L'AGE du 15/05/2026 a décidé à compter du 15/05/2026 de nommer gérant M. AHMADI Khusrow, demeurant 1 Place du Parc 63110 BEAUMONT en remplacement de M. RASIKH Safaudin, pour cause de démission. Modification au RCS de CLERMONT-FERRAND.

A2617**138**

SOCIETE LAITIERE DES VOLCANS D'AUVERGNE

Société Coopérative d'intérêt collectif agricole anonyme
à capital variable
A Directoire et Conseil de Surveillance
Siège Social : Theix
63122 SAINT GENES CHAMPANELLES
498 712 983 RCS CLERMONT FERRAND

MODIFICATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le PV de l'AGO du 16/06/2026 prend acte de la démission de M. Joël DOUTEAU, membre du conseil de surveillance, qui prend effet à compter du 25/06/2026, et nomme pour le remplacer à compter de la même date, Monsieur Florian TOUZEAU, dt 3B rue de la Goun 79500 MELLE.

Mention sera faite au RCS de CLERMONT FERRAND.

Pour avis, Le Président du Directoire

A2617**499**

Dénomination sociale

Dénomination : **SOLARIS CENTRE FRANCE.**

Forme : SAS au capital de 5000000 euros.

Siège social : 1 Avenue DE LA LIBERATION, 63000 CLERMONT-FERRAND.

932659857 RCS de Clermont Ferrand.

Aux termes d'une décision en date du 10 juin 2026, les associés ont décidé à compter du 10 juin 2026 de modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination **TRANSITION TOITURES ET TERRITOIRES.**

Mention sera portée au RCS de Clermont Ferrand

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2614**996**

PRÉFÈTE
DU PUY-DE-DÔME
Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Préalable au projet de classement du Tilleul de la Combe Droit sur la commune de LAPEYROUSE

Une enquête publique d'une durée consécutive de 19 jours sera ouverte du lundi 22 juin 2026 à 9h30 au vendredi 10 juillet 2026 à 11h30 sur la commune de Lapeyrouse, afin d'assurer l'information et la participation du public, ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration de la décision de classement du Tilleul de la Combe Droit à Lapeyrouse. Le projet a pour objectif de protéger ce monument naturel sur la base du critère pittoresque.

Pendant toute la durée de l'enquête, **le dossier d'enquête**, présenté par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, qui comprend une note de présentation, la mention des textes régissant l'enquête, un rapport de présentation comportant une analyse paysagère, historique et scientifique du site, les objectifs du classement et des orientations de gestion, complété d'une annexe rappelant l'ensemble des textes applicables aux sites classés, les plans de délimitations du site sur cartes IGN au 1/25000 et sur les plans cadastraux, l'avis de la commune et des personnes publiques associées, ainsi qu'un **registre d'enquête** à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront, gratuitement, mis à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture, **en mairie de LAPEYROUSE les Lundi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h ; les Mardi, Mercredi, Samedi de 8h30 à 12h30.**

Le dossier sera également consultable sur un poste informatique à la Préfecture du Puy-de-Dôme, à Clermont-Ferrand, Bureau de l'Environnement, bâtiment ASSAS, 5ème étage, du lundi au jeudi 8h15-16h ; le vendredi, 8h15-15h30, et sur www.puy-de-dome.gouv.fr (rubriques publications-enquêtes publiques-2026).

Monsieur Alexis JELADE, désigné en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à disposition du public, pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales, en mairie de Lapeyrouse les :
- lundi 22 juin de 9h30 à 11h30
- mercredi 1er juillet de 9h30 à 12h
- vendredi 10 juillet de 9h30 à 11h30

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions du public pourront aussi être :
- inscrites sur le registre ouvert à cet effet en mairie de Lapeyrouse aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- adressées par correspondance, au siège de l'enquête, à : Mairie de Lapeyrouse, à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur, «enquête publique Tilleul de la Combe Droit», 6, rue de la Liberté, 63700 LAPEYROUSE ;
- adressées par voie électronique à : pref-enquetes-publiques-environnement@puy-de-dome.gouv.fr

Les observations devront parvenir au plus tard à 11h30 le 10 juillet 2026.
Ces observations reçues par voie électronique seront publiées dans les meilleurs délais sur www.puy-de-dome.gouv.fr (rubriques publications-enquêtes publiques-2026).

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairie de Lapeyrouse où s'est déroulée l'enquête, à la Préfecture du Puy-de-Dôme, Bureau de l'Environnement et sur www.puy-de-dome.gouv.fr (rubriques publications-enquêtespubliques-2026).

La personne responsable du projet, auprès de laquelle des informations supplémentaires pourront être demandées, est M. Frédéric DECALUWE, inspecteur des sites du Puy-de-Dôme et de l'Allier, DREAL AuvergneRhône-Alpes, Service mobilité Aménagement et Paysages, Pôle stratégie et animation, 04 73 43 15 44 ; frederic.decaluwe@developpement-durable.gouv.fr

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un classement prononcé par un arrêté ministériel ou un décret en Conseil d'État. L'autorité compétente pour prendre cette décision est la Ministre de la Transition écologique, de la biodiversité, et des négociations internationales sur le climat et la nature ou le Premier Ministre.

A2617**683**

PUY-de-DÔME MON DÉPARTEMENT

RESULTAT DE MARCHE

Services

Acheteur
Département du Puy-de-Dôme
Objet
Mission de maitrise d'œuvre pour la réhabilitation du pont suspendu de PARENTIGNAT
Passation
Procédure avec négociation
L'avis intégral n° 422042-2026 du 19/06/26 est consultable sur le site du JOUE
Date d'envoi de l'avis :
23/06/26

A2617**585**

PUY-de-DÔME MON DÉPARTEMENT

AVIS SUPPLEMENTAIRE
D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Travaux

Acheteur
Département du Puy-de-Dôme
Objet
Maison des Solidarités de BILLOM Travaux d'aménagement des bureaux
Passation
Procédure adaptée ouverte
Réception des offres
27/07/26 - 12 h
L'avis intégral n° 26-61410 du 22/06/26 est consultable sur le site du BOAMP
Date d'envoi de l'avis
22/06/2

A2617**275**

PUY-de-DÔME MON DÉPARTEMENT

RESULTAT DE MARCHE

Travaux

Acheteur
Département du Puy-de-Dôme
Objet
Aménagement des R.D. 25 et 72 en traverse d'agglomération
Commune de BAGNOLS
Passation
Procédure adaptée ouverte
L'avis intégral n° 418736-2026 du 18/06/26 est consultable sur le site du JOUE
Date d'envoi de l'avis :
18/06/26

DISSOLUTIONS

A2617**374**

Cabinet JEAN MARIE LAROCHE
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
20, Avenue de l'Agriculture
63100 Clermont-Ferrand
04 73 19 05 55
contact@cabinetlaroche.fr

SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS BROUSSE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 4 000 euros
Siège social : Route du Col du Béal
63880 LE BRUGERON
501 625 511 RCS CLERMONT-FERRAND

DISSOLUTION ANTICIPEE

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 15 juin 2026 la dissolution anticipée de la SARL Société d'Exploitation des Etablissements BROUSSE à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Fabrice BROUSSE, demeurant Route du Col du Béal 63880 LE BRUGERON à compter de la même date. La gérance assumée par Monsieur Fabrice BROUSSE a pris fin à la même date.

Les associés ont conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à Route du Col du Béal 63880 LE BRUGERON qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CLERMONT- FERRAND

Pour avis et mention

Le liquidateur

A2617**832**

ACTE EVENTS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5.000 €
Siège social : 145 boulevard Etienne Clémentel
63100 CLERMONT-FERRAND
R.C.S. CLERMONT-FERRAND
520 398 892

Aux termes d'une délibération en date du 31 Mai 2026, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à effet du 31 Mai 2026 et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Mohamed MAHALLI demeurant 65 rue du Champs des Roseaux 63100 CLERMONT-FERRAND et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social de la société, c'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Clermont-Ferrand.

A2617**601**

POLATOUR

SARL au capital de 1 000 €

Siège social : TOURRIS

63840 SAUVESSANGES

RCS de CLERMONT-FERRAND
n°508 559 473

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE du 01/10/2017 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/10/2017. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme LARMARAUD Catherine, demeurant Tourris 63840 SAUVESSANGES et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND.

A2616**433**

Le **Groupement forestier ACYBOIS** au capital social de 29850€ au siège social 3, rue Pierre Plisson 63500 ISSOIRE immatriculé au RCS de Clermont-Ferrand sous le numéro 831242946,

Suivant décision prise par Mme Annick GAUTHIER demeurant 3, rue Pierre Plisson à Issoire, par M.Yves COSTE demeurant rue de La Viauve 63320 à Saint-Vincent, et par M. Christian COSTE demeurant 12, rue Haute de Boutonnet 81200 à Mazamet, agissant en seuls associés du groupement forestier suivant procès-verbal établi le 5 juin 2026, il a été décidé la dissolution anticipée du groupement à compter du 5 juin 2026 et sa mise en liquidation amiable.

En outre a été désignée Mme Annick GAUTHIER comme liquidatrice du Groupement forestier dissous jusqu'à la clôture des opérations. A ce titre elle disposera des pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours et mener à bon terme les opérations de liquidation.

Ces opérations de liquidation seront réalisées 3, rue Pierre Plisson à Issoire.

Toutes les correspondances seront valablement adressées et tous actes notifiés en ce lieu.

Il a été mis fin aux fonctions de la gérante à compter du 5 juin 2026.

Les pièces relatives à cette dissolution seront déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Clermont-Ferrand.

Pour avis

A2617**067**

RIBEIRO

Société civile immobilière
en liquidation Au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 Barrat
63920 PESCHADOIRES
Siège de liquidation : Chez Faure
63920 PESCHADOIRES
917 668 626 RCS CLERMONT-FERRAND

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Frédéric RIBEIRO, demeurant Chez Faure 63920 PESCHADOIRES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Chez Faure 63920 PESCHADOIRES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

A2617**090**

S.C.I. BRIFFORT

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 85 000 euros
Siège social : RN 89 - Pont de Dore
63920 PESCHADOIRES
Siège de liquidation :
RN 89 - Pont de Dore
63920 PESCHADOIRES
430 280 800 R.C.S.
CLERMONT-FERRAND

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Henri MEILHAUD, demeurant 27 rue de Chateldon 63300 THIERS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé RN 89, Pont de Dore 63920 PESCHADOIRES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

ALC RÉGIE

Régie publicitaire du groupe PMSO

GARAGE GUILLAUME

ISUZU SUZUKI MAZDA



VÉHICULES EN VENTE

4X4

ISUZU DMAX 2.5D 163CH DOUBLE CAB | 6 CV - 06/17 - 147 000 km.

NISSAN NAVARA 2.3DCI 160CH KING CAB | GO - 8 CV - 12/16 - 173 000 km.

MITSUBISHI PAJERO 3.2DID 160CH 3P | GO - 12 CV - 12/04 - 96 000 km.

DACIA DUSTER 4X4 1.5BDCI 110CH | GO - 6 CV - 03/23 - 78 600 km.

DACIA DUSTER 4X4 1.5DCI 110CH PRESTIGE | GO - 6 CV - 10/14 - 126 800 km.

SUZUKI VITARA 1.4HYBRID 129CH STYLE ALLGRIP | HY - 7 CV - 06/21 - 65 300 km.

SUZUKI SCROSS 1.4BOOSTERJET 140CH ALLGRIP BVA | Ess - 8 CV - 11/17 - 96 500 km.

JEEP COMPASS 2.0MULTIJET 140CH 4X4 | GO - 8 CV - 01/18 - 102 500 km.

Tourisme

SUZUKI S-CROSS 1.4BOOSTERJET 140CH STYLE | Ess - 8 CV - 07/19 - 97 500 km.

DS3 CROSSBACK 1.2 155CH | Ess - 8 CV - 10/19 - 41 500 km.

RENAULT CAPTUR II 1.3TCE 130CH EDC BUSINESS | Ess - 7 CV - 06/20 - 94 500 km.

CITROËN C3 AIRCROSS 1.2PTEC | Ess - 6 CV - 02/24 - 16 200 km.

CITROËN C4 PICASSO 16BLUEHDI 120CH | GO - 6 CV - 02/18 - 155 000 km.

SEAT ARONA 1.6TDI 95CH | GO - 5 CV - 03/18 - 90 500 km.

SEAT LEON ST 1.6TDI 115CH REFERENCE | GO - 6 CV - 08/19 - 65 000 km.

RENAULT KANGOO BLUEDCI 95CH LIMITES 5 PLACES | GO - 5 CV - 07/19 - 113 500 km.

DACIA LODGY DCI 115CH STEPWAY 7 PLACES | GO - 6 CV - 07/21 - 103 900 km.

DACIA DOKKER 1.5DCI 90CH STEPWAY | GO - 5 CV - 07/16 - 114 700 km.

Utilitaires

RENAULT KANGOO 1.5DCI 75CH CONFORT TVA | 5 CV - GO - 06/19 - 53 000 km.

VOLKSWAGEN CADDY 4MOTION 2.0TDI 122CH TVA | 6 CV - 02/19 - 67 500 km.

04 73 65 55 15
ZA le Corneloux, Saint-Sauves

ANIMAUX

Pension canine familiale, vacances, hospitalisation etc situé La Goutelle 63230 Tél: 06 76 98 23 80

VDS essaims abeilles, récoltés entre 15 et 30 avril 80€ + lapin race papillon. Tél : 06 35 95 84 08 / 06 40 29 47 74

Vends agnelle et son agneau, Recherche ficelle lieuse botteleuse 370 Tél: 04 73 33 27 19

MATÉRIELS AGRICOLE



VEND MASSEY FERGUSON 35 (1959), Bon état, 2500h. Pneu/batterie neufs, casse-bois.3500€. 0668726815

VDS herbes sur pied 6HA, vis à grains 9M+trémie et accessoires tonne à eau avec abreuvoir t 0473979706 HR

vVDS pompe prise de force, 200m de tuyaux galvanisés 6 sprinckels pour maraîcher. Tél: 07 46 12 53 10

RENCONTRES

Monsieur retraité très sociable, ayant de l'humour et vivant à la campagne désire rencontrer une femme sincère et sérieuse pour construire une belle histoire ensemble. Tél: 06 24 57 43 40

VÉHICULES

V Modus diésel 2005, 3000 €, contrôle technique OK entretien avec factures 234000km px 3000€ à débattre sur place Tél: 04 73 79 27 84

Av Clio2 essence, 1999 187000kms 2 pneus neufs + batterie récente Bosh non roulante 0608761050

A vendre une remorque, pour une voiture de 2M de long 1M30 largeur très bonne état Tél: 06 88 42 84 33

A vendre 4X4 Toyota Landcruiser, KZJ90 année 2000 Contrôle OK Très bon état Tél: 06 27 70 95 85

IMMOBILIER

ACHATS

Rachète vieilles, mobylettes Tél: 06 51 02 66 35

VENTES

Vends maison 4 pièces, 107 m2 pour renseignements tél : 07 87 78 59 43 ou 06 99 09 52 39. Si pas réponse laisser message vocal ou sms pas sérieux ou curieux s'abstenir

Vends terrain constructible, 3300m2 Tauves Tél: 04 73 21 12 76

AGRICULTURE

Recherche, débroussailleuse, accueil une jugement et poulain sur un terrain environ 1hectares T 0659297954

Cause retraite vends foin, bottes carrées année 2024 bottes rondes année 2023 Tél : 06 41 02 21 23

VIDE-MAISON

Débarrasse Maison, Cave, Grenier gratuit si récupération 0473363981 / 0670927167

BONNES AFFAIRES

A vendre chaudière, bi-énergie bois/fuel Morvan 30 DFX 25KW utilisé 1 hiver Tél: 06 83 54 97 30

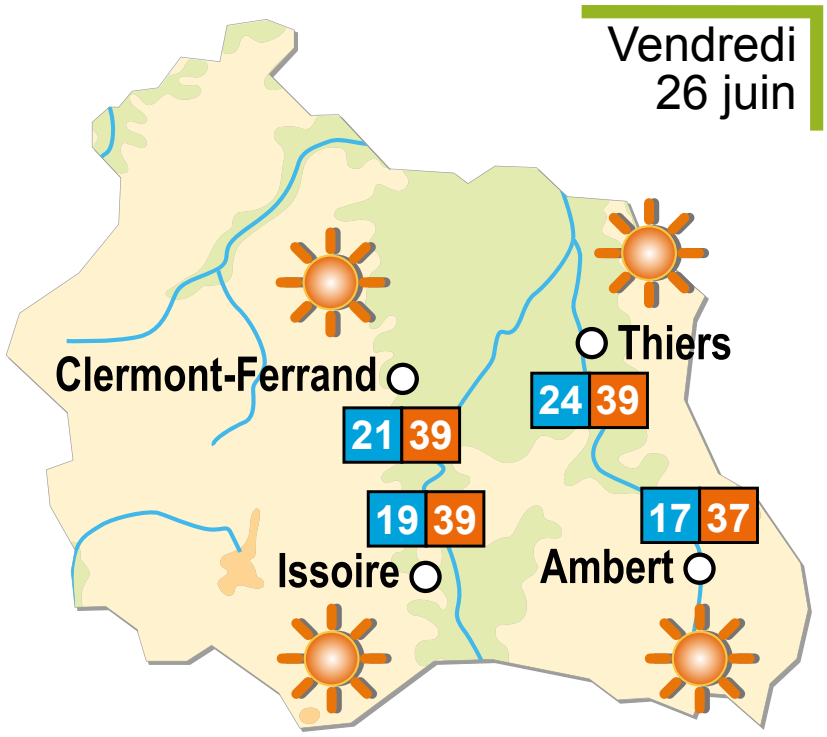
Vends 4 pneus 205.65.R15, Goodyear bon état Tél: 06 95 12 20 56

Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com

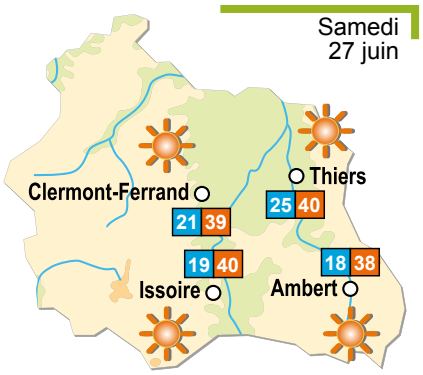
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel

METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE

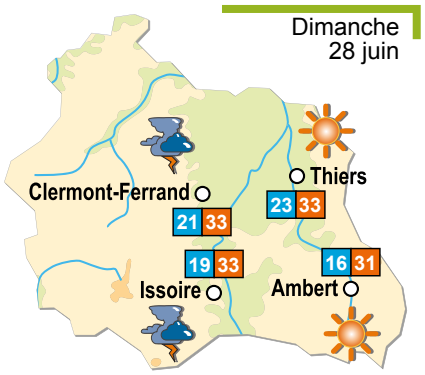
Vendredi 26 juin



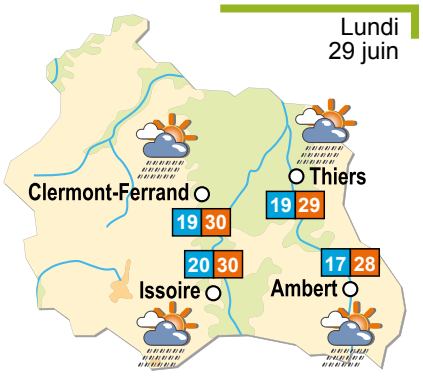
Samedi 27 juin



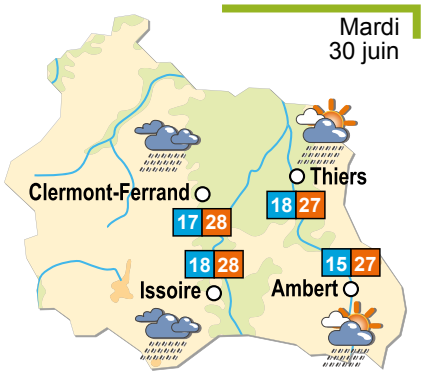
Dimanche 28 juin

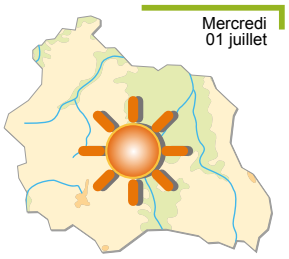


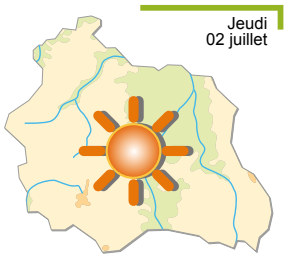
Lundi 29 juin

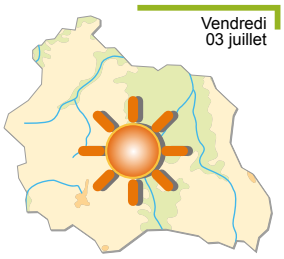


Mardi 30 juin









Soleil
Voilé
Variable
Eclaircies
Nuageux
Couvert
Averses
Pluie
Orages
Neige
Brouillard

Prévision élaborée le jeudi 25 juin 2026

Offre d'abonnement PARRAINAGE !

Papier + internet

Pour VOUS

Pour un PROCHE



Soit les 2 abonnements intégraux d'1 an

à 96 € au lieu de 154 €

Cette offre comprend pour chacun :

- Le journal livré chaque semaine
- L'édition numérique dès 7h le vendredi dans vos espaces Abonné
- Les articles en illimité sur semeur.com

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES : tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

PARRAIN Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

FILLEUL Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Semeur Hebdo** dans une enveloppe **NON Affranchie** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Le Semeur Hebdo - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 31 décembre 2026

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales